

CAHIERS DU BRÉSIL CONTEMPORAIN



Secrétaire de rédaction

Marion AUBRÉE

CRBC - 54, boulevard Raspail - 75006 Paris

tél. ; 01 49 54 20 83 - e-mail : maubree@chess.fr

Directeurs du CRBC

Ignacy SACHS

Afrânio GARCIA

Comité de rédaction et de lecture

Michel AGIER

Marion AUBRÉE

Maria Edy de CHONCHOL

Jean HÉBRARD

Philippe LÉNA

Roger MEUNIER

Anita PIRES-SABOIA

Hélène RIVIÈRE D'ARC

Michel SCHIRAY

Mônica SCHPUN

Natalia MESQUITA ALVES

Marie-Claude MUÑOZ

VERONIQUE BOYER

Conception technique

Dominique DUCHANEL

Site web : www.msh-paris.fr/les_ressources/revues/revues_elec.htm

Solicita-se intercambio

Echanges souhaités

ISSN 0989-5191

Achevé d'imprimer par Corlet Numérique

Parc d'activité Maximilien Vox

Z.I. Route de Vire BP 86

14110 Condé sur Noireau

Tél. 02 31 59 53 90

N° d'imprimeur : 38591

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2007

Distribution gratuite

CAHIERS DU BRÉSIL CONTEMPORAIN

N° 63/64

2006

AMAZONIE

**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DYNAMIQUES SOCIALES**

Organisé par

Philippe Léna et Neli Aparecida de Mello

SOMMAIRE

Présentation de Philippe LÉNA et Neli Aparecida de MELLO	5
José PIMENTA	
<i>De l'échange traditionnel à l'économie du « développement durable ».</i> <i>La notion de « projet » entre les Ashaninka du Haut-Juruá (Amazonie brésilienne).....</i>	17
Gláucia SILVA	
<i>Durabilité ou subordination : modes de vie dans les communautés de várzea de l'estuaire de l'Amazonie.....</i>	51
Scott William HOFLE	
<i>L'« empowerment » politique et la construction de communautés en Amazonie Centrale</i>	79
Suzana Lena LINS de GÓIS	
<i>Le biome amazonien dans le cadre multifonctionnel de l'agriculture familiale : perspectives d'emplois et de revenus.....</i>	107
Xavier ARNAULD de SARTRE	
<i>Vers une ruralisation des fronts pionniers amazoniens ? Transformation de l'agriculture paysanne et ruralisation du front pionnier de la Transamazonienne.....</i>	125
Roberto BARTHOLO et Marcel BURSZTYN	
<i>Un agenda pour un développement durable de l'Amazonie : nouveau regard sur l'expérience du Rondônia.....</i>	145
Sérgio Paulo de SOUZA JORGE et Jose Augusto DRUMMOND	
<i>La politique foncière comme instrument d'organisation territoriale : le cas de l'Amapá.....</i>	175

Maria Amélia RODRIGUES da SILVA

*Un demi siècle d'exploitation minière en Amazonie : de la conjoncture à la diversification concentrée.....*205

Marta de AZEVEDO IRVING

*Le Parc National Montanhas de Tumucumaque (Brésil) : un laboratoire pour la gestion de la biodiversité dans le cadre d'une coopération régionale en Amazonie ?.....*233

Benjamin BUCLET

*La biodiversité en Amazonie brésilienne : l'expertise non gouvernementale. Note de recherche.....*257

Résumés.....281

PRÉSENTATION

Depuis les premières dénonciations nationales et internationales des taux élevés de déforestation vers le milieu des années 1980, dont la mise en évidence a été rendue possible par le progrès des images satellitaires, le champ de la conservation environnementale s'est considérablement organisé et a gagné en puissance. Lorsque les gouvernements militaires ont décidé l'occupation de l'Amazonie les contestations étaient avant tout sociales. Pour les concepteurs de ces politiques comme pour leurs contestataires, l'espace et les ressources devaient être exploités pour produire de la richesse, seules les modalités de la redistribution posaient problème. Rares étaient les voix qui défendaient la conservation environnementale au nom du changement climatique et de la biodiversité. Aujourd'hui, la forêt naturelle représente un usage du sol légitimé par les services écologiques rendus sur le plan régional, national et mondial. La forêt est donc un choix cohérent d'affectation des sols qui entre en concurrence avec d'autres types d'usage, en particulier ceux qui préconisent sa substitution par des cultures ou des pâturages. Le maintien de la forêt ne veut pas dire qu'elle ne puisse être exploitée, tant pour son bois que pour les produits non ligneux, mais cela doit être fait de façon à ne pas altérer le fonctionnement des écosystèmes et à assurer la reproduction de leur biodiversité. Elle ne représente plus un symbole de retard économique ou une richesse à exploiter de façon minière. C'est du moins le discours officiel.

Ce discours a-t-il réussi à modifier la réalité ? La réponse ne peut qu'être mitigée. Force est d'abord de constater que durant les 4 années de gouvernement du Parti des Travailleurs, 84.400 km² de forêts ont été défrichés, soit davantage que durant n'importe quel gouvernement précédent. Ceci malgré un ministère de l'Environnement courageux, mais sans grands moyens matériels et politiques. Durant les deux dernières années, on constate néanmoins une réduction de 52 % des défrichements. Il est difficile de savoir à qui ou à quoi en revient le mérite, les politiques gouvernementales ou la crise de l'agrobusiness ? Qu'en sera-t-il quand les prix du soja ou du maïs vont redevenir attractifs (ce qui semble être le cas) ? En effet, la moitié des défrichements récents, et la moitié de leur diminution, viennent du Mato Grosso, état qui a connu l'expansion du soja la plus rapide.

Pourtant, sur le plan national comme sur le plan macrorégional, de nombreuses politiques publiques ont été définies, et de nombreuses expériences sont en cours, afin de promouvoir la conservation du patrimoine forestier et sa durabilité. Il existe dans les différents pays amazoniens une recherche de modèles différents de développement impliquant des instituts de recherche scientifique, des universités, la coopération internationale, ainsi que les institutions représentatives des différentes catégories de population concernées. Des expériences locales et des projets pilotes sont évalués afin d'en tirer les leçons et d'examiner les conditions de leur réplique. On observe une tendance croissante, même si elle est encore trop modeste, à faire des études comparatives entre les différents pays, l'UNAMAZ¹ a eu un rôle pionnier pour le développement de cette coopération régionale, aujourd'hui encouragée par l'OTCA².

Au Brésil, des milliers de « projets » impliquent des communautés indigènes, des *ribeirinhos*, des agriculteurs familiaux, la recherche scientifique, des ONG, des états, des préfectures. Cela concerne les systèmes de production, la formation d'agents socio-environnementaux, la sensibilisation, la récupération de zones dégradées, etc. Certaines politiques sont testées, comme l'ICMS³ écologique, la rémunération des services environnementaux (Proambiente), l'exonération d'impôts ou les crédits incitatifs. Mais les ONG, en particulier, se plaignent qu'il n'y a pas suffisamment d'implication de l'État fédéral et des états fédérés en général. On pourrait penser qu'avec l'installation du marché du carbone, la déforestation en Amazonie deviendrait une priorité stratégique, dans la mesure où 60 % des rejets de carbone du Brésil sont dus au déboisement de l'Amazonie. D'autant que les forêts naturelles seront probablement incluses en tant que capital carbone dans la renégociation du protocole de Kyoto en 2008. Mais c'est compter sans les lobbies de l'agrobusiness et des exploitants de bois, relayés à la chambre des représentants par le groupe ruraliste. Il existe dans ces secteurs une dynamique d'appropriation illégale de terres publiques qui survit à tous les changements politiques. Ainsi, les *grileiros* reçoivent en général l'appui de politiciens

¹ Association des Universités Amazoniennes.

² Organisation du Traité de Coopération Amazonienne, réunissant les 8 pays qui se partagent l'Amazonie.

³ Impôt sur la circulation des marchandises.

locaux dont ils financent l'élection en échange de la régularisation de leur terre. Ces politiciens accordent leur appui à un député, sénateur ou gouverneur dans la mesure où il garantira la perpétuation du phénomène de frontière, autrement dit des disponibilités foncières (terres publiques) et des ressources naturelles quasi gratuites pour une exploitation extensive. C'est là un phénomène connu de tout le monde. Le gouvernement fédéral a pu mettre fin à certaines de ces pratiques dans le Pará en congelant les terres convoitées. Mais il s'agit d'un phénomène très général qui devrait faire l'objet d'une politique foncière globale. La réalisation en cours d'un cadastre et le zonage économique et écologique constituent un pas dans ce sens. Mais tout instrument peut être subverti, c'est donc au fonctionnement des institutions, aux mécanismes de contrôle et à l'application de la Loi que les futures réformes devront s'attaquer pour diminuer le pouvoir des lobbies⁴.

On assiste actuellement à une nette bipolarisation du champ politique du développement en Amazonie, chaque pôle ayant ses alliés. D'un côté le camp « socio-environnemental », qui cherche, d'une part, à aider les populations traditionnelles en améliorant leur niveau de bien-être sans les faire renoncer totalement à leur mode de vie et, d'autre part, à favoriser chez les agriculteurs familiaux le maintien et l'exploitation de réserves forestières ainsi que l'adoption d'une agriculture écologique. De l'autre côté, le camp de l'agrobusiness, des éleveurs de bétail et des exploitants de bois qui mélangent souvent l'archaïsme et la modernité. Si le premier est assez connu car il compte nombre d'ONGs et recourt à des opérations médiatiques, le second l'est beaucoup moins mais sa puissance est sans commune mesure. Rappelons que le bétail et le soja sont deux produits d'exportation, qui situent le Brésil au premier et second rang mondial, et que les exportations de bois ne cessent de croître. Le premier a des alliés au ministère de l'Environnement et, en partie, au ministère du Développement Agraire ; le second a des alliés dans tout le reste du gouvernement (sans même parler du secteur productif), sensible aux rentrées de devises d'exportation, destinées au remboursement de la dette extérieure. Cette situation de double message a été jusqu'à présent très bien exploitée par les tenants de l'expansion de la frontière et du

⁴ Signalons des opérations d'éradication de la corruption, couronnées de succès, réalisées dans certaines agences de l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles, lié au ministère de l'Environnement- MMA), grâce à une coopération entre la Police Fédérale et le MMA.

développementisme « classique ».

Le ministre de l'Agriculture a déclaré en novembre 2006 qu'il n'était plus nécessaire d'abattre un seul arbre pour accroître la production agricole brésilienne. Ceci est certainement vrai d'un point de vue technique, et cette prise de position est importante puisqu'il s'agit du ministère le plus proche de l'agrobusiness. Mais elle aura sûrement peu d'impact dans la mesure où le foncier gratuit, la rente forestière et les gains politiques liés au déboisement ont encore une importance considérable et alimentent des réseaux complexes.

Quoiqu'il en soit, chacun sent que les exigences de durabilité vont devenir de plus en plus contraignantes dans l'avenir. L'agriculture familiale a ainsi, au travers du STR⁵, rejoint le développement durable. Même si cela ne se traduit pas immédiatement par des changements radicaux de comportement, la multiplication des espaces de débat participatif et les crédits réorientés dans le sens de la durabilité représentent une forte incitation. Les populations dites « traditionnelles » ont également perçu la possibilité d'obtenir la sécurité foncière (aires protégées) et des aides spécifiques en mettant en avant leurs pratiques « écologiques ». Les politiques publiques en général sont également soumises à des critères de durabilité. Un état ne peut plus penser sa politique foncière ou minière sans référence à l'environnement. Chaque projet (public ou privé) est contraint de présenter un RIMA⁶ ; et certains fonctionnaires de l'IBAMA prennent ces rapports au sérieux, ce qui leur est reproché par le secteur productif, pour lequel les préoccupations environnementales constituent une entrave au développement.

Certains articles présentés dans ce volume montrent comment le souci de durabilité est intégré par les différentes catégories de population rurale –populations amérindiennes et « traditionnelles », populations rurales originaire d'autres régions du Brésil (appelées encore récemment « petits colons » et aujourd'hui « agriculteurs familiaux »). D'autres examinent la redéfinition de certaines politiques publiques en fonction de la durabilité. D'autres encore analysent certains modes de gestion de la biodiversité (Parcs Nationaux et ONGs). Les échelles sont très variables, de la région amazonienne (exploitation minière) aux communautés rurales en passant par les états.

⁵ Syndicat du Travailleur Rural.

⁶ Rapport d'Impact Environnemental.

Tous contribuent, chacun à sa manière, à l'enrichissement des connaissances nécessaire à l'établissement d'un mode de développement plus équitable et moins prédateur.

Qu'il s'agisse de la sphère gouvernementale ou non gouvernementale, de la scène nationale ou internationale, le développement se conjugue aujourd'hui en termes de « projet ». Ceci est particulièrement vrai pour les populations rurales amazoniennes et en particulier pour le développement dit « durable ». Cette approche a été accentuée par un programme pilote national destiné à la sauvegarde des forêts tropicales brésiliennes (Amazonie et forêt atlantique) et financé en grande partie par le groupe des sept pays les plus industrialisés à travers la Banque mondiale (PP-G7). Une multiplicité de petits projets locaux a ainsi été développée auprès des populations rurales organisées en associations, coopératives ou syndicats, avec l'aide fréquente d'ONGs. En ce qui concerne les populations amérindiennes, un sous-projet spécifique a été créé à l'intérieur du PP-G7, le PDPI⁷. Mais comme nous l'expose José Pimenta, la notion de projet est réinterprétée et réappropriée par les populations indigènes en fonction de leur culture et de leur histoire. Prenant l'exemple des Ashaninkas à la frontière du Pérou et de l'état brésilien de l'Acre, il montre que le projet signifie l'accès aux biens industriels, aux « objets des Blancs », qui leur sont désormais indispensables. Mais c'est leur histoire et leur univers culturels qu'ils mobilisent dans leurs échanges avec les Blancs, en particulier les formes traditionnelles d'échange interethnique ou « échange différé ». C'est dans cette matrice de sens que les différents « projets » viennent s'inscrire, c'est elle qui préside à leur destin.

L'article de Glauca Silva traite lui aussi de l'Amazonie dite « traditionnelle »⁸, à l'échelle des communautés rurales (*ribeirinhos*), en particulier celles de Porto de Moz et Gurupá. Ces populations sont en contact avec la notion de développement durable à travers les leaders syndicaux et les agents du développement tels que la FASE⁹ ou encore Greenpeace. Les « développeurs » cherchent à augmenter le revenu familial, tout en préservant l'environnement, ce qui les conduit à proposer des solutions qui

⁷ Projets Démonstratifs des Peuples Indigènes.

⁸ Ainsi appelée pour l'opposer à l'Amazonie dite « moderne » (celle du développementisme et de l'immigration récente).

⁹ Fondation pour l'Assistance Sociale et l'Éducation communautaire.

s'appuient sur les savoir-faire locaux et les genres de vie. Ils souhaitent par ailleurs aider les *ribeirinhos* à sortir du système de subordination vis-à-vis des patrons (*aviamento*) dans lequel ils ont toujours vécu. Ceci peut être obtenu par l'accès aux droits et à la citoyenneté, à travers l'éducation. Mais l'érosion des anciennes formes de cohésion sociale et d'identification (*freguesia* – clientèle – paternité symbolique...) laisse un vide qui est perçu par ces populations. Il leur manque une nouvelle force de cohésion qui semble être fournie par le répertoire du développement durable. L'auteur montre qu'ils se construisent une nouvelle identité («nouvel extractivisme», sans subordination) grâce à une construction politique des revendications. Ainsi, la création de la RESEX¹⁰ « Verde para Sempre » à Porto de Moz a mis au jour un conflit avec les élites économiques et politiques locales. Grâce aux nouveaux acteurs-médiateurs, les concepts écologiques sont « traduits » dans les catégories locales. Il y a choix actif, de la part des *ribeirinhos* et de leurs leaders, d'éléments culturels qui confèrent une identité et une légitimation, en étroite dialogue avec le « marché » du développement durable, et qui sont réutilisés dans les luttes.

L'Amazonie dite « traditionnelle » a été marquée par des formes de domination de type clientéliste et paternaliste qui se reproduisent jusqu'aujourd'hui dans des contextes en transformation. Dans d'autres régions de l'Amazonie, le renforcement des structures intermédiaires (associations, coopératives, syndicats, mouvements sociaux organisés, forums et conseils, partis politiques) a permis aux représentants de l'agriculture familiale de dialoguer et de s'associer non seulement avec leurs homologues d'autres régions mais aussi avec de multiples acteurs du développement rural, conquérant tant bien que mal une certaine autonomie. Cette dynamique horizontale est encore faible en Amazonie centrale où Scott Hoefle examine les transformations passées et en cours du pouvoir politique dans les petites villes de cette région peu atteinte par l'expansion de la frontière intérieure ; il en tire un certain nombre de leçons sur la durabilité politique, sociale, économique et écologique. La région a hérité des rapports patron-client la polarisation du pouvoir autour d'hommes politiques forts, capables de gérer les réseaux de clientèles. Les partis politiques sont tout à fait secondaires dans ce jeu de pouvoir. Les maires des petites villes cherchent à se trouver « du bon côté » afin de recevoir des aides. Mais la stagnation économique des

¹⁰ Réserve Extractiviste.

années 90 et la diminution des grands projets ont rendu difficile l'achat des votes. Parallèlement, la mobilisation communautaire (encore largement le fait de l'Église catholique) a commencé à exercer une influence au niveau local, mais elle se heurte au fonctionnement autoritaire de l'état local et fédéral. Dans ce paysage, les ONGs risquent de passer du rôle d'agents de politiques alternatives à celui d'éléments clefs des réseaux de patronage globaux, de par leurs liens verticaux (nationaux et internationaux) et à cause du caractère local de leurs interventions. La reprise économique de l'état depuis quelques années viendra-t-elle renforcer les réseaux de clientèle ou favorisera-t-elle les alliances horizontales ?

Susana Lena Lins de Góis analyse un projet d'*assentamento* de la région du Bico do Papagaio du point de vue du rôle de l'agriculture familiale dans le développement rural. L'auteur cherche à identifier, en particulier, la fonction de la pluriactivité dans la reproduction économique et sociale des familles d'agriculteurs. L'enquête ici exposée a été faite selon la méthode DRP (Diagnostic Rural Participatif). Elle tend à montrer que les activités extractives (noix de *babaçu*, miel...) jouent un rôle fondamental pour l'obtention de revenus monétaires et viennent compléter en la diversifiant l'activité agricole. Ce système relativement durable actuellement risque d'être fortement altéré par l'installation d'une usine de cœur de palmier dans la région. Celle-ci menacerait la reproduction de la ressource et la régularité de revenus complémentaires qu'elle permet. Les retraites ou salaires sont également importants par leur régularité. Les activités non agricoles jouent un rôle modeste étant donné l'éloignement de la demande urbaine. Elles représentent cependant un potentiel intéressant, peu pris en compte par les politiques de développement rural. Les résultats présentés soulignent la fragilité des acteurs sociaux et des institutions en charge du développement agricole (ATER)¹¹, ainsi que les difficultés propres à l'éloignement des marchés et aux difficultés de transport. L'auteur plaide pour la mise en place de politiques agricoles adaptées.

Xavier Arnauld de Sartre pense avoir décelé un changement dans les pratiques et les modes de reproduction sociale des agriculteurs des fronts de colonisation. La colonisation agricole en Amazonie, qu'elle soit encadrée par les pouvoirs publics (projets de colonisation) ou le résultat d'une occupation spontanée ensuite régularisée

¹¹ Assistance Technique et Extension Rurale.

par l'État, a montré, malgré des différences sensibles d'une sous-région à l'autre, une forte tendance à ce que les chercheurs ont appelé « l'échappement spatial ». Cette reproduction sociale dans l'espace, avec installation de nombreux enfants à la terre, a connu un développement spectaculaire à partir de l'adoption de l'élevage bovin par la grande majorité des agriculteurs. C'est une stratégie rentable et socialement performante, tant pour une logique caractérisée comme « paysanne » que pour une logique d'accumulation. Elle conduit à une avancée permanente des fronts, à la concentration foncière sur l'arrière et à des défrichements croissants dans les zones d'expansion, ce qui se traduit pour les familles par une grande mobilité et plusieurs étapes migratoires au cours d'une vie. L'enquête de l'auteur montre cependant que les jeunes migrent de moins en moins vers de nouveaux fronts, ont de moins en moins d'enfants, souhaitent pour leurs propres enfants un futur différent et valorisent les études. Plus de la moitié de ces fils d'agriculteurs ont des trajectoires en partie urbaines et développent une certaine pluriactivité. L'analyse des discours permet de mettre en évidence les différentes perceptions de l'agriculture et les logiques sociales qui les sous-tendent. On voit que la prédominance de la socialisation « sociétaire » sur la socialisation « communautaire » marque peut être la fin de l'agriculture paysanne sur les fronts. Plusieurs logiques identifiées autonomisent la famille par rapport à l'activité agricole. Quoiqu'il en soit, il s'agit encore d'une dynamique fragile.

L'article de Roberto Bartholo et Marcel Bursztn fait état d'un vaste travail de consultation réalisé par les auteurs dans le Rondônia, auprès des différents secteurs de la société. Il s'agissait de savoir quel futur les citoyens souhaitaient pour leur état, et quels chemins leurs paraissaient viables pour parvenir à cet objectif. Le Rondônia est, actuellement, engagé clairement sur la voie de la non-durabilité. C'est en effet l'état amazonien qui a été le plus transformé depuis les années 70, tant sur le plan écologique (intenses déboisements, barrage hydroélectrique, ouverture de routes) que social (c'est celui qui a reçu les flux migratoires les plus importants durant les années 80). Il est donc urgent d'y définir des politiques publiques visant à la réorientation du développement dans le sens de la durabilité. La consultation a permis de définir les grandes tendances qui vont peser sur le futur de l'état à l'horizon 2020, les principaux vecteurs de transformation, ainsi que des directives et lignes d'action susceptibles de favoriser le développement de la durabilité dans tous les secteurs d'activité. Cette approche est d'autant plus intéressante que le Rondônia préfigure en général ce qui va se produire

dans d'autres régions d'Amazonie. Il est donc important d'y observer la mise en place d'alternatives au modèle de développement actuel.

Depuis la fin des années soixante l'Amazonie s'est constituée en tant que frontière d'expansion de la société nationale. Ceci s'est traduit par une forte dynamique d'occupation du territoire qui a associé simultanément des politiques officielles de colonisation agricole, des migrations « spontanées » d'agriculteurs familiaux cherchant à augmenter leur patrimoine foncier ou d'agriculteurs sans terre voulant accéder à la propriété, des encouragements fiscaux octroyés aux grandes propriétés (élevage bovin), un vaste mouvement d'appropriation illégale de terres publiques (*grilagem*), des conflits fonciers violents ainsi qu'une utilisation extensive et prédatrice de l'espace et des ressources. Sérgio Paulo de Souza Jorge et José Augusto Drummond montrent dans leur article qu'une politique foncière bien conçue pourrait constituer la pierre angulaire d'un autre type de développement en prenant l'exemple de l'Amapá. Cette politique foncière peut s'appuyer sur le stock de terres publiques encore existant ainsi que sur les données du programme de Zonage Économique et Écologique (ZEE) réalisé par les états. Actuellement, l'Amapá exerce une forte attraction sur les flux migratoires à cause de la grande quantité de terres publiques encore non affectées, ce qui entraîne une dynamique d'appropriation primaire, puis de régularisation, ne correspondant à aucun plan d'aménagement. Les auteurs pensent que les faibles densités démographiques et les dimensions du domaine foncier public pourraient être l'occasion d'éviter les conflits fonciers, d'orienter résolument l'état vers le développement durable et de rééquilibrer la structure foncière. Il faudrait pour cela une politique d'organisation territoriale volontariste, qui contrôle l'affectation des terres publiques et définisse leur usage en fonction de critères sociaux, environnementaux et économiques.

Les ressources minières de l'Amazonie constituent une richesse pour la région et pour le pays. Leur exploitation sera d'autant plus incontournable qu'une tension sur le marché des matières premières minérales commence à être perceptible, comme conséquence de la croissance de la demande des pays émergents. Il s'agit d'une activité capable de modifier profondément l'espace et l'économie régionale (infrastructures portuaires, de transport et de stockage ; déplacement de main d'œuvre), même si l'on a souvent souligné son caractère d'enclave. Étant donné le volume des investissements en jeu, le principal acteur a toujours été le gouvernement fédéral. La région et les états n'ayant que peu de contrôle sur cette activité. Pourtant, les impacts environnementaux

négatifs sont importants au niveau local. Du point de vue social et économique, l'activité minière a un effet d'entraînement et de transformation de la réalité locale. Il convient donc de réfléchir aux moyens de favoriser les retombées bénéfiques de cette activité au niveau de la région et de la localité, tout en minimisant ses effets négatifs. C'est ce que fait Maria Amélia Rodrigues da Silva en retraçant cinquante années d'évolution de l'activité minière en Amazonie.

La création d'Aires Protégées, comme une récente étude de l'ISA¹² l'a montré, reste encore le plus sûr moyen de protéger la forêt. Ceci est particulièrement vrai de la catégorie « Terres Indigènes », qui n'est paradoxalement pas considérée comme aire protégée. Ceci est également vrai pour toutes les catégories. Toutes sont cependant envahies, à des degrés divers, par des exploitants de bois, des chercheurs d'or, des agriculteurs familiaux migrants, des *grileiros* ou des *fazendeiros*. Récemment, c'est la catégorie « aire protégée habitée » qui a le plus progressé, elle a servi à protéger à la fois le milieu et les populations qui en vivent traditionnellement, permettant de satisfaire des revendications locales. Pourtant c'est une aire protégée sans habitants qui va être créée à la fin du gouvernement F. H. Cardoso. Les pouvoirs publics ont en effet créé le plus vaste Parc National de forêt tropicale existant, à la frontière de la Guyane française en symétrie avec le Parc Sud de la Guyane. Marta Azevedo Irving analyse les défis que posent les Parcs Nationaux de frontière (comme il en existe plusieurs au Brésil, dont celui du Cap Orange, qui fait également frontière avec la Guyane française) tant du point de vue juridique et institutionnel que du point de vue de la gestion du développement régional durable. C'est le cas des mécanismes d'intégration des populations périphériques, qui devraient permettre qu'elles s'approprient le parc et le perçoivent comme une chance plutôt que comme un obstacle.

Partant du constat que les ONG sont devenues centrales dans la définition des politiques environnementales Benjamin Budet présente les caractéristiques des six principales ONG reconnues comme interlocutrices légitimes par les pouvoirs publics, en particulier dans le champ de la biodiversité. Leur histoire présente de nombreuses similitudes et, même si elles sont en concurrence sur le marché de l'expertise, les liens entre elles sont étroits. Les financements extérieurs (réseaux oecuméniques européens,

¹² Institut Socio Environnemental.

fondation Mc Arthur) sont souvent les mêmes et les cursus universitaires des dirigeants passent le plus souvent par les universités nord-américaines, où ils acquièrent leur légitimité « internationale ». L'auteur montre également qu'il y a une circulation à double sens entre les ONG et les institutions publiques (en particulier avec le ministère de l'Environnement). Cette perméabilité explique l'influence de ces organisations dans la définition des politiques environnementales, chaque partie y trouvant un avantage (renforcement, légitimation, moyens d'action).

Ce panorama, certes incomplet, a présenté quelques points d'interférence entre des dynamiques sociales ou politiques et la problématique du développement durable. De nombreuses recherches similaires sont en cours, preuve que la durabilité est devenue incontournable, y compris pour les chercheurs.

Philippe LÉNA

Géographe, Directeur de Recherche à
l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Neli Aparecida de MELLO

Géographe, professeur à l'Université de São Paulo (USP)

DE L'ÉCHANGE TRADITIONNEL À L'ÉCONOMIE DU « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

LA NOTION DE « PROJET » ENTRE LES ASHANINKA DU HAUT-JURUÁ (AMAZONIE BRÉSILIENNE)

José PIMENTA*

Les Indiens Ashaninkas, également connus dans la littérature ethnographique comme *Campa* (ou *Kampa* au Brésil), appartiennent à la famille ethnolinguistique des Arawak sub-andins, qui réunit aussi les Amuesha, les Matsiguenga, les Nomatsiguenga et les Piro (Renard-Casevitz, 1985 ; 1991 ; 1992 ; 1993)¹. Avec une population estimée à plus de 50.000 individus, les Ashaninka forment non seulement la principale composante des Arawak sub-andins, mais sont aussi un des principaux peuples indigènes des Basses Terres amazoniennes.

Le territoire des Ashaninka s'étend sur une vaste région, des contreforts des Andes centrales au bassin du Haut-Juruá dans l'état brésilien d'Acre. L'écrasante majorité de ce groupe ethnique habite la région de la *Selva Central* péruvienne où les communautés s'éparpillent le long des fleuves Urubamba, Ene, Tambo, Haut-Perene, Pachitea, Pichis, Haut-Ucayali et dans les régions de *Montaña* et du *Gran-Pajonal*. La présence des Ashaninka dans le Haut-Juruá brésilien daterait de la fin du XIX^e et est aujourd'hui estimée à environ 700 individus dont près de la moitié vivent dans la « Terre Indigène Kampa du fleuve Amônia », affluent gauche du Juruá, près de la frontière Brésil/Pérou. Malgré un habitat extrêmement varié et des différences

* Anthropologue, professeur au département d'anthropologie de l'Université de Brasília (DAN/UnB).

¹ Les Piro et les Amuesha présentent néanmoins de nombreuses particularités qui les différencient des trois autres groupes, culturellement très proches. Sur les spécificités des Piro et des Amuesha, voir respectivement Gow (1991) et Santos Granero (1991).

socioculturelles et linguistiques internes, principalement entre les groupes du *Gran Pajonal* et les groupes riverains, il existe une grande homogénéité culturelle et un fort sentiment ethnique qui unit tous les Ashaninka².

Cet article présente les rapports entre l'échange traditionnel du *ayompari* et les nouveaux projets de « développement durable », en particulier la commercialisation de l'artisanat indigène, chez les Ashaninka du fleuve Amônia de l'Amazonie brésilienne³. Il ne prétend pas discuter les orientations idéologiques et politico-économiques de l'actuel paradigme du développement amazonien en analysant, par exemple, ses conséquences dans une communauté indienne. De la même manière, il n'aborde pas les relations symboliques complexes que les Ashaninka entretiennent avec leur milieu naturel, ni les rapports entre cette conception indigène et l'idéologie du « développement durable ». En articulant une perspective historique, qui souligne l'importance du commerce pour ce groupe indigène et une étude de certains aspects de la mythologie native, qui présente les liens symboliques entre les Ashaninka, les Blancs et des biens industriels, ce travail cherche essentiellement à explorer les analogies et les différences entre le système d'échange traditionnel *ayompari* et les nouveaux projets de développement.

Comme d'autres populations indigènes d'Amazonie brésilienne⁴, les Ashaninka du fleuve Amônia ont adopté le terme « projet » (*projeto*) pour se référer aux activités de « développement durable » qu'ils exercent aujourd'hui en partenariat avec différents acteurs de l'indigénisme⁵. Ils voient essentiellement le « projet » comme le principal moyen d'accès aux biens industriels. Le terme est devenu

² Voir, par exemple, Weiss (1969).

³ Les informations ethnographiques utilisées ici ont été recueillies avec ce groupe durant mon travail, effectué de janvier à décembre 2000, dans le cadre de mon doctorat d'anthropologie à l'université de Brasília (Pimenta 2002a).

⁴ Voir, par exemple, De Robert (2002).

⁵ Dans cette perspective, l'indigénisme ne se limite pas aux seules relations des Indiens avec l'État. Reprenant la définition proposée par Ramos (1998), je définis par ce terme les rapports des Ashaninka avec un ensemble très hétérogène d'acteurs : FUNAI (organisme public chargé des affaires indiennes au Brésil), ONGs, Gouvernement de l'Acre, écologistes, mouvement indigène, entreprises « vertes », etc.

l'équivalent sémantique de « marchandise ». Il s'applique en particulier à la production et commercialisation d'artisanat indigène mais peut signifier « n'importe quel travail avec les Blancs », en échange duquel les Indiens peuvent se procurer des biens industriels.

Après avoir souligné l'importance du commerce interethnique dans l'histoire des Ashaninka, j'essaierai de montrer les relations que ce groupe indigène établit entre son système d'échange traditionnel et les projets de « développement durable ». Pour comprendre les similitudes et les différences entre ces deux systèmes, ainsi que la perception que les Ashaninka ont des projets, il nous faudra également explorer certains aspects de la mythologie du groupe, en particulier la place occupée dans cet univers symbolique par les produits manufacturés, aujourd'hui en possession des Blancs.

LES ASHANINKA

GUERRE ET COMMERCE INTERETHNIQUE

Les Ashaninka ont toujours été un peuple commerçant. Dans plusieurs articles, Renard-Casevitz (1985, 1991, 1992, 1993) s'est interrogée sur l'histoire des relations interethniques dans la région de la *Selva Central* péruvienne et a identifié les principales caractéristiques socioculturelles des Arawak sub-andins. En mettant en relief les complexes relations guerrières et commerciales de cette famille ethnolinguistique avec les groupes Pano, l'Empire Inca et, postérieurement, les Blancs, les travaux de Renard-Casevitz nous offrent de précieuses informations sur l'ethnohistoire indigène de cette région de l'est amazonien. Ces écrits me serviront de principale référence pour souligner l'importance du commerce dans l'histoire ashaninka.

Renard-Casevitz nous présente en effet un panorama de la *Selva Central* précolombienne où les rapports entre les trois grands ensembles culturels –Inca, Pano et Arawak sub-andins– oscillaient, suivant les circonstances, entre des périodes d'hostilité et de guerre et des temps de paix et de coopération basés sur l'échange et le commerce. Avant la colonisation espagnole, il existait d'importants réseaux

commerciaux entre les peuples amazoniens de la région et les populations andines de l'Empire Inca. Les produits de la forêt (peaux d'animaux sylvestres, plumes, bois, plantes médicinales, etc.) étaient échangés contre des biens possédés par les Andins (or, argent, tissu, machettes en fer, etc.), et ensuite distribués dans le commerce intra-amazonien, alimentant également les réseaux de parenté.

Outre ces échanges entre les groupes de la forêt et les populations de l'Empire Inca, il existait également un commerce intra-amazonien entre Arawaks sub-andins et Pano riverains. Un complexe réseau de relations sociales, pouvant s'étendre sur des milliers de kilomètres, s'édifiait sur ces échanges commerciaux et pouvait mener, en fonction des circonstances, à la guerre entre rivaux ou à la coopération entre alliés. En établissant et fortifiant les alliances politiques, ces transactions commerciales étaient le moyen privilégié pour garantir la paix entre les groupes de la forêt, forgeant une solidarité amazonienne panethnique qui s'activait lorsque la menace des andins s'intensifiait. Durant des siècles, ces réseaux commerciaux ont en effet servi de base à la mobilisation guerrière des peuples de la forêt centrale péruvienne contre les tentatives expansionnistes de l'Empire Inca, puis des colonisateurs espagnols.

Dans ce système commercial et guerrier, les Arawak sub-andins, plus particulièrement les Ashaninka, exerçaient une fonction primordiale. Leur situation privilégiée résultait non seulement de leur localisation stratégique entre les habitants des Hautes Terres et les groupes panos, qui leur permettait d'activer la mobilisation des indiens amazoniens lorsque les menaces des Incas ou des Blancs se manifestaient, mais surtout en raison du contrôle de la production du sel, principal produit d'échange et référence monétaire du commerce intra-amazonien⁶. Situées au cœur du territoire ashaninka, dans les environs du fleuve Perene, les mines salines des collines du *Cerro de la Sal* formaient la principale région productrice de sel et le centre politique, économique et spirituel des Arawak sub-andins⁷. Avant la

⁶ Pour les Indiens de la *Selva Central*, le sel était un produit très recherché en raison du goût qu'il donnait à la nourriture et surtout pour constituer le principal moyen de conservation des aliments dans le climat chaud et humide de la forêt amazonienne (Renard-Casevitz, 1991).

⁷ Selon Renard-Casevitz (1993, p. 29-30), divers mythes des Arawak sub-andins racontent que la déesse *Parénise* serait transformée en sel dans les collines du *Cerro de la Sal*, offrant ainsi son corps aux hommes.

colonisation européenne, cette région était le théâtre de conflits périodiques entre groupes arawaks et panos pour le contrôle des mines et du commerce intra-amazonien⁸.

Ainsi, entre les peuples de la forêt de la *Selva Central* précolombienne, commerce interethnique et guerre alternaient en fonction des circonstances historiques. Lorsque l'Empire Inca se faisait menaçant, les rivalités internes entre amazoniens s'atténuèrent, les hostilités cessaient, les partenaires d'échange se mobilisaient et devenaient des alliés politiques, créant de vastes alliances interethniques pour empêcher les tentatives expansionnistes des andins vers l'est.

Ces réseaux commerciaux ont été peu à peu ébranlés par la colonisation. Conscients de l'importance du *Cerro de la Sal* dans l'organisation du commerce amazonien, les Espagnols ont commencé à désarticuler ce système en établissant des missions religieuses le long des routes commerciales et aux points stratégiques d'accès aux mines. Comme dans d'autres régions amazoniennes, le boom du caoutchouc a profondément modifié le mode de vie des populations indigènes et a également fortement contribué à désarticuler ce système d'échange. À la fin du XIX^e siècle, le *Cerro de la Sal* est contrôlé par les Péruviens qui initièrent l'exploitation commerciale du produit. Symbole de la lutte des Arawak sub-andins contre les envahisseurs, la perte des mines de sel constitue pour les Ashaninka la fin du contrôle du commerce intra-amazonien et un moment clé dans leur relation de dépendance économique envers les Blancs.

Il est difficile de dater la présence des Ashaninka en territoire brésilien. En l'occurrence, il s'agit de l'histoire officielle de l'état de l'Acre, né avec l'économie extractiviste du caoutchouc et l'arrivée massive de *seringueiros* (récolteurs de latex) à partir de la fin du XIX^e siècle (Pimenta, 2002b). En raison du peu d'intérêt qu'ils ont accordé à la question indigène, les historiens ne nous offrent que très peu d'informations sur la diversité ethnique de la région avant l'arrivée des *seringueiros*. L'histoire des Ashaninka se caractérise par une grande mobilité qui rend toute

⁸ Selon Espinosa (1993, p. 47), les Ashaninka ont affronté tout particulièrement l'hostilité des Conibo.

datation problématique. Toutefois, à partir de certains écrits⁹ et de la mémoire des habitants du fleuve Amônia, on peut affirmer que les Ashaninka était déjà présents dans cette région du Haut-Juruá à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire avant que ce territoire soit incorporé à l'Union brésilienne, à la suite du traité de Petrópolis en 1903.

Dans le contexte historique de la colonisation de l'Acre, le contact des Ashaninka avec les Blancs s'est produit d'une manière très particulière. Bien qu'ils aient participé activement de l'extractivisme itinérant du *caucho*¹⁰, les Ashaninka n'ont jamais été sédentarisés dans les exploitations de caoutchouc (*seringais*), contrairement aux autres groupes indiens de la région. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les Ashaninka du Haut-Juruá, principalement les habitants du fleuve Amônia, ont su mettre en valeur leurs qualités guerrières et commerciales dans leurs relations avec les colons. Durant le boom du caoutchouc, ils ont essentiellement servi comme guerriers et partenaires d'échange des nouveaux patrons blancs, d'abord en décimant les indiens hostiles de la région, principalement les Amahuaka¹¹, assurant ainsi la protection des exploitations de *seringa*, ensuite en commercialisant des produits de la forêt (peaux d'animaux sauvages, viande, etc.) contre des biens manufacturés (machettes, fusils, munitions, etc.).

Avec la crise progressive du caoutchouc, l'État brésilien a cherché des alternatives économiques pour incorporer la région amazonienne au reste du pays. À partir de la fin des années 1960, les militaires au pouvoir ont mis en place d'ambitieux

⁹ Voir surtout Castello Branco (1922 ; 1950).

¹⁰ En particulier en Amazonie péruvienne, le *caucho* étant rare dans la région brésilienne du Haut-Juruá où l'on trouve essentiellement la *seringa*. Le *caucho*, latex extrait de l'arbre *Castilloa ellastica*, est de qualité inférieure à la *seringa* produite par l'*hévéa brasiliensis*. Le front d'expansion du *caucho* a fortement marqué l'Amazonie péruvienne et se distingue également par le caractère itinérant de sa production. En effet, contrairement à la *seringa*, dont la sève qui produit le caoutchouc est extraite par saignées, la production du *caucho* nécessite l'abattage de l'arbre et une mobilité permanente de la main d'œuvre pour rechercher de nouvelles zones d'exploitation.

¹¹ Les Ashaninka considèrent les Amahuaka comme leurs ennemis traditionnels et associent à ce groupe pano tous les stéréotypes de l'« Indien sauvage » : féroce, nudité, cannibalisme, etc.

programmes développementistes et intégrationnistes. Ces politiques avaient pour objectif l'occupation humaine, la valorisation économique de la terre et l'intégration d'une région toujours considérée comme marginale mais disposant de richesses prometteuses. Dans l'Acre, la « seconde conquête » de l'Amazonie s'est caractérisée par un nouveau front d'expansion économique axé, principalement, sur l'élevage extensif de bovins. Ce développement prédateur a intensifié les luttes pour la terre, causé des dégâts écologiques considérables et profondément affectée la vie des populations indigènes de la région.

Isolé des réseaux routiers de communication et de la capitale de l'état d'Acre (Rio Branco), le Haut-Juruá a été moins exposé au front d'expansion de l'élevage bovin, mais les Ashaninka n'ont pas été épargnés par les politiques prédatrices de l'idéologie développementiste et intégrationniste. À partir des années 1970 et en particulier dans les années 1980, les forêts de l'Amônia, riches en bois précieux (cèdre et surtout acajou) ont subi les assauts des entreprises forestières.

L'exploitation intensive du bois en territoire ashaninka a eu des conséquences désastreuses sur l'environnement et désarticulé la vie sociale des Indiens. Pour se procurer les biens industriels fournis par les patrons blancs, les Ashaninka ont travaillé comme main-d'œuvre servile pour les entreprises forestières et ont participé de l'exploitation prédatrice des ressources naturelles de leur territoire. Peu à peu, appuyés par des fonctionnaires de la FUNAI, des anthropologues, des ONG, et grâce à leur participation au sein de l'« Alliance des Peuples de la Forêt »¹², les Ashaninka de l'Amônia se sont organisés pour se libérer du système patronal et ont commencé la lutte pour la démarcation de leur territoire.

¹² L'« Alliance des Peuples de la Forêt » a été créée en 1989 à la suite de l'assassinat du leader des *seringueiros* Chico Mendes, qui acquit une notoriété internationale en raison de son combat pour la protection de l'Amazonie. Cette alliance unissait les *seringueiros*, les Indiens et autres « populations traditionnelles » (*ribeirinhos*, etc.) contre les politiques de développement prédateur et luttait pour la démarcation de terres indigènes, la création de réserves extractivistes et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Elle a largement profité du soutien du mouvement écologiste international et a été particulièrement efficace dans l'Acre, surtout dans le Haut-Juruá (Pimenta, 2001).

L'homologation officielle de la « Terre Indigène Kampa du fleuve Amônia » est devenue effective en 1992. Cet événement marque l'entrée des Ashaninka dans l'arène politique de l'indigénisme contemporain et dans le nouveau paradigme du « développement durable ». Organisé au sein d'une coopérative gérée par l'association APIWTXA¹³, ce groupe a trouvé, au long de ces dix dernières années, des alternatives économiques originales pour contrer le modèle « développementiste » et utiliser de manière non prédatrice les ressources du milieu naturel. Les nouveaux projets de « développement durable » cherchent en effet à concilier la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions socioéconomiques des Indiens. Ils sont financés et exécutés grâce à la coopération de nombreux partenaires de l'indigénisme: FUNAI, ONG nationales et internationales, entreprises « vertes », gouvernement de l'Acre, ministère de l'Environnement, etc.

Avec ces projets, les Ashaninka du fleuve Amônia ont créé une politique de gestion des ressources naturelles de leur territoire et amélioré leurs conditions matérielles d'existence. Cette expérience leur a également donné une visibilité croissante sur la scène indigéniste nationale et même internationale. Sur le plan régional, les Ashaninka sont devenus un exemple d'« Indiens écologistes » et sont érigés en icônes par le gouvernement de l'Acre qui se singularise, dans le contexte de l'Amazonie brésilienne, par la place qu'il accorde aux questions environnementales¹⁴.

Les projets de « développement durable » exécutés par les Ashaninka offrent une panoplie extrêmement variée d'activités : création de systèmes agroforestiers, reboisement des zones endommagées par l'exploitation anarchique du bois, gestion durable de la chasse et de la pêche, vente de semences d'espèces natives, production et commercialisation de miel, création de « zones de forêt protégées », utilisation des

¹³ Les Ashaninka de l'Amônia traduisent ce terme par « tous ensembles » ou « tous unis » et ont donné ce nom à leur association et à leur village. « Apiwtxa » est devenu un symbole de leur lutte politique. En effet, l'union interne a été décisive pour mettre fin à l'exploitation prédatrice du bois, expulser les patrons et revendiquer la démarcation de leur terre.

¹⁴ Jorge Viana du « Parti des Travailleurs » (PT) a été élu gouverneur de l'état pour la première fois en 1998 et réélu en 2002. Il a centré sa politique autour de la notion de « développement durable » et montre un intérêt inédit pour les populations indiennes de la région.

ressources forestières pour l'industrie cosmétique, etc. Toutefois, les Indiens accordent une place prépondérante à la production d'artisanat dont la vente leur permet aujourd'hui de se procurer la plupart des biens industriels. La commercialisation de l'artisanat indigène, que les Ashaninka produisent traditionnellement en exploitant de manière non prédatrice leur environnement, est devenue le principal moyen pour s'approvisionner en marchandises et une activité économique quotidienne de la plupart des familles.

En négociant leur artisanat contre des biens industriels des Blancs, les Ashaninka procèdent à une réinterprétation symbolique de leur système d'échange *ayompari*. Pour comprendre les similitudes et les différences entre le troc traditionnel et les nouveaux projets de « développement durable », en particulier la commercialisation d'artisanat, il est nécessaire de présenter d'abord la place occupée par les Blancs et les biens industriels dans la mythologie indigène.

L'INKA, LES BLANCS ET LES BIENS INDUSTRIELS

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA MYTHOLOGIE ASHANINKA

Une des nombreuses influences Incas, visible dans la mythologie des Arawak sub-andins et de certains groupes panos de l'ouest amazonien, concerne la croyance dans l'existence d'un héros culturel dénommé *Inka*, généralement associé au pouvoir technologique et à l'arrivée des Blancs¹⁵. La figure de l'*Inka* existe dans la mythologie ashaninka et me paraît essentielle pour comprendre les relations de ce groupe avec les Blancs et les projets de « développement durable », qui sont devenus aujourd'hui le principal moyen d'accès aux biens industriels.

Dans la mythologie ashaninka, l'*Inka* est un puissant *tasorentsi*¹⁶, responsable de l'arrivée des Blancs sur la Terre. Les Indiens de l'Amônia racontent, dans leurs

¹⁵ Dans le cas des Pano, Erikson mentionne surtout les Kaxinawá, les Cashibo, les Conibo et les mythes Shipibo qui évoquent explicitement le temps où les Shipibo « vivaient sous la domination de l'Inka » (Erikson, 1992, p. 245).

¹⁶ Les *tasorentsi* sont des dieux ashaninkas, fils du Dieu-Créateur *Pawa*, et dotés de pouvoirs surnaturels. Ils ont en particulier le pouvoir de transformer le monde visible à travers le souffle.

mythes d'origine, que le Dieu *Pawa* créa l'univers en séparant les Ashaninka des Blancs, réservant aux premiers la Terre et confinant les seconds dans un monde aquatique souterrain et lugubre, gouverné par les esprits maléfiques (*kamari*). Un jour, désobéissant à son père, l'*Inka* se dirigea vers un lac pour y chercher du poisson, mais y pêcha malencontreusement l'Homme Blanc (*wirakotxa*). Celui-ci se multiplia et envahit la Terre où il passa à vivre définitivement, semant la terreur et spoliant les Indiens.

Pour les Ashaninka, l'*Inka* n'est pas seulement responsable pour avoir bouleversé l'ordre naturel de l'univers, c'est également lui qui a donné aux occidentaux les pouvoirs que *Pawa* destinait originellement aux Indiens. Dans leurs narratives, les Ashaninka de l'Amônia racontent que le Dieu Créateur était tout-puissant et détenait toutes les formes de savoir. Dans les temps primordiaux, *Pawa* avait chargé son fils *Inka* de transmettre toutes ces connaissances aux Ashaninka mais, après avoir désobéi aux conseils de son père et provoqué l'arrivée des Blancs, l'*Inka* les a également gratifiés en leur offrant le savoir du Dieu.

Certains Indiens expliquent qu'après avoir surgi du fond du lac, les Blancs ont capturé l'*Inka* et le détiennent toujours prisonnier au détriment du peuple ashaninka¹⁷. D'autres récits racontent que le fils de *Pawa* n'est pas détenu contre son gré, mais qu'il aurait tout simplement oublié son peuple et préférerait vivre en compagnie des Occidentaux. Quelles que soient les versions du mythe, toutes s'accordent cependant à présenter l'*Inka* comme l'ancêtre ashaninka qui a tout appris aux Blancs. Pour les Indiens, la supériorité technologique et économique du monde occidental est présentée comme le résultat d'un vol des connaissances destinées originellement aux Ashaninka. Elle est la conséquence immorale d'un comportement social inacceptable dans la société indigène¹⁸, mais en conformité avec les principales caractéristiques du Blanc : voleur et égoïste.

¹⁷ Le messianisme est une dimension importante de la religion ashaninka qui évoque le retour de l'*Inka* pour sauver son peuple (Varese, 1968 ; Brown et Fernandez, 1991). Ces croyances sont également présentes chez les Ashaninka de l'Amônia (Pimenta, 2002a, p. 60-71).

¹⁸ Pour les Ashaninka, le vol est en effet un comportement intolérable. Les Indiens affirment que dans le passé les individus qui se livraient à cette pratique avaient les mains coupées en guise de punition.

Il est intéressant de noter que les Ashaninka font parfois une liaison étroite entre cette suprématie économique et le pouvoir lettré. Certains Indiens affirment en effet que *Pawa* n'aurait pas seulement créé l'univers et ses habitants, mais qu'il dominait également l'écriture, inscrivant précieusement tout son savoir dans un livre qu'il avait laissé sous la responsabilité de l'*Inka*. En s'appropriant le livre et en étudiant son contenu, les Blancs commencèrent à contrôler le processus de fabrication des biens industriels, laissant les Ashaninka dans l'ignorance de ce savoir et progressivement dépendants sur le plan économique. Aujourd'hui, à travers l'école, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, les Indiens s'efforcent de combler ce manque, à leurs yeux responsable du déséquilibre économique entre les deux sociétés.

Dans ce processus de spoliation du savoir autochtone, les Ashaninka attribuent une large responsabilité aux *gringos*, interprétant, à leur manière, la suprématie américaine sur l'économie mondiale. Si tous les Blancs peuvent aujourd'hui produire des biens manufacturés, les *gringos* sont en effet considérés par les Ashaninka de l'Amônia comme les principaux possesseurs du pouvoir économique et les instructeurs d'autres Blancs dans le processus de fabrication des marchandises :

« Quand l'*Inka* a pêché le Blanc, les Blancs se sont multipliés. Il y en a eu beaucoup, de toutes les espèces. C'est ainsi qu'est apparu le *gringo* américain et l'*Inka* lui a donné le pouvoir [...]. C'est le *gringo* américain. Il a tout étudié avec l'*Inka*. Il [l'*Inka*] lui a tout appris. C'est aussi un *wirakotxa*, mais ce ne sont pas tous les *wirakotxa* qui savent faire les moteurs. C'est seulement le *gringo* qui sait. Il vient parfois au Brésil. Il est intelligent, savant et explique aux autres *wirakotxa* [...]. En ce temps là, les Ashaninka ne savaient pas, *gringo* savait. Les Ashaninka ne savaient pas écrire, ne savaient pas lire, ils ne savaient presque rien. Le *gringo* a volé le savoir des Ashaninka. Aujourd'hui, il a des marchandises et les Ashaninka doivent les lui acheter. En ce temps là, le *wirakotxa* a volé et c'est pour ça qu'il a de l'argent. Il a appris à faire le fer. C'est le *gringo* qui sait faire les machines en fe » (Shomontse).

Il est intéressant de s'arrêter un moment sur les images construites par les Ashaninka sur les *gringos*. Si aujourd'hui les Américains peuvent se présenter aux Ashaninka sous plusieurs visages (membres d'ONG, journalistes, cinéastes, anthropologues, etc.), les images et les représentations que les Indiens ont des *gringos*

sont historiquement associées à leur vision des missionnaires américains.

Appuyées et encouragées par l'État, les missions nord-américaines se sont en effet multipliées en Amazonie péruvienne durant le XX^e siècle. Avec le *Summer Institute of Linguistics*, le *South American Indians Missions*, le *Seventh-Day Adventist* et d'autres, la présence missionnaire s'est intensifiée entre les Ashaninka du Pérou. Si ces missions ont parfois pu constituer une forme de protection contre les patrons *caucheiros* et le travail esclave, elles ont également profondément bouleversé le mode de vie des Indiens : prohibition de la polygamie, intégration forcée au marché et à la société péruvienne, etc. Il ne convient pas d'analyser ici les relations entre les Ashaninka et les missions nord-américaines¹⁹, mon intérêt se limite à montrer la vision que les Ashaninka du fleuve Amônia ont construit des Américains.

Selon Gow (1991, p. 69), le passage des *haciendas* (grandes propriétés), caractérisées par un travail quasi esclave pour un patron, à la *comunidad* (communauté) dirigée par les missionnaires marque, dans la vision des Piro, le passage de la « sauvagerie » à la « civilisation ». Il ne serait pas étonnant que l'on rencontre cette même idée dans de nombreuses communautés ashaninkas péruviennes qui vivent regroupées autour des missions. Toutefois, pour les Ashaninka du fleuve Amônia, qui ont eu très peu d'expérience de la vie dans ce type de communautés²⁰, les caractéristiques qu'ils attribuent aux missionnaires sont essentiellement négatives. Même si la plupart n'a jamais eu de contact direct ou prolongé avec les missionnaires nord-américains, tous les Ashaninka de l'Amônia ont élaboré une image claire des *gringos*, caractérisée par la peur et la violence qu'ils inspirent. Les Indiens affirment que les Américains tuent les Ashaninka pour ensuite s'appropriier et utiliser la graisse de leur corps dans la fabrication des moteurs, en

¹⁹ Sur ce point, voir tout particulièrement le travail de Bodley (1970).

²⁰ Les familles Ashaninka qui vivent aujourd'hui sur les rives de l'Amônia sont originaires d'horizons très variés. Certaines ne sont arrivées au Brésil que dans les années 80 ou au début des années 90, fuyant justement les missions nord-américaines et les violences des « communistes », terme générique utilisé par les Ashaninka pour désigner les membres des guérillas d'extrême gauche (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire, Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru et Sentier Lumineux), mais d'une manière générale l'expérience de vie dans les missions est très limitée entre les Ashaninka de l'Amônia.

particulier les moteurs d'avion²¹. Ce comportement violent et prédateur, associé aux *gringos*, se retrouve chez d'autres groupes indigènes et nous aide à comprendre l'explication indigène de la supériorité technologique des Blancs sur les Ashaninka.

Dans son livre sur la colonisation de la région du Putumayo en Amazonie colombienne, Taussig (1986) a montré que les vertus magiques attribuées à la graisse des corps indigènes ont une longue histoire. Durant la colonisation, les Espagnols imaginaient que la graisse extraite des corps sains des indiens pouvait être appliquée pour soigner les blessures des soldats ou encore utilisée dans la fabrication de médicaments. Selon Taussig (*ibid*), dans les Andes centrales, la croyance populaire fait également référence à l'existence d'un être surnaturel nommé *Nakaq* ou *Pishtaco* qui utilise le sang, la graisse ou la peau de ses victimes pour préparer des médicaments, fondre les cloches des églises ou lubrifier des moteurs. Entre les Piro, malgré leur rôle « civilisateur », les missionnaires américains occupent une place ambiguë puisqu'ils sont aussi associés au *pelacra*, un être prédateur qui atteint l'immortalité en volant périodiquement la peau des Indiens pour rajeunir et revigorer son corps vieillissant (Gow, 1991, p. 245). Lópes Garcés (2000) affirme également que les Tikuna voient les *gringos* comme des anthropophages qui, après s'être nourris de la chair des Indiens, utilisent le cerveau des victimes pour faire fonctionner leurs avions ou leur machines.

Graisse des Ashaninka, peaux des Piro ou cerveau des Tikuna, dans tous ces cas, la supériorité occidentale n'est atteinte qu'à travers la violence d'un comportement considéré comme prédateur, asocial et inhumain : l'absorption cannibalesque des vertus indigènes. Dans ce contexte, les Ashaninka ne se présentent pas comme de simples victimes de l'Occident. Au contraire, même dépossédés de leur pouvoir, ils restent les principaux acteurs de l'histoire. En effet, ils ne sont pas seulement à l'origine des Blancs, qu'ils ont eux-mêmes pêché dans le lac, mais ce sont aussi eux qui font et renforcent la puissance des missionnaires et des Occidentaux en général.

²¹ Ce moyen de transport est en effet le plus utilisé par les missionnaires américains.

L'ÉCHANGE *AYOMPARI* OU « LE RETOUR » DES MARCHANDISES

Pour accéder aux biens industriels, produits par les Blancs en raison de leur détournement immoral du savoir indigène, les Ashaninka durent apprendre à commercer. À mon avis, une des raisons qui peuvent contribuer à expliquer la réussite des Ashaninka dans le commerce interethnique et dans les projets actuels de « développement durable » peut être cherchée dans la flexibilité du système d'échange traditionnel de ce groupe indigène : l'*ayompari*.

En établissant des alliances commerciales avec différents « autres », le *ayompari* permet aux Ashaninka de récupérer les marchandises volées par les Blancs dans les temps mythiques. Défini à l'origine comme un système d'échange ritualisé et interne au groupe, le *ayompari* est réinterprété en fonction des contingences historiques pour inclure d'autres Indiens et des Blancs, aujourd'hui les différents acteurs du « développement durable » qui sont devenus les partenaires privilégiés des Ashaninka dans le commerce interethnique.

L'échange est une institution importante pour de nombreuses populations traditionnelles et un thème privilégié de la littérature ethnographique. L'article de Mauss ([1950] 1995, p. 143-279) a suscité de nombreux commentaires et est toujours d'une grande actualité²². La *Kula*, identifiée par Malinowski ([1922] 1963) chez les Trobriandais, est sans aucun doute l'exemple ethnographique le plus connu des ethnologues et a également été à l'origine d'un ample débat sur le fonctionnement et le sens de l'échange chez les populations autochtones des îles du Pacifique²³. Des systèmes d'échange traditionnel existent également en Amazonie, par exemple dans la région des Guyanes ou dans le Xingu.

Entre les Ashaninka, l'institution native d'*ayompari* permet à un homme d'établir, à travers l'échange de biens, des relations d'amitié et de partenariat avec un autre individu, situé hors de la sphère de parenté. Même si tous les Ashaninka

²² Voir, par exemple, les travaux des chercheurs réunis autour de la Revue MAUSS, en particulier, Alain Caillé (2000).

²³ Voir, entre autres, Sahlins (1974) et Strathern (1988).

peuvent être considérés comme « parents », en raison de leur identité ethnique commune qui les distingue des autres Indiens et des Blancs²⁴, il n'existe pas nécessairement des relations de parenté réelles (consanguinité ou alliance) entre deux individus. Ainsi, les habitants de l'Amônia affirment que le terme *ayompari* est utilisé pour se référer à d'autres Ashaninkas, membres d'un *nampitsi*²⁵ ou d'une communauté où ils n'ont pas de liens de parenté connus ou immédiatement identifiables. Par exemple, durant un voyage à un village ashaninka distant, dans lequel un individu n'a pas de parents, le visiteur annonce sa présence par le terme *ayompari*. Dans ce contexte, l'usage du mot se présente comme un « laissez-passer » qui exprime en même temps l'appartenance au groupe ethnique et l'intention amicale de la visite.

À la fois « parent » et « inconnu », l'*ayompari* peut revêtir la figure d'un « autre-semblable ». Quand ils essaient de traduire le terme en portugais, les Ashaninka de l'Amônia utilisent également les mots « ami » (*amigo*) ou « partenaire d'échange » (*parceiro de troca*), ce qui nous conduit à une autre définition de l'*ayompari*. En effet, si le mot peut simplement être employé comme une « carte de visite », c'est-à-dire comme une formalité d'interaction sociale entre Ashaninkas qui ne se connaissent pas ou qui ne sont pas unis par des liens de parenté effectifs, le terme désigne également une étroite relation interpersonnelle entre deux individus qui décident de « faire *ayôpari* », c'est-à-dire de devenir de « vrais amis » et/ou des « partenaires d'échange ».

Lorsqu'ils s'engagent dans une relation *ayompari*, les deux hommes se doivent théoriquement protection et assistance mutuelle. Toutefois, la distance et la sédentarisation progressive des familles empêchent souvent la réalisation de ces obligations. La relation entre *ayompari* se caractérise surtout, par un échange différé de biens entre les partenaires, qui nous rappelle, par de nombreux aspects, la *kula* des

²⁴ Les Ashaninka de l'Amônia traduisent leur ethnonyme par « le peuple », « les parents », « la famille ».

²⁵ On peut définir sommairement le *nampitsi* comme un « territoire politique » composé d'une ou plusieurs familles élargies (Mendes, 1991, p. 26). Il correspond rarement à la communauté ou au village qui sont des réalités allogènes, imposées par le contact et incorporées progressivement par les Ashaninka.

insulaires trobriandais²⁶.

Dans l'Amônia, le système *ayompari* a subi d'importants changements au long des dernières décennies. Sans pouvoir affirmer qu'il a totalement disparu sous sa forme traditionnelle, on peut dire qu'il a fait l'objet de nombreuses réinterprétations et réajustements à la fois pour appréhender le contexte contemporain du développement amazonien et s'y adapter.

Les Ashaninka les plus âgés affirment toujours avoir plusieurs *ayompari* dans d'autres communautés au Brésil et au Pérou. Toutefois l'exploitation forestière des années 1980, puis la démarcation territoriale, ont considérablement augmenté la sédentarisation des familles et réduit les voyages pour visiter les *ayompari*. Durant l'année de mon travail de terrain, les rares déplacements des Ashaninka de l'Amônia hors des limites de leur territoire ont été réalisés pour visiter des parents proches et ne peuvent être considérés comme des visites à des partenaires d'échange. Même s'ils ne voient pas leur *ayompari* depuis des années, le système traditionnel d'échange est encore très présent dans la mémoire collective et les Indiens affirment qu'ils n'ont pas oublié les forts liens personnels qui les unissent à leurs partenaires d'échange et amis.

Pour justifier la fin des déplacements *ayompari*, les Ashaninka de l'Amônia présentent plusieurs raisons: la multiplication des contrôles à la frontière internationale Brésil/Pérou, la violence des mouvements de guérilla péruviens, les trafiquants de cocaïne qui agissent dans la région, leur occupation dans les nouveaux projets de « développement durable », en particulier la confection d'artisanat, l'âge avancé de certains qui rend difficile les longs voyages, etc. Beaucoup affirment également être en attente de la visite de leur *ayompari* et accusent leur partenaire de manquer aux règles de la réciprocité.

Les discours sur l'*ayompari* sont souvent contradictoires et il devient extrêmement difficile de savoir jusqu'à quel point le système traditionnel d'échange reste aujourd'hui actif entre les Ashaninka de l'Amônia. En même temps qu'ils se

²⁶ Comme dans les expéditions de la *kula*, par exemple, l'*ayompari* est un important facteur de mobilité.

réfèrent souvent à leur *ayompari* au présent et renvoient à un futur incertain la réalisation des visites, les exemples concrets d'échange traditionnel s'inscrivent dans un passé déjà lointain (généralement plus d'une dizaine d'années) que les Indiens se rappellent avec nostalgie.

La confiance, la loyauté, l'honnêteté et la générosité sont les vertus essentielles d'un *ayompari*. Un homme *ashaninka* peut avoir un ou plusieurs partenaires d'échange. Ce nombre est variable en fonction des individus mais toutefois limité. Les Indiens estiment en effet que trois ou quatre *ayompari* est un chiffre raisonnable dans la mesure où un seul partenaire d'échange réduit considérablement les possibilités d'accès aux marchandises et aux biens manufacturés et qu'un nombre trop élevé d'« amis » rend difficile le respect des obligations, mettant ainsi en danger chacune des relations.

Lors de l'échange, les deux partenaires s'interpellent par le terme *ayompari* ou *nyompari* (« mon partenaire d'échange » et/ou « mon ami »). Comme les expéditions commerciales présentées par Renard-Casevitz, les visites *ayompari* avaient généralement lieu à la saison sèche et les produits échangés étaient très variables: *kushma*²⁷, *collier*²⁸, arcs et flèches, pipes, couteaux, machettes, etc.

Le don d'un objet établit une dette entre partenaires de telle sorte que l'*ayompari* obéit étroitement à la règle morale de la triple obligation de « donner, recevoir et rendre », définie par Mauss dans son fameux essai sur le don dans les sociétés traditionnelles (Mauss, *op. cit.*). Comme dans les cas étudiés par Mauss, l'échange *ayompari* ne se réduit pas à la valeur économique des produits objets de la transaction, les partenaires adhèrent à un contrat moral implicite et entretiennent une étroite relation interpersonnelle dont le prestige et l'honneur sont des dimensions fondamentales. Se soustraire à la règle de réciprocité peut être interprété comme un

²⁷ Ce mot d'origine quechua désigne la tunique traditionnelle des *Ashaninka*. Dans l'*Amônia*, ce vêtement est aujourd'hui utilisé comme un puissant symbole d'ethnicité.

²⁸ Longs colliers confectionnés à partir de semences et de graines de végétaux de la région. Il est d'usage exclusif des hommes qui les portent en bandoulière par dessus leur *kushma*.

signal de refus de l'amitié, une attitude égoïste caractéristique des Blancs et fortement condamnée dans la société ashaninka.

Les transactions entre *ayompari* sont des échanges différés, la rétribution ayant lieu généralement dans l'année ou dans les deux ans qui suivaient le premier don. À cette occasion, le débiteur rend à son tour visite à son partenaire pour lui offrir un « cadeau », établissant par ce « contre-don » la continuité de la relation d'échange et d'amitié. Les objets échangés entre deux *ayompari* peuvent également être offerts à d'autres partenaires, circulant ainsi, de main en main, dans un vaste réseau d'échange qui peut s'étendre sur des milliers de kilomètres. Le non respect du contrat moral donne lieu à des réclamations du partenaire frustré et peut conduire à la fin de la relation *ayompari*, situation extrêmement fâcheuse pour le débiteur dont le comportement est objet de sévères critiques et de réprobation sociale.

Les Ashaninka de l'Amônia affirment que le système *ayompari* existe également entre femmes. Dans ce cas, les produits échangés sont surtout du tissu, des paniers, des marmites, etc. Dans sa version féminine, les Indiens qualifient le système de *ayompao*. Ce terme est aussi utilisé par les femmes pour qualifier leur « partenaire d'échange » ou « amie »²⁹.

Bien que la plupart des anthropologues qui ont travaillé avec les Ashaninka fassent référence à cet échange traditionnel, le présentant comme une institution importante de la vie indigène³⁰, il n'existe pas encore de véritable ethnographie du *ayompari*. Dans un article intitulé « Deferred Exchange Among the Campa Indians » (1973), Bodley réalise un effort pionnier et audacieux pour nous présenter ce système d'échange traditionnel des Ashaninka et souligne la place prédominante des biens industriels, en particulier les outils de métal, dans ces transactions. En

²⁹ Je n'ai trouvé aucune mention de cette version féminine du *ayompari* dans la rare littérature ethnographique sur le thème. Toutefois, bien que beaucoup plus rare, les habitants de l'Amônia m'ont assuré de son existence et une indienne m'a dit avoir encore plusieurs *ayompao* dans d'autres communautés ashaninkas au Brésil et au Pérou. Comme pour l'échange masculin, les dernières visites entre *ayompao* remontent à plusieurs années.

³⁰ Voir, par exemple, Varese (1968), Elick (1969) et Bodley (1970 ; 1973).

mobilisant les vastes réseaux du commerce intra ethnique, Bodley affirme que le *ayōpari* permettait aux Ashaninka les plus isolés du monde occidental de se procurer les produits manufacturés :

« Over half of the exchanges involved Campa goods for White manufactured goods, while in less than a fourth Campa goods were traded for other Campa goods; but there were no exchanges recorded of manufactured goods for other manufactured goods [...]. The important point is that even though at the present time the Campa are ultimately dependent on outside sources for their metal tools they are essential elements of their « traditional » culture. Campa who which to avoid face to face contact with Whites and the entanglements of debt relationships with patrons who demand labor as payment for goods, can now obtain their tools by trading only with other Campa. In part this explains why metal tools figure so prominently in the *ayompari* exchanges » (Bodley, 1973, p. 593).

Si les Ashaninka de l'Amônia s'accordent pour considérer le *ayompari* comme un système d'échange à l'origine interne au groupe, sa définition est néanmoins flexible et extensible dans la mesure où des individus non-Ashaninkas peuvent y être incorporés. En effet, des membres d'autres groupes indigènes et même des Blancs peuvent intégrer le système et devenir *ayompari*. Certaines relations commerciales entre les Ashaninka et d'autres peuples indigènes de la Selva Central, avant et après l'arrivée des Espagnols, présentaient déjà les caractéristiques du *ayompari*. Bien que Renard-Casevitz ne fasse pas référence à ce terme dans ses travaux, cet auteur montre que les expéditions commerciales et l'échange de produits entre Indiens amazoniens, incorporant parfois certaines populations andines voisines, pouvaient établir d'étroites relations personnelles entre partenaires qui devenaient alors de « vrais amis » (Renard-Casevitz, 1991).

Les habitants de l'Amônia affirment aujourd'hui que leurs ancêtres « faisaient déjà *ayompari* » avec d'autres Indiens ; les Kaxinawá, les Piro et les Conibo étant les groupes les plus fréquemment cités. Le développement du commerce interethnique semble donc avoir contribué à ouvrir les frontières de l'*ayōpari* à l'altérité. Un processus semblable d'extension et de réinterprétation de l'échange traditionnel s'est produit avec les Blancs. Il semble, en effet, que dans certaines situations historiques,

les Ashaninka appréhendent leurs relations commerciales avec les non-Indiens à partir de leur système d'échange traditionnel, créant ainsi ce que l'on pourrait appeler un « *ayompari* interethnique ».

LE « PROJET » COMME *AYOMPARI* INTERETHNIQUE

Dans son article sur l'échange traditionnel entre les Ashaninka, Boldley avait déjà signalé la proximité entre l'*ayompari* et le système patronal :

« The *ayompari* system with its deferred exchanges strongly resembles the patron system which developed with the rubber boom in the late nineteenth century. In the patron system Indians accept goods from white settlers or traders and promise to pay with labor or goods in the future. For the most part the Campa are scrupulously honest with their patrons and rarely fail to deliver what is demanded of them [...]. The fact that *niompari* « my trading partner » is sometimes translated as « my patron » indicates that the Campa are clearly aware of the similarities between the two relationships » (Bodley, 1973, p. 595).

Les dirigeants de l'association APIWTXA reconnaissent que l'exploitation du bois, qui a abondamment utilisé la main-d'œuvre de nombreuses familles ashaninkas dans les années 80, a été facilitée par la familiarité des Indiens avec le système d'échange différé *ayompari*. Appréhendées à partir du système traditionnel et de la conception indigène de l'échange, on peut même affirmer que les transactions avec les patrons n'avaient pas toujours le caractère d'exploitation prononcée qu'une analyse superficielle, basée sur une conception occidentale de l'économie, leur attribue. En effet, dans l'*ayompari*, la valeur économique des produits échangés est secondaire. Durant le boom de l'exploitation anarchique de bois précieux sur leur terre, les Ashaninka ont parfois échangé plusieurs mètres cubes d'acajou contre des brouilles (un kilo de savon, par exemple). Les patrons ont exploité la main-d'œuvre indigène selon un régime quasi-esclavagiste et cette exploitation doit être vigoureusement dénoncée. En 2000, après un long procès, les dirigeants de l'association APIWTXA, aujourd'hui plus familiarisés avec les règles de l'économie moderne, ont réussi à faire condamner les entreprises forestières responsables des dégâts environnementaux et sociaux provoqués par les invasions mécanisées des années 80. Toutefois, si l'exploitation de la main-d'œuvre indienne est évidente sur

le plan moral et dans la conception économiciste de la société occidentale, les Ashaninka se sentaient beaucoup plus lésés et frustrés par le manquement à l'obligation de réciprocité –lorsque le patron ne respectait pas son engagement et ne fournissait pas les marchandises promises– que par l'inégalité économique des transactions et la valeur différentielle des produits échangés.

Dans l'*ayompari* et dans le système patronal d'exploitation du bois, les transactions se faisaient entre deux partenaires : le patron (ou son représentant) et un Ashaninka, chef de famille ou *kuraka*³¹. La monnaie était absente des deux systèmes qui se caractérisaient par un troc (bois contre biens industriels). Dans les deux cas, l'échange était différé, présupposant une relation de confiance minimale entre les partenaires. Comme l'*ayompari* pour les groupes isolés, le système patronal d'exploitation du bois s'est présenté pour les Ashaninka du fleuve Amônia, dans les années 70 et 80, comme le seul moyen permettant d'acquérir des biens industriels. Sans réduire un système à l'autre, on peut affirmer que, sous de nombreux aspects, les relations d'échange des Ashaninka avec les patrons ressemblent au troc traditionnel et peuvent être considérées comme des réinterprétations de l'*ayompari*. L'objectif principal de tous ces échanges étant toujours identique : obtenir les biens industriels volés par les Blancs dans les temps mythiques.

Aujourd'hui, les Ashaninka du fleuve Amônia se procurent la plupart des produits manufacturés à travers la coopérative et les projets que l'association APIWTXA négocie avec différents partenaires de l'indigénisme. Pour les Indiens, le mot « projet » a totalement intégré le vocabulaire de la politique interethnique et est devenu un synonyme de « marchandise ».

Comme autrefois, les produits manufacturés du monde occidental arrivent

³¹ Mot d'origine quechua que l'on peut traduire par « chef ». Chaumeil (1990, p. 107) a montré que le système politique du *curacazgo* a été imposé aux populations indigènes de l'Amazonie péruvienne par les missionnaires durant la colonisation espagnole et qu'il a peu de rapports avec les chefferies traditionnelles. Chez les Ashaninka, la figure du « chef traditionnel » est encore très problématique. Celui-ci ne semble apparaître qu'occasionnellement et de façon circonstancielle (Pimenta, 2002, p. 307-332).

généralement en possession des Ashaninka à travers un échange dans lequel la monnaie ne circule pas. Même si les prix des principaux produits et des pièces d'artisanat sont connus, l'argent comme monnaie d'usage est absent dans la relation des Ashaninka avec leur coopérative. Le rôle de la monnaie consiste simplement à établir une référence symbolique permettant de définir une valeur marchande pour les biens échangés.

La plupart du temps, la coopérative indigène fonctionne également comme un échange différé. Dans le cas de l'artisanat, par exemple, qui constitue la principale activité de « développement durable » et assure aujourd'hui plus de 80 % des besoins en produits manufacturés de la communauté, les Ashaninka remettent dans un premier temps leur production artisanale à la coopérative et ne retirent généralement leur marchandises que quelques mois plus tard³². Le bon fonctionnement de la coopérative suppose ainsi une relation de confiance entre les familles associées et les administrateurs, qui sont également les leaders politiques de la communauté. Dans la mesure où ils se matérialisent par l'augmentation de l'offre de biens industriels disponibles dans la coopérative, on peut dire que les projets sont également perçus par les Ashaninka comme une nouvelle forme d'*ayompari*.

« C'est comme l'*ayompari*. C'est la même chose. D'abord tu livres ton artisanat à la coopérative: ton *txoshiki*, ton tambour, tout ce que tu fais. Tu as alors un crédit et tu peux prendre des marchandises : du sel, des machettes, du tissu pour que ta femme confectionne une *kushma*, etc. Maintenant, il n'y a plus d'*ayompari* comme autrefois. Quand il n'y avait pas encore beaucoup de Blancs, seuls les Ashaninka échangeaient des produits entre eux, ils pouvaient aussi échanger avec d'autres Indiens, c'était vraiment bien. Aujourd'hui, on est obligé de faire l'*ayompari* avec les Blancs. Il y a des Blancs amis

³² Même si la coopérative dispose d'un petit capital, la plupart du temps, les dirigeants de l'APIWTXA attendent la vente des pièces d'artisanat ou l'arrivée des fonds d'un projet pour procéder à l'achat et à la distribution des marchandises. Durant mon séjour sur le terrain, j'ai parfois été témoin des plaintes de certains Indiens contre les délais trop importants entre la remise de l'artisanat et le retrait des produits manufacturés. Toutefois, globalement et malgré quelques difficultés de gestion liées au manque d'expérience administrative, la coopérative ashaninka fonctionne raisonnablement bien. Comparée à d'autres coopératives indigènes de la région, elle est l'une des plus efficaces sur le plan économique. Il n'est pas exclu que l'échange différé de l'*ayompari* ait permis aux Ashaninka une plus grande familiarité avec le système de fonctionnement de la coopérative et plus de tolérance pour accepter les délais de livraison des marchandises.

avec lesquels on peut échanger. C'est pour ça qu'on fait le projet. Le projet c'est comme l'*ayompari*. D'abord, tu vas voir la FUNAI³³, là-bas à Brasília. Ensuite, tu écris le projet avec les gens de la FUNAI. Tu peux faire de l'artisanat, tu peux faire un film, tu peux faire n'importe quel travail. Quand tu termines, la coopérative reçoit des marchandises et tu peux aller t'approvisionner. Ça ne coûte pas d'argent » (Aricêmio).

D'un âge avancé, Aricêmio est le chaman du village des Ashaninka de l'Amônia et un homme très respecté en raison de sa connaissance des traditions et de l'histoire de son peuple. Bien que peu familiarisé avec les rouages institutionnels de la politique interethnique, il a été un de « mes informateurs »³⁴ privilégiés et m'a permis de mieux appréhender les relations que les Ashaninka établissent entre l'*ayompari* et les projets de « développement durable ». Aricêmio a été le principal protagoniste d'une scène qui s'est déroulée dans le village Apiwtxa et qui a mis clairement en évidence les liens étroits que les Indiens construisent entre leur système d'échange traditionnel et les nouveaux projets du développement amazonien.

Durant mon travail de terrain, j'ai été contraint de quitter le territoire indigène à quelques reprises pour des raisons de santé, pour m'approvisionner en marchandises ou encore pour accompagner les dirigeants de l'association dans des déplacements en ville, en particulier à Cruzeiro do Sul, capitale du Haut-Juruá, située à environ deux à trois jours de bateau du village. Durant ces courts séjours en ville, je dépensais une partie de mon budget dans l'achat de marchandises bon marché (briquets, tabac,

³³ Beaucoup d'Ashaninkas ne distinguent pas clairement les différents acteurs de l'indigénisme (FUNAI, ONGs, gouvernement de l'Acre, ministère de l'Environnement, etc.). Interlocutrice déjà ancienne, la FUNAI apparaît comme le seul partenaire facilement identifiable et les Indiens considèrent parfois que tous les projets sont le résultat de négociations avec les représentants de l'institution indigéniste de l'État.

³⁴ L'emploi de l'expression « mes informateurs » ou de ce simple nom sans le pronom possessif est sans aucun doute très maladroit en raison du paternalisme et du rapport sujet/objet qu'elle sous-entend. Il me semble évident que la rencontre ethnographique ne peut se réduire à un simple rapport observateur/observés et les tendances postmodernes et post-coloniales de l'anthropologie se sont attachées à le démontrer. Toutefois, il me paraît aussi très difficile de trouver un terme ou une expression qui serait totalement à l'abri de connotations péjoratives. À défaut d'être « politiquement correct », je maintiens l'expression et le terme. L'usage des guillemets cherche à neutraliser ses connotations négatives.

miroirs, hameçons, fil et aiguilles pour la couture, etc.). Lors de mes retours au village, je me chargeais personnellement de distribuer ces modestes « cadeaux » entre « mes informateurs » pour les remercier de leur hospitalité et de leur contribution à l'avancée de ma recherche.

Au fur et à mesure que mon terrain se déroulait, la collaboration d'Aricêmio s'est montrée de plus en plus importante. Après la méfiance initiale que les Ashaninka expriment face à tout étranger et en particulier aux Blancs, Aricêmio est devenu beaucoup plus qu'un « informateur ». Progressivement, une certaine complicité nous a unis et nous sommes devenus en quelque sorte amis. Même en prenant soin de ne pas créer de distinctions entre « mes informateurs », en raison de son importante collaboration avec mon travail et des liens personnels que nous avons construits, Aricêmio est devenu le principal bénéficiaire des biens que je distribuais. Peu à peu, en contrepartie des marchandises que je lui offrais, quelques jours ou semaines plus tard, il a commencé à me récompenser avec un « cadeau », la plupart du temps une pièce d'artisanat (collier, bracelet, flûte de pan, etc.)³⁵.

Cherchant à obtenir plus d'informations sur l'échange traditionnel, j'ai engagé une discussion avec Aricêmio et un petit groupe d'hommes ashaninkas sur l'*ayompari*, lors d'une des nombreuses fêtes de *piyarentsi*³⁶. À ma surprise, pour m'expliquer de manière simplifiée ce système, Aricêmio prit justement notre relation en exemple. Me rappelant nos différents échanges (marchandises contre pièces d'artisanat), il m'expliqua que nous étions devenus des *ayompari*, c'est-à-dire de « vrais amis » ou des « partenaire d'échange ».

³⁵ Bien que d'une manière plus irrégulière, il me faut signaler que ces dons et contre-dons, pour reprendre le vocabulaire maussien, ont également existé avec d'autres « informateurs ».

³⁶ Rituel durant lequel les Ashaninka consomment leur boisson à base de manioc fermenté. La consommation de la « bière de manioc », aussi bien par de nombreux groupes indiens que par des Blancs, est fréquente en Amazonie et reçoit différents noms : *masato* au Pérou, *caissuma* dans l'Acre, *caxiri* dans d'autres régions, etc. Chez les Ashaninka de l'Amônia, le terme *piyarentsi* désigne à la fois le nom du rituel et la boisson. Mendes (1991) a souligné les dimensions politiques, économiques et religieuses du *piyarentsi* et a montré qu'il était beaucoup plus qu'une simple fête destinée à rompre la monotonie du quotidien.

Attentifs aux propos de mon interlocuteur, les autres hommes du groupe initièrent alors une discussion en ashaninka dont je m'efforçais désespérément de saisir le sens. Malheureusement, mes énormes déficiences linguistiques et la difficulté d'obtenir une traduction fidèle des différents propos a sans aucun doute limité ma compréhension de ce moment ethnographique crucial. Aidés par l'ivresse provoquée par la bière de manioc, les membres du petit groupe discutaient dans un débat animé l'analogie d'Aricêmio. La grande question était de savoir si je pouvais réellement être qualifié d'*ayompari*, c'est-à-dire, si l'application de ce terme du vocabulaire indigène à un Blanc était légitime. Comme dans une assemblée parlementaire, les opinions contradictoires s'exprimaient librement et chacun faisait valoir ses arguments. Shomontse, doyen du village, jugeait la comparaison d'Aricêmio très exagérée. Pour lui, en effet, tout *ayompari* devait être nécessairement un Ashaninka et il était donc impossible de qualifier ainsi un Blanc, quel qu'il soit. Face à ces critiques, Aricêmio s'efforçait d'explicitier sa pensée, expliquant que même si je n'étais pas un « vrai *ayompari* », j'étais « comme un *ayompari* ». Les autres Ashaninkas présents oscillaient entre ces deux positions opposées. Visiblement surpris par la complexité de la question, ils ajoutaient leurs commentaires personnels et cherchaient à résoudre l'énigme. Finalement, on décida de mettre un terme au débat, de vider les calebasses de bière et d'aller danser.

Cherchant à assouvir ma curiosité ethnographique, je faisais de vains efforts pour obtenir plus de détails sur les discussions et les arguments de chacun. Je dus toutefois me satisfaire d'une conclusion à la fois simple et déconcertante. Tous se montrèrent unanimes pour me répondre, qu'en réalité, tout le monde avait raison, que je n'étais pas un « vrai *ayompari* », comme ceux qui existaient autrefois, mais que les temps avaient changés et les *ayompari* aussi !

En octobre 1999, les dirigeants de l'association APIWTXA et l'administrateur régional de la FUNAI ont élaboré un projet proposant le nom des Ashaninka de l'Amônia pour les festivités du Moitará³⁷ de l'année 2000. L'idée a été acceptée par

³⁷ À l'origine, le terme *moitará* désigne un système d'échange traditionnel des Indiens du Xingu. Le mot a été repris par la FUNAI qui l'utilise pour qualifier les festivités qu'elle organise annuellement lors de la

les responsables de l'agence indigéniste à Brasília et durant l'année symbolique des 500 ans de l'arrivée de Cabral au Brésil, les Ashaninka ont acquis une visibilité sans précédent sur la scène nationale. Pendant une semaine, du 16 au 23 avril 2000, un petit groupe d'une dizaine d'Indiens de l'Amônia, comprenant hommes, femmes et enfants, s'est rendu à la capitale du pays pour raconter leur histoire et mettre en scène leur « culture » : confection, exposition et vente d'artisanat, réalisation d'un *piyarensi*, construction d'une maison traditionnelle, représentations musicales, présentation de la mythologie, etc.

La préparation de ces festivités a mobilisé durant plusieurs mois le village Apiwtxa. Même si beaucoup d'Ashaninka ont eu des difficultés pour comprendre les significations réelles du projet, pour les dirigeants de l'association indigène, le Moitará a été un énorme succès et un événement sans précédent de la politique interethnique. La seule vente d'artisanat liée à ce projet a rapporté à la communauté plus de 40.000,00 R\$³⁸ ; un chiffre record essentiellement destiné à l'approvisionnement de la coopérative en produits manufacturés essentiels (sel, munitions, machettes, briquets, lampes, etc.).

Or, il est intéressant de noter que le projet du Moitará, proposé para l'APIWTXA, avait justement pour titre : « Ayompari : un système d'échange ashaninka ». L'analogie explicite entre le projet et l'échange traditionnel a été constante tout au long de la rédaction de la proposition, écrite par l'administrateur régional de la FUNAI, sous l'orientation des dirigeants de l'association ashaninka et ensuite, adressée à Brasília pour présenter la candidature du groupe. Dans la présentation du projet de l'APIWTXA, le texte affirme :

« Le Moitará 2000 sera un *ayompari* dans lequel les Ashaninka de la Terre Indigène Kampa du fleuve Amônia offriront leur art matériel (image, son et artisanat). Nous [FUNAI] rétribuerons avec le paiement de ces biens, avec la reconnaissance de leur importance et beauté et les différentes composantes de la société nationale qui auront eu

semaine du 19 avril (« jour de l'Indien »). À cette occasion, un groupe indigène du Brésil est choisi pour présenter sa culture et son mode de vie, l'objectif déclaré étant de promouvoir la richesse de la diversité ethnique du pays.

³⁸ Soit près de 20.000 dollars américains au moment du contrat.

le privilège de connaître, reconnaître et participer de l'événement, comprendront certainement la beauté de la pluralité culturelle et ethnique de notre pays » (Perreira Neto, 1999).

Outre le Moitará, dans un premier niveau d'analyse, nous pouvons dire que les Ashaninka voient les nouveaux projets de « développement durable » comme une forme moderne d'*ayompari*. Même si, dans certaines activités, la relation projet/marchandise peut sembler moins visible³⁹, tous les projets offrent directement ou indirectement la possibilité d'obtenir des biens industriels. Pour les Indiens, le « projet » représente donc aujourd'hui le principal moyen d'accès aux biens manufacturés, que les Blancs ont réussi à produire et détiennent de manière égoïste ; après s'être frauduleusement emparés des connaissances que le Dieu *Pawa* destinait aux Ashaninka lors de la création du monde.

Dans ce scénario, même s'il est risqué d'affirmer qu'ils aient totalement substitué les *ayōpari* traditionnels, les différents acteurs de l'indigénisme (FUNAI, ONG, gouvernement de l'Acre, anthropologues, etc.) sont devenus aujourd'hui les partenaires d'échange privilégiés des Ashaninka de l'Amônia. Toutefois, malgré ces analogies entre l'échange traditionnel et les projets, il existe des différences essentielles entre les deux systèmes.

LES LIMITES DE L'« AYOMPARI AVEC LES BLANCS »

Dans son article, Bodley avait déjà noté que, malgré ses similitudes avec le système patronal (échange différé, etc.), l'*ayompari* ne devait pas être confondu avec lui :

« The resemblance between one's patron and one's *ayompari* is only superficial, however. A patron is always treated with deference and respect, while one's *ayompari* is supposed to be argued with » (Bodley, 1973, p. 595).

³⁹ Par exemple, la création de systèmes agroforestiers. Dans ce cas, les objectifs des projets sont d'abord d'ordre écologique, mais ils gardent une dimension économique. En effet, dès leur mise en place, ils offrent aux Ashaninka les biens industriels nécessaires à leur création (outils de travail, etc.) et envisagent aussi, la plupart du temps, la commercialisation d'une partie de la production.

Lorsque les Ashaninka de l'Amônia font aujourd'hui référence à l'exploitation de bois des années 80, ils sont unanimes à affirmer que ce n'était pas vraiment un *ayompari* parce que « le patron volait et un *ayompari* ne vole pas ». Cette explication témoigne de la nouvelle conscience politique indigène, construite progressivement avec la lutte pour la démarcation de la terre et fortifiée au long de ces dix dernières années. Elle ne doit pas nous faire oublier trop rapidement les ressemblances entre les deux systèmes, mais nous montre également la spécificité de l'*ayompari* et des échanges avec les Blancs dans la conception indigène.

Il existe en effet une différence fondamentale entre l'*ayompari* traditionnel et l'« *ayompari* avec les Blancs ». Le système d'échange entre Ashaninka est hautement ritualisé. Les partenaires s'investissent dans une relation interpersonnelle dans laquelle les objets échangés véhiculent l'honneur des individus et sont considérés comme une extension de la personne, impliquant ainsi l'observation et le respect de normes éthiques particulières qui régulent les transactions.

Les Ashaninka de l'Amônia se souviennent du rituel qui accompagne, définit et singularise l'échange traditionnel⁴⁰. Durant les visites entre *ayompari*, les partenaires restent debout, échangeant des accusations et des insultes pendant des heures. Le créancier se plaint avec véhémence du retard de son débiteur, du peu d'importance que celui-ci attribue à ses obligations morales et exige le paiement immédiat de la dette. À son tour, le partenaire objet des accusations déploie sa stratégie pour convaincre son ami de son honnêteté, en essayant de trouver prétextes et justifications pour expliquer le retard. Après des heures d'un dialogue marqué par des négociations, des accusations et des insultes, les partenaires arrivent enfin à un accord et le débiteur accomplit son obligation sociale et morale de rétribution. Ces rituels entre partenaires d'échange ont été identifiés dans la littérature ethnographique comme des « dialogues cérémoniels » et existent dans différents groupes indiens d'Amazonie⁴¹.

⁴⁰ Voir aussi Bodley (1973).

⁴¹ Voir par exemple Fock (1963) et Rivière (1971).

Même si dans certain cas, il peut se créer une forte relation personnelle entre un Ashaninka et un Blanc (dans le système patronal par exemple), les échanges avec les représentants du monde occidental n'atteignent jamais les dimensions affectives et symboliques présentes dans l'*ayompari*. On a vu avec Bodley que, dans le système patronal, les rapports d'un Ashaninka avec son patron sont basés sur le respect et la considération, c'est-à-dire totalement opposés aux relations qui caractérisent le rituel entre *ayompari*. En effet, les projets, et plus généralement les échanges avec les Blancs, ignorent le processus de ritualisation et ne peuvent partager le code culturel qui donne sens au troc traditionnel. L'absence de rituel dans les transactions avec les Blancs crée une situation ambiguë qui explique les positions confuses et parfois contradictoires exprimées par les Ashaninka lorsqu'ils cherchent à caractériser ces échanges. Ainsi, si d'un côté, leurs relations avec les Blancs se définissent également par un troc différé (patron, coopérative, projets, anthropologue) et non monétaire (« ça ne coûte pas d'argent »), d'un autre côté, l'absence du rituel médiateur rend ces échanges superficiels et purement économiques, puisqu'ils se résument essentiellement à une simple transaction d'un objet contre un autre, par exemple, d'une pièce d'artisanat contre un bien industriel.

Dans sa tentative pour m'expliquer l'*ayompari* comme un exemple de notre relation d'échange, Aricêmio cherchait surtout à établir un dialogue interculturel et à faciliter ma compréhension du sujet. Comme fournisseur de biens industriels, je pouvais exercer la fonction d'un *ayompari*, mais « mon informateur » savait parfaitement que je n'étais qu'un « semblant d'*ayompari* » puisque je ne partageais pas avec lui, le code symbolique qui structure l'échange entre les Ashaninka.

La présence ou l'absence de rituel dans les transactions a été discutée par différents auteurs pour distinguer les échanges traditionnels et les échanges avec les Blancs. Strathern (1988: 177-178) a ainsi insisté sur cette différence qu'elle considère fondamentale. Cet auteur présente les échanges traditionnels comme des « échange médiatisés » (*mediated exchange*) dans lesquels les objets sont considérés comme un prolongement de la personne. De leur côté, les transactions avec les Blancs sont des « échanges non médiatisés » (*unmediated exchange*), les objets étant réduits à leur simple dimension de produits économiques. À partir de l'étude d'une rumeur,

Ramos (1996) a aussi montré comment les différentes conceptions de l'échange des Sanumá (sous-groupe Yanomami), des Mayongong et des Blancs s'inscrivent chacune dans un code culturel spécifique dont l'ignorance peut provoquer des conséquences dramatiques dans la situation interethnique.

Dans le cas des Ashaninka, l'*ayompari* peut être utilisé comme modèle interprétatif pour qualifier les relations d'échange de ce groupe avec les Blancs, en particulier les projets de « développement durable ». Toutefois, cette analogie ne doit pas cacher les différences profondes entre les deux systèmes. Les échanges des Ashaninka avec les Blancs sont essentiellement des « échanges non médiatisés ». Pour les Indiens, le « projet » se résume aux biens industriels qu'il est censé fournir. Contrairement à l'*ayompari*, le projet n'a pas de visage précis (« n'importe quel travail avec la FUNAI ») et ignore le code culturel qui régit le système d'échange traditionnel.

Loin des attitudes trop souvent paternalistes des acteurs du nouveau développement amazonien (État, ONG, institutions multinationales, etc.), qui réduisent généralement les populations indiennes à de simples victimes du « rouleau compresseur » occidental, les Ashaninka n'ont jamais été des figurants passifs de l'histoire et continuent d'affirmer aujourd'hui de manière créative et originale leur présence dans le monde. Dans leur rencontre avec les Blancs, ils mobilisent en permanence leur univers culturel et procèdent à de complexes réinterprétations symboliques pour donner sens à leurs actions et construire leur futur. Comme l'a démontré Sahlins (1981 ; 1985), le dialogue entre histoire et structure nous aide à saisir la dynamique culturelle à l'œuvre dans les rencontres interethniques.

La « rotation de perspective », pour reprendre l'expression de Viveiros de Castro (1999), nous aide à saisir le sens de la notion de « projet » pour les Ashaninka et à comprendre plus facilement leur attitude à l'égard des Blancs et des biens industriels. Le respect et la considération qui caractérisent la relation des Indiens avec leur « *ayompari* blanc » ne doivent pas être confondus avec un sentiment d'infériorité. Bien qu'extrêmement convoités, les biens industriels sont généralement acceptés par les Ashaninka avec une froideur parfois surprenante et déconcertante pour un observateur externe. Lorsque j'offrais un « cadeau » à un « informateur », il

me rétribuait quelques fois avec une pièce d'artisanat, mais je n'ai jamais assisté à des réactions d'enthousiasme, ni reçu de remerciements particuliers. Cette attitude qui peut nous paraître déplaisante et même ingrate s'explique aisément si l'on abandonne la perspective occidentale pour essayer d'appréhender le sens que les Ashaninka donnent à ces échanges avec les Blancs.

Ayant bénéficié, dans les temps mythiques, de la complicité de l'*Inka* pour s'emparer honteusement du savoir de *Pawa*, les Blancs ne peuvent pas être présentés aujourd'hui comme de « vrais *ayompari* » et offrir des « cadeaux » puisque les biens industriels étaient à l'origine, naturellement, ou plutôt « culturellement », destinés aux Ashaninka. Malgré leurs efforts pour faire preuve de générosité, à travers les projets de « développement durable » par exemple, les Blancs ne font en réalité que redistribuer, au compte-gouttes, ce qui devrait revenir de plein droit aux Indiens. Même si, au cours de leur histoire, les Ashaninka ont appris à distinguer différentes sortes de Blancs⁴², ces derniers restent toujours étroitement associés, dans la cosmologie indigène, à la catégorie des esprits maléfiques (*kaman*) qui se construit en opposition aux « bons esprits », aussi appelés *ashaninka*⁴³. Ainsi, bien qu'il soit devenu aujourd'hui le principal fournisseur de biens industriels, le comportement immoral et égoïste du Blanc, présent de manière explicite dans la mythologie indigène, contraste toujours fortement avec l'honnêteté et la générosité, qualités idéales de tout individu *ashaninka* et essentielles du vrai *ayompari*, le traditionnel partenaire d'échange et véritable ami.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BODLEY, John Harry (1970) : *Campa Socio-Economic Adaptation*, Ph.D Dissertation, University of Oregon, Michigan, Ann Arbor.

Idem, (1973) : « Deferred Exchange Among the Campa Indians », *Antropos* 68, p. 589-596.

⁴² En raison de mariages interethniques, certains Blancs sont même devenus parents.

⁴³ Brown et Fernandez (1991, p. 13) ont souligné la particularité de la cosmologie *ashaninka*, basée sur une conception extrêmement dualiste de l'univers qui définit très clairement la frontière entre le Bien et le Mal. Sur la cosmologie des Ashaninka, voir le travail très détaillé de Weiss (1969).

BROWN, Michael F. & FERNANDEZ, Eduardo (1991): *War of Shadows: The Struggle for Utopia in the Peruvian Amazon*. Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press.

CAILLÉ, Alain (2000): *Anthropologie du don, le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer.

CASTELO BRANCO, José Moreira Brandão (1922): « O Jurua Federal », *Revista do Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro*, Tomo especial, vol. XI.

Idem, (1950): « O Gentio Acreano », *Revista do Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro*, vol. 207, p. 3-77.

CHAUMEIL, Jean-Pierre (1990): « “Les nouveaux chefs...” Pratiques politiques et organisations indigènes en Amazonie péruvienne », *Problèmes d'Amérique Latine*, 86, p. 93-113.

DE ROBERT, Pascale (2002): « Falar e fazer desenvolvimento numa aldeia Kayapó », *Boletim Rede Amazônia*, ano 1, 1, p. 67-71.

ELICK, John William (1969): *An Ethnography of the Pichis Valley Campa of Eastern Peru*, Ph. D. Dissertation, Los Angeles, University of California.

ERIKSON, Philippe (1992): « Uma singularidade pluralidade: A ethno-historia Pano », (in) *História dos índios no Brasil*, M. Carneiro da Cunha [org.], São Paulo, Núcleo de História Indígena e do Indigenismo/Universidade de São Paulo/Fundação de Amparo a Pesquisa do Estado de São Paulo/Companhia Das Letras Ed.

ESPINOSA, Oscar (1993): « Los Asháninka: Guerreros en una historia de violencia », *América Indígena*, LIII, (4), p. 45-60.

FOX, Niels (1963): *Waiwai: Religion and Society of an Amazonian Tribe*. Ethnographic Series 8, Copenhagen, Danish National Museum.

GEFFRAY, Christian (1996): *Chronique de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala.

GOW, Peter (1991): *Of Mixed Blood. Kinship and History in Peruvian Amazonia*, Oxford, Clarendon Press.

LATHRAP, Donald. W. (1970): *The Upper Amazon*, New-York/Washington, Praeger Publishers.

LÓPEZ GARCÉS, Claudia Leonor (2000): *Ticunas brasileiros, colombianos y peruanos:*

Etnicidad y nacionalidade en la región de fronteras del alto Amazonas/Solimões, Tese de Doutorado em Antropologia, CEPAC, Universidade de Brasília (UnB).

MALINOWSKI, Bronislaw ([1922]. 1963) : *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, Paris, Gallimard.

MAUSS, Marcel ([1950]. 1995) : « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». (in) *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.

MENDES, Margarete Kitaka (1991) : *Etnografia preliminar dos Ashaninka da Amazônia brasileira*, Dissertação de Mestrado em Antropologia, Universidade Estadual de Campinas (Unicamp).

PERREIRA NETO, Antônio (1991) : *Ayompari: Um sistema de trocas dos Ashaninka*, mimeo, Rio Branco, FUNAI.

PIMENTA, José (2001) : « De l'ethnocide à l'indianité : La question indienne dans l'État de l'Acre », *L'Ordinaire Latino-Américain*, n° 184, p. 87-97.

Idem, (2002a) : « *Índio não é todo igual* ». *A construção ashaninka da história e da política interétnica*, Tese de doutorado em Antropologia, Departamento de Antropologia (DAN). Universidade de Brasília (UnB).

Idem, (2002b) : « A História oculta da Floresta. Imaginário, conquista e povos indígenas no Acre », *Linguagens Amazônicas*, 2 [sous presse].

RAMOS, Alcida Rita (1996) : « A profecia de um boato. Matando por ouro na área Yanomami », *Anuário Antropológico*, n° 95, p. 121-150.

Idem, (1998) : *Indigenism. Ethnic Politics in Brazil*, Madison, University of Wisconsin Press.

RENARD-CASEVITZ, France-Marie (1985) : « Guerre, violence et identité à partir des sociétés du piémont amazonien des Andes Centrales », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, XXI (1), p. 81-98.

Idem, (1991) : « Commerce et Guerre dans la Forêt Centrale du Pérou ». *Document de Recherche du CREDAL*, n° 221, CNRS, Paris.

Idem, (1992) : « História Kampa, Memória Ashaninka », (in) *História dos índios no Brasil*, Manuela Carneiro da Cunha [org.], São Paulo, Núcleo de História Indígena e do Indigenismo/Universidade de São Paulo/Fundação de Amparo a Pesquisa do Estado de São Paulo/Companhia Das Letras Ed.

Idem, (1993) : « Guerriers du sel, sauniers de la paix », *L'Homme*, n° 126-128, p. 25-43.

RIVIÈRE, Peter (1971) : « Political structure of the Trio Indians as manifested in a system of ceremonial dialogue », (in) *The Translation of Culture*, London, ed. T.O beidelman, Tavistock.

SAHLINS, Marshall (1974) : *Stone Age Economics*, London, Tavistock.

Idem, (1981) : *Historical Metaphors and Mythical Realities. Structure in the Early History of the Sandwich Islands Kingdom*, The University of Michigan Press.

Idem, (1985) : *Islands of History*, Chicago, University of Chicago Press

SANTOS GRANERO, Fernando (1991) : *The Power of Love: The moral use of knowledge amongst the Amuesha of Central Peru*, London School of Economics, London, The Athlon Press.

STRATHERN, Marilyn (1988) : *The Gender of the Gift*. Berkeley-Los Angeles- London, University of California Press.

TAUSSIG, Michael (1986) : *Shamanism. Colonialism, and the Wild Man*, Chicago and London, The University of Chicago Press.

VARESE, Stefano (1968) : *La Sal de los Cerros. Notas etnográficas e históricas sobre los Campa de la Selva del Perú*, Lima, Universidad Peruana de Ciencias e Tecnología (ed.).

VIVEIROS DE CASTRO, Eduardo (1999) « Etnologia Brasileira », (in) *O que ler na ciência social brasileira (1970-1995)*, Sérgio Miceli [org.], Brasília, Editora Sumaré/ANPOCS.

WEISS, Gerald (1969) : *The cosmology of the Campa Indians of Eastern Peru*, Ph. D Dissertation, University of Michigan.

DURABILITÉ OU SUBORDINATION

MODES DE VIE DANS LES COMMUNAUTÉS DE *VÁRZEA* DE L'ESTUAIRE DE L'AMAZONE¹

Gláucia SILVA²

PRÉSENTATION

Le présent article cherche à montrer comment la « durabilité »³, en tant que principe d'organisation de la production et de l'exploitation des ressources, liée à une idéologie de souci environnemental, devient essentielle pour la construction politique des revendications qui visent le dépassement des relations de subordination auxquelles sont soumis les *ribeirinhos*⁴ des *várzeas* du fleuve Amazone dans deux municipalités de l'état du Pará : Gurupá et Porto de Moz⁵.

¹ Cet article résulte d'un travail développé dans le cadre du « projet de gestion des ressources naturelles de *várzea* », coordonné par Mauro Ruffino (IBAMA/Manaus), qui a reçu l'appui financier du DIFD (Department for International Development/The British Council), et fait partie du Programme Pilote pour la Protection des Forêts Tropicales du Brésil – PPG7. Les recherches de terrain se sont déroulées en deux étapes : juillet 2002 et entre janvier et mars 2003. Une première version de cet article a été publiée en portugais (voir Silva (in) Lima, 2005).

² Professeur du Programme de doctorat en Anthropologie au Département d'Anthropologie de l'Université Fédérale Fluminense de l'état de Rio de Janeiro.

³ Les termes extraits des entretiens et des conversations avec les habitants seront indiqués en italique lors de leur première utilisation ou lorsqu'il sera important de rappeler leur pertinence dans le contexte des entretiens. Outre les citations, toujours entre guillemets, certains termes sont également entre guillemets car ils exigent un effort de relativisation, renvoyant à divers cadres conceptuels qui peuvent être utilisés, ou non, par les personnes interviewées.

⁴ *Ribeirinho*, traduit littéralement par « riverain », est l'appellation commune désignant les habitants des rives (c'est aussi une autodenomination). Il s'agit également d'une catégorie politique qui exprime une condition sociale.

⁵ Actuellement, la municipalité de Gurupá compte 23.084 habitants, dont 28 % habitent le centre urbain, 15 % la « terre ferme » (*terra firme*) et 57% la *várzea*. Il est important de souligner que 70 % du

Les usages et les fonctions de la « durabilité », soit comme modèle de développement, soit comme présupposé éthique d'utilisation des ressources, ou encore, comme modèle d'organisation sociale et politique d'institutionnalisation de la participation de la population, sont à la base de mécanismes déjà bien connus d'« environnementalisation » d'anciens conflits sociaux (cf. Leite Lopes et al., 2004). Ces mécanismes sont présents à Porto de Moz en raison de la proposition d'implantation de la *Reserva Extrativista Verde para Sempre*, mais également à Gurupá, où d'anciennes croyances, associées à une vision du monde « environnementaliste », peuvent être converties en mots d'ordre. Cet article cherchera ainsi à illustrer deux aspects de ce processus, tel qu'il se déroule dans les *várzeas* des deux municipalités étudiées.

STRATÉGIES DE DURABILITÉ

La *várzea* qui, dans le présent article, se rapporte à l'extension des rives du fleuve Amazone et de ses affluents, inondées pendant près de six mois de l'année, est définie par les interlocuteurs comme un endroit assez particulier. La vie y est dure, comparée à celle de la « terre ferme », même si l'on y trouve aussi de nombreuses ressources. La fertilité du sol de la *várzea*, la proximité des fleuves et l'accès à la pêche composent ce tableau contrasté, où se côtoient une abondance illimitée et une extrême nécessité. Ceci est bien illustré par les mots du leader des pêcheurs de Porto de Moz : « *Dans la várzea, il existe des personnes qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté mais sur des richesses qu'elles ne savent pas exploiter* ».

La définition de la *várzea* par les habitants est bien précise. La *Várzea* est toute l'extension de terre qui est inondée six mois par an à cause de l'augmentation des pluies à cette époque. Par conséquent, les rives de l'Amazone qui ne sont pas

territoire de cette municipalité, qui s'étend sur 9.300 km², sont constitués par la *várzea*, autrement dit des terres inondables. Ainsi, à Gurupá, les habitants qui occupent les terres inondables sont plus nombreux que ceux qui vivent sur la terre ferme. À Porto de Moz on remarque une importante concentration de la population dans le centre urbain (43 %), ce qui peut être partiellement expliqué par la présence de deux scieries. Le territoire de la municipalité s'étend sur 19.104 km², dont 15 % de *várzea*. La population était de 23.524 habitants en 2002, dont 43 % en terre ferme et 14 % dans la *várzea*.

immergées pendant les 6 mois de pluie, sont considérées comme de la « terre ferme » par les habitants.

En matière environnementale, la *várzea* proche de l'estuaire a la particularité de subir l'influence de la marée. Ainsi, outre l'inondation annuelle des rives de l'Amazone pendant près de six mois, on y observe un rythme quotidien de hausse et de baisse du niveau des eaux qui suit les marées.

L'hiver et l'été sont les deux principales références saisonnières. L'été, qui dure approximativement six mois, de juillet à décembre, est la saison pendant laquelle les eaux du fleuve demeurent basses. L'hiver, de janvier à juin, est la saison pendant laquelle les rives sont inondées.

Ce régime de crue et de décrue crée des restrictions pour de nombreuses activités ainsi que pour le mode de vie. D'autres restrictions, d'ordre social, ne feront que les amplifier. Il existe une concentration des activités productives durant la période estivale, alors que l'hiver est une époque marquée par de grandes difficultés de subsistance.

Les grands thèmes de la *várzea*, évoqués par ses habitants, sont *l'oubli* et *l'isolement*. Loin des centres municipaux (pour y arriver, ils peuvent mettre de huit à douze heures avec leurs barques à moteur), sans conditions adéquates d'assistance médicale ou d'accès aux écoles, sans eau potable⁶ ou sans assainissement, l'habitant de la *várzea* vit dans *l'oubli* des pouvoirs publics (local, gouvernemental et fédéral) et *isolé* par rapport aux services auxquels il a droit. *Oubli* et *isolement* sont ainsi la traduction métaphorique de privations assez objectives qui peuvent être résumées par l'impossibilité de jouir des droits élémentaires, faute d'un « Etat doté de capacité régulatrice et de légitimité démocratique qui puisse planifier son propre développement » (Acselrad, 2001, p. 83).

Toutefois, la constatation de l'absence d'un État qui puisse assurer à la fois des droits à ses citoyens et les moyens de leur maintien en tant que petits producteurs peut être étendue à une grande partie de la population rurale brésilienne. Le

⁶ L'eau retirée des fleuves est traitée avec des composés à base de chlore avant d'être bu.

problème spécifique des travailleurs de la *várzea* est que s'ajoute à cela la perte annuelle provoquée par les crues hivernales, transformant leur vie en un éternel recommencement, thème d'ailleurs récurrent dans leurs discours : « *le ribeirinho est en éternel recommencement* ».

L'alternative politique et économique proposée par les institutions et les leaders politiques qui agissent aujourd'hui en faveur de ces communautés est la « durabilité ». Alors que la majorité des *ribeirinhos* hésite entre accepter ou refuser des propositions de gestion durable des ressources tenant compte de leurs besoins d'auto-reproduction à court ou moyen terme. On peut le remarquer, par exemple, dans la méfiance de certains riverains à l'égard de la proposition de création de la *Reserva Extrativista Verde para Sempre*, qui sera commentée par la suite. Au contraire, les leaders locaux tendent à reprendre à leur compte le discours sur la durabilité et le présenter comme une solution pour les travailleurs et habitants de la *várzea*.

Bien que la durabilité soit une référence importante dans les discours des leaders et des représentants politiques locaux, le lecteur ne trouvera pas ici une liste d'exemples de programmes réussis concernant l'environnement ou l'application de plans de gestion. En effet ceux-ci sont encore localement très restreints et en nombre trop réduit pour être confondus avec la réalité plus générale des communautés étudiées, car cette réalité est un mélange d'instabilité et d'incertitude.

La mise en oeuvre de formes d'exploitation durable des ressources, autrement dit de formes d'utilisation non agressive de celles-ci qui permettent leur renouvellement, peut être obtenue, en principe, en combinant le savoir naturel dont disposent les habitants des *várzeas* et l'acquis des techniciens qui travaillent avec les populations au développement des plans de gestion. Naturellement, pour les agents de la durabilité, l'exploitation durable des ressources ne suffit pas : elle doit aussi produire un revenu significatif pour les *ribeirinhos* et garantir un plus grand accès aux droits dont ils sont exclus. Comme ils comprennent que ces conquêtes ne viendront qu'à travers un processus d'organisation des habitants en associations communautaires, professionnelles et politiques, la durabilité doit également représenter un mot d'ordre qui puisse remplacer celui qui a attiré et rassemblé les travailleurs dans les années 80, dans le but de se réapproprier leurs institutions de

classe, usurpées par des agents à la solde du gouvernement militaire. Ces mots d'ordre, cependant, ne bénéficient plus aujourd'hui du même pouvoir de mobilisation.

Le modèle de durabilité a donc une triple fonction : (a) permettre le maintien des *ribeirinhos* dans leur ancien mode de vie, c'est-à-dire, celui d'extracteurs, de pêcheurs et de petits agriculteurs, mais produisant, à partir de ces activités, des revenus ; (b) créer un accès aux droits, associant le maintien de cette tradition au dépassement des relations de subordination anciennes (*aviamento*⁷) et actuelles (commerçants intermédiaires et agents capitalistes agissant de manière agressive) ; et (c) représenter un nouveau lien, une nouvelle croyance (une « énergie », une « mystique », dans les termes des personnes interrogées), qui se substitue aux anciennes formes d'association.

ASPECTS DES COMMUNAUTÉS DE VÁRZEA DE LA BASSE AMAZONE

Le terme de communauté, ou localité, est communément utilisé dans la région et reconnu par le pouvoir public local. Ce terme englobe des caractéristiques qui sont communes dans ces groupements : (a) peu d'habitants de la même famille; (b) un relatif isolement des membres de ces communautés, (très souvent, il existe une grande distance entre les domiciles d'une même localité); et (c) la présence de l'Église Catholique dans la fondation et l'organisation de ces communautés. Ce n'est qu'à partir des Communautés Ecclésiales de Base et du mouvement de la Théologie de la Libération que les *ribeirinhos* ont nommé leur lieu d'habitation *communauté* et ont commencé à se sentir *communautaires*.

Pendant longtemps l'Église catholique a maintenu son travail pastoral dans la *várzea*, sans autres initiatives religieuses concurrentes. Toutefois, les données sont

⁷ Pour une longue discussion sur l'*aviamento*, voir Ianni (1979) et Santos (1980). Il s'agit d'un système de production dans lequel le travailleur obtient des provisions et d'autres produits de première nécessité directement de son patron, sans transaction monétaire. De nombreuses études sur l'Amazonie, autres celles citées ci-dessus, ont montré comment cette pratique a représenté un puissant mécanisme de subordination de la population rurale au patron qui, dans ce cas, est aussi le commerçant qui assure le ravitaillement de la région.

actuellement en train de changer et on assiste à l'augmentation du nombre des courants évangéliques, dérivés du protestantisme populaire.

En terme d'organisation spatiale, les habitations d'une communauté ont leur façade tournée vers le fleuve, avec derrière elles les champs de forêt basse –naturelle ou fruit de la déforestation ; en période de crue, ces derniers se transforment en prolongement des fleuves qui débordent, inondant toute la région. Les maisons sont en bois et ont des toits en paille, bois, amiante ou feuille de zinc. Les maisons, érigées sur pilotis, ont le plancher éloigné du sol, de manière à rester au-dessus du niveau des eaux, même lors des inondations. Les sanitaires, appelés *cercados* ou *cercadinhos*, sont des pièces construites en bois ayant un trou dans le sol dans lequel sont jetées les déjections ; reliés aux maisons par une passerelle en bois, les champs se trouvent sur les terrains situés à l'arrière.

Pour affronter la période des crues, les éleveurs construisent des *marombas* (étables sur pilotis) pour abriter le bétail, surtout pour les petits, qui ne peuvent pas rester en liberté à cause du risque de noyade.

La plus grande partie de la population qui habite dans la *várzea* n'a pas le cours élémentaire complet. Les difficultés d'accès aux écoles sont commentées de façon récurrente dans les entretiens faits avec les habitants. Les informateurs valorisent la scolarisation et les enfants partagent leur temps entre l'école et l'aide aux adultes. L'école, s'il y en a une, fonctionne dans des maisons bâties par la communauté elle-même ; les travaux terminés, les habitants sollicitent auprès du maire l'envoi de professeurs et de matériel scolaire.

Le nombre de professeurs nommés par le maire ne coïncide pas nécessairement avec leur présence physique ; du fait de la distance entre leur maison (généralement située dans le centre urbain) et l'école, nombreux sont ceux qui renoncent à continuer à enseigner dans la *várzea* et laissent leur poste vacant.

Comme l'éducation, la santé est un service public rendu dans un cadre de grande précarité et il est difficile de trouver des centres de soins dans les communautés. La dysenterie, mal qui atteint de nombreux habitants, est liée au manque d'assainissement. Elle atteint surtout les enfants et est une cause importante

de mortalité infantile.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS

En Amazonie, où prédomine le latifundium, la question de la propriété revêt une dimension dramatique. De grandes extensions de terre, dont le titre légal est fréquemment remis en question, sont susceptibles d'être appropriées de manière illégale et de façon violente par des *grileiros*⁸. Tant les *ribeirinhos* que les *terrafirmeiros* (ceux qui habitent des terrains qui ne subissent pas d'inondations périodiques) sont les victimes de cette violence. Les habitants de la terre ferme, les *posseiros*⁹, ont de petites parcelles, exploitées grâce à la main d'œuvre familiale et, le fait qu'ils aient reçu la terre sur laquelle ils habitent et travaillent de leur père, grand-père et arrière-grand-père n'empêche pas qu'ils soient expulsés ou tués par les *grileiros*.

La situation conflictuelle qui caractérise la question de la propriété dans la région amazonienne, l'épuisement des ressources naturelles provoqué par le déboisement (que ce soit par l'abattage du bois ou par la substitution de la forêt par des pâturages) et la présence des *geleiros* (bateaux-glacières de pêche industrielle), sont les principales menaces qui pèsent sur les habitants de la *várzea*.

Sans moyens pour sa reproduction sociale, le *ribeirinho* exploite abusivement les ressources, sous la pression des commerçants (intermédiaires) disposés à acheter de grandes quantités à bas prix, vecteur obligatoire de la non durabilité. C'est à travers lui que s'exécute le cycle économique dénommé *boom-and-burst*, caractérisé par « une rapide croissance (boom) des revenus et des emplois, suivie d'un sévère déclin (burst), résultat de l'épuisement des ressources naturelles et de la forte concentration de la terre » (Haddad, P. e Rezende, Fernando, 2002, p. 17).

⁸ Les *grileiros* font de la *grilagem*, en s'appropriant illégalement des terres, très souvent de manière violente. Pour un intéressant débat sur la question, outre ceux qui sont considérés comme des classiques, voir celui de Marcionista Fernandes sur l'Union Démocratique Rurale (cf. Fernandes, 1999).

⁹ Les *posseiros* sont les habitants qui, bien que n'ayant pas de titre légal de propriété, ont un droit reconnu sur la terre dans la mesure où ils y sont installés depuis des décennies.

Porto de Moz, par exemple, vit un moment de forte tension due à l'occupation par des scieries des terres vacantes ou habitées par des « natifs » des communautés. Le maire de Porto de Moz, qui à l'époque de l'enquête en était à son second mandat et est propriétaire de bétail, possède l'une des plus grandes scieries de la municipalité. Il est accusé d'en être le plus grand *grileiro*¹⁰. L'arrivée récente de grandes scieries, venues d'autres régions de l'état du Pará, renforce le mécanisme d'appropriation violente des terres mis en œuvre par les prétendus propriétaires qui en extraient le bois. Ce procédé s'est sévèrement accentué ces dernières années. L'exploitation ne provoque plus seulement des conflits entre les anciens habitants sans ressources et ces entrepreneurs, elle engendre désormais des affrontements entre les grands exploitants eux-mêmes pour le partage des terres qu'ils s'attribuent sans consensus ni réglementation.

L'entreprise qui concentre le plus de terres à Gurupá est la société d'exploitation de bois d'origine hollandaise Brumasa (Bruynzeel Madeiras S/A), qui a déjà eu une attitude agressive dans la municipalité, ayant notamment provoqué la résistance du mouvement social organisé de Gurupá. Vers 1984, la Brumasa « a diminué l'intensité de son contrôle sur l'extraction du bois dans son secteur d'exploitation, laissant aux commerçants locaux le travail d'intermédiaire entre le producteur et l'entreprise » (Oliveira Jr., 1991, p. 113).

Le déboisement dans la région de l'estuaire est extrêmement grave, comme le montre le bilan dressé par les témoignages des habitants, dans lequel on peut voir le grand nombre d'espèces qui sont menacées, que l'on ne retrouve plus dans la région ou dont les spécimens sont peu développés (jeunes). Les grandes scieries se trouvent en terre ferme et sont dotées de machines appropriées pour les grands abattages. La *várzea* exige des tracteurs spéciaux ou bien l'usage des faucilles détenues par les *ribeirinhos* qui doivent multiplier leurs efforts pour compenser la technologie rudimentaire dont ils disposent (cf. Gonçalves, 1996).

Outre l'exploitation du bois, l'autre l'activité considérée comme « rentable » dans la région est la pêche de la daurade, activité saisonnière durant les mois d'été

¹⁰ O Liberal – « Maire accusé de *grilagem* à Porto de Moz ». Rubrique : Cidade. 24 février 2003-05-25.

(août, septembre et octobre). Ainsi, dans la *várzea* de Porto de Moz, les *ribeirinhos* pêchent puis vendent le produit aux grands bateaux de pêche (glacières), venus de Belém et d'autres municipalités.

À Gurupá, la pêche de la daurade est une activité économique aussi importante que l'extraction du bois ou encore l'exploitation du cœur de palmier d'*açaí*¹¹ et la pêche à la crevette. De nombreuses expériences de gestion y ont été réalisées par l'Organisation non Gouvernementale FASE (Fédération des Organismes d'Assistance Sociale et d'Éducation), dont l'action a beaucoup d'influence sur la vie des *ribeirinhos* de la *várzea* et la régularisation de la question foncière.

La pêche, qui était une activité importante entre les *ribeirinhos* tout au long de l'année, est toutefois en voie d'abandon (elle est remplacée par l'élevage bovin à Porto de Moz et la pêche à la crevette à Gurupá, par exemple), du fait de la difficulté croissante à trouver du poisson hors saison. En hiver, le poisson a toujours été difficile à pêcher du fait de la montée des eaux. Jusqu'aux années 80, la pêche était destinée à la consommation des ménages. Avec l'arrivée de la pêche industrielle dans la région, cette activité connaît un grand développement, tout en réduisant les stocks.

Le fruit du palmier *açaí* est un élément important de l'alimentation des habitants de la *várzea*. Très calorique, il peut être consommé sous forme de *vin* (jus) mélangé à de la farine de manioc. Lorsque, dans les années 70, la rentabilité du cœur de palmier d'*açaí* est devenue évidente, les *ribeirinhos* de Gurupá ont commencé, sous la pression des commerçants et des industries de cœur de palmier, à en couper au détriment de leur alimentation. Cette formule a rapidement montré ses inconvénients (cf. Royer, 1996) car la quantité exigée par les acheteurs empêche la consommation du fruit par les *ribeirinhos*. Actuellement, les cœurs de palmier sont coupés en mars. Mais en cas de grande nécessité, ils sont considérés comme une « épargne », terme allégorique utilisé par les *ribeirinhos* pour décrire la fonction du bétail et du cœur de palmier dans l'économie des habitants de la *várzea*. Lorsqu'un plan de gestion existe dans la communauté, la coupe obéit aux règles du plan.

¹¹ L'*Açaí* (fruit du palmier *Euterpe oleracea*) est caractéristique de la région, il pousse en grappe sur le palmier. Son nom en langue tupi veut dire fruit « qui pleure ».

L'élevage des buffles et des autres bovins est une activité importante de la région de Porto de Moz. Les buffles, plus résistants que les autres bovins, ne nécessitant pas les mêmes soins, peuvent être élevés en liberté dans la *várzea*. Ils sont essentiellement destinés à fournir du lait et du fromage, produit que les habitants ont appris à produire à l'époque où il y avait une ferme (Aquiui) et sa laiterie.

Le bétail est responsable de nombreux impacts environnementaux négatifs, comme le piétinement des rives qui entraîne leur effondrement, ce qui trouble les eaux déjà salies par leurs déjections, provoquant la mort des poissons. La présence du bétail décourage les cultures végétales, car les récoltes peuvent être détruites par les animaux. Malgré tous ces problèmes, l'élevage apporte un certain degré d'indépendance aux *ribeirinhos* face aux inconvénients environnementaux imposés par le régime de crue et décrue.

Outre le bétail, les volailles et les cochons sont abattus durant la période d'hiver. Lorsque l'été arrive, l'alimentation est composée de poissons et d'autres articles achetés avec l'argent de la pêche, ce qui permet la restauration du nombre des volailles et des cochons. L'hiver, l'entretien de ces animaux est très difficile car il exige des constructions pour les protéger de la pluie et des mesures contre les maladies. Ainsi, les *ribeirinhos* luttent pour les maintenir : leur quantité ne peut augmenter de trop mais exige beaucoup de soins pour ne pas diminuer.

Toutefois, pour le bois, pour certaines espèces de poisson et certains produits agricoles, il existe déjà un plan gestion dans certaines communautés. Le buffle était élevé jusqu'alors sans aucune règle. Bien que les éleveurs possèdent des *marombas*, elles sont essentiellement destinées aux petits, les adultes restant en liberté dans la *várzea*. Le bétail de race Nelore y est placé l'hiver, contrairement au buffle adulte.

L'augmentation du nombre de têtes a entraîné la nécessité d'élaborer un plan de gestion¹². C'est une idée des habitants qui ont ainsi imaginé la création d'une Aire Protégée, la « RESEX Verde para sempre ». On peut observer une tension entre la proposition de création de la RESEX et les éleveurs. Malgré l'absence d'opposition

¹² Les pouvoirs publics encouragent la création de buffles, sans toutefois proposer une gestion qui en atténuerait l'impact. L'assistance technique concerne surtout la santé des bêtes.

claire des membres de la RESEX aux éleveurs de la *várzea*, les entretiens ont montré une certaine méfiance de la part des éleveurs les plus prospères, qui a pour origine la proposition d'une formule alternative d'élevage du bétail présentée dans le projet d'implantation de la Réserve, qui entraînerait des modifications des pratiques actuelles.

Alors que Porto de Moz possède de nombreuses communautés dans lesquelles il existe un élevage de bétail, Gurupá en est dépourvue, conséquence, selon certains interlocuteurs, de l'absence de pâturages naturels fertiles, comme il en existe dans les deux autres municipalités.

En ce qui concerne les explications environnementales de l'absence de bétail à Gurupá, contrairement aux autres municipalités de l'estuaire, il faut remarquer que des décisions sont actuellement prises par les *ribeirinhos* de Gurupá eux-mêmes pour éviter l'élevage des buffles, à cause de leur impact environnemental négatif.

Les représentants des municipalités de l'estuaire de l'Amazonie affirment fréquemment qu'il est difficile d'instaurer une production agricole plus rigoureuse, en raison de ce qu'ils appellent « le manque de capacité naturelle des *ribeirinhos* pour l'agriculture ». Cet avis n'est pas partagé par les Organisations Non Gouvernementales comme la FASE, qui opèrent dans la région de l'estuaire et proposent diverses cultures destinées tant à la consommation domestique qu'à la commercialisation.

Dans les années 60, la fin du cycle du jute et le début de l'élevage a entraîné, dans les communautés visitées de Porto de Moz, un abandon de la culture des produits végétaux à l'échelle domestique. Dans une interview, il nous a été dit qu'outre la culture du jute et d'autres formes d'exploitation étaient réalisées par les *ribeirinhos*. La croissance de l'élevage et le développement du phénomène de la *terra caída*¹³ sont décrits comme des entraves au maintien de l'activité agricole. À l'opposé de Porto de Moz, Gurupá vend des produits végétaux cultivés ou issus de

¹³ Le courant du fleuve Amazone emporte des morceaux de rives et d'île. Ce phénomène est appelé *terra caída*. C'est ainsi qu'est décrite l'instabilité du paysage de l'estuaire, lieu où des îles disparaissent et d'autres se forment rapidement.

l'extractivisme, ainsi que du bois.

Le faible pouvoir d'achat des habitants et la présence des *intermédiaires*, qui fixent le prix de revente de la production des *ribeirinhos*, créent un cercle vicieux semblable à celui du temps où l'*aviamento* était une pratique courante. Avec l'absence de capacité de conditionnement des produits et de transport adéquat (le prix du combustible ne compense pas les déplacements à longue distance pour fuir les intermédiaires), les *ribeirinhos* n'ont pas la liberté d'aller à la recherche d'acheteurs qui payeraient un meilleur prix pour leurs produits.

Même si les pratiques particulières de l'*aviamento* ont diminué, le *ribeirinho* ne peut pas toujours acquérir des marchandises avec de l'argent ; très souvent, il échange les articles qu'il produit contre ceux dont il a besoin. Le grand problème du travailleur de la *várzea* est que, outre le fait que ses activités habituelles (pêche, extractivisme ou agriculture) ne lui permettent pas d'avoir un revenu mensuel fixe, il doit compter sur les pertes fréquentes provoquées par des crues d'hiver toujours imprévisibles, comme il a déjà été dit.

Les produits sont évalués selon deux caractéristiques : la durabilité —ce qui survit à l'hiver— et la liquidité, ce qui peut produire de l'argent. Les interlocuteurs classent leurs activités économiques en trois catégories : celles qui fournissent un soutien aux dépenses domestiques, tournées vers l'auto-consommation (fruits et légumes, élevage de petits animaux) ; celles qui sont jugées « rentables » car elles produisent de l'argent (pêche de la daurade et bois) ; et celles qui sont considérées comme une « épargne », c'est-à-dire celles qui ne sont pas commercialisées à grande échelle du fait de leur difficile reconstitution, mais qui ont l'avantage de se maintenir l'hiver (bétail et cœur de palmier d'*açaí*) et qui peuvent être transformées en argent à n'importe quel moment de l'année.

L'activité de type épargne est valorisée par l'habitant de la *várzea*. Comme nous l'avons dit, cela consiste à désigner ce qui n'est pas périssable, malgré la crue, et qui peut être transformé en argent, en cas de besoin, évitant la perte et permettant ainsi une certaine accumulation. Néanmoins, une telle classification est fragile car elle ne coïncide pas exactement avec sa définition courante, qui est celle d'un retrait d'argent de la circulation. Le *ribeirinho* ne met pas d'argent de côté, il évite la vente d'un

produit selon un calcul déterminé par le besoin ou la nécessité, et le garde en tant que réserve de valeur.

Parvenir à disposer de ressources sur lesquelles compter pendant la période difficile de l'hiver, c'est réussir à modifier la logique de la production de la *várzea*. Cette faculté de prévoir l'avenir, qui permet de distinguer l'activité d'élevage des autres qui souffrent de restrictions directes dues au régime saisonnier, est extrêmement intéressante pour le *ribeirinho*. Mais, avec les innombrables problèmes provoqués par l'augmentation du nombre de têtes, les leaders n'identifient pas l'élevage comme une activité satisfaisante pour les *ribeirinhos*. Ils préfèrent chercher d'autres solutions pour dépasser les difficultés et incertitudes de la production saisonnière, qui auraient moins d'impacts et seraient plus en harmonie avec la forêt.

ENVIRONNEMENTALISATION

UNE FORME DE CONSTRUCTION POLITIQUE DES REVENDICATIONS

Après le coup d'état militaire de 1964, l'Église catholique au Brésil s'est transformée progressivement en une force d'opposition au régime, ouvrant un espace aux courants progressistes comme celui de la Théologie de la Libération. Bien que le mouvement ait choisi « l'option préférentielle pour les pauvres » à l'échelle de l'Amérique latine, il a compté sur la participation notable d'évêques brésiliens. L'Église peut être considérée comme une institution incontournable pour ce qui est de l'organisation des travailleurs urbains et ruraux dans tout le Brésil durant les années 70. L'Amazonie ne faisait pas exception.

Les religieux qui arrivaient dans la région encourageaient la « vie en communauté », la participation des chrétiens à la vie quotidienne de la communauté, entendue comme la réunion de tous ceux qui habitent au même endroit et participent conjointement aux activités religieuses. Ainsi, c'est avec l'appui de l'Église et la présence de responsables issus des séminaires catholiques des villes voisines que le Syndicat des Travailleurs Ruraux (STR) de Gurupá a pu s'organiser et représenter les paysans de la municipalité. Jusqu'alors, les membres du comité directeur du syndicat se mettaient au service des grands propriétaires et hommes politiques dont

les intérêts étaient radicalement opposés à ceux des *ribeirinhos*. La réorganisation du Syndicat s'est étendue de 1982 à 1986, et fut marquée par une manifestation de 54 jours, au cours de laquelle 150 travailleurs campèrent devant le siège du syndicat jusqu'à ce que la liste qui avait remporté les élections puisse assumer la direction. La mobilisation sortit victorieuse malgré les diverses tentatives de sabotage comme celle de faire sombrer le bateau de l'Église ou la présence de brigades policières d'une municipalité voisine, mais les travailleurs résistèrent jusqu'à obtenir le contrôle. Cela s'est reproduit avec quelques variantes à Porto de Moz, où le STR fut aussi réorganisé dans les années 80, avec la participation de l'Église catholique.

Comme à l'échelle nationale, à Gurupá et à Porto de Moz, l'Église a eu un rôle important dans la fondation du Partido dos Trabalhadores - PT, toujours à travers la participation des travailleurs aux activités développées par le service pastoral. Il est important de souligner qu'à Gurupá, celui qui détenait le pouvoir politique durant les dernières décennies n'est pas, comme dans les autres municipalités du Pará, un agent du latifundium. Il n'y a pas de concentration des pouvoirs politique et économique sur un même acteur. La mairie a toujours été dirigée par de petits commerçants qui ne jouissaient pas de grandes extensions de terre. Actuellement, et ce pour la deuxième fois dans sa récente histoire, la population de Gurupá a voté pour un parti de gauche (PT) lors des dernières élections municipales (mandat 2001-2004).

Outre les institutions endogènes, créées ou réorganisées dans le cadre de la mobilisation des travailleurs, comme la Colonie des Pêcheurs, le Syndicat des Travailleurs Ruraux, le FAP (Forum des Pêcheurs Artisanaux du Xingu et de l'Amazone) et l'ASPAR (Association des Pêcheurs Artisanaux de Porto de Moz), des Organisations non Gouvernementales apparaissent dans les années 80.

Conformément à ce qui a déjà été dit, Gurupá compte sur la présence de la FASE et d'ONG internationales. Toutefois, à Porto de Moz, il n'existe pas d'actions systématiques des ONG, bien que les responsables puissent compter sur l'aide de Greenpeace dans certaines actions et, de façon ponctuelle, sur les chercheurs de l'Université Fédérale du Pará.

À partir des années 90, l'Église catholique et d'autres institutions ont organisé des séminaires pour débattre de la question foncière et de l'exploitation des

ressources naturelles de Porto de Moz. Le Comité des Ressources Naturelles fut créé lors du quatrième séminaire. Renommé Comité de Développement Durable en 2002, il est à l'origine de la proposition d'implantation de la réserve extractiviste « RESEX Verde para Sempre ».

L'idée de créer une réserve extractiviste à Porto de Moz apparut en 1985 lors de la Première rencontre nationale de *seringueiros* à Brasília où ont été discutées les questions des RESEX et à laquelle ont participé des responsables de Porto de Moz, liés à la Pastorale et au STR. Ces leaders ont rapporté l'idée à Porto de Moz. La proposition voulait freiner les principales menaces reconnues par les leaders à Porto de Moz et dans d'autres municipalités : la coupe du bois, la pêche industrielle qui, avec ses bateaux frigorifiques, a lésé la pêche artisanale, et l'élevage de buffles qui, avec l'augmentation du nombre de têtes et les pratiques actuelles d'élevage, a des conséquences sur l'environnement.

Les conflits liés à la question foncière dans le Pará sont portés à la connaissance d'un large public à travers les moyens de communication nationaux, tels que la radio et la télévision. Ceci dans leur dimension la plus dramatique car ils montrent fréquemment des assassinats de *posseiros*, de travailleurs ruraux ou de fonctionnaires publics qui traquent le travail esclave. Ainsi, le choix de Porto de Moz de demander une Audience publique, en 2003, fut stratégique pour signaler aux élites locales que la population était au centre des attentions du Brésil et du monde.

L'Audience publique fut demandée par Jean-Pierre Leroy¹⁴, membre du projet « Rédacteurs Nationaux des Droits Humains, Economiques, Sociaux et culturels », apparu lors de la VII^e Convention Nationale des Droits de l'Homme, et organisé par la Plateforme des Droits Humains, Économiques, Sociaux et Culturels (Plateforme DhESC Brésil), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le volontariat et du Secrétariat National des Droits de l'Homme. Il avait comme objectif principal la réalisation d'un diagnostic de la situation locale destiné à l'ONU et, comme développement possible, l'examen poussé du projet d'implantation de la RESEX

¹⁴ Jean-Pierre Leroy vit au Brésil depuis 1971 lorsqu'il s'est installé à Belém et a débuté un important travail auprès des travailleurs ruraux du Pará.

Verde para Sempre. C'est du moins ce qui a été constaté en fin de manifestation (qui dura la matinée et l'après-midi du samedi) lorsque certains leaders ont parlé du projet de création de la RESEX, qui a été approuvée de manière enthousiaste par l'assemblée. L'Audience, qui eut lieu dans l'immeuble de la paroisse São Braz, a réuni plus de 600 personnes et fut retransmise par la télévision communautaire, ensuite divulguée par la presse du Pará.

Les conflits autour de l'implantation de la RESEX continuent et la tension politique dans la région ne cesse d'augmenter, mettant en évidence le problème latent de la propriété de la terre en Amazonie, qui s'accroît à certains endroits lorsque l'expansion d'une scierie (ou d'un groupe) est plus agressive.

Les STR de Gurupá et de Porto de Moz sont à l'origine d'initiatives de réglementation foncière. Dans toutes les communautés visitées, les habitants ont affirmé qu'ils possédaient des terrains et étaient propriétaires terriens. Par héritage ou par donation, la possession est alléguée et certifiée par le fait qu'ils payent l'Impôt. Ce qui a été constaté dans les communautés est la division informelle en lots. Ces derniers sont possédés par une famille. La réglementation et la régularisation foncière représentent la question fondamentale pour l'autonomie et l'amélioration des conditions de vie des *ribeirinhos*.

Dans le contexte politique de Porto de Moz, qui ne semble pas se distinguer de celui que l'on peut observer dans la majeure partie des municipalités du Pará, les demandes de la population ne peuvent aboutir qu'à travers des conflits politiques, comme avec la proposition d'implantation de la RESEX qui touche les intérêts de l'élite politique et économique locale. L'exacerbation de la lutte entre intérêts antagoniques, représentés d'un côté par des secteurs organisés de la société civile et de l'autre par le pouvoir public local, toujours lié à des réseaux d'intérêts plus larges, est une situation si commune dans les municipalités rurales brésiliennes, qu'elle ne facilite pas la mise en oeuvre de propositions de participation démocratique.

DÉVELOPPEMENT ET EXTRACTIVISME

Il est intéressant de remarquer que des leaders politiques, attentifs à la participation politique et à l'exploitation durable des ressources naturelles, utilisent ce qu'ils ont lu dans les livres des anthropologues qui analysèrent, il y a des années, le mode de vie des habitants de Gurupá. Ainsi, ces leaders encouragent l'adoption de pratiques développées au sein d'une idéologie de durabilité et utilisent pour ce faire les références contenues dans les écrits de l'anthropologue nord-américain Charles Wagley et de son confrère brésilien Eduardo Galvão.

Dans « Une communauté amazonienne. Etude de l'homme sous les tropiques », Wagley transforme une idée politico-économique – le développement – en présupposé théorique dans un texte scientifique, selon les canons de l'anthropologie de l'époque. La conception de développement qui guidait l'analyse présentée par Wagley était commune dans les pays industrialisés. Quelques années plus tard, ce produit scientifique est singulièrement incorporé dans les discours politiques des agents locaux. Ce qui va être valorisé par les leaders qui citent Wagley, pour légitimer leurs convictions, est ce que l'auteur a apparemment condamné comme étant une entrave au développement, c'est-à-dire l'extractivisme, sur le plan économique, et les croyances, sur le plan culturel.

C'est en 1939 que Wagley est arrivé pour la première fois au Brésil pour étudier les populations indigènes, séjour qui dura 18 mois. En 1942, il revint dans le cadre d'un Programme de Coopération en matière de Santé Publique, établi entre le Brésil et les États-Unis, pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1948, il revint profondément imprégné du besoin d'atténuer les inégalités économiques et sociales entre les pays.

En tant qu'anthropologue et humaniste, il tâche d'analyser divers aspects de ce qu'on appelle la « culture amazonienne », faisant ressortir ceux qui seraient propices au progrès économique et ceux qui y seraient contraires. Conscient que cette manière d'analyser positivement ou négativement les pratiques et les croyances culturelles pourrait attirer des critiques, l'auteur affirme que, malgré la nécessité de comprendre, respecter et tolérer les modes de vie des autres, lorsqu'une société « ne

peut plus subvenir aux besoins matériels de l'homme, au-delà du minimum indispensable à sa subsistance, cette culture et cette société devront être considérées comme étant inférieures » (Wagley, 1977, p. 284).

On peut louer la préoccupation théorique de Wagley de séparer la démarche relativiste de celle qui, sous le prétexte de valoriser la vision d'autrui, finit par méconnaître les relations de subordination qui se superposent à la dimension proprement culturelle. Cela aboutirait à considérer la contribution éthique des diverses cultures comme équivalente, c'est-à-dire une posture qui relativise, et conduit à la naturalisation de conditions inacceptables d'existence, ce que les anthropologues, sans ethnocentrisme, doivent condamner en tant que citoyens et ne jamais méconnaître en tant que scientifiques. Ce serait, de la part de Wagley, une critique pertinente du culturalisme acritique. Néanmoins, ce qui détermine l'auteur est l'affirmation de la culture face à la subordination à travers la conquête du développement. C'est pour cela que son discours peut être comparé à celui des actuels leaders qui proposent le dépassement des relations de subordination, tout en valorisant les aspects culturels compatibles avec un certain développement.

Dans son étude, Wagley a considéré que les incertitudes économiques devaient être dépassées pour que la société amazonienne traditionnelle (Wagley, 1977, p. 9), qu'il a voulu décrire et analyser, puisse être transformée en une nouvelle société, une nouvelle culture amazonienne (Wagley, 1977, p. 9). Pour qu'une telle modernisation ait lieu, il souligne l'importance de respecter et de profiter des connaissances naturalistes accumulées par les « *caboclos*¹⁵ luso-brésiliens » (Wagley, 1977:9), mais il leur serait aussi nécessaire de se défaire de leurs croyances. Le savoir spécifique de l'anthropologue (connaissance sur les natifs) était considéré comme important pour l'administration moderne et rationnelle des communautés

¹⁵ *Caboclo* est un terme utilisé pour désigner les descendants de Portugais et des Indiens, rapporté donc à une idéologie raciale. Ce terme peut avoir une connotation péjorative et qui associe le type physique à une série d'attributs psychologiques et culturels négatifs (le *caboclo* serait par nature paresseux, déloyal et ignorant) ; il peut aussi avoir un sens positif cultivé par les leaders politiques et exprimé dans le texte ci-dessus. Dans ce cas, le *caboclo* serait doté d'un savoir particulier sur la nature qui l'entoure en plus de se caractériser par la force physique et morale que lui confère la résistance face à la souffrance.

amazoniennes. De manière plus générale, la démocratisation de la science et des techniques développées dans les pays prospères et leur adaptation au climat tropical seraient, avec le facteur humain (la culture, le savoir natif), un élément fondamental pour l'indispensable évolution du niveau de vie dans le Bassin Amazonien (Wagley, 1977, p. 281). La substitution de l'extractivisme, qui fut, pour l'auteur, le principal responsable de l'incertitude économique par une agriculture moderne et par un certain degré d'industrialisation, fut considérée par Wagley comme une mesure déterminante pour le développement de la région.

Wagley manifesta un certain découragement face à l'avenir de l'Amazonie en s'apercevant que, dans les années 70, l'extractivisme demeurait la formule rencontrée par les hommes d'affaires et le gouvernement brésilien pour associer l'économie locale au capitalisme national et international.

Les siècles d'extractivisme¹⁶ donnèrent une image d'extracteur au *ribeirinho*, « sans vocation naturelle pour l'exploitation », comme l'ont affirmé les représentants de certaines municipalités avec lesquels nous nous sommes entretenue. Des leaders de Porto de Moz ont aussi affirmé que le « *caboclo* sait extraire » ajoutant qu'il serait nécessaire d'avoir d'autres connaissances pour viabiliser d'autres activités qui produisent un revenu. En effet, ces opinions reflètent la succession de cycles extractivistes par lesquels passe l'Amazonie. Le verbe « extraire » ne peut toutefois pas être utilisé comme s'il était intransitif, comme si chaque nouveau cycle extractiviste n'avait pas sa spécificité, exigeant de profonds réaménagements du système antérieur. La littérature sur l'histoire de la colonisation en Amazonie nous montre que les grands cycles dont les pratiques ont pu être transformées en activités traditionnelles, ont provoqué en s'implantant la destruction du système antérieur. À partir de ces mêmes auteurs qui traitèrent une partie de l'histoire du développement

¹⁶ Ianni (cf. 1979) montre comment l'extractivisme du caoutchouc a détruit le tissu social antérieur dans la municipalité *paraense* de Conceição de Araguaia. Leroy (cf. 1991) affirme aussi qu'à Santarém, autre municipalité *paraense*, l'extractivisme du caoutchouc a de profonds effets dans les relations jusqu'alors organisées dans l'exploitation du cacao, du café et des clous de girofles. Oliveira Jr (cf. 1991) montre que même la pratique des champs destinés à la consommation domestique fut abandonnée lors de l'extractivisme du caoutchouc.

de l'Amazonie, nous pouvons conclure que la production agricole pour la consommation domestique était parfois présente, parfois presque absente, aux côtés d'activités économiques principales.

Une caractéristique importante de l'extraction du bois et du cœur de palmier, dans les années 70, est que l'extracteur commence à être payé en espèces, à la différence de ce qui se produisait lors de l'extraction du caoutchouc et des divers produits qui lui succédèrent, sous le système de l'*aviamento*. La circulation d'argent entre les patrons et les employés se généralise, phénomène amplifié avec la pêche industrielle. Extractivisme et *aviamento* restent alors dissociés, laissant la possibilité à l'activité extractiviste de gagner de nouvelles significations sociales et économiques pour les *ribeirinhos*.

GURUPÁ¹⁷, UNE LECTURE EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

C'est dans les années 70 que la « question environnementale » commence à devenir une véritable préoccupation au plan mondial, laissant place à diverses visions du développement souhaitable. Dix ans après, de tels changements produisent des effets visibles à Gurupá dans le discours et la pratique des responsables locaux, conformément à ce qui a été dit plus haut. Pratiques ou activités considérées comme traditionnelles commencent à occuper une place remarquable dans les nouvelles formes de compréhension de ce que peut être le développement. Avec ces pratiques, certaines valeurs et croyances prennent une nouvelle dimension, comme celles de la *mãe do bicho*, « entité protectrice qui punit ceux qui tuent les animaux » (Galvão, 1976, p. 78) et de la *panema*, synonyme de « malchance, infortune et malheur. L'Incapacité peut être la meilleure interprétation » (Galvão, 1976, p. 81).

Pedro Tapuru, un des représentants du STR de Gurupá et leader reconnu

¹⁷ J'ai fait ma première visite à Gurupá entre le 11 et le 15 avril 2002, lorsque j'ai participé à une étude coordonnée par les chercheurs Roberto Araújo (Musée Goeldi/Brésil) et Philippe Léna (IRD/France), intitulée « Alternatives de développement durable et tendances de la mobilité socio-spatiale en Amazonie ». Certaines idées développées dans ce travail ont été esquissées dans le compte-rendu que j'ai présenté dans le cadre du projet coordonné par les deux chercheurs mentionnés mais qui ne sera pas publié.

localement, confia dans un entretien qu'il avait lu les livres de Wagley et de Galvão. Il considère intéressante l'idée d'associer les notions de *panema* et de *mãe de bicho*¹⁸ à la durabilité. Les croyances décrites par les auteurs sont encore partagées par les habitants.

Les leaders syndicaux qui possèdent une vision matérialiste de la réalité (ils se réfèrent à l'autre comme *fantasmagorique*), n'attribuent aucune valeur explicative aux croyances en la *mãe do bicho* et la *panema*, mais ils y voient le moyen de sensibiliser les habitants à l'implantation de projets de durabilité. Ci-dessous, le passage cité montre ce qui a été analysé et indique que la relation particulièrement proche que les *ribeirinhos* ont avec la nature est commune entre les habitants :

« La religiosité du peuple est liée aux phénomènes naturels : le fleuve, l'eau, la forêt, le dauphin. La durabilité avant le plan d'utilisation des ressources naturelles était, comme le dit Pedro Tapuru, la *mãe do mato*¹⁹. On ne pouvait ni chasser ni pêcher beaucoup pour ne pas avoir la *panema* » (responsable syndical).

Un tel projet veut permettre d'anéantir les restes du système séculaire de l'*aviamento* et de l'extractivisme à grande échelle, dont les conséquences sont la déprédation des ressources naturelles et la subordination des travailleurs à une logique « externe ». L'idéologie environnementale semble regrouper les pratiques et le système de classification nécessaires à la conversion des discours antérieurs en une alternative d'organisation permettant l'autonomie des travailleurs. Dans le passage ci-dessous, nous pouvons lire l'explication d'une des fonctions de la durabilité mentionnée en début de chapitre, à savoir celle de promouvoir l'organisation des *ribeirinhos* face à certaines demandes :

« Le mouvement s'est développé mais une nouvelle énergie est nécessaire. Je ne sais pas quel type de mystique doit être invoquée. La question environnementale est certainement une forme d'association des personnes. Ce qui est pour nous la chose la plus importante » (responsable syndical).

¹⁸ Traduction littérale : mère des animaux.

¹⁹ Traduction littérale : mère des forêts.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Comme il a été dit en début d'article, il existe trois fonctions attribuées localement à la durabilité.

1) Rendre viable la subsistance des *ribeirinhos* selon leurs anciens modes de vie, c'est-à-dire, celle de petits « extracteurs », pêcheurs et agriculteurs, tout en produisant un revenu significatif à partir de ces activités.

Les leaders affirment fréquemment que leur savoir traditionnel (bagage culturel) s'associe surtout à un type d'activité économique déterminé, à savoir, l'extraction des ressources de la rivière (en particulier la pêche) et de la forêt²⁰. Il est parfois affirmé que les « *caboclos* savent extraire », parfois de façon positive lorsqu'ils se réfèrent au savoir naturel, parfois de façon négative lorsqu'ils veulent souligner le caractère exclusif de cette forme de production chez les *ribeirinhos*.

La durabilité peut signifier une alternative au cycle de *boom-and-burst*, en créant des formes de production qui tiennent compte du renouvellement des ressources. C'est justement la forme ou la technique d'extraction –non industrielle mais artisanale– liée au fait d'avoir peu d'impact environnemental qui permet qu'elle soit aujourd'hui qualifiée de « traditionnelle » par les leaders politiques de Gurupá et de Porto de Moz, attentifs à la défense de la reproduction sociale des travailleurs.

L'extractivisme traditionnel que les leaders veulent faire revivre ne semble pas être exactement celui que vivaient les *ribeirinhos* jusqu'à maintenant puisque ce dernier n'était possible que dans des relations de subordination, qu'eux-mêmes veulent maintenant voir disparaître. Ainsi, l'extractivisme traditionnel est aussi celui de la durabilité, qui exige de nouveaux acteurs (médiateurs), indispensables au processus d'adaptation/traduction des pratiques et discours antérieurement approuvés par ceux qui agissent dans le champ politique et social de la durabilité.

Le commentaire déjà cité d'un responsable affirmant que « le *caboclo* sait extraire, mais il ne possède pas le savoir » est un exemple de l'importance que les

²⁰ Le fait qu'ils n'aient pas mis en évidence d'autres aspects de leur savoir associés à une autre activité, comme l'agriculture et l'élevage, ne veut pas dire qu'ils n'existent pas.

ribeirinhos attribuent à la présence d'un médiateur dans la mise en œuvre de projets extractivistes et d'agriculture. Cet habitant de Porto de Moz, qui ressent l'absence d'ONG porteuses de projets durables, visite fréquemment Gurupá. L'explication de cette phrase apparemment énigmatique est la nette différence établie entre le savoir naturel, natif, et un autre, spécialisé, qui viabilise les projets et donne accès aux financements. La question que tout le monde se pose — *ribeirinhos*, techniciens d'ONG, leaders politiques, tous ceux qui cherchent des alternatives à la subordination et à l'exclusion— est : « comment produire des revenus ? ».

2) Créer un accès aux droits, associant le maintien de cette tradition au dépassement des relations de subordination (*aviamento*), anciennes et actuelles (commerçants intermédiaires et agents capitalistes agissant de manière agressive).

Le problème des *ribeirinhos* est de rester « *ribeirinhos* » mais aussi d'avoir accès aux droits dont ils étaient privés en tant que tels. Apparemment, cela signifie qu'ils veulent ajouter des conquêtes sans modifier leur condition originelle de petits extracteurs, pêcheurs et agriculteurs. Mais au moment où des changements sont envisagés et où la condition originelle est choisie, celle-ci n'est plus l'originale. Le terme « agro-extracteur » qui définit les multiples attributions du producteur de la *várzea* est récent. Ainsi, le processus qui est en jeu est de parvenir à demeurer des « *ribeirinhos* » tout en remplissant les conditions nécessaires pour avoir accès à ce à quoi ils ont droit en tant que travailleurs et citoyens.

Les droits du citoyen et l'exercice de la citoyenneté sont des valeurs et des pratiques centrales dans la société moderne et il existe trois étapes importantes dans l'histoire de cette lutte et de ces conquêtes : avec la chute de la monarchie aux XVIII^e et XIX^e siècles apparaissent les droits de la première génération, civils (liberté, égalité, droit à la vie, à la sécurité, à la propriété ...) et politiques (organisations politiques et électorales, suffrage universel). Au XX^e siècle, naissent ceux de la deuxième génération, c'est à dire, les droits sociaux (retraite, santé, logement, éducation) et de la troisième génération ou droits écologiques, qui sont diffus, se référant à une collectivité et à des biens indivisibles²¹.

²¹ Voir Vieira & Bredariol, 1998 et Antunes, 1992.

L'accès des citoyens à ces différents droits ne se fait pas forcément dans le même ordre ni de la même manière dans différents pays, comme si certains droits étaient la condition des autres. C'est au sein des inégalités sociales et dans les luttes pour leur diminution qu'ils sont conquis ou même perdus, tant sur le plan formel (ou légal) que sur le plan pratique. La possibilité de conquérir certains d'entre eux varie selon le contexte et la période. Ainsi, les droits environnementaux peuvent être évoqués par une partie de la population, comme les personnes avec lesquelles nous avons eu des entretiens, alors même qu'elles ne jouissent pas encore en pratique des droits civils, même si formellement les Brésiliens en jouissent. Même si la formalisation des droits est fondamentale, cela n'assure pas son exercice immédiat. C'est ce qui explique en partie ce qui a été qualifié d'« environnementalisation des conflits sociaux ».

Un bon exemple en est la mobilisation des *ribeirinhos* de Porto de Moz pour délimiter une RESEX d'un million d'hectares dans une région où les paysans sont tués par l'action des *grileiros*. La Réserve sera gérée par les habitants eux-mêmes qui devront imposer leurs droits à la vie, à la sécurité, à la propriété dans cette lutte. De la même manière, nous assistons à la naissance de divers mouvements affirmant de nouvelles identités sociales, qui cherchent à se légitimer en mettant en évidence une relation spécifique avec la nature, comme le mouvement des *seringueiros* dans l'Acre.

À plus petite échelle, il existe à Gurupá, comme il a été décrit, un choix actif et conscient d'éléments culturels – croyances dans la *panema* et la *mãe do bicho*, par exemple – pour encourager les travailleurs et habitants à conquérir leurs droits, entraînant de nouvelles formules d'identification sociale qui associent nature et culture, développant des synergies avec des associations environnementales et créant ainsi des mécanismes de visibilité et d'inclusion sociale qui ne doivent pas être envisagés comme un phénomène strictement politique et/ou médiatique.

Ils le sont certainement aussi, ce qui ne nous autorise pas à les réduire à cela, comme s'ils étaient dépourvus de substance culturelle, au point de ne pas justifier un investissement sociologique pour la construction de concepts et de théories pour les expliquer. Ce mécanisme de transformation d'anciens problèmes sociaux, qui se convertissent ou s'amalgament en nouveaux problèmes environnementaux,

actuellement avec un grand écho social et politique, et démontrant une interrelation dynamique entre structures sociales et histoire, comme nous l'enseigne Sahlins (cf. 1990), peut être rencontré dans n'importe quelle société et à n'importe quel moment.

Ainsi, de même que la lecture des événements sociaux et les significations qui leurs sont attribuées peuvent être comprises à la lumière de la connaissance de la structure, celle-ci peut également souffrir des altérations face aux mêmes événements. Cette double interférence n'est pas le privilège de la société occidentale ni la caractéristique de la modernité. Mais le phénomène de la réflexivité est, lui, typiquement moderne et semble être responsable de la possibilité de réduction du processus de création de nouvelles catégories sociales—dans le cas présent, celles liées à « l'environnement »—à une stratégie politique. Mais la conscience de la stratégie du processus par ses agents ne diminue pas sa consistance sociologique (« c'est ainsi que la société se construit »).

3) Être une nouvelle « énergie » ou « mystique » qui se substitue aux anciennes formules d'association.

La promotion du procédé d'environnementalisation des anciens conflits sociaux représente une nouvelle raison de s'associer pour faire disparaître les relations de subordination. Ce procédé exige une traduction qui explique l'importante présence de médiateurs.

La « nouvelle mystique » ou « énergie », citée plus haut par une personne, est justement la possibilité de traduire de manière environnementale leurs anciennes revendications, créant de nouvelles formes d'union.

Tout cet effort de transformation des pratiques antérieures en nouvelles pratiques ou pratiques « traditionnelles » peut être observé à Gurupá et à Porto de Moz, qui comptent sur les éléments adéquats à cette relecture : la présence d'un mouvement social organisé, un passé d'extractivisme et donc de l'existence d'un système de connaissance naturelle qui y est associé, la présence de nouveaux médiateurs (ONG) qui apportent des projets et des financements, créant une synergie avec les formes d'organisation préexistantes (Église, STR, Colonie) et la possibilité de récupération active, par les responsables, des bagages culturels.

À l'opposé de l'efficacité du pouvoir symbolique (cf. Bourdieu, 1989), qui disparaît avec l'affirmation de l'autre pouvoir, garant de son autorité, l'efficacité des mécanismes constitutifs des demandes incluses dans la rubrique environnementale, aussi bien que la naissance « d'identités sociales naturelles », même lorsqu'ils sont explicités, s'affirment face aux institutions de développement et à une partie du « marché environnemental », l'un des responsables du processus de création de ces identités et demandes « naturelles ». D'ailleurs, le choix actif des traits culturels (comme la foi en la *panema* et la *mãe de bicho*), des choix qui attestent le caractère naturel du groupe social (son lien particulièrement étroit avec la nature et le surnaturel) ne représentent pas seulement un moyen légitimé par un « marché environnemental » ; il s'agit avant tout d'un mécanisme nécessaire pour qu'une telle légitimation puisse avoir lieu.

L'existence de projets tel que celui qui a financé la recherche de terrain qui a servi de base à cet article —le Plan de Gestion des Ressources Naturelles de *Várzea*— lié à un programme d'aspect environnemental —Programme Pilote pour la Protection des Forêts Tropicales du Brésil (PPG7)— est un exemple supplémentaire de l'efficacité de l'environnementalisation des conflits. Les habitants de la *várzea* doivent affronter une série de problèmes qui concernent la majeure partie de la population brésilienne. Mais c'est l'intérêt écologique présent en Amazonie qui permet de donner de la visibilité aux nombreux problèmes sociaux qui y existent depuis des siècles. C'est l'intérêt pour la *várzea* qui va, en tant qu'écosystème rendant possible l'existence du projet cité, permettre d'établir enfin des politiques publiques tournées vers les *ribeirinhos* qui, en tant que citoyens brésiliens, sont restés dans l'oubli. Toutefois, dans la lutte pour leurs droits, ils doivent se présenter comme *ribeirinhos*, habitants des rives du fleuve, le peuple à la fois riche et souffrant de la *várzea*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACSELRAD, Henri (2001) : « Politiques environnementales et construction démocratique ». (in) VIANA, Gilney, SILVA, Marina et DINIZ, Nilo [org.] *O desafio da sustentabilidade. Um debate socioambiental no Brasil*. São Paulo, Editora Fundação Perseu Abramo (Coleção Pensamento Petista).
- ANTUNES, Paulo de Bessa (1992) : *Curso de Direito Ambiental : Doutrina, legislação e jurisprudência*. Rio de Janeiro, Renovar Ed.
- BOURDIEU, P. (1989) : *O poder simbólico*. Rio de Janeiro, Ed. Bertrand Brasil S. A. & Lisboa, Difel.
- DA MATTA, Roberto (1978) : *Ensaios de Antropologia Estrutural*. Petrópolis, Ed. Vozes.
- FERNANDES, Marcionista (1999) : *Donos de Terras. Trajetórias da União Democrática Ruralista – UDR*. Belém, UFPA/NAEA.
- GALVÃO, Eduardo (1976) : *Santos e visagens*. São Paulo, Companhia Editora Nacional Cia Brasileira, vol. 284.
- GONÇALVES, Marly (1996) : *Extractivisme et patronage en Amazonie : continuité et ruptures dans les relations de pouvoir local*. Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies, Université de Picardie Jules Verne – Faculté de Philosophie, Sciences Humaines et Sociales.
- HADDAD, P. ; REZENDE, F. (2002) : *Instrumentos econômicos para o desenvolvimento sustentável da Amazônia*. Brasília, Ministério do Meio Ambiente / Secretaria de Coordenação da Amazônia.
- IANNI, Octavio (1979) : *A luta pela terra. História social da terra e da luta pela terra numa área da Amazônia*. Petrópolis, Ed. Vozes (Coleção Sociologia Brasileira, vol. 8).
- LEITE LOPES, José Sergio [coord.] (2004) : *Ambientalização dos conflitos sociais: participação e controle público da poluição industrial*. Coleção Antropolítica, Rio de Janeiro, NuAP/Relume Dumará.
- LEROY, Jean-Pierre (1991) : *Uma chama na Amazônia*. Rio de Janeiro, Ed. FASE/Ed. Vozes.
- OLIVEIRA JR., Paulo Henrique Borges de (1991) : *Ribeirinhos e posseiros. Gênese, subordinação e resistência camponesa em Gurupá, PA*. Dissertação de mestrado, USP/FFLCH/Departamento de Geografia, São Paulo, 340p.
- ROYER, Jean-Marie (1996) : *Logiques sociales et gestion locale des ressources naturelles. Étude de cas d'une municipalité de l'Amazonie brésilienne, Gurupá, Pará*. Inédito.

SAHLINS, Marshall (1990) : *Ilhas de História*. Rio de Janeiro, Jorge Zahar ed.

SANTOS, R. (1980) : *História Econômica da Amazônia: 1800-1920*. São Paulo, T A Queiroz.

SILVA, Gláucia (2005) : Sustentabilidade ou subordinação: modos de vida em comunidades de várzea em municípios da foz do Amazonas. (in) LIMA, Deborah. [org.]. *Diversidade Socioambiental nas várzeas dos rios Amazonas. Perspectivas para o desenvolvimento da sustentabilidade*. Manaus, Ibama, ProVárzea, p. 265-311.

VIEIRA, L. & BREDARIOL, C. (1998) : *Cidadania e Política Ambiental*. Rio de Janeiro, Record.

WAGLEY, Charles (1977) : *Uma comunidade amazônica. Estudo do homem nos trópicos*. São Paulo, Cia Editora Nacional.

Autres références :

Estatuto Social do Fórum de Articulação dos Pescadores e Pescadoras Artesanais do Xingu e Amazonas (FAP). Porto de Moz, Janeiro, 2002.

O LIBERAL – « Prefeito acusado de grilagem em Porto de Moz ». Seção: CIDADE. Em 24 de fevereiro de 2003-05-25.

L'« EMPOWERMENT » POLITIQUE ET LA CONSTRUCTION DE COMMUNAUTÉS EN AMAZONIE CENTRALE*

Scott William HOEFLE[†]

Pendant les années quatre-vingt-dix, l'Amazonie Centrale est devenue le nouveau champ de bataille entre les intérêts développementistes, environnementalistes et populistes en ce qui concerne l'avenir de la forêt amazonienne.

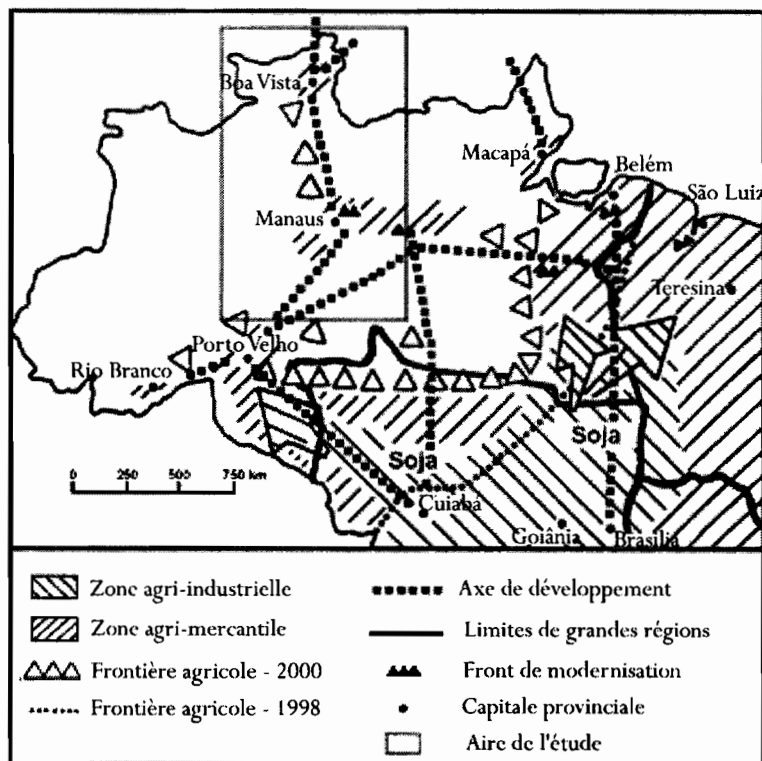
Après l'apparition d'un nouvel axe Nord-Sud de développement en Amazonie Centrale, qui recoupe l'ancien axe est-ouest et se connecte à un troisième axe, encore en formation, qui réunit le Venezuela, les Guyanes et l'Amapá, la durabilité du processus d'occupation de l'Amazonie Centrale est devenue une question critique pour l'avenir de toute la région (Becker, 1997 ; Colchester, 1997) (figure 1).

L'Amazonie Centrale est située au centre du plus grand bloc de forêt tropicale restant en Amérique du Sud. Dans cette zone, la forêt est encore peu touchée, mais la frontière agricole avance en plusieurs points : 1) du Rondônia et du Mato Grosso vers le nord, en traversant la Route Transamazonienne (BR-232) entre Apuí et Humaitá, 2) du Pará vers l'ouest sur la même Route et 3) de Manaus vers le nord et de Boa Vista vers le sud le long des routes BR-174, BR-170, et BR-210. En découpant horizontalement et verticalement l'Amazonie Centrale, ces fronts ont la capacité potentielle de fragmenter la région, ce qui rend plus facile sa transformation en paysages agricoles et urbains.

* La recherche qui a servi de base à cet article a reçu l'appui de la Coordenação para o Aperfeiçoamento de Pessoal Superior (CAPES - Brésil), du Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico (CNPq - Brésil), de la Financiadora de Estudos e Projetos (FINEP - Brésil), de la Fundação Universitária José Bonifácio (FUIJB - Brésil) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD - France).

[†] Professeur à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.

Figure 1 – La frontière agricole arrive en Amazonie Centrale



On cherchera dans cet article à évaluer la durabilité politique dans seize municipalités de l'Amazonie Centrale, depuis Humaitá (au sud de l'état d'Amazonas) jusqu'à Pacaraima (au nord du Roraima) en incluant à la fois des municipalités qui sont soumises à d'importants flux de colonisation mais aussi des municipalités qui ont gardé le style de vie traditionnel des populations riveraines de l'Amazone.

CHANGEMENTS DANS LA BASE DU POUVOIR POLITIQUE LOCAL

Dans les régions à prédominance agraire du Brésil, les réseaux de patronage pré-modernes et modernes, qui relient la politique locale aux niveaux de l'Etat fédéré et du pays, ont toujours fonctionné selon une chaîne hiérarchique, pyramidale, dans laquelle des emplois, services et autres ressources publiques sont obtenus en échange de votes. Liés au mode d'industrialisation du pays, à partir de 1930, les groupes d'intérêt des zones rurales ont été graduellement subordonnés à des groupes urbano-industriels. Ce processus peut être observé à travers le changement des rapports entre les politiciens municipaux (et ceux des états de la fédération) et les électeurs.

Dans les réseaux de patronage pré-modernes, patrons et clients nouaient des rapports autour des ressources agricoles. Les paysans sans terre étaient économiquement dépendants des grands *fazendeiros* et les petits propriétaires dépendaient des acheteurs ruraux qui étaient d'ailleurs souvent les mêmes. Le vote du client faisait partie d'une série d'échanges politiques et sociaux fondés sur l'honneur personnel. Par contre, les réseaux de patronage modernes sont plus impersonnels et davantage fondés sur l'offre d'emplois et de services publics de la part de politiciens professionnels en échange de votes qui garantissent leur réélection à des postes bien rémunérés [Forman et Reigelhaut, 1979 ; Greenfield 1977 ; Hoeffle 1987 ; Leal, 1975 (1949)].

Jusqu'à la fin des années soixante, le pouvoir politique local en Amazonie Centrale était basé avant tout sur le commerce des produits de la forêt (le caoutchouc, la noix du Brésil, le latex de sorva –*Couma guianensis*– et autres produits de l'extractivisme) et en deuxième lieu sur l'élevage bovin pour la viande. La majorité de la population vivait éparpillée le long des fleuves où l'on pratiquait l'agriculture à petite échelle pour l'auto-consommation et la récolte des produits de la forêt pour le marché. De petits commerçants urbains pouvaient entrer en lice voire même gagner des élections locales mais leur base de pouvoir était faible, comparée à la capacité des *seringalistas* (exploitants du caoutchouc) et des grands intermédiaires de la chaîne commerciale à obtenir des votes.

Pendant les années soixante-dix, dans un contexte marqué par une importante chute des prix des produits de la forêt et par l'investissement massif du gouvernement

dans des projets de développement régionaux, les fonctionnaires se sont peu à peu affirmés comme les détenteurs du pouvoir politique local. Comme la plupart de ces fonctionnaires étaient des descendants des intermédiaires du commerce du caoutchouc, le changement n'a pas entraîné l'apparition d'une nouvelle classe sociale, en compétition avec le pouvoir traditionnel.

Cependant, certains fonctionnaires n'étaient pas de la région et occupaient des postes où ils étaient en contact avec un large public, comme c'était le cas pour les techniciens des organismes de vulgarisation rurale de l'état et de l'INCRA (Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária) ou encore des directeurs des banques régionales ou de l'État fédéral. Ils avaient été mutés ou ils avaient reçu des postes en Amazonie dans le cadre de programmes qui visaient à attirer des individus qualifiés dans la région. Ce type de fonctionnaire pouvait transformer ses contacts personnels en capital politique, alors même que les postes municipaux devenaient chaque fois plus attractifs à cause des hauts salaires. C'est ainsi que la figure omniprésent du politicien professionnel est apparue en tant que celui qui distribue les ressources publiques comme si elles étaient les siennes.

Par ironie, dans le cas de l'action de l'INCRA, les techniciens qui entrent dans la politique finissent par établir des rapports clientélistes avec des *assentados* (paysans des programmes de colonisation) qui migrent en Amazonie Centrale dans l'espoir de devenir propriétaires et de se libérer de la dépendance politique qui règne dans leur région d'origine.

Dans les communautés riveraines du Rio da Madeira et du Rio Branco qui n'ont pas été désenclavées par les nouveaux réseaux routiers et qui n'ont pas directement bénéficié des projets de développement régional, les postes de la fonction publique sont devenus les seuls emplois disponibles au fur et à mesure que l'économie des produits forestiers s'est effondrée.

La bureaucratie municipale a considérablement augmenté avec la création de postes superflus ou même fantômes, payés sur fonds publics, et dont le nombre s'est accru après la Constitution de 1988. De par la Constitution, les maires et les conseillers municipaux ont le droit de stipuler leurs salaires. En 1999 un maire d'une petite ville de l'intérieur de l'Amazonie pouvait recevoir US\$78.000 par an et un conseiller US\$52.000 tandis que le salaire minimum était de US\$900. Beaucoup de

politiciens sont aussi fonctionnaires de l'État ou de la région, et ils continuent à recevoir leurs salaires pendant la période où ils exercent leur fonction électorale, ce qui accroît encore plus les disparités sociales entre la classe politique et la population locale « sous-employée ».

La ville d'Humaitá, dans le sud de l'Amazonas, est un exemple du changement de la base du pouvoir politique dans des municipalités situées en zone de colonisation intense. Cette ville se situe au carrefour de la Route Transamazonienne (BR-232) et de la Route Porto-Velho Manaus (BR-319). C'est une ville-portail (*gateway-city*) qui commande l'expansion de la frontière agricole des états du Rondônia et du Mato-Grosso vers l'Amazonas. Pendant la construction de ces deux routes importantes (durant les années soixante-dix) l'économie locale a changé ; au lieu d'être un centre de commercialisation des produits de la forêt, elle est devenue le principal entrepôt de biens et services du sud de l'Amazonas. Actuellement, cette ville est à la tête du mouvement pour la création d'un nouvel état (le « Madeira »). Ses leaders politiques sont des patrons de supermarchés, de stations de radio, de restaurants ainsi que des professions libérales. Depuis le début des années 70, seule une personne d'origine locale a été élue maire, tous les autres étaient venus d'ailleurs et sont arrivés après la construction de la route. Ce sont des individus qui se sont enrichis grâce aux nouvelles opportunités économiques et qui jouent un rôle prééminent dans la société locale.

Les villes de Presidente Figueiredo (au nord de l'Amazonas) et Caracará (au sud de Roraima) occupent des positions semblables le long de la Route BR-174 (qui vient d'être goudronnée) reliant Manaus au Venezuela. Ses leaders sont aussi des personnes venues d'ailleurs, commerçants et professions libérales.

Itacoatiara et Manaus sont, pour leur part, des villes industrielles. Manaus, avec une population de 1.394.724 habitants en 2000, est la plus grande ville de la région de l'Amazonie Centrale et occidentale. Durant les 30 dernières années, la ville a développé une base industrielle grâce à sa Zone Franche et a reçu d'importantes subventions gouvernementales. Mais aujourd'hui elle subit une grave crise provoquée par les politiques de libéralisation économique menées depuis 1990.

Itacoatiara, avec ses 46.194 habitants est la cinquième ville de l'état. Après quelques décennies de stagnation (à cause de la croissance de Manaus), Itacoatiara est

devenue le principal centre de traitement du bois de l'état et, récemment, on y a construit le principal port destiné à l'exportation du soja en provenance du nord de la région Centre-Ouest.

Dans le passé, les commerçants des deux villes étaient d'importants intermédiaires du circuit d'exportation des produits de la forêt après transformation (et pas seulement leur exportation *in natura*). Par conséquent, leurs politiques ont toujours bénéficié d'une base de pouvoir diversifiée qui inclut aujourd'hui des usines, des supermarchés, des cinémas et des stations service. Quand un maire élu est fonctionnaire ou employé d'une entreprise privée, il représente naturellement les intérêts de sa catégorie. L'actuel maire d'Itacoatiara est un acheteur de bois qui fournit des arbres pour des usines étrangères et il ne voit aucun conflit d'intérêts dans les politiques qui visent à attirer davantage d'usines à Itacoatiara.

UNE DÉCENTRALISATION AU NIVEAU DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE ET DE CELLE DES ÉTATS ?

L'articulation de la politique locale avec les niveaux fédéral et fédérés s'est faite par le biais de factions municipales qui à leur tour sont subordonnées à des factions d'échelons supérieurs. Entre 1946 et 1964 (avant la période de la dictature militaire) dans presque toutes les municipalités étudiées, différentes factions alternaient au pouvoir de telle manière que le maire qui appartenait au Partido Democrático Social (PSD) était remplacé par un maire du Partido Trabalhista Brasileiro (PTB) ou de l'União Democrática Nacional (UDN).

Les factions locales s'alignaient sur les factions de l'état et pouvaient être « au pouvoir » ou « hors du pouvoir » au niveau de la région, selon que leur candidat avait été élu gouverneur ou non. En fonction de cela elles recevaient ou pas des services et de l'argent des niveaux les plus élevés du gouvernement.

Cette situation a changé totalement à partir de la dictature militaire, entre 1964 et 1985. Il y a eu dès lors une forte tendance à une concentration des pouvoirs au niveau des échelons les plus élevés du gouvernement, même si les factions locales ont continué d'exister.

Le coup d'État a interdit les partis politiques et le politicien qui voulait se faire élire à une charge publique était obligé de s'affilier à l'unique parti de gouvernement,

l'Aliança Renovadora Nacional (ARENA) et les factions ont continué à exister sous la forme de courants internes à l'Arena.

Malgré la fin de la dictature militaire et la croissance des factions qui ont atteint le niveau fédéral dans les gouvernements civils suivants, et malgré la ratification d'une nouvelle constitution en 1988 (qui a décentralisé discrètement la base tributaire de l'État brésilien) la pratique de l'adhésion à un seul parti de pouvoir continue jusqu'aujourd'hui en Amazonie Centrale. Dans l'état d'Amazonas, grâce aux grandes coalitions de partis, lors de l'élection du gouverneur, presque tous les électeurs de l'intérieur (hors capitale) ont voté successivement pour Gilberto Mestrinho et ensuite pour son second, et plus tard rival, Amazonino Mendes. L'élection de 1998 au poste de gouverneur a été plus acharnée que d'habitude mais le vote de l'intérieur de l'état a garanti la réélection de Mendes, aidé par Mestrinho (candidat au Sénat pour la même coalition). Les deux se sont unis pour battre Carlos Braga du PSL, un nouvel adversaire dont la base politique est à Manaus.

Pendant les élections de 2002, les alliances ont changé encore une fois. Mendes, percevant la force croissante de la famille Braga, a donné son appui à Eduardo Braga du PPS, candidat à gouverneur, contre Mestrinho qui a été battu. Cette alliance a duré très peu, exactement deux semaines, quand chacun d'entre eux a donné son appui à un candidat différent au deuxième tour de l'élection présidentielle. La fluidité des alliances et des engagements partisans montrent l'importance de l'homme politique fort et pas celle d'un parti politique fort, car c'est toujours l'individu qui gère les réseaux de patronage en utilisant son poste pour contrôler les ressources de l'état.

Étant donné la pratique de soumission à des hommes politiques puissants, les leaders locaux et leurs électeurs ont successivement changé de parti politique depuis 1985, d'abord du Partido do Movimento Democrático Brasileiro (PMDB) pour le Partido Brasileiro Cristão (PBC) et plus récemment pour le Partido da Frente Liberal (PFL) ou pour le Partido Progressista Brasileiro (PPB). Ils sont maintenant en train de changer pour le Partido Popular Socialista (PPS). Dans ce système de politique « du haut vers le bas », les factions continuent à exister, mais désormais en tant que coalitions. Chaque groupe a, dans sa plate-forme, des candidats affiliés à différents partis et la politique municipale continue à être partagée entre deux groupes mais les

deux cherchent l'appui du gouverneur qui, à son tour, le donne au groupe le plus fort.

La situation de la ville d'Humaitá illustre bien cette tendance à la centralisation. C'est une des municipalités de l'état d'Amazonas où le Partido dos Trabalhadores (PT) possède une base d'appui, surtout parmi les médecins et les professeurs syndiqués.

Cette municipalité n'a pas appuyé le gouverneur aux élections de 1994. À cette époque là le gouverneur a été si furieux de son mauvais résultat à Humaitá, qu'il a destitué son représentant local et a coopté le rival qui appartenait à la coalition PT-PTB-PPB. Pendant les élections municipales de 1996 le gouverneur a donné son appui à ce groupe mais à la condition que le candidat à la mairie affilié au PT, change de parti pour intégrer le conservateur PTB.

Après les élections, Humaitá a commencé à recevoir plus d'argent de l'état et du gouvernement que les municipalités voisines, ce qui a agacé les leaders qui avaient toujours appuyé Mendes. Pour les nouvelles élections à gouverneur (1998) Humaitá a rétribué en donnant une majorité de voix à Mendes.

Ce cas illustre la situation de « non durabilité » des leaders municipaux pendant les années 90. Les grands projets de développement de l'Amazonie appartiennent au passé. Après des années d'une lente croissance économique et d'une décennie de gouvernements fédéraux néo-libéraux, il existe très peu de nouveaux travaux d'infrastructure et de colonisation. Les emplois publics (dans les banques du gouvernement et dans les agences de développement rural notamment) ont été drastiquement réduits.

Actuellement, les gouverneurs voient la plus grande partie du budget être consommée par le paiement des fonctionnaires. Il leur reste très peu à offrir aux leaders municipaux en échange des votes, ce qui met les leaders dans une situation délicate. D'un côté, il y a la mobilisation communautaire réalisée par l'Église catholique pendant les trente dernières années, qui fait pression sur les maires et, en même temps, il est de plus en plus difficile de réaliser les promesses d'emplois et de services en échange des votes.

La construction historique des communautés et leur force croissante au niveau

municipal représentent un processus politique contraire à celui des machines politiques traditionnelles de l'état et du gouvernement fédéral en Amazonie Centrale. Les deux tendances antagonistes s'affrontent au niveau de la municipalité et les leaders s'attirent des critiques de tous les côtés. Par conséquent, quand les leaders municipaux n'arrivent pas à résoudre les problèmes les plus simples de la population ou essayent de manipuler une élection, des protestations violentes peuvent éclater. Ce fut le cas à Humaitá en 1991 à cause des constantes coupures d'électricité. La population en colère a brûlé plusieurs immeubles publics et a pillé la maison du maire et le supermarché de son adjoint. Les coupures d'électricité sont courantes à Humaitá malgré les bonnes relations de la ville avec le gouverneur. Par ironie, le maire actuel a été un des leaders des protestations de 1991 et le mécontentement de la population a atteint un point si grave qu'en 1997 le maire est parti stratégiquement en vacances pour éviter des agressions.

Une autre révolte a eu lieu en 1992, dans la ville riveraine de Novo Aripuanã, provoquée par une tentative de fraude aux élections municipales. Un riche commerçant de Manaus a essayé sans succès d'acheter l'élection et, dans un dernier acte a mis le feu au bureau de vote. La confusion s'est étendue à toute la ville et certains en ont profité pour brûler également le bureau d'enregistrement des crimes et délits afin de détruire des minutes de procès. Cependant, c'est encore un autre maire corrompu et incompetent qui a obtenu le poste en 1993 et la vision négative que la population a de ses dirigeants a conduit le maire suivant à adopter la devise « Aripuanã a encore une solution », et il l'a même placée sur les voitures officielles. Il est clair qu'en Amazonie Centrale le système politique formel est en faillite et qu'il existe une paralysie à tous les niveaux du gouvernement.

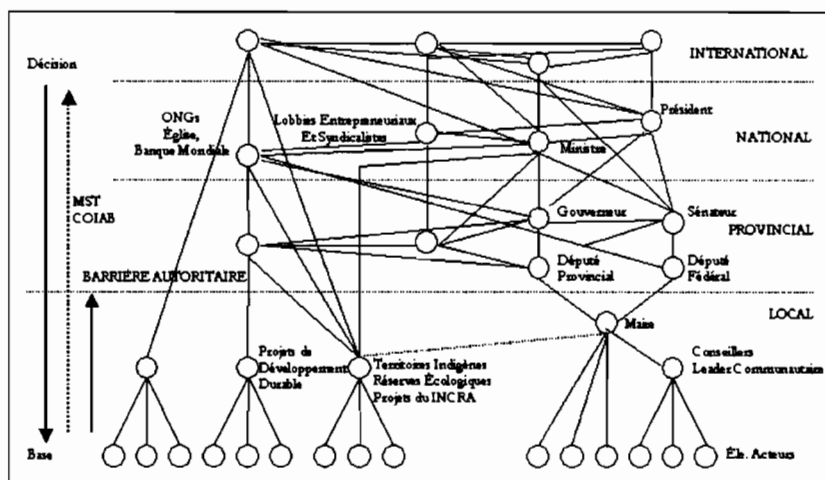
DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT MODERNE À LA POLITIQUE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE « POST-MODERNE » ?

Pendant les années 90 l'État brésilien a été soumis à la pression de groupes d'intérêt internationaux qui ont conduit à redessiner la carte politique de l'Amazonie. À côté des espaces de la hiérarchie politique conventionnelle (municipalité – état fédéré – gouvernement fédéral) ont surgi de grandes aires où des réserves écologiques et des territoires indigènes sont directement subordonnés au gouvernement fédéral et dans lesquels des ONGs (nationales et internationales)

implantent des projets de développement durable (Becker 1997; Figueiredo 1998).

Des projets de colonisation de l'INCRA et certains projets de développement durable, situés hors des réserves, constituent également des enclaves qui, même formellement situés sous la juridiction des gouvernements municipaux et des états, peuvent dans la pratique ne pas être intégrées aux réseaux de la politique conventionnelle. Les hommes politiques municipaux et des états n'apprécient guère cette limitation spatiale imposée à leur autorité et perçoivent ces zones comme des territoires séparés. On peut donc légitimement se poser la question de savoir s'il y a passage du système politique moderne à un système post-moderne en Amazonie Centrale (Figure 2).

Figure 2 – Réseaux de patronage moderne et alternatif en conflit dans la politique brésilienne contemporaine



Nous verrons que, mis à part le cas des Terres Indigènes, ce n'est pas le cas en Amazonie Centrale.

Dans un contexte de lente colonisation, les mouvements paysans et de travailleurs ruraux sont fragiles, peu d'organisations non gouvernementales agissent dans la région, la politique communautaire se heurte au mur infranchissable de la

politique autoritaire de l'état et les autorités municipales étatiques commencent à coopter les espaces de politique alternative. On peut vraiment se demander s'il existe une pratique politique moderne en Amazonie Centrale et, plus encore, si de nouvelles formes de politique alternative sont présentes.

La politique moderne, qui implique la mobilisation en masse des travailleurs par les syndicats, est rare dans la plus grande partie de l'Amazonie Centrale. Le Syndicat des travailleurs ruraux, qui serait l'allié naturel du PT, n'est fort que dans les territoires récemment colonisés le long des routes, pas dans les communautés riveraines. Le Syndicat d'Humaitá a été assez actif aux temps forts de la colonisation de la BR-319, entre 1978 et 1988, jusqu'à ce que la route soit complètement détériorée et finalement fermée. Dans la mesure où les petits producteurs ont abandonné cette zone, le syndicat a perdu sa force au point qu'actuellement il ne gère plus que les retraites rurales, comme dans n'importe quelle municipalité riveraine du Rio Madeira.

La situation d'Itacoatiara représente une exception importante au manque d'organisation syndicale. Après Manaus, c'est la ville qui a la plus importante base industrielle de l'état, le PT y est fort et, contrairement à d'autres municipalités, il parvient toujours à élire au moins un conseiller municipal, mais il n'a pas encore réussi à élire un maire. Le parti est appuyé non seulement par les travailleurs syndicalisés des usines de contreplaqué, mais aussi par le Syndicat des Travailleurs Ruraux. Ce dernier travaille en liaison avec l'Eglise catholique à l'implantation d'actions communautaires visant la conservation des ressources piscicoles dans les fleuves et les lacs des petites villes situées autour d'Itacoatiara, comme dans l'exemple de Silves déjà analysé.

Par ailleurs, les syndicats et l'Eglise appuient le maire actuel et sa politique d'attraction d'entreprises transnationales dans le but de créer d'autres usines dans la ville. Tous reconnaissent que la présence des entreprises entraîne un surcroît de déboisements, mais ils accordent beaucoup d'importance à la création de nouveaux postes de travail.

Leçon négative 1 : la durabilité politique ne garantit pas forcément la durabilité écologique.

Les formes de politique « alternative » ou « post-moderne » impliquant des

alliances à différentes échelles sont également rares en Amazonie Centrale, ce qui contraste avec ce qui se passe dans les états où le peuplement est plus consolidé comme l'Acre, le Pará et le Rondônia.

Le Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST) est une des seules organisations qui ait réussi à affronter les gouvernements néo-libéraux au niveau national durant les années 90. Jusqu'à il y a très peu de temps, cependant, le MST était totalement absent de l'Amazonie Centrale. Il a commencé à y développer des activités en 2000 avec l'invasion d'un terrain public appartenant à la SUFRAMA à Rio Preto da Eva, municipalité située près de Manaus. En réalité, le MST joue un rôle très modeste en Amazonie, même dans des états où la colonisation est consolidée. En 1996, seulement 8 % des familles participant à des invasions organisées par le MST se situaient dans la région Nord, encore étaient-elles concentrées dans les états du Pará et du Rondônia (Petras, 1998). Ce fait est en accord avec la politique du MST de promouvoir une réforme agraire dans les régions anciennes du pays, sans transférer le problème à l'Amazonie (Gohn, 1997 ; Gryzbowski, 1997 ; Hammond, 1999).

Les projets de colonisation de l'INCRA, par contre, font exactement cela : transférer les contradictions de la durabilité en Amazonie. Depuis les années 1980, il n'y a plus d'argent pour la colonisation encadrée et l'INCRA agit d'une manière réactive : il légalise les *posse*¹ (occupations spontanées) une fois le fait accompli et n'organise pas la colonisation de nouvelles zones (Becker, 1985). Les « projets », aujourd'hui, sont concentrés dans les états de l'Amazonie où la consolidation du peuplement est à un stade avancé, ce qui n'est pas forcément négatif, étant donné que l'occupation de nouveaux espaces représenterait un dommage écologique certain pour un gain social hypothétique.

La plupart des projets de l'INCRA est localisée dans des zones de terres pauvres et éloignées des marchés de consommation, de sorte que les seules activités viables pouvant fournir des revenus sont l'élevage du bétail et l'extraction de bois précieux ; c'est-à-dire les deux activités qui entraînent le déboisement de l'Amazonie.

Leçon négative 2 : le manque de durabilité économique porte préjudice à la durabilité écologique.

¹ La *posse* correspond à un droit d'usage et non à une propriété pleine et entière.

En ce qui concerne la politique, nous avons déjà vu que même s'ils sont administrés par des organismes fédéraux, ces espaces peuvent être intégrés à une hiérarchie politique formelle quand des techniciens de l'INCRA ou d'autres organismes d'assistance technique rurale sont élus maire ou conseiller municipal. Dans ce cas, les agriculteurs dénoncent la pratique qui consiste à favoriser ceux qui votent pour le techno-politicien, au détriment des autres, notamment dans le cadre de l'attribution du crédit rural.

Même les Projets Démonstratifs de Type A (PD/A), dits de développement durable communautaire, financés par le Plan Pilote du Groupe des Sept pour la conservation des forêts tropicales du Brésil (PPG7) sont concentrés au Pará, dans l'Acre et le Rondônia. Jusqu'à la fin de l'année 1998, le niveau des investissements était très modeste : US\$ 16,7 millions, somme qui, partagée entre les 120 projets existant dans tout le pays, représente une moyenne de US\$ 140.000 par projet. Seulement 15 % du total investi en Amazonie ont été appliqués dans le Roraima et l'Amazonas et encore cette partie a-t-elle été utilisée principalement dans des zones dégradées (Ministerio do Meio Ambiente, 1998b, 1999b).

Leçon négative 3 : l'investissement socio-environnemental est insuffisant, il est appliqué au mauvais endroit et avec trop de retard.

De plus, le processus de formalisation de la demande et celui de l'implantation d'un projet PD/A sont trop bureaucratiques. Une demande de financement requiert par ailleurs la participation d'individus très qualifiés, ayant des connaissances en informatique, en général d'origine urbaine, avec un niveau d'instruction bien différent de celui de la population bénéficiaire. Presque tout le financement de la première année d'un PD/A situé à Rio Preto da Eva a été dépensé par un comptable de Manaus. Autre exemple, le responsable d'un projet réussi de « permaculture », situé à Presidente Figueiredo, n'a pas renouvelé la demande de financement à cause de la surcharge de travail bureaucratique qui empiétait excessivement sur son temps de travail consacré à la production agricole.

Leçon négative 4 : la bureaucratie excessive du secteur socio-environnemental consomme plus de ressources en gestion que pour l'investissement lui-même, situation qui ressemble beaucoup aux stratégies développementistes du passé.

Ces difficultés ne passent pas inaperçues aux yeux des politiciens de la municipalité et de l'état qui y voient la possibilité de mobiliser de nouvelles ressources pour favoriser

leurs réseaux de patronage. Un maire particulièrement créatif patronne ainsi les demandes de PD/A de façon à coopter les *assentados* (colons installés dans les projets de colonisation de l'INCRA) qui auparavant lui étaient hostiles.

D'ailleurs, les ressources disponibles dans le programme PD/A sont à ce point limitées qu'il faut chercher d'autres financements, souvent par des voies conventionnelles subordonnées au patronage politique. Un projet PD/A, localisé près de Manaus, a échoué parce que ses membres n'ont pas voulu accepter la soumission politique qu'exigeait la demande de ressources financières supplémentaires.

Leçon négative 5: le peu d'argent disponible est distribué d'une manière peu rationnelle, rendant nécessaire la recherche d'autres sources de financement, ce qui signifie plus de charges bureaucratiques et plus de dépendance politique.

Par conséquent, le programme PD/A agit d'une manière réactive. Les projets sont concentrés dans les zones d'occupation consolidée de l'Amazonie dans lesquelles les dommages environnementaux se sont déjà produits et où les médias font des reportages sur des assassinats de leaders populaires et des massacres de paysans. Ce sont des zones de conflit d'un accès relativement facile pour les reporters et elles apparaissent assez souvent dans les médias nationaux et internationaux. Personne n'a le souci de dresser une barrière à l'expansion de la frontière agricole dans les zones riveraines (Amazonie traditionnelle).

Pour rendre encore plus compliquée l'absence de stratégies proactives de développement, les prises de décision sont faites « de haut en bas ». Des acteurs éloignés décident où il faut appuyer les projets et qui doivent en être les bénéficiaires. Des représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales (souvent autoproclamées « société civile organisée ») prennent des décisions dans des réunions et donnent la priorité aux zones de conflit, en fonction de leur perception des priorités. Cette manière de prendre une décision est très loin de représenter un processus de développement participatif, les habitants sont très peu impliqués.

La situation en Amazonie Centrale montre la principale erreur commise par ce type de gestion socio-environnementale. La forêt amazonienne est encore assez intacte dans la vallée du Rio Madeira, qui sera la prochaine grande vallée à être atteinte par la frontière agricole. La vallée du Madeira devrait par conséquent faire l'objet de stratégies proactives de développement durable ; on devrait y trouver un grand nombre d'ONG.

Il semble que la perception des décideurs en ce qui concerne le fait de savoir où et quand agir soit en total désaccord avec la réalité.

Dans la partie de la vallée qui appartient à l'état de l'Amazonas on n'a trouvé qu'une seule ONG non indigène, l'Association des *Seringueiros* de Manicoré (ASM), qui a eu une vie très courte. Cette association fonctionne depuis quelques décennies comme une sorte de syndicat du travailleur rural, car il y a longtemps qu'on n'y extrait plus de caoutchouc. Récemment, cette association a été réorganisée par un économiste local, qui s'est inspiré des expériences de Chico Mendes et de la Sénatrice Marina Silva (de l'État d'Acre, actuelle ministre de l'Environnement). Mais l'ASM, contrairement aux associations de l'Acre et de l'Associação dos Produtores Rurais de Silves, déjà mentionnée, n'est pas un agent politique, elle agit seulement au niveau de la fourniture des services que les gouvernements devraient fournir. En imitant d'une manière superficielle les associations de *seringueiros* de l'Acre, l'ASM a réussi à obtenir plusieurs financements étrangers de l'Ordre de Malte, de la Red Rock Dragons Ltda., du Found Bank et des gouvernements de l'Arabie Saoudite, de la France et de l'Italie. Ces ressources ont été utilisées pour acheter une petite voiture, quelques petits bateaux et des vaccins pour un programme de santé destiné à la population riveraine. En plus, l'ASM a distribué des bourses d'étude, a donné son appui à des événements sportifs et créé un élevage communautaire de volailles.

L'emphase mise par l'association sur les services sociaux du genre de ceux qui sont en général utilisés dans la politique locale conventionnelle peut être vue sous un autre angle quand on connaît les motifs qui ont entraîné la fin de l'ONG. Lorsque son directeur a perdu les élections au Conseil Municipal en 2000, il a abandonné l'ASM et a déménagé dans une municipalité voisine. Ceci montre que l'ONG était à peine une façade pour continuer à mener une politique conventionnelle qui était sa vraie raison d'exister. D'ailleurs, l'association n'agissait que dans la municipalité de Manicoré, ce qui rend visible un problème commun aux ONG : leurs limitations spatiales (Friedmann, 1992 ; Ring *et. al.*, 1999).

Leçon négative 6 : l'action locale ne conduit pas nécessairement au développement régional durable.

Leçon négative 7 : l'action locale n'entraîne pas une mobilisation politique horizontale entre les mêmes acteurs sociaux dans un espace plus vaste.

UNE RÉVOLUTION SILENCIEUSE : LA RELIGION, LA CONSTRUCTION DE COMMUNAUTÉS ET LA POLITIQUE « DE BAS EN HAUT »

Alors que la révolution politique (venue d'en haut) ne s'est pas montrée très efficace, une autre révolution a eu lieu, silencieuse, mais plus réussie : la révolution communautaire. Nous remarquons que pendant les années 1990 les communautés de l'Amazonie Centrale ont commencé à faire pression sur les gouvernements des municipalités (de bas en haut), leur succès s'est cependant limité à l'obtention de services sociaux. Des politiciens locaux ont certes vraiment cédé un peu d'espace politique mais ils arrivent encore à dresser une communauté contre l'autre, selon la vieille stratégie du « diviser pour régner ».

L'Église catholique a une longue histoire d'activité missionnaire en Amazonie Centrale. C'est elle qui y a commencé la colonisation, établissant les premières missions à Barcelos, à Borba et à Silves durant les XVI^e et XVII^e siècles. Aujourd'hui ce sont les Franciscains, les pères de Scarborough et les Salésiens qui travaillent dans les anciennes et les nouvelles zones de colonisation. Les ordres religieux sont présents dans toutes les municipalités de la région. L'orientation sociale et politique de chaque ordre et même de chaque prêtre est différente, bien que nombre d'entre eux suivent la Théologie de la Libération. Quelques prêtres limitent leurs actions au catéchisme mais la plupart agit aussi dans le domaine social, surtout dans les domaines de l'Éducation et de la Santé. De plus, une attention spéciale est donnée aux jeunes et aux adultes dépendants des drogues (et de l'alcool), problèmes qui sont en expansion dans la région.

Malgré ces services sociaux, l'Église catholique a déjà perdu beaucoup de fidèles en faveur du protestantisme (souvent dans sa forme évangélique et pentecôtiste), qui s'est rapidement répandu parmi les jeunes et même parmi les habitants plus âgés. Aujourd'hui, 12 % de la population de la région Nord est protestante. Selon la FIBGE (1996), la région Nord et la région Sud sont les régions du pays qui ont connu le plus fort accroissement du nombre de protestants.

Les églises protestantes se situent là où vivent les plus pauvres, dans les banlieues, dans les communautés riveraines et le long des routes. Grâce à la décentralisation religieuse, même dans des municipalités qui varient de 30.000 à 90.000 km², les protestants de la zone rurale peuvent assister régulièrement aux

cultes. Les prêtres catholiques, de leur côté, n'arrivent à célébrer la messe qu'une à deux fois par an, à l'occasion de leurs visites aux communautés rurales. Par conséquent, les communautés catholiques ne résistent à l'invasion protestante que quand les laïcs organisent leurs propres activités religieuses avec une fréquence hebdomadaire.

Pourtant, les mêmes caractéristiques qui assurent un soutien idéologique au protestantisme pentecôtiste dans une région frontalière, empêchent l'avènement d'une durabilité politique. Les Églises protestantes sont très indépendantes, donc leur action commune est fragile et leur mobilisation politique très limitée. De plus, les protestants pensent en général que le rôle de la religion se limite au culte célébré dans l'église et à la morale. Des congrégations protestantes peuvent élire un conseiller municipal mais celui-ci va rarement chercher à développer des actions sociales au bénéfice de toute la communauté.

Leçon négative 8 : la durabilité idéologique peut entrer en conflit avec la durabilité politique.

En revanche, l'Église catholique a une vision intégrée de la religion et de la communauté, les prêtres ne limitent pas leurs travaux aux services religieux et à l'assistance sociale, ils encouragent aussi l'organisation communautaire et la participation politique selon le concept des communautés de base, adopté par la Conférence de Medellin (1968). Cependant, la politique communautaire qui a surgi en Amazonie n'est pas seulement le fruit de la Théologie de la Libération. Elle est aussi le résultat des nouvelles tendances du peuplement de l'Amazonie, qui remontent aux années soixante. Il serait donc plus pertinent de parler de l'interaction entre la religion formelle et populaire, les nouvelles tendances du peuplement et la construction de communautés.

Avant le déclin de l'économie des produits de la forêt, la population rurale de l'Amazonie Centrale était distribuée le long de tous les fleuves et rivières. À cette époque-là, les riverains étaient politiquement subordonnés aux intermédiaires du caoutchouc (*seringalistas*) et recevaient rarement la visite d'un prêtre. À la fin des années soixante, la population a commencé à abandonner les hauts fleuves et ceux qui sont restés dans la zone rurale se sont établis en aval du fleuve où ils se sont mis à pratiquer une agriculture de quasi subsistance. Dans ces lieux d'accès plus facile, les

prêtres sont venus plus régulièrement.

Durant ses pérégrinations dans la zone rurale, le prêtre s'arrêtait dans certaines maisons où il y avait des statues de saints, pour célébrer la messe et baptiser les enfants du voisinage. Avec le temps une chapelle pouvait être construite pour abriter la statue et mieux accueillir la messe annuelle. En même temps de nouvelles maisons étaient construites pour les descendants des premières familles et un village apparaissait, auquel était en général donné le nom du saint local. Plus tard, la chapelle était agrandie et la communauté choisissait un gardien, en général un des premiers habitants du local, qui avait des liens de parenté avec tous les autres. Le nombre d'électeurs augmentait et la communauté qui était dirigée, initialement, par le gardien de la chapelle, puis par le président de l'association communautaire, pouvait exercer une pression sur le gouvernement municipal pour demander une école primaire ou un centre communautaire et finalement un service de santé. Les communautés plus importantes pouvaient élire un conseiller municipal pour mieux représenter leurs intérêts.

Au fil des années, les politiciens municipaux ont essayé de profiter de l'organisation communautaire. Afin de créer des réseaux modernes de patronage, des leaders municipaux donnent des matériaux de construction pour la chapelle et d'autres bâtiments communautaires. Aujourd'hui l'équipement agricole et le groupe électrogène sont donnés par l'Institut de Développement de l'Amazonas (IDAM – organisme d'état qui a remplacé l'organisme fédéral, l'EMATER) mais par l'intermédiaire des associations communautaires. Cependant, les leaders municipaux n'ont pas eu beaucoup de succès dans leur tentative de création de nouvelles dépendances dans la mesure où ils doivent maintenant travailler avec des communautés unies autour d'un président d'association. Celui-ci est très important dans les communautés riveraines qui, à la différence des communautés localisées le long des routes, grandissent davantage en fonction de leur croissance démographique que de l'immigration. Face à des communautés unies, les politiques doivent négocier la fourniture de biens et de services et pas seulement demander des votes pour les élections comme autrefois.

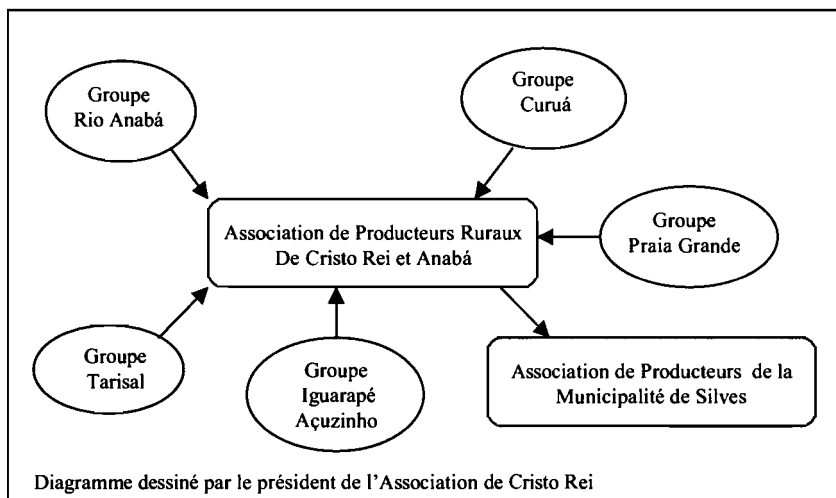
Leçon postive 1 : des communautés unies exercent plus de pressions et sont plus efficaces au niveau des instances politiques municipales.

Un exemple nous montre comment l'Église catholique a encouragé la participation politique. L'évêque d'Itacaotiara, durant une visite à une communauté riveraine, au début des années 80, a trouvé la population locale très agitée à cause d'un bateau de pêche commerciale qui vidait son lac de tous ses poissons. Des représentants de la communauté ont demandé à l'équipage de quitter le lac, mais ils ont été menacés par l'un d'eux avec un revolver. La communauté s'est réunie et une femme, d'habitude tranquille, s'est levée et a traité les hommes de lâches parce que le bateau de pêche avait seulement un revolver alors qu'ils en avaient quatre.

La communauté a réagi et s'est rendue sur le lac pour intimider l'équipage. Quand l'évêque a dit qu'il voulait aller avec eux, on lui a demandé de rester avec les plus vieux parce que si le bateau partait, on dirait que c'était à cause de sa présence. Cette fois l'équipage a eu peur et le bateau est parti. L'évêque a conclu son rapport en observant que cet exemple est une bonne illustration de la politique de l'Église qui est d'encourager les communautés à « marcher avec leurs propres jambes ».

Et ils ont marché. Pendant les années 80, avec l'aide de l'évêque et des agents de la « Pastorale de la Terre », les communautés de la région des lacs de Silves ont créé l'Association des Producteurs Ruraux de Silves (APRS). Cette association est aujourd'hui organisée sur trois niveaux : au premier niveau, chaque communauté se réunit et ses décisions sont rapportées par un représentant à des réunions hebdomadaires regroupant les représentants de plusieurs communautés. Des représentants sont envoyés aux réunions mensuelles tenues au siège de la municipalité (figure 3). Finalement, une fois atteint un consensus, des représentants de l'Association, au nom de presque toute la population, font pression sur le maire et les conseillers municipaux.

Figure 3 – Structure de décision communautaire de l'Association de Producteurs Ruraux de la municipalité de Silves



Quand les leaders locaux se retrouvent face à un groupe si uni, ils tendent à donner plus d'attention aux suggestions et réclamations reçues.

Leçon positive 2: la mobilisation horizontale invalide la politique de la municipalité d'opposer les communautés les unes aux autres.

Les suggestions du mouvement communautaire de Silves sont allées beaucoup plus loin que la simple demande de services sociaux, il a réclamé des actions économiques et environnementales. Un des premiers actes a été de faire interdire les grands bateaux commerciaux sur les lacs et d'obtenir l'aide de la police pour faire respecter l'interdiction. Pour renforcer l'interdiction, chaque communauté faisait le blocus de l'entrée des bateaux commerciaux dans sa zone de pêche.

Pendant les années 90 a été fondée l'Association de Silves pour la Préservation de l'Environnement et de la Culture (ASPAC – Associação de Silves para a Preservação Ambiental e Cultural). Cette ONG a pour objectif d'établir un système de gestion des ressources piscicoles, en spécifiant le type de pêche permis dans chaque lac. À travers l'ASPAC, la population locale a approfondi sa relation avec les acteurs

nationaux et internationaux dans le but de financer son plan de gestion de la pêche dans les lacs, mais elle a aussi créé des divisions internes entre les zones rurales et urbaine et au sein même des communautés. La nouvelle association a été créée par des personnes exerçant des professions urbaines à Silves et un environnementaliste italien qui a des contacts avec le World Wildlife Fund (WWF). L'ASPAC a développé un projet d'hôtel d'écotourisme, construit avec des fonds donnés par le WWF. L'objectif de ces activités est de payer les dépenses du plan de gestion de la pêche.

Comme Pinto (2003) l'a démontré, la nouvelle association a permis la construction d'alliances politico-environnementales avec des acteurs qui agissent à une échelle plus vaste que cela avait été possible avec l'APRS. Toutefois, les leaders communautaires qui habitent la zone rurale protestent contre l'ASPAC parce qu'elle a divisé politiquement le mouvement communautaire de Silves en deux associations. Les leaders ruraux estiment aussi que l'écotourisme profite à une minorité de communautés rurales de la municipalité et seulement à quelques familles dans chaque communauté. L'écotourisme est vraiment à l'origine d'inégalités entre les familles qui travaillent dans cette activité et celles qui n'y travaillent pas, on estime la différence de revenu à 42 %.

L'affaire du mouvement communautaire de Silves montre les limites de la mobilisation « de bas en haut ». Le mouvement est une réussite au niveau de la municipalité, mais il reste limité au seul développement local. Il ne représente pas l'ensemble du développement durable parce qu'il n'atteint pas le niveau de l'état. Au niveau de celui-ci les politiciens continuent la vieille pratique de diviser pour régner en opposant les municipalités les unes aux autres. Les réussites de la politique participative des états de l'Acre et de l'Amapá montrent combien il est fondamental de combattre les intérêts des développementistes qui contrôlent la politique des états dans la région Nord. La politique de ces états montre aussi comment la victoire peut être temporaire car il existe une forte pression pour revenir à la situation antérieure, en utilisant la casuistique des autres pouvoirs, le Législatif et le Judiciaire, pour faire pression et entraver l'action de l'Exécutif.

Leçon positive 3 : pour être durable, la participation politique doit dépasser les niveaux de la communauté et de la municipalité.

PEUPLES NATIFS DU MONDE UNISSEZ-VOUS !

À la différence du manque de participation du côté des riverains et des immigrants récents, il existe un haut niveau de mobilisation politique et de multiples alliances entre les Indiens de l'Amazonie Centrale. Conduits par les groupes indigènes les plus acculturés, surtout les Tucanos de l'Amazonas et les Macuxis du Roraima, et aidés par une alliance étonnante entre anthropologues, religieux et environnementalistes brésiliens et étrangers, les amérindiens de l'Amazonie ont fondé la COIAB – Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – en 1989.

À la fin des années 90, la COIAB regroupait 56 organisations, représentant 163 peuples indigènes, environ 204.000 Amérindiens dans les neuf états de l'Amazonie Légale.

Aujourd'hui, la COIAB est appelée pour témoigner dans des assemblées de l'état et au Congrès National, ainsi que pour participer à des commissions intra et interministérielles. Ses représentants sont souvent invités à des réunions internationales organisées par des entités gouvernementales et non gouvernementales. La COIAB occupe une position dominante dans la direction de la « Coordenadoria de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica » (COICA) et a aussi une participation importante dans d'autres mouvements indigènes de l'hémisphère Sud et du monde (COIAB, 1991-1998)

Au fil des années, la COIAB et ses alliés ont fait un travail de *lobbying* auprès de gouvernements étrangers et d'organismes internationaux, financiers et de développement, pour exercer des pressions sur le gouvernement brésilien afin qu'il délimite d'immenses territoires indigènes et des réserves écologiques. Ceux-ci incommode les politiciens régionaux développementistes et préoccupent les militaires qui redoutent que les Amérindiens déclarent leur indépendance, surtout dans les territoires frontaliers.

Le Conseil Indigène du Roraima (CIR) illustre bien la complexité de ces questions. Le CIR agit comme un forum destiné à forcer le gouvernement à lui donner plus de terres dans une zone d'ancienne colonisation faiblement peuplée, le long de la frontière avec le Venezuela et la Guyane. Pendant trente ans un prêtre italien est resté avec les Indiens essayant de les convaincre que la terre sur laquelle ils

travaillaient était à eux. Le prêtre leur a montré qu'ils devraient travailler pour eux-mêmes et pas pour les fermiers brésiliens.

À plusieurs occasions les Macuxis ont été intimidés par la police et par l'Armée, mais la politique pure et simple de génocide —comme cela est arrivé avec les Waimiri-Atroari pendant les années 70 (Baines, 1999 ; Carvalho, 1982)— ou l'intervention armée sont exclues dans le contexte politique actuel du pays. Les incursions des chercheurs de pierres précieuses qui ont provoqué une grande mortalité entre les Yanomanis pendant les années 80/90 (Albert, 1991 ; MacMillan, 1995) ont diminué. Des politiciens du Roraima qui défendent l'exploitation minière et d'autres intérêts regrettent la perte de la moitié du territoire de l'état mais ils se sont pour l'instant heurtés à une certaine détermination du gouvernement fédéral.

Le CIR sert aussi comme interface entre les ONG étrangères qui financent les projets communautaires d'élevage bovin et les programmes de santé. Au long des années, les indigènes ont appris à jouer des rivalités entre les différentes ONG. Par exemple, le projet d'une ONG étrangère a été mis en place dans une partie de la réserve des Macuxi pendant que le projet d'une autre ONG a été mis en place de l'autre côté de la réserve pour empêcher des disputes entre les deux.

Cependant, les leaders du CIR et de la COLIAB ont peut être exagéré suite à leur succès auprès des hautes sphères de la politique. Quelques-uns sont devenus des voyageurs globalisés et leurs alliés commencent à se plaindre que le leadership, à force de vivre en ville, peut perdre le contact avec les communautés de la réserve. On peut appeler ce phénomène « Syndrome Kaiapó », dont le leader le plus connu, Raoni, a voyagé de par le monde avec le chanteur de rock Sting afin de lever des fonds pour le mouvement indigène et l'environnement. Il est dommage que des écologistes, qui sont en faveur de politiques égalitaires, aident au surgissement de nouveaux « chefs », pour la première fois en Amazonie depuis que la Conquête a détruit les grandes chefferies traditionnelles il y a quelques siècles (Lathrap, 1970). Ironiquement, on peut comparer cela à l'expérience historique des colonisateurs européens qui induisaient le surgissement d'une hiérarchie politique dans leurs colonies pour pouvoir négocier avec un seul représentant, sans avoir besoin d'entrer dans la complexité politique du consensus tribal (Wolf, 1982).

DURABILITÉ POLITIQUE EN AMAZONIE CENTRALE ?

Alors que la politique locale présente un changement significatif, surtout en ce qui concerne la pression communautaire croissante exercée sur les autorités municipales, le rapport avec les représentants de l'état et du gouvernement fédéral continue à être autoritaire et tout le système politique formel souffre de paralysie. S'il existe une participation politique considérable entre les populations locales bénéficiaires des réserves et des projets, la mobilisation horizontale entre des projets concernant des acteurs sociaux du même type ou entre des acteurs sociaux différents reste faible. Par contre, les rapports politiques entre la population locale et les représentants des institutions gouvernementales et non gouvernementales continuent à suivre un schéma vertical « de haut en bas ». Les décisions sur le fait de savoir où et comment implanter des projets sont prises au niveau national ou même international. La contribution locale se limite à la phase opérationnelle, ce qui n'est pas très différent de la gestion autoritaire des vieux projets de développement dirigé. Le manque de durabilité politique, de son côté, a un impact négatif sur la durabilité écologique et sociale, car c'est par la politique que les connaissances et les pratiques locales peuvent s'exprimer et s'affirmer plus largement.

Le savoir traditionnel associé aux micro-processus environnementaux et sociaux, n'est pas mobilisé dans un véritable esprit de partage des connaissances. Dans la mesure où la prise de décision s'effectue de façon unidirectionnelle, les mesures finissent par être réactives. Au lieu de bâtir une barrière de durabilité devant la frontière qui avance vers l'Amazonie Centrale, les actions sont concentrées dans des zones de fronts où les dommages à l'encontre de l'environnement et de la société se sont déjà produits. Dans ces régions, l'articulation politique n'arrive qu'après et les ressources issues des alliances construites sont insuffisantes pour influencer de façon significative les tendances régionales. Dans la meilleure des hypothèses ces mesures sont ingénues et dans la pire des hypothèses, elles sont cyniques, du genre *para inglês ver* (traduction d'une expression brésilienne qui signifie « pour faire croire que l'on fait quelque chose »).

Bien avant l'existence du modèle de développement durable, l'Église catholique a agi au niveau de ce que l'on pourrait considérer comme ses prémisses de base. Elle a été l'agent le plus efficace pour organiser la mobilisation populaire dans d'immenses parties de l'Amazonie mais rarement au-dessus du niveau de la municipalité. L'Église

a une histoire conflictuelle avec l'État brésilien sur la question de la souveraineté nationale, surtout dans les zones de frontière. Beaucoup de membres du clergé sont étrangers et loyaux au Pape. Dans le passé, quand le gouvernement s'est trop senti sous la pression de l'Église, quelques prêtres et même des ordres religieux entiers ont été expulsés du pays. Dans des cas extrêmes on a même torturé et assassiné des prêtres. Par conséquent, il est difficile pour l'Église d'agir aux plus hauts niveaux du pouvoir et quand elle exprime son opinion sur des sujets régionaux et nationaux sensibles elle est durement critiquée par les politiciens de ces niveaux, y compris par le dernier président-sociologue de la République.

La leçon la plus positive que l'on peut extraire des multiples tendances politiques présentes en Amazonie Centrale, c'est l'avantage de la combinaison des forces. Les essais de développement participatif et les politiques de préservation de l'environnement ont plus de succès quand la connaissance et les structures sociales traditionnelles des indigènes et riverains sont mobilisées dans un territoire plus vaste. Également importantes sont les articulation et les alliances entre une grande diversité d'acteurs sociaux aux différents échelons du pouvoir, et pas seulement entre le niveau international et local, comme nous le montrent les expériences des territoires indigènes et de la réserve de Mamirauá (cf. Pinto, 1997).

Le développement durable échoue quand des projets avec peu de moyens sont implantés du haut vers le bas, saupoudrés sur d'immenses territoires, et que les populations locales ne contrôlent ni les processus de prise de décision et d'implantation, ni la forme et la nature de leur participation (cf. Kaufman 1997). Dans ce cas, les ONGs ont cessé d'être des agents d'une politique alternative pour devenir des pièces centrales dans des réseaux de patronage global (cf. Hume et Edwards, 1997 ; Günes-Ayata, 1994 ; Roninger, 1994 ; Tegegn, 1997).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERT, B. (1991) : « Terras indígenas, política ambiental e geopolítica militar no desenvolvimento da Amazônia ». (in) LÉNA, P. et OLIVEIRA, A. E. *A fronteira amazônica 20 anos depois*. Belém, Museu Paraense Emílio Goeldi, p. 37-58.
- BAINES, S. G. (1999) : « Waimiri-Atroari resistance in the presence of an indigenist policy of 'resistance' ». *Critique of Anthropology*, vol. 19, n° 3, p. 211-226.
- BECKER, B. K. (1985) : « Os deserdados da terra ». *Ciência Hoje*, vol. 3, n° 17, p. 35-44.

Idem, (1997) : « Tendências de transformação do território no Brasil ». *Território*, vol. 2, p. 5-17.

BECKER, B. K. & EGLER, C. (1993) : *Brasil*. São Paulo, ed. Berthrand Brasil.

CARVALHO, J. P. F. (1982) : *Waimiri-Atroari*. Brasília, edição do autor.

COIAB (Coordenação das Organizações Indígenas da Amazônia Brasileira). (1991-98) : *Informativo da COLAB*, vol. 2-10.

COLECHESTER, M. (1997) : *Guyana fragile frontier*. London, Latin American Bureau.

FIGUEIREDO, A. N. (1998) : *Uma (re)interpretação do mapa político da Amazônia Brasileira*. Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Tese de doutorado.

FORMAN, S. et RIEGELHAUPT, J. F. (1979) : « The political economy of patron-clientship ». (in) MARGOLIS, M. L. et CARTER, W. E. *Brazil: Anthropological perspectives*. New York, Columbia University Press, p. 379-383.

FRIEDMANN, J. (1992) : *Empowerment*. Oxford, Blackwell.

FUNDAÇÃO IBGE (1996) : *Recenseamento geral do Brasil: censo demográfico - 1991*. Rio de Janeiro.

GREENFIELD, S. M. (1977) : « Patronage, politics and the articulation of local community and national society in pre-1968 Brazil ». *Journal of Inter-American Studies and World Affairs*, vol. 19, n° 2, p. 139-172.

GRZYBOWSKI, C. (1987) : *Caminhos e descaminhos dos movimentos sociais no campo*. Petrópolis, Vozes.

GOHN, M. G. (1997) : *Os sem-terra, ONGs e cidadania*. São Paulo, Cortez.

GÜNES-AYATA, A. (1994) : « Clientelism: premodern, modern, postmodern ». (in) RONIGER, L. et GÜNES-AYATA, A. *Democracy, clientelism and civil society*. Boulder, Lynne Rienner, p. 19-28.

HAMMOND, J. L. (1999) : « Law and disorder: the Brazilian Landless Farmworkers' Movement ». *Bulletin of Latin American Research*, vol. 18, n° 4, p. 469-489.

HOEFLE, S. W. (1987) : « Nordeste: Desequilíbrio Econômico, Autoritarismo e Voto de Cabresto ». *Comunicação e Política*, vol. 7, n° 1, p. 21-58.

HULME, D. & EDWARDS, M. (1997) : « Conclusion: too close to the powerful, too far from the powerless? ». (in) HULME, D. & EDWARDS, M. *NGOs, states and donors*. London, Save the Children-MacMillan, p. 275-284.

KAUFMAN, M. (1997) : « Community power, grassroots democracy and the transformation of social life ». (in) KAUFMAN, M. et ALFONSO, H. D. *Community power and grassroots*

democracy. London, Zed, p. 1-24.

LATHRAP, D. (1970) : *The upper Amazon*. London, Thames & Hudson.

LEAL, V.N. [1975(1949)] : *Coronelismo, enxada e voto*. São Paulo, Alfa-Omega.

MACMILLAN, G. (1995) : *At the end of the rainbow?* London, Earthscan.

MINISTÉRIO DO MEIO AMBIENTE. (1998a) : *PD/A: Uma contribuição para o uso inteligente das florestas tropicais*. Brasília.

Idem, (1998b) : *Relatório de atividades 1998 – PD/A*. Brasília.

Idem, (1999a) : *Gradientes de calor gerados pelas queimadas no Brasil - 1998 (mapa)*. Brasília.

Idem, (1999b) : « Editorial ». *PDA Informa*, vol. 2, n° 4, p. 1.

PINTO, V. P. S. (1997) : *A implantação da reserva de desenvolvimento sustentável Mamirauá*. Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Dissertação de mestrado.

Idem, (2003) : « *Caboclo* lake and river resource management in Silves, Amazonas state. Travail présenté à la XI^e Conférence de la Commission sur les Systèmes Ruraux Durables/UGI, Rio de Janeiro.

PETRAS, J. (1998) : « The political and social basis of regional variation in land occupations in Brazil ». *Journal of Peasant Studies*, vol. 25, n° 4, p. 124-133.

RONIGER, L. (1994) : « The comparative study of clientelism and the changing nature of civil society in the contemporary world ». (in) RONIGER, L. et GÜNES-AYATA, A. *Democracy, clientelism and civil society*. Boulder, Lynne Rienner, p. 1-18.

TEGEGN, M. (1997) : « Development and patronage ». (in) EADE, D. *Development and patronage*. Oxford, Oxfam, p. 7-13.

WOLF, E. (1982) : *Europe and the people without history*. Berkeley, University of California Press.

LE BIOME AMAZONIEN DANS LE CADRE MULTIFONCTIONNEL DE L'AGRICULTURE FAMILIALE PERSPECTIVES D'EMPLOIS ET DE REVENUS

Susana Lena LINS de GÓIS*

INTRODUCTION

Les transformations agraires découlant de l'industrialisation de l'agriculture, implantée au Brésil dans les années 1970, ont entraîné une forte exclusion sociale, des agressions environnementales et une forte baisse de la population rurale.

Parmi les conséquences les plus marquantes viennent les impacts négatifs que ce modèle a eu sur les activités liées à la production alimentaire, notamment sur le niveau de revenu et l'emploi au sein des unités de production familiale –fait qui les a empêchées de se développer.

À partir des années 1980, des activités rurales caractéristiques de nouvelles relations économiques et sociales sont apparues dans cet espace jusqu'alors agricole. D'une certaine façon, ces activités ont fini par compenser l'insuffisance des revenus agricoles, ainsi que les effets du chômage provoqué par la mécanisation croissante de nombreuses activités agricoles.

À cela, il faut ajouter que l'agriculture brésilienne remplit de nombreuses fonctions sociales qui vont bien au-delà d'une simple production primaire, car elle fournit un ensemble de services et de biens publics. Ceci implique, par exemple, que le financement de l'agriculture familiale ne peut pas être soumis aux simples conditions du marché : il faut rechercher des conditions et des formes de financements qui tiennent compte de la grande diversité de fonctions de ce secteur, et plus particulièrement de la problématique de la pluriactivité.

Même si les mesures de modernisation de l'agriculture ont été calquées sur le

* Ministério do Meio Ambiente/ Fundo Nacional do Meio Ambiente.

modèle de production de l'industrie urbaine, leurs effets sur les populations locales n'ont pas du tout été uniformes. Elles n'ont pas atteint avec la même intensité et les mêmes proportions les différentes catégories de producteurs. C'est pourquoi cette recherche propose d'analyser la dynamique multifonctionnelle de l'agriculture familiale dans une région où la modernisation a eu des effets différenciés, comme c'est le cas en Amazonie.

Cette région, après être passée par un processus de migration et de colonisation intense, est caractérisée aujourd'hui par la prédominance d'une population à bas revenus. Malgré l'augmentation du nombre d'emplois et des possibilités d'activités en zone rurale, la distribution des revenus continue à présenter de grandes inégalités – fait qui démontre que, jusqu'à présent, les systèmes productifs adoptés dans la région n'ont pas réussi à créer une socio-économie stable.

Étant donné la thématique centrale de cette recherche –le rôle d'une agriculture multifonctionnelle pour la création d'emplois et de revenus dans le monde rural– la région représente un terrain d'étude particulièrement intéressant.

Au sein de la région, l'histoire de l'occupation de l'état du Tocantins a été marquée par l'exclusion provoquée par le processus de modernisation agricole. Ainsi, sur une grande partie de son territoire, surtout à l'extrême nord, se sont constituées de grandes poches de misère, excentrées et éloignées des principaux centres de développement du pays.

Le Projet d'Installation du Pontal (*Projeto de Assentamento do Pontal*) a été choisi pour étudier la question centrale de cette recherche : le modèle de reproduction économique des familles rurales et la promotion de la sécurité alimentaire.

Étant donné les caractéristiques du terrain, l'étude a pris pour axe les questionnements suivants :

1. Comment s'exprime la dimension multifonctionnelle de l'agriculture familiale dans la région du Bico do Papagaio, état du Tocantins, dans le cadre du biome amazonien ?
2. De quelle manière l'agriculture familiale multifonctionnelle contribue-t-elle à l'emploi, à l'augmentation des revenus et à la réduction de l'exode rural ?

3. Dans quelle mesure cet aspect multifonctionnel peut-il contribuer à la formulation de stratégies de développement rural ?

Face à cela, les hypothèses suivantes ont été prises en considération :

- 1a. La région de l'extrême nord de l'état du Tocantins est caractérisée par une grande pauvreté rurale (indice de pauvreté de 67,66 dans la commune de Itaguatins¹, classée en 15^e position²) et a les plus faibles revenus moyens par famille de l'état (près de 69,5 % des chefs de famille domiciliés à Itaguatins ont un revenu correspondant à un salaire minimum ou moins) ; ce fait indique que le développement d'activités non-agricoles et multifonctionnelles en milieu rural pourrait représenter un instrument alternatif significatif pour l'augmentation de ce revenu familial ;
- 1b. Les localités rurales du nord du Tocantins sont éloignées des principaux centres urbains, ce qui rend difficile, voire non-viable, la mise en œuvre d'activités rurales non-agricoles. Graziano da Silva (1998) ajoute : *les activités rurales non agricoles sont peu fréquentes, provisoires et très précaires dans les communes rurales éloignées des agglomérations, centres urbains et communes « rurbaines » [...] mais il semble que ce soit exactement le contraire dans les communes rurales voisines de ces pôles de concentration d'activités tertiaires* (souligné par l'auteur de la présente étude) ;
2. La multifonctionnalité représente une stratégie importante pour le développement d'activités économiques dans les campagnes. Elle a permis d'assurer la permanence des petits agriculteurs familiaux en milieu rural, dans un contexte où les activités agricoles ne fournissaient pas de travail en quantité suffisante à tous les membres de l'unité de production, ni de revenus permettant la reproduction familiale ;
3. Les politiques publiques qui cherchent à améliorer les conditions de vie en milieu rural doivent incorporer les perspectives offertes par ces nouvelles tendances, afin de favoriser un développement rural durable, c'est à dire : augmenter le nombre des familles pluriactives en milieu rural, développer les activités non-agricoles, et diminuer les inégalités régionales.

¹ Commune où se trouve la localité étudiée.

² Les indicateurs de pauvreté suivent la méthodologie proposée par l'UNICEF pour le projet des communes brésiliennes, à partir duquel les communes ont été classées en ordre décroissant (SEPLAN, 1999).

MÉTHODOLOGIE

L'identification de l'agriculture multifonctionnelle et des agriculteurs pluriactifs du P. I. Pontal s'est appuyée sur un instrument méthodologique de diagnostic local – Diagnostic Rural Participatif (DRP). Cette technique a pris de l'importance à partir de la critique généralisée faite aux méthodes conventionnelles de diagnostic de recherche –ce que Paulo Freire (1975) a dénoncé comme un processus de transformation de la population rurale en objet, source d'informations pour les chercheurs (sujets) qui contrôlent le processus de recherche.

Le DPR, en plus de recueillir des informations sur une localité, d'identifier et d'évaluer les problèmes et les potentialités locales, se propose également de contribuer au processus de croissance endogène grâce au renforcement de ses capacités critiques, de ses aptitudes d'analyse et de sa compréhension des problèmes.

Étant donné l'importance des acteurs sociaux dans le processus de participation aux politiques publiques, ainsi que leur lien direct avec la société civile, la première phase de la recherche a d'abord cherché à identifier ces acteurs et à évaluer leur influence dans le développement des Projets d'Installation de la région.

Les entretiens semi-directifs réalisés avec les acteurs du développement local identifiés tout au long de cette étude, ont permis de cerner et d'évaluer les actions proposées pour les Installations, ainsi que les différentes interactions institutionnelles. Ce travail a aussi tenté de vérifier la diffusion du concept d'agriculture multifonctionnelle au niveau local ; d'évaluer ses possibilités d'expansion, en fonction du rapport de forces existant entre les différents acteurs ainsi que du contexte social, économique et politique ; de connaître les attributions des institutions locales et les difficultés rencontrées ; d'identifier les conflits entre les acteurs et, plus spécialement, d'analyser leurs rapports avec la communauté rurale ; enfin, de connaître les principaux programmes et les stratégies d'actions.

Lors de la phase suivante du diagnostic local, nous avons d'abord commencé par identifier les agriculteurs pluriactifs et multifonctionnels puis, dans un second temps, nous avons effectué un relevé des principales activités agricoles, incluant les principales difficultés et potentialités, le niveau de rentabilité et les variations mensuelles de la demande de main-d'œuvre.

Au-delà de l'identification du groupe qui exerce plusieurs fonctions au sein du milieu rural, en particulier des activités économiques multiples, le diagnostic a aussi cherché à identifier les activités développées par les familles durant les mois où le travail agricole est moins intense et moins rentable.

Le résultat de cette phase d'identification des familles multifonctionnelles a été obtenu grâce à deux techniques de DRP : le *calendrier saisonnier* (annexe 1), qui a permis d'identifier les activités développées tout au long de l'année, mettant en relief les mois où la demande de main-d'œuvre est la plus grande, ainsi que les mois où les rentrées d'argent sont les plus importantes ; et le classement matriciel direct (annexe 2) qui a permis, en comparant les activités, de mettre en lumière les problèmes et les potentialités de chaque activité, dans l'optique des agriculteurs.

Ceci une fois défini, le calendrier saisonnier a été repris afin de répondre aux questions suivantes : *Que fait-on pour augmenter les revenus durant les mois les moins rentables ? Que propose-t-on pour occuper la main-d'œuvre lors des mois où l'offre de travail est moins importante ?*

Ces outils, combinés à l'application d'autres techniques (*Cheminement transversal, entretien semi-directif, routine journalière* – annexe 3 et *diagramme de Venn* – annexe 4), ont complété le diagnostic du P. I. Pontal du point de vue de la multifonctionnalité de l'agriculture familiale.

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Le rôle des acteurs dans le cadre du développement local

Les acteurs du développement local, directement impliqués dans le P. I. Pontal, qui ont été identifiés lors de cette étude sont :

- l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA) ;
- le Service d'Assistance à la Micro et Petite entreprise (SEBRAE) ;
- l'Institut de Développement Rural de l'État du Tocantins (RURALTINS) ;
- la Fédération des Travailleurs d'Assistance Technique et de Vulgarisation Rurale (FETAET), liée à la Coopérative de Travail, Prestation de Services, Assistance Technique et Vulgarisation Rurale (COOPTER) ;
- la Banque du Brésil ;

— et le Syndicat des Travailleurs Ruraux de la Commune d'Araguatins.

Dans ce contexte, il a été possible d'observer la relative inefficacité du service de vulgarisation rurale de la région du Bico do Papagaio due, en partie, au fait que la plupart des institutions n'ont pas une conscience claire des causes structurelles des problèmes observés. Cela les conduit à proposer des lignes d'action incohérentes et inadaptées.

Les indicateurs de développement, essentiellement quantitatifs, expriment les intérêts politiques. Ainsi, la fragilité des acteurs locaux finit par être confirmée et consolidée, les empêchant de devenir des agents de développement. Il faut ajouter à tout cela une absence d'interaction institutionnelle qui se reflète dans la dynamique des Projets d'Installations de l'extrême nord de l'état.

De plus, les actions proposées plus particulièrement par les entreprises d'assistance technique et de vulgarisation rurale de la région, ainsi que par l'INCRA, ignorent les potentialités locales. En fonction de cela, ces acteurs sont considérés par la population locale comme de simples promoteurs de la production agricole.

De ce point de vue, il est important de rappeler que la structure du Programme national de renforcement de l'agriculture familiale —PRONAF— utilise comme critère de sélection des bénéficiaires, les agriculteurs qui n'ont pas encore consolidé leur entreprise mais qui possèdent un fort potentiel de développement économique et qui répondent à certains critères, comme celui d'avoir un revenu familial où 80 % du total provient de l'exploitation agricole ou extractive. Les agriculteurs pluriactifs en sont donc exclus car, pour des raisons diverses, ils sont amenés à développer des activités non-agricoles qui complètent leur revenu.

Cette vision des choses montre que les organismes d'assistance technique ne croient pas que cette catégorie de producteurs soit capable d'incorporer les innovations technologiques ou d'assimiler les demandes et la logique du marché.

La promotion de la sécurité alimentaire

La méthode utilisée a permis d'identifier la dynamique des activités développées tout au long de l'année dans le Projet d'Installation. Les principales activités du P. I. Pontal sont : élevage laitier ; élevage de porcs et de volailles (ceufs et viande) ; agriculture de subsistance avec vente d'excédents —riz, haricots secs, manioc,

production de farine de maïs ; extractivisme : huile de palme, miel sauvage et artisanat.

Malgré de faibles indices zootechniques³ et un usage limité de la technologie, l'élevage laitier est une activité pratiquée par près de 90 % des producteurs et revêt une grande importance pour les familles. Il est source de protéines et représente un revenu alternatif (vente de lait et dérivés), surtout pendant les mois les plus critiques de l'année, moment où il n'y a pas de retours sur investissement en ce qui concerne les cultures (janvier à mars, conformément au *calendrier saisonnier* - annexe 1). Il s'agit aussi d'une espèce « d'épargne » –utilisée en cas de mauvaise récolte, de maladie ou d'autres besoins urgents n'ayant été ni prévus, ni planifiés. Enfin, l'animal est aussi utilisé pour l'entretien des sols.

La demande de travail requise par cette activité est constante mais, étant donné qu'il s'agit d'un élevage extensif, elle ne demande pas un travail intense. Les éleveurs manquent d'informations sur le traitement sanitaire, l'alimentation du bétail et les crédits d'investissement. Leur activité se résume à la traite journalière et aux soins sanitaires, la vaccination étant la seule prescription divulguée par des campagnes nationales. Ils doivent également construire ou réparer des abreuvoirs, des enclos, des barrières et autres infrastructures.

Le prix de vente du lait aux usines de transformation est extrêmement bas et beaucoup d'agriculteurs font de la vente directe, obtenant environ 0,50 R\$ du litre. La vente sporadique de fromage, fabriqué artisanalement, sur les marchés, rapporte 3 R\$ le kg⁴.

L'élevage de poulets fermiers et de porcs (œufs, graisse et viande) occupe une place importante dans l'alimentation et présente l'avantage d'un faible coût de production. Tous ces animaux sont élevés de façon extensive avec, dans quelques cas, des enclos pour les porcs. Les soins sont constants, mais moins importants que dans le cas des bovins, qui représentent une source de revenus avantageuse pour la communauté. Les animaux ne sont pas suivis du point de vue sanitaire et ne sont

³ Des indices d'évolution du troupeau sont mis en place.

⁴ 1 Euro = 2,60 Reais.

utilisés que pour la consommation familiale. Les maladies, fréquentes chez la volaille (bulbe), ne sont pas considérées comme importantes et leur combat ne mobilise pas les populations, y compris lorsqu'il s'agit de maladies d'origine virale. Dans ce cas, les animaux sont soit isolés, soit sacrifiés. L'alimentation de ces animaux n'est pas non plus une préoccupation, les porcs sont nourris avec les restes de l'alimentation humaine et un complément de petit-lait, les poulets sont typiquement fermiers.

La population active agricole la plus importante se trouve dans les zones d'agriculture traditionnelle et extractive, plus particulièrement en Amazonie occidentale et dans l'état du Maranhão (Pasquis, 2001). C'est le cas de la région du Pontal où prédomine l'agriculture de subsistance mais qui produit des excédents commercialisés. Il s'agit surtout de riz, maïs, haricots secs, manioc et farine de manioc, d'huile de palme et de miel sauvage.

L'agriculture a une grande importance pour la localité, non seulement en termes de commercialisation de la production, mais aussi parce qu'elle est la principale source d'alimentation. Enfin, elle peut contribuer au revenu dans la mesure où les familles n'ont pas besoin d'acheter des produits qui viennent de la terre.

Parler de production commercialisée ne veut donc pas dire qu'il faille négliger le rôle de l'autoconsommation, qui permet d'assurer la sécurité alimentaire. La production destinée à l'autoconsommation, synonyme d'archaïsme pour les adeptes de la modernisation fondée sur la spécialisation de la production, a toujours été un moyen de se protéger face aux incertitudes et aux oscillations de la production commerciale. L'absence des conditions permettant l'autoconsommation, qu'elle soit causée par le manque de ressources naturelles et d'infrastructures de production, ou par la perte de ces dernières après des choix tels que la spécialisation de la production, entraîne des carences alimentaires qui s'ajoutent aux autres indicateurs de pauvreté rurale, mesurés en termes de revenu monétaire (Maluf, 1998).

L'agriculture familiale, caractéristique des Projets d'Installations de la Réforme Agraire du Bico do Papagaio, et plus particulièrement du P. I. Pontal, montre le chemin d'un système alimentaire durable, en raison de caractéristiques qui lui sont propres. D'une part, du fait de son identification aux modèles productifs qui insistent

sur la diversification de la production (extractivisme, élevage, agriculture et activités non agricoles) ; d'autre part, à cause de la grande flexibilité dans la destination de sa production, qui se situe en grande partie hors fluctuations du marché : vente des excédents et autoconsommation.

De plus, sa production n'est pas directement subordonnée à la logique du bénéfice ; la plupart des individus sont prêts à fournir à la société le produit de leur travail sans exiger un retour supérieur ou égal à celui qui pourrait provenir d'une autre activité. Cela leur permet de continuer dans l'agriculture indépendamment des changements conjoncturels – fait qui contribue à la sécurité alimentaire.

La production alimentaire de l'agriculture familiale du P. I. Pontal favorise également la sécurité alimentaire d'autre manière : en fournissant du travail (occupation de la main-d'œuvre) et des revenus, elle permet d'accéder à un volume plus important d'aliments acquis sur le marché ; elle renforce la sécurité alimentaire des zones voisines en garantissant un approvisionnement régulier ; elle préserve l'environnement grâce à la diversification des cultures et à la dépendance directe de la terre en tant que capital et moyen de subsistance.

Stratégie de continuité socio-économique

Parmi les alternatives/sources de revenus qui ne sont liées ni à l'élevage ni aux cultures, en plus du ramassage de la noix du *Babaçu* et du miel sauvage, il existe quatre activités ou sources de revenus non-agricoles : les retraites, la vente de main-d'œuvre, la menuiserie et la couture. Le tableau suivant montre le poids, en pourcentage, de ces activités.

Tableau 1 – Principales activités non-agricoles développées dans le P. I. Pontal

Source de revenus non-agricoles	Nombre de familles dans ce secteur d'activité	%
Vente de main-d'œuvre	15	55,5 (*)
Retraites	8	29,6
Couture	3	11,1
Menuiserie	5	18,5

(*) Travail temporaire et restreint aux mois de janvier à mars.

De nombreuses études⁵ indiquent que les activités non agricoles disséminées en milieu rural sont, pour la plupart, constituées par des emplois salariés, ce qui renforce la tendance à l'abandon des activités agricoles non rémunérées, qui sont de plus en plus remplacées par des activités non agricoles rémunérées. Dans la région du Bico do Papagaio, cette caractéristique est limitée à quelques activités non agricoles, qui ne constituent qu'un complément au revenu familial.

C'est là une caractéristique propre à la majeure partie des Projets d'Installation de la région : les activités non agricoles sont peu présentes en milieu rural. L'enquête préliminaire réalisée auprès des acteurs locaux a permis de montrer la grande implication de toutes les installations de la région dans les activités d'élevage. Parmi celles-ci, 90 % les exercent de manière exclusive, les autres ont misé sur une plus grande diversification, aussi bien agricole que non-agricole. C'est le cas du P. I. Pontal.

Malgré l'extrême pauvreté où se trouve la plus grande partie de la population, l'éloignement des Projets d'Installations par rapport aux centres urbains, complique, voire empêche, l'exercice d'activités rurales non agricoles. La faiblesse des activités non agricoles dans la région est encore fortement marquée par la présence de l'INCRA et de la RURALTINS. Il faut ajouter que les activités extractives (noix du *babaçu* – huile de palme – et miel sauvage) sont considérées comme rentables ; par conséquent, elles permettent aux familles de rester sur place et ne les incitent pas à chercher des activités complémentaires.

De cette manière, la vente de main-d'œuvre est restreinte aux mois les moins rentables économiquement pour ces familles, soit les mois de janvier à mars, conformément au calendrier saisonnier (annexe 1). Les principales activités de cette période sont aussi agricoles, mais elles sont effectuées hors de la propriété familiale. Il s'agit de travaux rémunérés réalisés dans le voisinage et consistent en réparation de clôtures, préparation de pâturages et récoltes.

Les autres activités, comme la menuiserie et la couture, sont des activités complémentaires réalisées au sein de la cellule familiale et ne présentent pas de

⁵ Del Grossi (1999) ; Campanhola & Graziano (2000).

rentabilité économique. La dernière d'entre elles est pratiquée par des femmes plus âgées, qui ne peuvent plus être utilisées comme main-d'œuvre pour les activités agricoles.

Il faut souligner que les retraites représentent une part significative du revenu des familles rurales, et garantissent une bonne partie du revenu moyen. D'après Delgado & Cardoso (2000) celles-ci, ajoutées aux pensions de veuvage, sont une des composantes les plus importantes des revenus, non seulement en tant que sécurité sociale mais comme contribution au maintien du revenu rural. De plus, elles concernent en général les pôles de plus grande vulnérabilité économique : résidents des communes les plus petites et des régions les plus pauvres, personnes âgées et zones agricoles les plus déprimées –soit en tout 2 millions de personnes en 1997.

Un pari sur le potentiel local

Dans l'ensemble de la région Amazonienne, près de trois cent mille familles déclarent pratiquer l'extractivisme comme activité économique principale (Pasquis, 2001) et, bien que modeste, l'existence de marchés pour les produits tels que la Noix du Brésil, la noix de *babaçu*, le *buriti*, le latex, l'huile de *copaiba*, le bois de rose et la *piçava*, par exemple, a permis aux producteurs de diversifier les espèces exploitées et, surtout, les sources de revenu.

La récolte du *babaçu* à des fins commerciales revêt une grande importance culturelle, alimentaire, économique et sociale pour le P. I. Pontal. C'est une activité séculaire dans la région, qui consiste à extraire l'amande qui est vendue *in natura*. Elle a pris une importance culturelle pour les femmes, qui sont connues dans la région et dans diverses parties du pays comme « casseuses de noix ».

L'implication de la communauté dans le traitement de la noix s'est fortement renforcée après 1992, quand un groupe de femmes s'est organisé et a fondé une association dénommée ASMUBIP – Association des femmes travailleuses rurales du Bico do Papagaio. L'institution compte aujourd'hui 730 associées dans 11 communes de la région⁶.

⁶ Données 2002.

Avec environ 130 ha de *babaçu* au sein du P. I., l'activité d'extraction de la noix a pu se développer, attirer davantage de femmes et augmenter sensiblement la production. La création de l'association n'a pas seulement signifié plus d'autonomie, elle a aussi apporté un complément moyen d'environ 200,00 R\$ au revenu mensuel de la famille. Ce dernier dépendant évidemment de la quantité de *babaçu* extraite et des fluctuations du marché.

Le succès de l'association a entraîné une reconnaissance de l'activité au sein du groupe des agriculteurs traditionnels qui composent leur famille, qui s'est traduit par davantage de respect et de soutien. L'activité a apporté un surplus de pouvoir d'achat, qui a renforcé sa crédibilité.

Tout le fruit est utilisé : le mésocarpe pour produire de la farine ; la peau (l'épicarpe) comme combustible dans les machines qui fabriquent l'huile. L'huile extraite à partir de la noix, ou amande, principal produit du marché, est commercialisée à 0,60 R\$ le kg. La vente se fait à Tocantinópolis/TO et à Imperatriz/MA, et est destinée aux fabriques de savon. Le résidu est transformé en farine ou en tourte, et utilisée comme complément dans l'alimentation animal. Il se négocie à 0,40 R\$ le kg. La fibre sert à la fabrication de chapeaux, de corbeilles et de paniers ; la coque, elle, peut être utilisée pour fabriquer des colliers, des boucles d'oreilles, des ceintures, des anneaux, des porte-crayons, etc.

Néanmoins, ce commerce a souffert d'une forte chute des prix à cause de l'offre d'huile de palme subventionnée en provenance de Malaisie. Le prix de l'huile de *babaçu* a dû s'adapter au marché pour rester compétitif et donc accepter de réduire sa valeur marchande.

De plus, l'entreprise TOBASA s'est installée dans la région au milieu de l'année 2002 et se propose d'installer une unité de production de cœur de palmier à partir du *babaçu*. Pour mettre en place cette production, il faudra abattre les arbres ce qui, inévitablement, portera préjudice à l'activité et aux revenus des familles engagées dans l'extraction de la noix.

L'implantation de l'industrie va conduire à l'élimination de tous les pieds de *babaçu* adultes. Les pieds plus jeunes, non-exploités à cause du manque de rentabilité, seront peut-être épargnés. Ces derniers, ainsi que les pieds adultes n'ayant

pas été identifiés ou inaccessibles, constituent une source de semences et d'individus qui pourront être exploités dans l'avenir.

Ce type d'extractivisme est donc caractérisé par un épuisement de la ressource et par une altération temporaire de la structure démographique de la population de l'espèce. À l'échelle de la durée d'une vie humaine, cette activité est considérée comme prédatrice. Son impact sur l'écosystème est réparti sur d'immenses territoires du fait de la faible densité du nombre de pieds à l'hectare.

Cependant, il ne s'agit pas seulement ici de discuter la viabilité de l'exploitation des ressources naturelles en fonction de la capacité de récupération de la ressource ; mais, plus spécialement, de la difficulté de survie des populations installées dans le P. I. Pontal, qui exploitent le fruit du *babaçu* et retirent de cette activité des ressources leur permettant de satisfaire leurs besoins de base. La fabrique de cœur de palmier ne réduira pas seulement la densité de l'espèce exploitée, elle rendra impossible le maintien économique de la population rurale dans cette localité. Les conséquences de cette nouvelle situation, qui est en train d'être imposée à ces populations, pourront engendrer d'importants conflits –conflits pour l'utilisation des ressources naturelles et pour la survie économique.

CONCLUSIONS

La plus grande partie des Projets d'Installations de la région du Bico do Papagaio montre que les activités non agricoles sont peu présentes en milieu rural, ce qui veut dire que la quasi-totalité de la population active est associée à l'agriculture, à l'élevage et à l'extractivisme –activités les plus importantes pour la reproduction sociale et économique de l'agriculture familiale.

Cependant, les sources de revenus non agricoles (retraites, vente de main-d'œuvre, menuiserie et couture) représentent une part expressive de la dimension multifonctionnelle de la région. Mais ces activités sont réalisées sans empiéter sur les occupations agricoles, d'élevage et d'extraction. Bien qu'elles n'engendrent pas de revenus significatifs, elles sont importantes pour la population, car elles apparaissent lors des périodes d'inactivité agricole, lorsqu'il y a une réduction de la demande de main-d'œuvre et des difficultés financières.

La faible représentativité des activités rurales non agricoles est liée à l'éloignement des centres urbains –fait qui complique, voire rend impossible, l'exercice de telles activités. De plus, l'exploitation de la noix de *babaçu* et la production de miel sont considérées comme rentables et permettent le maintien des familles rurales sur leur lot. Enfin, que ce soit du fait de l'emploi de main-d'œuvre ou des revenus provenant de la vente des produits de l'extractivisme, les activités agro-extractives et d'élevage contribuent à réduire, de façon significative, l'exode rural.

Finalement, le maintien du tissu économique et social des familles installées dans le P. I. Pontal est garanti par la diversification des activités. C'est la principale fonction de l'activité agricole développée dans cette localité. Elle s'ajoute aux fonctions de sécurité alimentaire et de préservation de l'environnement, car la dynamique de production diversifiée et la dépendance directe de la terre en tant que capital et moyen de subsistance permettent de mettre en place une agriculture dont la production se rapproche du concept de développement durable.

Il est évident qu'en termes de propositions de politiques publiques pour le milieu rural brésilien, la diversification des économies locales peut devenir une solution. Étant donné la diminution de la population active travaillant dans le secteur agricole et le renforcement de la décentralisation des services sociaux, le développement d'activités multiples dans le monde rural devrait en principe permettre d'absorber l'excédent local de main-d'œuvre et de réduire la pression exercée sur les secteurs secondaire et tertiaire des grands centres urbains.

ANNEXES

1 – Calendrier Saisonnier du Projet d'Installation Pontal

Activité/années	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Riz		Nettoyage		Récolte							Semis	
Haricots secs			Semis		Entretien		Récolte			Semis	Entretien	Récolte
Maïs		Sarclage			Éclaircissage			Récolte			Semis	
Manioc		Sarclage		Ramassage des pousses		Production de farine					Semis	
Volailles/porcs	Soins permanents											
Vaches laitières	Soins permanents					Vaccination			Soins permanents			
Miel	Entretien des ruches			Floraison intense			Ramassage et vente de miel					
Babaçu			Ramassage de la noix de coco, transformation et vente des produits									

Obs. 1- Les mois hachurés correspondent à ceux où l'occupation de la main d'œuvre et les revenus sont les plus faibles ;
Obs. 2- Les colonnes noires indiquent le temps libre restant pour des activités spécifiques

2 – Classement matriciel direct. Projet d'installation Pontal

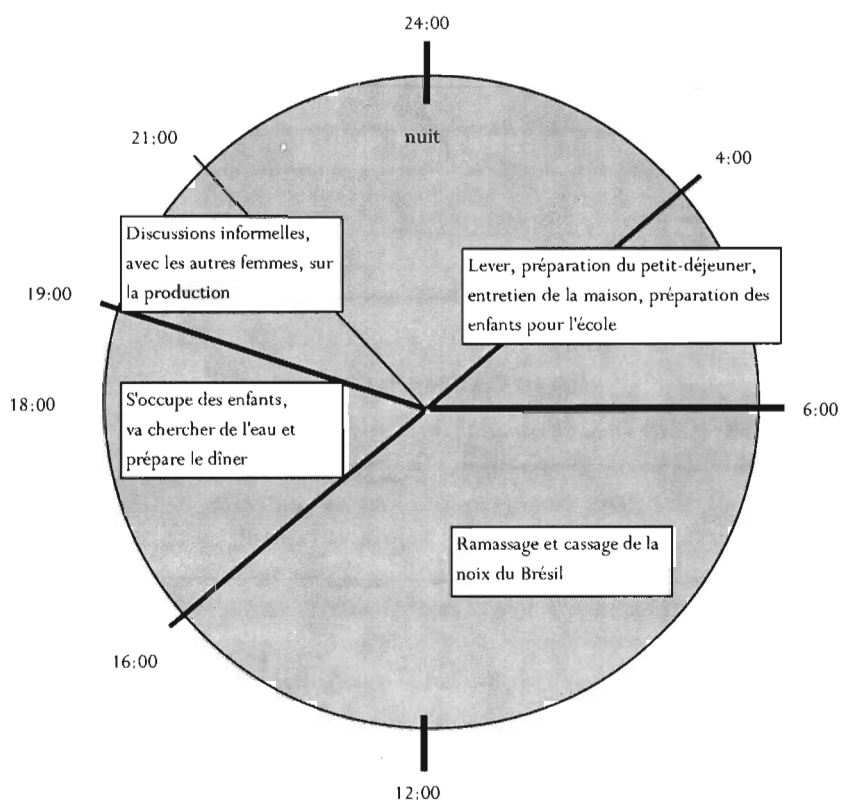
Activités/principales caractéristiques	Grande utilité	Importance alimentaire	Préserve la nature	Essentiel au maintien de la communauté	Bas prix de vente par rapport au travail effectué	Occupation de main d'œuvre	Récolte durable	Rentabilité économique	Total	Classement
Agriculture	4	5	2	5	2	4	1	2	25	2°
Élevage	2	3	1	3	3	3	5	3	23	3°
Volailles/porcs	3	4	3	2	4	2	4	1	23	3°
Production de miel	1	1	5	1	5	1	2	4	20	4°
Babaçu	5	2	4	4	1	5	3	5	29	1°

«Étranglement»

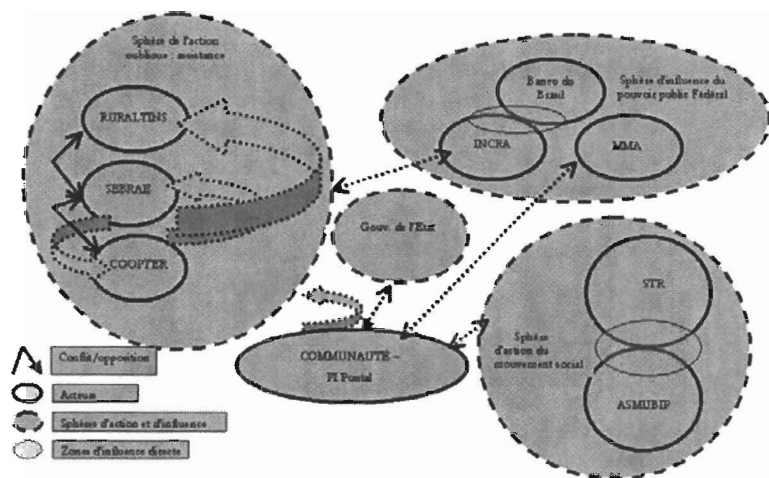
« Activité intenses »

Obs: Le chiffre de chaque cellule correspond à un point ou « note » donnée (par les agriculteurs) aux caractéristiques de productions, du produit ou de l'activité concernée. Ces caractéristiques (colonne horizontale supérieure) résument les principaux avantages et désavantages des activités réalisées dans le P. I. Pontal (colonne de gauche). Par exemple, parmi les activités de la liste, l'agriculture est celle qui a la plus grande importance alimentaire, par rapport aux autres activités. Ainsi, il est possible de visualiser les points d'étranglement (en gris foncé) et les principaux potentiels des activités (en gris clair).

3 – Routine journalière des femmes « ramasseuses de noix de coco ». Projet d'Installation Pontal



4- Sphères d'influence et interactions



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAMPANHOLA, C & GRAZIANO da SILVA, J [eds] (2000) : *O Novo Rural Brasileiro*. EMBRAPA Meio Ambiente, Jaguariúna – SP (4 volumes).

DEL GROSSI, M. E. (1999) : *Evolução das ocupações não agrícolas no meio rural brasileiro: 1981-1995*. Tese Doutorado em Economia, Campinas, UNICAMP, Instituto de Economia da UNICAMP, 222p.

DELGADO, N. G. & CARDOSO, Jr, J. C. (2000) : *A universalização dos direitos sociais no Brasil: a previdência rural nos anos 90*. Brasília/DF, IPEA, 242p.

FREIRE, P. (1975) : *Pedagogia do Oprimido*. Paz e Terra, Rio de Janeiro, 218p. [2ª ed.].

GRAZIANO da SILVA, J. (1998) : « Políticas não agrícolas para o novo rural brasileiro ». (in) XXXVI Congresso Brasileiro de Economia e Sociologia Rural, Poços de Caldas.

MALUF, R. S. (1998) : « Economic development and the food question in Latin America ». *Food Policy*, 23(2), p. 155-172.

PASQUIS, R. et alli. (2001) : *Diagnóstico dos formatos de ocupação do espaço amazônico*. Brasília: MMA/SCA/NAPIAm-CIRAD, Brasília-Montpellier, 168p.

SEPLAN, (1999) : *Atlas do Tocantins: subsídios ao planejamento da gestão territorial*. Diretoria de Zoneamento Ecológico-Econômico, Palmas, 49p.

VERS UNE RURALISATION DES FRONTS PIONNIERS AMAZONIENS ?

TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET RURALISATION DU FRONT PIONNIER DE LA TRANSAMAZONIENNE

Xavier ARNAULD de SARTRE *

INTRODUCTION

La colonisation officielle de l'Amazonie, impulsée au début des années 1970, comporte dès le départ au moins deux faces : prévue pour fournir de la terre aux agriculteurs sans terre du Nordeste et du Sud du Brésil et participer au développement du Brésil, elle a eu de nombreux effets négatifs : outre qu'elle a permis d'éviter une réforme agraire qui paraissait nécessaire, elle a entraîné la disparition de populations indigènes, jeté des populations d'agriculteurs dans la forêt amazonienne et entraîné le gaspillage de ses ressources naturelles. Trente ans après et alors que l'on peut tenter d'en dresser un bilan, il semble que la face négative soit la plus importante : les problèmes fonciers du Brésil n'ont pas été résolus et se reproduisent en arrière des fronts pionniers, la situation des populations indigènes est critique, la déforestation touche plus de 17 % de la forêt amazonienne, alors que la participation de l'Amazonie au développement du Brésil est faible.

Il est d'autant plus facile, dans ce cadre, de prévoir une accélération des dynamiques destructrices du milieu amazonien pour les prochaines années, qu'une nouvelle impulsion semble être donnée à la colonisation (Laurance et *al.*, 2001). Cette impulsion, comme l'ensemble des dynamiques à l'œuvre, peut être inscrite dans l'histoire de l'occupation de l'espace au Brésil, qui se fait par le choix d'une occupation extensive –que Martine Droulers (2001) qualifie de « géophagique »– au détriment de l'exploitation progressive et raisonnée –« géosopique » selon le même

* Géographe, CNRS.

auteur— des immenses ressources naturelles de ce pays.

Il apparaît pourtant que la tendance n'est pas si univoque et que l'on peut, avec des précautions importantes, entrevoir un infléchissement des dynamiques en Amazonie : cet infléchissement serait minoritaire et fragile mais assez important pour avoir été remarqué, dans des domaines divers, par les chercheurs. La « géosophie » aurait gagné du terrain au moins au niveau des discours publics (Droulers, 2001), alors que la multiplication des Organisations Non Gouvernementales dont le but est de promouvoir un développement respectueux de l'environnement en Amazonie (Léna, 2002) constitue « un facteur d'innovation et d'imprévisibilité » pouvant contrebalancer la vision pessimiste de l'évolution de la colonisation de l'Amazonie (Léna, 1999). Les changements politiques apparus avec l'élection de Lula semblent en outre constituer un facteur favorable à la mise en place de nouveaux types de politiques.

Mais un changement dans les discours et les politiques n'est pas suffisant s'il ne s'accompagne pas d'une modification des pratiques des acteurs. C'est cette modification que nous avons questionnée dans un front pionnier amazonien, le front pionnier de la Transamazonienne, autour de la ville d'Altamira. Les fronts pionniers constituent un des principaux modes de mise en valeur de l'Amazonie apparu avec la colonisation des années 1970 et la plupart des problématiques amazoniennes s'y concentrent. Principalement peuplés d'agriculteurs familiaux dotés par l'Etat d'une terre (encore en forêt lorsqu'ils l'ont occupée), ils seraient en train de se vider de leurs populations, ce qui implique à la fois à une concentration foncière en arrière des fronts pionniers et l'ouverture de nouveaux fronts où vont s'installer les agriculteurs familiaux qui ont quitté un ancien front. Ces mouvements participent des dynamiques géographiques à l'œuvre en Amazonie et leur transformation est une condition de la mise en place de nouvelles dynamiques dans les fronts pionniers.

Pour identifier les transformations dans les pratiques des agriculteurs, nous avons comparé les itinéraires et les discours d'agriculteurs familiaux relativement âgés avec ceux de leurs enfants devenus agriculteurs, pour voir si le changement de génération était révélateur d'un changement social : cette comparaison nous a semblé aller dans le sens d'un infléchissement des dynamiques à l'œuvre dans les fronts

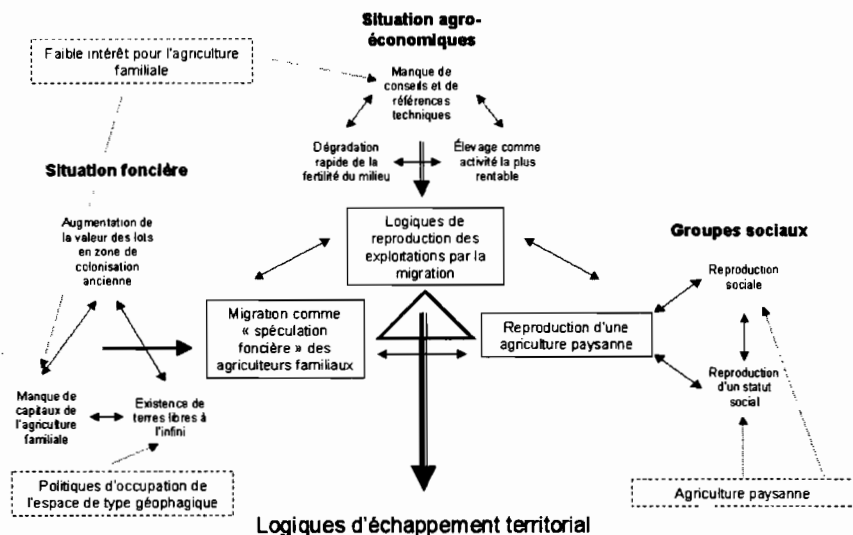
pionniers. Certes, cet infléchissement est fragile, et nous ne l'avons constaté que sur un échantillon faible d'agriculteurs. Mais la force des tendances à l'œuvre nous semble être le signe « d'innovations discrètes » (Albaladejo, 2002) qui, si elles sont aidées par des politiques allant dans le même sens, peuvent constituer des tendances potentiellement importantes pour le futur de l'Amazonie. C'est ce que nous allons montrer ici ; pour cela, il importe de mettre en perspective les pratiques des agriculteurs familiaux par rapport au front pionnier amazonien.

AGRICULTURE FAMILIALE ET ÉVOLUTION DU FRONT PIONNIER

La migration des agriculteurs familiaux vers la ville ou vers de nouveaux fronts pionniers et le remplacement dans les zones de colonisation ancienne de l'agriculture familiale par de la grande propriété, est le signe le plus clair de la perpétuation des dynamiques géophagiques dans les fronts pionniers amazoniens : on peut parler, pour qualifier ces migrations, d'échappement territorial. Nous avons, dans le schéma 1, représenté les causes qui mènent à cet échappement territorial. On peut considérer, d'une manière générale, que la migration des agriculteurs familiaux s'explique par l'enchevêtrement de trois processus qui trouvent dans des éléments de contexte (sociaux ou politiques) leur explication.

Un élément de contexte, le faible intérêt de l'agriculture familiale dans les politiques publiques au Brésil, explique que les agriculteurs arrivant en Amazonie depuis le milieu des années 1970 n'aient pas bénéficié de conseil technique en agriculture et qu'ils aient appliqué des techniques consommatrices d'espace telles que la culture sur brûlis à rotation rapide, prédatrice pour le milieu. L'élevage étant, dans les conditions des fronts pionniers, l'activité non seulement la plus valorisée socialement mais aussi la plus rentable économiquement, celui-ci est associé à la défriche brûlis, accentuant la dégradation du milieu. Dans ces conditions, la seule manière pour un agriculteur de reproduire son exploitation est, lorsque sa terre est épuisée (en moyenne 20 à 30 ans), de réaliser une migration.

Schéma 1 – Représentation schématique des logiques de l'échappement territorial



Ce phénomène est renforcé par le fait que la situation foncière à l'arrière des fronts pionniers rend intéressante pour les agriculteurs la transformation de leurs lots en pâturage. La pression foncière exercée par de grands éleveurs à la recherche de terres pour s'agrandir, des commerçants locaux à la recherche d'un domaine ou des investisseurs attirés par la terre valorise considérablement les terres lorsqu'elles ont été transformées en pâturage et qu'elles sont desservies par de bonnes routes, ce qui est le cas des terres en zone de colonisation ancienne. Les agriculteurs familiaux n'ont alors pas les capitaux suffisants pour s'agrandir sur place, mais trouvent dans les sommes qui leur sont offertes pour leurs lots un capital suffisant pour installer leurs enfants dans une zone de colonisation nouvelle et même, parfois, pour s'y installer eux-mêmes en recapitalisant leur exploitation. L'État, en effet, autorise et suscite parfois la colonisation de terres nouvelles, continuant ainsi sa politique d'occupation de l'espace de type géophagique.

Or, installer les enfants reste, pour beaucoup de ces agriculteurs familiaux, une

priorité. Nos travaux ont montré que la plupart des agriculteurs familiaux présents dans le front pionnier de la Transamazonienne pouvaient, selon la typologie établie par Hugues Lamarche (1991), être considérés comme des paysans. Pour ces paysans, qui lient étroitement la famille, le statut de propriétaire terrien et les aspects économiques de l'exploitation agricole, reproduire ces trois éléments à travers leurs enfants est une priorité absolue. Or, un tel objectif implique, dans le contexte agro-économique et foncier présenté précédemment, l'accès à de nouvelles terres, donc une migration.

L'interrelation entre ces processus rend logique l'échappement territorial observé, à tel point qu'il est difficile d'imaginer un autre fonctionnement du front pionnier – à moins de supposer une transformation des éléments du contexte et un changement de fonctionnement de chacun de ces processus. Or, ce changement serait, selon certains auteurs, actuellement à l'œuvre. L'apparition de nombreuses ONG qui font du conseil technique auprès des agriculteurs familiaux et l'intérêt nouveau de l'État pour cette population (Eli da Veiga, 1998), qui se manifeste dans les discours politiques mais aussi dans des programmes d'appui à l'agriculture familiale ; permettent de supposer que, petit à petit, des alternatives techniques et des capitaux existent pour changer le contexte économique et aider les agriculteurs à mettre en place de nouvelles techniques agricoles. Certes, appliquer ces intentions dans le contexte social très marqué par le clientélisme de l'Amazonie (Albaladejo, 2003) et changer de fond en comble des modes de conduite des exploitations est un défi majeur ; mais c'est ce défi qu'ont, semble-t-il, entrepris de relever ces différentes institutions.

D'un autre côté, on constate que l'État Fédéral tient un discours sur l'exploitation des terres libres profondément différent de celui qu'il tenait il y a trente ans, passant d'un discours géophagique à un discours géosopique (Droulers, 2001). Ce discours ne se retrouve certes qu'imparfaitement dans les politiques publiques menées par l'État Brésilien en Amazonie (Mello, 2002 ; Laurance et *al.*, 2001), mais la dynamique est suffisamment forte pour que Martine Droulers et François-Michel Le Tourneau (2000) prévoient la fermeture de la frontière amazonienne, qui rendrait difficile la migration des paysans amazoniens vers de nouvelles terres. On peut tout au moins, comme nous l'avons fait pour le contexte agro-économique, émettre

l'hypothèse d'un possible changement dans les modes d'exploitation de l'Amazonie.

Or, ce changement nous semble d'autant plus probable qu'il s'accompagne d'une transformation profonde de l'agriculture paysanne. Celle-ci, c'est ce que nous allons montrer, semble modifier profondément ses modes de reproduction sociale et tenter de se stabiliser, dans le front pionnier où nous avons travaillé.

UNE MODIFICATION PROFONDE DES MODES DE REPRODUCTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ?

Nous avons abordé cette question à travers, dans un premier temps, une analyse comparée de discours d'agriculteurs et de certains de leurs enfants adultes. Nous avons pour cela rencontré 24 chefs de familles, homme ou femme et 49 jeunes, qui sont soit agriculteurs indépendants, salariés ou vivant chez leurs parents (41 jeunes, dont 11 femmes) ; soit célibataires vivant chez leurs parents (8 jeunes, dont 3 filles). Nous avons appliqué le même type d'enquête auprès des parents et de leurs enfants, à savoir un entretien biographique mettant l'accent sur les conditions d'entrée dans le métier d'agriculteur, soit au travers de l'expérience récente des jeunes, soit au travers des récits des parents sur leur propre expérience et sur celle de leurs enfants.

Comme nous l'avons dit plus haut, ces entretiens ont montré, pour les parents, que ceux-ci pouvaient être rattachés à l'idéal-type « paysan » (Mendras, 1976) : ils évoluent dans des sociétés de type communautaire dans laquelle la famille est l'unité de référence par rapport à laquelle l'ensemble des activités, y compris économique, sont pensées. Ce lien entre sphère domestique et sphère économique est particulièrement évident au moment de l'installation en agriculture, acte social autant qu'économique qui fait coïncider la fondation d'une unité agricole avec la fondation d'un groupe domestique et permet la reproduction de la famille paysanne. Tous les aspects de la vie familiale —le mariage, la naissance, l'éducation des enfants— sont orientés vers l'activité agricole, qui en retour doit permettre la reproduction de la famille (Arnauld de Sartre, 2003b).

Or, ces principes de fonctionnement paysan ne se retrouvent que ponctuellement dans les discours des jeunes agriculteurs. Certes, il y a bien des jeunes pour lesquels leur métier d'agriculteur est indissociable de leur vie familiale mais on

assiste d'une manière générale à une rupture nette entre sphères économique et domestique. Cette rupture peut être constatée au niveau des trois points qui, plus haut, nous permettaient de caractériser les sociétés paysannes : au niveau des relations à l'intérieur de la famille, au niveau du statut d'agriculteur comme propriétaire indépendant et au niveau de la conception de l'activité économique.

Vers une autonomisation de la famille par rapport à l'agriculture ?

Nous avons déjà montré (Arnauld de Sartre, 2003a) qu'on observait une transformation dans le cycle de vie des fils de paysans amazoniens, qui cherchent à acquérir leur autonomie par rapport à leurs parents le plus rapidement possible, séparant ainsi l'exercice de l'agriculture des relations avec leurs parents. Or, cette séparation amorcée dans les relations avec les parents se confirme au niveau des relations avec les enfants. Nous avons observé que, d'une manière générale, les jeunes agriculteurs désiraient avoir beaucoup moins d'enfants que leurs parents. Cette demande émane souvent des jeunes filles, mais elle est reprise par la plupart des jeunes garçons et aboutit à une réduction draconienne des taux de fécondité. Ce phénomène avait déjà été observé au début des années 1990 par Philippe Hamelin (1992), qui estimait que le nombre moyen d'enfants par femme pour les femmes de plus de 50 ans était de 8.5, alors qu'il n'est plus que de moins de 5.6 enfant par femme pour celles qui ont entre 30 et 35 ans ; certes, cela pouvait signifier que ces femmes n'avaient pas encore fini leur vie procréative et ne permettait, à l'époque, que de faire des hypothèses.

Dix ans après, nous observons, sur un échantillon bien moins important, le même phénomène mais de manière beaucoup plus accentuée (tableau 1). Cet échantillon a été établi de manière aléatoire et prend en compte la stérilisation des couples (donc le nombre définitif d'enfants du couple). En comparant, au niveau de quelques familles, le nombre d'enfants d'un couple et celui des parents des membres du couple, on montre qu'alors qu'on avait fréquemment des familles de 10 enfants et plus dans la génération la plus ancienne (et qu'il n'y avait pas de famille de moins de 6 enfants), le nombre moyen d'enfants actuel par couple varie entre 2 et 3 enfants (une seule famille a plus de 6 enfants).

Tableau 1 – Réduction de la natalité sur les fronts pionniers amazoniens

Enfants du couple ⁽¹⁾			Nb d'enfants dans la famille d'origine	
Nombre d'enfants	Prévus en plus ⁽²⁾ ?	Total	Époux	Épouse
1	?	?	6	10
2	?	?	10	8
1	?	?	10	?
1	?	?	10	?
4	1	5	7	?
6	0	6	7	16
4	0	4	8	?
4	0	4	7	7
3	0	3	7	7
3	0	3	10	?
2	1	3	6	7
3	0	3	10	8
1	1	2	10	7
1	1	2	7	10
2	0	2	6	7
2	0	2	?	7
2	0	2	8	?
2	0	2	7	?

⁽¹⁾ : Hors enfants d'un des membres du couple à l'extérieur

⁽²⁾ : 0 = Couple dont la femme est stérilisée

Source : Travail de terrain, 2000 et 2001.

Or, la réduction du nombre d'enfants est un phénomène qui, si on le ramène aux discours qui y sont associés, a d'importantes implications sur les logiques de l'agriculture paysanne. Les couples justifient leurs choix en disant qu'ils veulent « moins d'enfants pour mieux [pouvoir] s'en occuper » : pour les jeunes, le contexte a, pour des raisons variant selon les discours, radicalement changé par rapport à l'époque de leurs parents et il n'est plus possible, pour bien s'en occuper, d'avoir

autant d'enfants qu'eux. Cela s'explique en particulier par le fait que les jeunes agriculteurs désirent massivement que leurs enfants étudient à un niveau collège ou lycée. À chaque fois qu'il y a réduction du nombre d'enfants, la volonté de devoir se concentrer sur un faible nombre d'enfants pour pouvoir leur payer des études apparaît comme une constante dans les discours. S'il est trop tôt pour évaluer l'augmentation du niveau scolaire au niveau des fils des familles représentées dans le tableau ci-dessus, on peut noter que de nombreux signes trahissent cette augmentation : apparition de collèges dans les zones rurales du front pionnier, apparition de lycées dans les zones urbaines, fréquence importante de la délocalisation d'une partie de la famille de la zone rurale vers la zone urbaine afin de satisfaire à l'exigence d'études.

Or, la volonté de faire étudier les enfants signifie au moins la réorientation des stratégies de reproduction familiale : il ne s'agit plus, comme les parents l'expliquaient dans leurs discours, de faire des enfants des agriculteurs indépendants mais bien, par les études, de permettre aux enfants d'être autre chose que des agriculteurs. On peut aller plus loin dans notre interprétation si on suit l'analyse que faisait Philippe Ariès (1979) dans le cas des paysans français. Selon lui, la transformation des stratégies de reproduction familiale est un signe majeur d'un changement social profond : l'enfant prend une nouvelle place dans la famille, il n'est plus une partie du patrimoine paysan chargé de le perpétuer mais il devient au contraire un individu à part entière dont il faut s'occuper avec soin ; ce que corroborerait l'attention que les jeunes parents disent devoir, à la différence de leur propres parents, porter à leurs enfants. Cela signifierait donc rien de moins que le passage d'une société de type communautaire, où les enfants sont importants par rapport à leur place dans la famille, à une société de type sociétaire, où les enfants deviennent des individus indépendamment de leur place dans la famille. Cette idée, que nous ne pouvons qu'esquisser dans le cadre de cet article, a fondé une grande partie de notre thèse de doctorat (Arnauld de Sartre, 2003b).

Changement de métier et de statut des paysans

Comme nous l'avons dit plus haut, être propriétaire de sa terre est, pour les chefs de famille que nous avons rencontrés, essentiel. Cela s'explique par le fait que, lorsqu'ils sont originaires du Nordeste, ces agriculteurs étaient souvent des agriculteurs sans terre, venus en Amazonie pour y trouver une terre. Même lorsqu'ils étaient propriétaires, comme c'est le cas avec les agriculteurs venus du Sud du Brésil, d'autres fronts pionniers ou même parfois du Nordeste, la migration a souvent eu comme origine la volonté de transmettre une terre aux enfants, afin qu'ils aient un statut de propriétaire. Cette volonté se retrouve en effet particulièrement bien au moment du changement de génération : l'objectif prioritaire de ces parents est que leurs enfants soient propriétaires de leur terre. D'où l'obligation, dans le contexte foncier des fronts pionniers amazoniens, de migrer pour se procurer une terre.

Or, les difficultés qu'entraîne une migration vers une zone encore en forêt ne compensent pas, pour les jeunes agriculteurs, l'intérêt d'avoir une terre. Dans le Rondônia, Anne Le Borgne-David (1997) avait déjà mis en évidence le fait que les jeunes issus de famille originaires du Sud du Brésil préféraient être salariés plutôt que d'aller dans une zone de colonisation nouvelle. Nous avons non seulement pu constater la même chose dans le front pionnier de la Transamazonienne mais, encore, nous avons pu élargir ces observations à la plupart des enfants d'agriculteurs. Beaucoup d'entre eux refusent une nouvelle migration alors que d'autres, qui ont tenté l'expérience, font demi-tour.

Mais s'ils refusent une migration vers un nouveau front pionnier, ces jeunes doivent trouver un moyen de subsistance en arrière du front pionnier. Le tableau suivant représente la situation de 348 jeunes de moins de 35 ans, issus de 86 familles de zones de colonisation ancienne du front pionnier de la région d'Altamira (échantillonnage aléatoire). Cette situation est appréhendée à partir d'une localisation de ces jeunes, entre le monde rural, la ville et le « monde » (cette dernière expression étant employée par des parents pour dire qu'ils ignorent où se trouve leur enfant). On constate que les jeunes partis seuls (sans leurs parents) vers un nouveau front pionnier sont très rares (6 % des filles et 2 % des garçons).

Tableau 2 – Situation des fils et filles de colons

	Filles		Garçons		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Agriculteur chez parents	14	8	54	32	68	20
Agriculteur proche parents	54	31	34	20	88	25
Agriculteur dans nouveau front pionnier	10	6	3	2	13	4
Agriculteur non propriétaire	30	17	24	14	54	16
Ville proche	48	27	40	23	88	25
Ville lointaine	19	11	15	9	34	10
Monde	2	1	1	1	3	1
Total	177	100	171	100	348	100

Source : Travail de terrain, 2000 et 2001.

Environ un tiers des jeunes partent en ville où ils exercent diverses activités salariées ; 23 % des filles et 16 % des garçons sont employés sur un autre lot qu'un lot familial où ils sont soit métayer, soit salariés agricoles. Les autres, entre 40 % (filles) et 50 % (garçons) des jeunes, restent comme agriculteurs, soit chez leurs parents, soit sur une terre qu'ils ont pu s'acheter à proximité.

Plus de la moitié des jeunes, ceux qui sont en ville et ceux qui ne sont pas propriétaires, ont donc accepté d'exercer une activité salariée, contrairement à ce que souhaitaient pour eux leurs parents. Cela signifie, comme nous l'annoncions, qu'il y a dans leur cas une modification des stratégies de reproduction sociale. Mais les autres jeunes ne reproduisent pas pour autant le statut de leurs parents : en effet, ils exercent souvent une activité salariée, que celle-ci soit agricole ou non. On peut parler de pluriactivité lorsque cette activité est pratiquée de manière régulière et qu'elle occupe plus du tiers du temps de travail d'un jeune. Nous ne disposons pas, pour tous les jeunes de l'échantillon analysé ci-dessus, de données aussi complètes sur les activités menées dans l'exploitation que pour les jeunes avec lesquels nous avons eu des entretiens directs. Ceux que nous avons conservé pour l'analyse suivante sont tous mariés (ou célibataires âgés) et rentrent dans les catégories « agriculteurs chez leurs parents » ou « agriculteurs proches de leurs parents ». Sur les 34 jeunes agriculteurs qui répondent à ces caractéristiques, seuls 5 d'entre eux n'ont jamais

exercé une autre activité que l'agriculture. Tous les autres sont ou ont été pluriactifs.

Il faut distinguer plusieurs types de pluriactivité. Il y a d'abord une pluriactivité qui est liée au fait que les jeunes refusent une nouvelle migration : dans ce cas, il faut qu'ils gagnent à l'extérieur du lot parental une somme suffisante pour pouvoir s'acheter un lot (on parle de « pluriactivité indépendance »). Il y a ensuite une pluriactivité qui est le fait d'agriculteurs qui sont déjà propriétaires d'un lot et qui voient dans la pluriactivité une manière d'augmenter leurs revenus afin de pouvoir investir sur leur lot (on parle de « pluriactivité investissement »). Il y a enfin une pluriactivité qui est le fait de jeunes qui vivent soit sur leur propre lot, soit sur le lot de leurs parents, et qui exercent une autre activité pour pouvoir s'acheter soit de quoi subvenir à leurs besoins, soit des biens de consommation courante (on parle de « pluriactivité cloisonnée »). Le tableau suivant montre comment se répartissent les jeunes de notre échantillon (34 cas) dans ces différentes formes de pluriactivité.

Tableau 3 – La pluriactivité chez quelques jeunes d'un front pionnier amazonien

Pas de pluriactivité	Pluriactivité passée			Pluriactivité présente		
	Indépendante	Cloisonnée	Investissement	Indépendante	Cloisonnée	Investissement
5	3	6	2	6	8	4

Source : Travail de terrain, 2000 et 2001.

Ce tableau montre, à titre indicatif compte tenu des limites de notre échantillonnage, que les jeunes agriculteurs de notre échantillon associent leur activité agricole à une autre activité : seule une petite partie d'entre eux n'ont jamais été pluriactifs. D'autres (un tiers) l'ont été à une certaine période de leur vie et ont aujourd'hui arrêté : il s'agit rarement (comme on pourrait s'y attendre) de jeunes qui ont été pluriactifs pour acheter leur lot, mais plutôt de jeunes qui sont partis un temps vivre ailleurs (sur un site aurifère, ou en ville) et n'ont pas réinvesti l'argent gagné dans l'agriculture ; ceux-là peuvent repartir si un jour ils trouvent une opportunité (opportunité que la montée actuelle des cours de l'or au Brésil pourrait bien créer). Enfin, plus de la moitié de l'échantillon est composée de jeunes qui ont été et sont encore pluriactifs, soit pour obtenir leur indépendance quand ils sont sur un lot qui n'est pas le leur, soit, lorsqu'ils ont déjà pu acheter un lot, pour investir sur leur lot

(4 cas) ou, plus souvent (8 cas), pour améliorer leur niveau de vie. Cela signifie souvent qu'ils ne peuvent pas vivre de l'agriculture, ou pensent du moins qu'ils obtiennent plus facilement de l'argent en travaillant à l'extérieur du lot.

Certes, ces observations mériteraient d'être élargies à un échantillon plus large, mais elles révèlent que les jeunes ne répugnent pas à travailler hors de l'agriculture, soit pour réinvestir dans leur lot, soit pour améliorer leur ordinaire. Enfin, les métiers exercés par ces jeunes sont en eux-mêmes intéressants. En effet, au côté des traditionnels métiers qu'exercent les paysans amazoniens hors de leur exploitation (l'orpaillage ou le salariat agricole), on voit apparaître d'autres métiers : certains sont chauffeurs d'engins de travaux, d'autres menuisiers, employés de scieries, techniciens agricoles, mécaniciens, maçons ou charpentiers. Ces métiers, qui demandent une certaine qualification, révèlent que d'autres activités que l'agriculture existent dans le front pionnier, qui n'est plus simplement un front pionnier agricole mais devient un front pionnier rural.

Enfin, ces données montrent que certains jeunes que nous avons rencontrés ne peuvent pas être considérés comme étant uniquement des agriculteurs et que, eux-mêmes, se définissent comme exerçant plusieurs activités tout en vivant dans le monde rural ; en somme, comme ceux que nous pouvons qualifier de « ruraux ». C'est ce que nous pouvons essayer de préciser à présent.

La mosaïque des conceptions de l'agriculture

Les changements examinés ci-dessus doivent avoir des répercussions sur les conceptions de l'agriculture des jeunes. Nous avons, pour essayer de comprendre comment les agriculteurs pensaient l'agriculture au travers de leurs discours, appliqué une méthode d'analyse structurale des entretiens. Cette méthode, adaptée des principes proposés par Didier Demazière et Claude Dubar (1997), visait à mettre en évidence les « logiques sociales » (Weber, 1921) des itinéraires mis en récit dans les discours. Comme il s'agissait toujours d'itinéraires d'agriculteurs, nous avons pu comprendre selon quelle logique l'agriculture s'articulait à la biographie de la personne interviewée. Pour cela, nous avons d'abord identifié les principaux thèmes abordés dans les discours, puis les argumentaires développés sur chacun de ces thèmes. Enfin, nous avons essayé de rattacher ces argumentaires aux logiques sociales

typiques mises en évidence par Max Weber : logiques traditionnelles (suivies par respect d'une règle immanente) ou anti-traditionnelles (suivies pour rompre avec la règle), logiques axiologiques (menées en fonction d'objectifs moraux ou de bien-être), logiques émotionnelles (mues par un sentiment) et logiques instrumentales (ou stratégiques).

Nous avons dit que les chefs de famille étaient le plus souvent rattachables à l'idéal-type paysan ; la confusion famille/exploitation agricole caractéristique des paysans explique que, dans leurs récits biographiques, l'agriculture et la vie de la famille sont étroitement liés. Ainsi, les choix quant à la gestion de l'exploitation sont justifiés en fonction d'objectifs familiaux (tels que la subsistance de la famille, l'installation des enfants) et des relations de travail entre les différents membres de la famille (en particulier lorsqu'il s'agit de relations avec des frères ou des fils âgés) : l'agriculture n'est pas, dans les discours, individualisée comme une activité autonome de la famille. Dès lors, on peut dire que l'agriculture renvoie à une logique familiale, proche de la logique sociale traditionnelle en ceci que le lien entre famille et agriculture n'est pas questionné mais apparaît « naturel ».

Le changement dans les stratégies de reproduction familiale, qui révèle que l'agriculture pratiquée en famille n'est plus le seul objectif de ces jeunes, doit modifier considérablement ces conceptions. De même, le développement de la pluriactivité doit induire un discours différent sur l'agriculture. On peut donc faire l'hypothèse que les discours des jeunes agriculteurs autonomisent l'agriculture par rapport à la famille, donnant un nouveau sens à l'agriculture.

L'autonomisation de l'agriculture dans les discours ne se constate pas auprès de tous les jeunes : sur les 34 jeunes agriculteurs avec lesquels nous avons mené des entretiens, 10 continuent, lorsqu'ils parlent d'agriculture, de parler des relations de travail avec leurs parents ou avec leurs enfants. Mais seuls 4 de ces jeunes ne questionnent pas plus que leurs parents le couple famille agriculture, et fonctionnent selon des logiques familiales traditionnelles. Les autres, qui ont très souvent mené une pluriactivité pour acquérir leur indépendance, ne parlent très souvent des relations avec leurs parents que pour s'en plaindre : c'est cette relation qu'ils ont cherché à éviter. On peut parler dans ce cas là de logique anti-traditionnelle.

Les 24 autres jeunes de notre échantillon distinguent tous l'agriculture comme une activité autonome de la famille. Cela peut être identifié dans les discours lorsque les jeunes comparent l'agriculture à d'autres activités, émettent des jugements de valeur sur l'agriculture, ou lorsqu'ils lui donnent une finalité particulière. Cette finalité peut être économique (ou instrumentale selon les termes de Max Weber) : l'agriculture n'a d'autre fin que de produire des revenus importants devant permettre une meilleure capitalisation de l'exploitation. Mais il peut y avoir des jeunes qui, s'ils ne lient pas agriculture et famille, la considèrent soit comme un moyen de se stabiliser dans un monde rural valorisé (et donc de ne pas migrer vers la ville ou vers un autre front pionnier), soit comme une activité leur permettant de vivre, mais leur conférant une identité négative. On peut dire que ces discours sur l'agriculture sont structurés en fonction de logiques axiologiques. Enfin, d'autres jeunes font de l'agriculture un moyen de vivre proche de leur épouse et de leurs enfants, qu'ils disent aimer : ceux-là sont mus par une logique émotionnelle. Tous ces jeunes qui séparent l'agriculture de la famille ont été ou sont des pluriactifs ; mais ceux qui renvoient à des logiques instrumentales pratiquent une pluriactivité investissement, alors que les jeunes qui fonctionnent selon des logiques axiologiques renvoient à une pluriactivité cloisonnée.

Les quatre logiques identifiées dans les discours des jeunes agriculteurs ne sont pas exclusives les unes des autres : elles peuvent se retrouver imbriquées dans les différents discours. Certaines imbrications, ou la dominance d'une logique par rapport aux autres, permettent de construire des typologies des discours. C'est le sens du tableau suivant.

Tableau 4 – Typologie des logiques sociales des discours des jeunes agriculteurs de notre échantillon

Type	Principaux thèmes abordés dans les discours	Argumentaire développé dans l'entretien	Logique sociale typique	Effectif du type
A	Relation aux parents	Importance de l'aide aux parents	Traditionnelle (paysan	7
B	Relation aux parents	Importance de l'indépendance acquise par rapport aux parents	Anti-traditionnelle (indépendance)	3
C	Activité agricole et relations avec les parents	L'agriculture doit être rentable et il faut être indépendant par rapport aux parents	Anti-traditionnelle, instrumentale (à fin de production rationnelle) et axiologique (en référence à l'agriculture comme activité conférant une identité sociale)	6
D	Activité non agricole	Activité secondaire et couple plus important que l'agriculture	Axiologique (vie dans le monde rural) et émotionnelle (vie auprès de la famille nucléaire)	8
E	Activité agricole et relations avec la famille nucléaire	L'activité pratiquée doit être rentable pour fournir un bon niveau de vie au couple et de payer es études aux enfants	Instrumentale (à des fins de productions) et émotionnelle (vie en famille nucléaire)	5
F	Activité agricole	L'agriculture est une fin en soi permettant un enrichissement	Rationalité instrumentale	5

Cette typologie montre comment s'articulent, chez les jeunes agriculteurs, les différentes conceptions de l'agriculture. On trouve, aux côtés des paysans des types A et B, des jeunes ruraux (types D), des entrepreneurs familiaux (type E) ou capitalistes (type F) ou des jeunes en constructions identitaires (type C). Ils traduisent l'articulation de l'agriculture paysanne à d'autres types d'agriculture, confirmant ainsi que les transformations des logiques de reproduction sociale de l'agriculture paysanne signifient la transformation profonde de ce groupe social.

CONCLUSION

Ainsi les logiques de reproduction de l'agriculture paysanne semblent-elles en profonde transformation : alors que celles-ci étaient fondées sur la transmission, aux nombreux enfants d'un couple, du statut de propriétaire indépendant –transmission qui impliquait le plus souvent une migration pour obtenir de la terre– la réduction du nombre d'enfants et la modification du statut que les jeunes souhaitent transmettre à leurs enfants permet, au moins temporairement, une stabilisation des jeunes dans les fronts pionniers. Cette stabilisation est facilitée par le fait que les jeunes pratiquent le plus souvent une autre activité que l'agriculture, ce qui leur permet, sans changer leurs techniques agricoles, de dégager des revenus suffisants pour faire vivre leur couple.

Mais au travers de ce changement de logiques de reproduction de l'agriculture paysanne, c'est l'identité même de ce groupe qui est remise en question. En effet, plusieurs des caractéristiques de l'agriculture paysanne (Mendras, 1976) disparaissent : on observe une autonomisation de la sphère économique par rapport à la sphère agricole, alors que l'autonomie des paysans par rapport à la société brésilienne devient très faible. Laurence Granchamp (2001) avait déjà montré que les familles de citadins présents dans le front pionnier de la Transamazonienne étaient étroitement reliées au monde rural. Nos observations, menées sur les familles d'agriculteurs, confirment cette imbrication : un tiers des fils d'agriculteurs vivent en ville, beaucoup y étudient ou vont y étudier, et le développement de la pluriactivité montre que les jeunes agriculteurs sont liés aux villes, dans lesquelles ils ont appris leur métier et l'exercent parfois.

La fin de l'exception paysanne permet d'émettre l'hypothèse que les fronts pionniers sont en train de se stabiliser et qu'un monde rural relié à la ville, y est en émergence. Mais ces tendances sont très fragiles : elles supposent qu'une population puisse se maintenir dans les fronts pionniers et qu'une relative prospérité y existe. La fin de l'agriculture paysanne que l'on observe se traduit pour l'instant par une transformation de ses logiques de reproduction sociale. Mais si elle n'est pas aidée dans cette transformation, cela pourrait signifier, à moyen terme, un exode rural massif et une disparition de l'agriculture familiale des zones construites à l'arrière du front. En effet, si cet « élément de contexte » se modifie seul, si les agriculteurs qui cherchent à se stabiliser ne trouvent pas les moyens pour y parvenir, leur migration ne sera sûrement pas faite vers un nouveau front pionnier mais vers la ville.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALBALADEJO, Christophe (2002) : « Une Argentine discrète... L'intégration sociale et territoriale des innovations des agriculteurs familiaux dans le district de Saavedra (Pigüé), Argentine ». (in) J. C. TULIET [éd.], *Des paysans qui gagnent*, Paris, Éditions du CNRS, p. 1-18.

Idem, (2003) : « Changement social et développement rural : la notion de "pacte territorial" à l'épreuve en Amazonie ». (in) J. Picard [org.], *Le Brésil de Lula*, Paris, Karthala, à paraître.

ARNAULD de SARTRE, Xavier (2003a) : « Installation en agriculture, reproduction de l'agriculture familiale et avancée de la colonisation en situation de front pionnier amazonien ». (in) X. ARNAULD de SARTRE et C. ALBALADEJO [éds], *La construction sociale locale du territoire dans les régions du Sud en profonde mutation*, Cahiers de Médiations, Toulouse, UMR Dynamiques Rurales INRA-SAD, sous presse.

Idem, (2003b) : *Territorialités contradictoires des jeunes ruraux amazoniens : mobilités paysannes ou sédentarités professionnelles*. Thèse de doctorat en Études Rurales, Université de Toulouse le Mirail, 544 p.

ARIFs, Philippe (1979) : *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*. Paris, Le Seuil, 414 p.

DEMAZIÈRE, Didier et DUBAR, Claude (1997) : *Analyser les entretiens biographiques*. Paris, Nathan, 350 p.

DROULERS, Martine (2001) : *Brésil : une géohistoire*. Paris, PUF, 306 p.

DROULERS, Martine et LE TOURNEAU, François-Michel (2000) : « Amazonie, la fin d'une frontière? », *Caravelle*, vol. 75, p. 109-135.

ELI da VEIGA, José (1998) : « Diretrizes para uma nova política agrária ». *Atas do seminário sobre a reforma agrária e o desenvolvimento sustentável*, Fortaleza.

GRANCHAMP FLORENTINO, Laurence (2001) : *Urbanisation, stratégies familiales et multipolarité rural-urbaine : la Transamazonienne à l'Ouest d'Alkantara (Pará, Brésil)*. Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 354 p.

HAMELIN, Philippe. 1992, « Mutation au Brésil. Vue d'Amazonie », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 28, n° 4, p. 727-748.

LAMARCHE, Hugues [éd.] (1991) : *L'agriculture familiale : une réalité polymorphe*. Paris, L'Harmattan, 304 p.

LAURANCE, William ; COCHRANE, M. ; GERGEN, S. et al. (2001) : « The future of the Brazilian Amazon », *Science*, vol. 291, n° 5503, p. 438-444.

LE BORGNE-DAVID, Anne (1998) : *Le salariat plutôt que la malaria. Les migrations paysannes du Sud-Brazil vers l'Amazonie*. Paris, L'Harmattan, 225 p.

LÉNA, Philippe (1999) : « La forêt amazonienne : un enjeu politique et social contemporain », *Autrepart*, n° 9, p. 97-120.

Idem, (2002) : « Les ONG au Brésil, une histoire singulière ». (in) B. LACHARTRE et P. LÉNA [éds], *Les ONG en Lusophonie. Lusotopie*. Paris, Karthala, p. 209-214.

LÉNA, Philippe et MACIEL da SILVEIRA, Isalde (1993) : *Uruará : o futuro das crianças numa área de colonização*. Belém, UFPa-UNAMAZ, 92 p.

MELLO, Neli Aparecida de (2002) : *Políticas públicas territoriais na Amazônia brasileira. Conflitos entre conservação ambiental e desenvolvimento*. Universidade de São Paulo/Université de Paris X Nanterre, São Paulo, Paris, 535 p. + annexes.

MENDRAS, Henri (1976) : *Sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris, Armand Colin, 236 p.

WEBER, Max (1921) : « Les concepts fondamentaux de la sociologie ». *Économie et société*. Paris, Plon, Collection Agora (1997), p. 3-60.

UN AGENDA POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AMAZONIE

NOUVEAU REGARD SUR L'EXPÉRIENCE DU RONDÔNIA*

Roberto BARTHOLO** et Marcel BURSZTYN***

FORMULATION DE L'AGENDA

Il y eut un temps, dans l'histoire récente du Brésil, où la planification, en tant qu'instrument stratégique de formulation et mise en œuvre de voies de développement, semblait vouée à l'oubli. Le triomphe politique et idéologique de la pensée néo-libérale (Fiori, 1998) reniait les acquis des actions gouvernementales entreprises depuis les années d'après-guerre, voire même les actions du gouvernement Vargas des années 1930 (Ianni, 1979). Avec la victoire électorale de Lula, de nouvelles possibilités voient le jour. La planification au service du développement n'est plus un anathème (Furtado, 1998).

Dans cet article, nous attirons l'attention sur une initiative singulière relative à la « résurrection » de l'idée de planification au service du développement au Brésil : l'élaboration du « Projet Úmidas », initiative pionnière développée dans le Rondônia durant près de 5 ans (Bartholo et Bursztyn, 1999). Même si, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas en analyser les développements pratiques, nous considérerons que

* Le contenu de cet article est une synthèse des résultats du *Projet Úmidas – Une stratégie de développement durable pour le Rondônia*, développé entre octobre 1997 et août 1998, à l'initiative du gouvernement de cet état, grâce aux fonds du Programme PLANAFLORO. Une version complète des analyses et des propositions du Projet Úmidas a été publiée sous forme de livre (Bartholo et Bursztyn 1999).

** Docteur de la Faculté d'économie et de sciences sociales de l'Université d'Erlangen-Nürnberg, Allemagne, et professeur du Programme d'ingénierie de production à la COPPE/UFRJ.

*** Docteur en développement économique et social de l'Université de Paris I (Sorbonne), professeur du Centre de Développement Durable (CDS) à l'UNB.

cette expérience peut servir de référence à l'élaboration de stratégies de développement durable pour l'Amazonie. Il est vital de répondre à cette question si nous voulons affronter les défis de développement et d'intégration sociale au Brésil.

Le « Projet Úmidas » a été formulé à partir d'une proposition de sauvetage de la planification régionale à longue échéance. Il s'est appuyé sur la construction d'un consensus, utilisé comme support pour tisser des liens entre l'action présente et la réalisation d'un futur jugé souhaitable par la société. Son élaboration a été développée alors que cette proposition était encore considérée comme peu fiable, dans une ambiance favorable aux promesses néo-libérales. Reconsidérer les résultats de cette expérience peut apporter des enseignements, surtout si nous nous intéressons à ses aspects méthodologiques (plus particulièrement en ce qui concerne le processus participatif dans la construction des diagnostics, scénarios et directives) ainsi qu'au caractère novateur de quelques-unes de ses propositions qui, aujourd'hui, paraissent avoir été intégralement incorporées au débat sur les possibilités de développement de la région.

Le choix du Rondônia comme lieu de mise en oeuvre du Projet Úmidas n'est pas fortuit. En effet, cet état de la fédération brésilienne est un cas exemplaire, aussi bien pour ce qui est de sa position géostratégique que de l'histoire de ses expériences (Cerqueira, 2002). Au Rondônia, les politiques officielles antérieures, depuis la priorité donnée à l'Amazonie dans le cadre de l'intégration nationale mise en place par les gouvernements militaires après 1964, ont engendré une synthèse de l'ensemble des conflits sociaux, environnementaux, institutionnels et politiques que l'on rencontre dans tout l'espace amazonien.

Le produit final du Projet Úmidas fut un Agenda d'Orientations Stratégiques destiné à servir de paramètre aux décisions en matière de politiques publiques (Bartholo et Burszty, 1999, chapitre 5, p. 131-216). La formulation de cet agenda a dû résoudre des questions théoriques cruciales. Premièrement, il a fallu formuler les principales lignes d'un scénario à venir et consensuel, tâche complexe du fait de la fragmentation des conflits d'intérêts des divers groupes sociaux. Deuxièmement, il a fallu prendre en compte les attentes associées au concept de développement durable, boussole du processus de développement.

Le point de départ du projet a été l'élaboration d'un ensemble de diagnostics sectoriels et thématiques, suivi d'un travail de caractérisation des grandes tendances constituées à partir de telles conditions de forces centrifuges (Bartholo et Bursztyn, 1999, chapitre 3, p. 55-104).

Les diagnostics sectoriels et thématiques ont été élaborés à partir de documents et de sources provenant de données secondaires. Leur version préliminaire a fait l'objet d'intenses consultations et d'interactions avec les acteurs sociaux directement impliqués, réunis dans le cadre de sept commissions sectorielles et thématiques (aspects économiques, sociaux, politiques et institutionnels, environnementaux, ainsi que les thèmes de l'enfance, des populations autochtones et des problèmes urbains).

Lors de la formulation de ces grandes tendances, le Projet Úmidas a permis d'identifier un ensemble de macros tendances régionales, définies à partir des diagnostics sectoriels et thématiques. Ces macros tendances ont servi de base pour la construction théorique des vecteurs de transformation de la réalité du Rondônia, pouvant servir d'axes dynamiques pour les actions politiques qui créeront de nouvelles conditions.

Les macros tendances propres à la réalité du Rondônia, sont entendues comme des évolutions de la dynamique sociale, économique et environnementale qui, en l'absence de force active contraire, devront prévaloir dans un futur proche. Il s'agit de :

- 1 Une urbanisation et une demande croissante d'infrastructures d'assainissement qui aggrave un cadre déjà précaire concernant ces services en Rondônia.
- 2 Un changement de la dynamique démographique dû à la réduction des taux de natalité, à une plus faible attractivité des opportunités économiques de l'état, ainsi qu'à la délocalisation des politiques de réforme agraire vers des états de la fédération d'occupation plus ancienne. Cela a inversé le processus de colonisation des frontières, trait typique de l'occupation du Rondônia à partir de la décennie 1970.
- 3 Une augmentation de la concentration foncière, processus en cours qui prend de l'importance à cause du développement des activités d'élevage extensif et de l'extension de l'agriculture mécanisée, processus qui a pour effet collatéral la stagnation de la production agricole traditionnelle.

- 4 Une pression croissante sur les ressources naturelles, surtout en ce qui concerne la déforestation et la détérioration de la qualité de l'eau et des sols, ainsi que l'exploitation prédatrice de certaines espèces de bois précieux.
- 5 Un étranglement de la structure énergétique, surtout si le cadre actuel de manque d'investissements venait à perdurer.
- 6 Une faillite du système économique et social d'exploitation traditionnelle dû à la déstructuration des communautés de seringueiros et de populations riveraines.
- 7 Une mise en valeur des couloirs d'exportation passant par le port de Porto Velho (voie fluviale du Madeira avec un terminal céréalier), ainsi qu'une ouverture commerciale grâce à la construction d'une route vers le Pacifique.
- 8 Zone d'interaction socio-économique et environnementale avec les états voisins (Acre, Amazonas et Mato Grosso).
- 9 Intégration socio-économique des communautés indigènes, résultant de la faillite de leurs modes de production traditionnels et de leur assimilation par la société urbaine. Celle-ci est accompagnée de graves effets négatifs et d'une perte d'identité culturelle.
- 10 Réduction de la capacité d'investissement public, corollaire de l'engagement pris par l'Etat d'honorer le paiement des fonctionnaires, ainsi que d'amortir sa dette (perte de « gouvernabilité »).
- 11 Révision des paramètres de partage des zones socio-économiques/écologiques, définissant avec plus de clarté et de légitimité les utilisations possibles du territoire, et délimitant avec plus d'efficacité les espaces protégés.
12. Déterioration de la qualité et du niveau des services de santé, provenant d'un plus faible investissement, voire même d'une difficulté à maintenir leurs infrastructures, de la part du secteur public. De plus, la pression démographique sur les environnements urbains contribue à rendre précaires les conditions d'assainissement.
- 13 Augmentation des demandes d'éducation, avec une carence de formation technico-professionnelle.
- 14 Plus grande vulnérabilité géostratégique des zones de frontières, du fait d'une large bande frontalière avec la Bolivie et d'une présence déjà préoccupante de trafiquants de drogue dans la région.

L'identification de ces macro-tendances en Rondônia a permis la formulation théorique de trois grands vecteurs pouvant conduire à une transformation de la réalité de l'État :

L'industrialisation des ressources primaires de base

Les perspectives d'un plus grand dynamisme et durabilité des activités économiques semblent se focaliser sur l'approfondissement de l'intégration verticale des structures productives, ce qui implique l'incidence de processus industriels de transformation des produits dans les divers branches du secteur primaire de l'économie (produits agricoles, d'élevage, de pêche, miniers et forestiers).

L'urbanisation des conditions de vie

L'urbanisation croissante entraîne une forte demande d'infrastructure d'assainissement de base, dans un cadre général de précarisation des conditions de vie (habitation, transports, santé et éducation), qui montrent clairement le besoin de donner la priorité aux éléments de «l'agenda marron» (eau, égouts et ordures) comme exigence stratégique du développement durable.

L'effectivité des restrictions environnementales

Une pression croissante sur les ressources naturelles, associée à une dégradation de la couverture végétale originelle, de la qualité des sols et de l'eau, est à prévoir dans un contexte socioculturel de restrictions environnementales progressives touchant les activités considérées comme prédatrices.

La formulation d'un Scénario Souhaitable (Bartholo et Bursztyn, 1999, chapitre 4, p. 105-129) provient de la synthèse d'un large processus de consultation sociale où plus de 1.400 personnes ont participé à des ateliers et des séminaires, et d'un sondage basé sur la méthode Delfos. Dans les ateliers, la consultation a été plus particulièrement centrée sur des groupes sociaux relativement homogènes. Disséminés dans tout l'État, 32 ateliers de travail ont été réalisés. Leurs travaux ont été très diversifiés, que ce soit en termes de thématiques, ou d'origine et de distribution géographique des participants. Le large spectre présenté par ces groupes a permis de construire un tableau complet des perspectives, préoccupations et souhaits. Les ateliers ont impliqué des travailleurs urbains et ruraux, des secteurs

gouvernementaux et de la société civile, des populations indigènes, riveraines ou vivant de l'extractivisme, des mouvements sociaux urbains, les petits agriculteurs, des secteurs de l'industrie, du commerce, des organismes d'État, des institutions et des agents culturels et artistiques, etc.

Les ateliers ont fourni un matériel très riche, mais fragmenté. Ils ont donné lieu à la formulation de multiples scénarios souhaitables, chacun d'entre eux associé à une perspective, un horizon, une condition spécifique. Un scénario plus global et général doit dépasser ce stade de formulation. Ainsi, divers séminaires ont été réalisés afin d'intégrer cette pluralité de perspectives et parvenir à un consensus. En plus des membres de l'équipe technique du projet et d'un ensemble d'invités, des représentants des ateliers ont participé en tant que porte-parole. Les séminaires ont cherché à formuler des questions plus générales, en les étayant de façon systématique sur la recherche d'accords visant la formulation de souhaits consensuels, hiérarchisés en fonction de leur priorité.

La consultation de la société a été complétée par un sondage basé sur un questionnaire individuel et personnel réalisé à partir d'une adaptation de la méthode Delfos. De fait, celui-ci ne porte pas sur des segments sociaux mais sur des personnes considérées comme importantes en ce qui concerne la formation de l'opinion et l'organisation culturelle de la société du Rondônia. Après l'analyse de ces questionnaires, l'équipe technique a systématisé le matériel en intégrant les éléments obtenus lors des ateliers et des séminaires. Le scénario désiré pour le Rondônia en 2020 a donc été construit à partir de l'intégration de ces deux méthodologies.

La formulation d'un *Agenda de Directives Stratégiques* a été la dernière étape de l'élaboration du projet. Celui-ci présente des lignes d'actions capables de transformer la réalité du Rondônia, en accord avec le consensus qui était à la base du Scénario Souhaité. Il est fondamental de garder à l'esprit que l'ensemble des actions stratégiques (ainsi que leurs directives respectives) ne doit pas être considéré comme un simple inventaire d'activités juxtaposées, mais comme un véritable ensemble de « vases communicants ». Les différentes actions stratégiques (et directives) doivent être vues comme des événements complémentaires, simultanés et interdépendants. Chaque intervention, dans le cadre d'une de ces lignes d'action, doit être comprise

comme déterminante et déterminée par rapport à la mise en oeuvre d'autres actions proposées.

LES DIRECTIVES STRATÉGIQUES

Nous présentons à la suite les 10 directives stratégiques proposées par le projet Úmidas, qui sont considérées comme les conditions de possibilité pour la mise en oeuvre d'une stratégie de développement durable en Rondônia durant les 20 prochaines années. Comme le veut la règle dans le cas d'études basées sur des scénarios tendanciels à long terme il est impératif de réviser périodiquement leurs prémices et propositions. Dans le cas qui nous intéresse, la révision que nous avons réalisée dans cet article nous a permis d'évaluer positivement la pertinence de ces assertions, que nous analyserons de façon détaillée dans nos observations finales.

Réforme de l'État

Pour le consensus qui a servi de base à la formulation du scénario souhaitable, la réforme de l'État en Rondônia a été considérée comme prioritaire pour la récupération de la crédibilité des institutions publiques, face aux suspicions d'inefficacité et d'absence d'engagement réel par rapport aux véritables intérêts de la société. Celle-ci a également été vue comme une possibilité d'attirer de nouveaux investissements dans les secteurs stratégiques. La réforme a été reconnue comme la condition nécessaire afin de pouvoir fournir aux pouvoirs publics les infrastructures adéquates à la mise en place d'une « gouvernabilité pour le développement ». Il a aussi été affirmé que la redéfinition des objectifs et du profil de l'action de l'État devrait être strictement liée à une pleine implantation de la démocratie participative et au renforcement des conseils lors de la prise de décisions au niveau des municipalités et de l'état. Dans le cas particulier du Rondônia, la réforme de l'État devra prendre en compte la révision des conditions du « pacte fédératif », dans le cadre d'une large négociation, d'autant plus complexe qu'elle concerne des thèmes par rapport auxquels le gouvernement de l'état n'a pas l'autonomie pour décider seul.

Après deux décennies, le Rondônia souffre encore de problèmes/dilemmes résultant de sa transformation de Territoire en État. Leur solution exige des groupes

sociaux consolidés, avec une identité propre et une conscience de leurs intérêts, généraux et particuliers, à moyen et long terme. Sans cela, il y aura un certain « manque d'élites au pouvoir » et donc un risque que cet espace soit occupé par des agences fédérales ou par un volontarisme « aventurier », soit d'individus, soit de groupes organisés, nationaux ou internationaux. Une démocratie formelle pourrait ainsi cacher un usage indésirable de la « chose publique », mise au service de groupes d'intérêts. Ce phénomène bloquerait les processus de modernisation, décentralisation, transfert de compétences, ainsi que la possibilité d'un développement durable. La réforme de l'État en Rondônia doit donc être associée à des politiques fédérales de soutien permettant de rendre effective la transition inachevée de Territoire en État. Pour cela, un des aspects fondamentaux de celle-ci doit être le renforcement du « capital social », représenté par la mobilisation et la participation citoyenne, par l'intermédiaire de ses organisations qui, en synergie avec le capital financier, pourra contribuer à améliorer le résultat final d'un investissement, quel qu'il soit. Sans un renforcement institutionnel, rendu possible par la réforme de l'État, ces potentialités resteront lettre morte.

Nous avons ci-dessous fait une liste de quelques « noyaux structurants » qui devraient offrir une boussole aux principales orientations de la réforme de l'État en Rondônia :

- I. Redéfinition de l'action fédérale
- II. Renforcement du capital social
- III. Renforcement de la démocratie représentative
- IV. Renforcement du secteur privé
- V. Renforcement des municipalités
- VI. Transferts de compétences : municipalisation de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale
- VII. Réforme organisationnelle et administrative de l'exécutif
- VIII. Articulation des autres pouvoirs

Changement de la matrice énergétique

Le consensus qui a permis de formuler le Scénario Souhaité, a considéré qu'une des actions stratégiques prioritaires était l'augmentation de l'offre énergétique. Le dépassement de l'actuel étranglement de la structure énergétique est perçu comme primordial. En effet, la croissance des noyaux urbains, qui représente une demande significative, est freinée par le facteur énergétique. L'utilisation du gaz naturel, grâce à la construction d'un gazoduc reliant Urucú à Porto Velho a ainsi été considérée comme une action prioritaire d'urgence. La mise en place d'un réseau de petites centrales hydroélectriques a aussi été signalée comme prioritaire. La construction de moyennes ou grandes centrales hydroélectriques ne devrait avoir lieu qu'après un contrôle rigoureux de la qualité des projets d'ingénierie, afin de garantir un impact environnemental minimum, et après une étude exhaustive de toutes les alternatives possibles.

Il est à noter que le sondage a indiqué un pourcentage significatif (55,8 %) de personnes favorables à l'exploitation du potentiel hydroélectrique du fleuve Madeira, qui présente un dénivelé d'environ 60 m entre Guajará-Mirim et Porto Velho. Étant donné le débit élevé de ce fleuve, l'implantation d'usines hydroélectriques est possible. En effet, le débit moyen du Madeira, de l'ordre de 20 000 m³/s, équivaut à près du double des débits moyens des Fleuves Xingu et Tocantins et, si on ajoute l'existence d'une cataracte, ce sont des conditions qui permettent d'envisager une importante production d'énergie sans qu'il soit nécessaire de construire de grands barrages avec de grands lacs d'inondation. Cela répond à l'une des orientations de base de la réalisation de grands travaux de ce type en Amazonie, qui est de minimiser les zones d'inondation. Le fleuve Madeira offre des possibilités techniques qui permettent l'exploitation de son potentiel avec des barrages de faible hauteur, suffisants pour la mise en place d'équipements de production. Il s'agit de la technique de production dite d'exploitation au fil de l'eau, où il n'existe pas de bassins de rétention. Il est également important d'ajouter que le potentiel hydrique de l'état doit être considéré sous une double perspective. Il sert à fournir de l'énergie pour répondre aux besoins locaux, mais peut aussi produire de l'énergie pour l'exportation.

Ci-dessous, nous avons fait une liste des principales directives qui représenteraient un changement de matrice énergétique pour le Rondônia :

I. De manière urgente, il faudrait donner la priorité à une production d'énergie à partir d'usines thermoélectriques, situées dans la région de Porto Velho, alimentées par le gaz naturel transporté par le gazoduc en provenance d'Urucú.

II. De petites centrales hydroélectriques devraient être mises en place, surtout dans la région Sud-est, afin d'atteindre les zones d'influences de Ji-Paraná, Rolim de Moura, Cacoal, Presidente Médici, Pimenta Bueno, Vilhena, Corumbiara et Colorado d'Oeste.

III. Il faudrait favoriser des concessionnaires locaux ou régionaux de production et distribution d'énergie, avec des réseaux municipalisés de services aptes à promouvoir une meilleure distribution des revenus et de l'emploi.

IV. L'État devrait encourager la réalisation d'études exhaustives sur la viabilité de l'exploitation du potentiel hydroélectrique du fleuve Madeira.

V. Le Scénario Souhaité ayant établi que la région du fleuve Guaporé devrait être sauvegardée, en tant que « sanctuaire » écologique, il faudrait qu'une étude soit réalisée afin de définir les impacts possibles de la mise en œuvre d'une voie fluviale permettant d'intégrer Guajará Mirim et Costa Marques au reste de l'État, ainsi que sa liaison avec le reste du pays par Itacoatiara. Du point de vue technique, cela pourrait être viabilisé comme un « sous-produit » de l'usine hydroélectrique du Madeira.

VI. Les études visant l'exploitation du potentiel hydroélectrique du fleuve Ji-Paraná devraient être revues afin de rendre prioritaire la minimisation des bassins de rétention et une division en plus petites unités, ce qui permettrait de réduire les impacts environnementaux indésirables.

Réforme agraire

Lors de la formulation du Scénario Souhaité, la réforme agraire a été considérée comme une priorité. La première des macro-caractéristiques désirées pour l'avenir de l'état est une économie prospère, ayant éradiqué la misère, ainsi qu'une grande diversification des possibilités d'emploi et de revenu. Il a été considéré que cela

dépendait d'une véritable réforme agraire. Cette formulation a insisté sur le fait que les projets devraient s'engager à installer la population rurale sans-terre de l'état au sein même de l'état, c'est-à-dire, qu'ils ne conduisent pas à une réorientation des flux migratoires vers de nouveaux fronts de colonisation, qui auraient de forts impacts environnementaux indésirables.

Le Scénario Souhaité a établi de façon consensuelle que des critères techniques de distribution et utilisation de la terre devraient prévaloir. Il faudrait que cette occupation soit liée à la mise en place d'une aide technique, de crédits, ainsi que d'une parcellisation fonctionnelle qui respecte la dynamique du relief et du drainage des sols. De plus, il est à souligner que celui-ci a insisté sur le fait qu'il fallait préserver les zones de conservation et les territoires indigènes, ainsi que les territoires indiens isolés, en insistant sur les actions de réforme agraire dans les zones d'occupation plus consolidées, d'accès facile pour les infrastructures de transports.

Cette proposition de réforme agraire diffère sensiblement de la politique de colonisation ou de régularisation d'occupations qui caractérise l'action fédérale en Rondônia. En effet, dans cet état, les agents exécutifs du gouvernement (INCRA) ont opté pour une « occupation de frontière » sans se préoccuper de la question du développement durable à moyen et long terme. La logique « d'occupation de frontière » n'inclut pas la relation nécessaire et prioritaire entre l'occupation et l'exploitation, la productivité et la justice sociale. Elle facilite plutôt l'invasion de zones où l'exploitation agricole est interdite (zones de préservation et terres indigènes).

Cette politique, injuste du point de vue socio-environnemental, puisqu'elle favorise les conflits en permettant des installations dans des régions proches de zones protégées, est aussi économiquement inefficace. Le montant, par hectare, des investissements consacrés à l'installation de familles d'agriculteurs sans-terre dans des régions déboisées, avec un bon potentiel agricole et un accès aux transports facilité, c'est-à-dire où l'occupation est consolidée (comme c'était le cas des zones I et II du zonage socio-économico-environnemental de l'État de Rondônia, en vigueur lors d'une première approche), est, en termes infrastructurels, inférieur aux installations en zone de « frontière ». Les agriculteurs pourraient vivre mieux sur des exploitations

plus petites, au lieu d'être transformés en colonisateurs de zones de « frontière » où le potentiel agricole est faible et où le rapport entre la surface déboisée et la production ajoutée montre des rendements rapidement décroissants.

Ci-dessous, nous avons fait une liste des principales actions à mener pour mettre en œuvre la réforme agraire en Rondônia. Nous insistons sur le fait qu'à long terme cette proposition d'intervention présuppose des changements par rapport à la structure légale en vigueur :

I. La réforme agraire devrait permettre, de façon prioritaire, une exploitation de la région qui se trouve le long de l'axe de la BR 364.

II. L'État devrait disposer de mécanismes juridico-politiques de régulation efficaces, afin de combattre la dégénérescence de la réforme agraire en marché parallèle de terres cultivables. Dans ce sens, il faudrait donner la priorité au droit d'usage sur le titre de propriété.

III. L'État devrait disposer de mécanismes de régulation effectifs afin d'empêcher que la politique sociale de réforme agraire déstabilise les priorités socio-environnementales mises en place dans les zones de préservation, les territoires indigènes et les zones indigènes isolées.

IV. L'État devrait s'appuyer sur un large éventail d'instruments de réforme agraire, comme : l'expropriation ; la récupération de grandes propriétés aliénées, dont les clauses résolutoires n'ont pas été respectées ; la récupération des terres publiques envahies ainsi que des propriétés dont le titre a une clause résolutoire qui en interdit la vente mais qui a été transférée à un tiers sans l'accord exprès de la personne ayant cédé ce titre ; etc.

V. La mise en œuvre juridico-politique de la réforme agraire recherchée par la société du Rondônia ne pourra pas se faire sous la seule autorité du gouvernement de l'état, car cela dépend d'une action directe du gouvernement fédéral, surtout de l'INCRA. Ainsi, l'ajustement du modèle politique de la réforme agraire dépendra d'une large négociation de l'État avec le gouvernement fédéral, et plus particulièrement d'une révision impérieuse de l'action de l'INCRA en Rondônia.

Mise en valeur de la voie fluviale du Madeira et de la voie terrestre vers le Pacifique

Le Scénario Souhaité a identifié la précarité du réseau de transports comme l'un des principaux problèmes à résoudre. L'indiscutable importance stratégique de la BR-364 ne doit pas faire oublier la recherche d'autres possibilités, surtout par rapport à la mise en valeur de la voie fluviale du Madeira. En effet, la voie du Madeira est indiscutablement celle qui a la plus grande importance économique parmi les trois voies fluviales du Rondônia (Madeira, Guaporé-Mamoré et Madeira-Machado).

L'amélioration des infrastructures portuaires de Porto Velho, les conséquences de l'achèvement des travaux de la FERRONORTE et l'exploitation du potentiel agro-alimentaire, plus particulièrement de la région Sud-est du Rondônia, démontreraient le besoin de réviser les conditions de transport de l'état. Les propositions suivantes ont donc été faites :

I. Soulager la charge qui transite sur la BR 364 en viabilisant des alternatives de transport de marchandises.

II. Élaborer des études rigoureuses quant aux possibilités d'articulation entre différents modes de transports dans la région et remettre en cause les idées reçues telles que la non navigabilité du fleuve Machado ou la non viabilité du chemin de fer.

III. Considérer comme mesure prioritaire la mise en place de la liaison entre le Ji-Paraná et Porto Velho, intégrée à la liaison Porto Velho-Amazonas, en améliorant aussi les conditions de navigabilité entre Porto Velho et Itacoatiara, ce qui permettrait d'augmenter la charge transportée.

IV. Mettre en place une politique de valorisation du transport fluvial à travers l'amélioration de la qualité et de la sécurité des embarcations, ainsi que l'amélioration des installations portuaires, de la signalisation et des communications.

V. La voie Guaporé-Mamoré devrait recevoir un traitement spécial lors de sa possible intégration à la voie du Madeira, étant donné les nécessités de conservation environnementales qui caractérisent la région.

VI. Une attention particulière a été consacrée à la possibilité de construire une

ligne de chemin de fer entre Porto Velho et Vilhena, qui intégrerait Vilhena au réseau FERRONORTE, qui reliera l'Ouest du Mato Grosso aux ports de Paranaguá et Santos. Cette liaison aura une forte répercussion sur l'économie de l'Etat.

VII. La morphologie plane d'une partie importante de l'état (le dénivelé entre Vilhena et Porto Velho est de moins d'un mètre au Kilomètre) et l'absence de franchissement de fleuves importants, indiquent clairement la viabilité technique de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait Vilhena à Porto Velho et Vilhena au réseau FERRONORTE. Celle-ci aurait une importance stratégique vitale pour l'intégration du Rondônia à l'économie nationale et internationale.

VIII. La route vers le Pacifique a vu son importance stratégique reconnue. Parmi les couloirs possibles de liaison terrestre entre le Brésil et le Pacifique, définis par la commission technique du traité amazonien de coopération (OTCA), celui qui intéresse le plus les états du Rondônia et de l'Acre est celui dont la route passe par Assis Brasil (AC).

L'industrie agro-alimentaire comme vecteur d'intégration verticale de la chaîne de production

Un des points les plus importants du Scénario Souhaité a indiqué que l'industrialisation agro-alimentaire devrait devenir le principal vecteur du processus de développement durable en Rondônia.

L'industrialisation agro-alimentaire a été comprise comme un mouvement allant dans le sens d'une intégration verticale de la structure économique. Cela met en relief le besoin d'actions différenciées qui n'englobent pas que les secteurs de production agricole au sens strict, mais qui aient aussi une incidence sur l'élevage, l'exploitation forestière, l'exploitation minière et la pêche. Ce mouvement a été considéré comme inséparable d'un accroissement de la densité scientifico-technologique des procédés de production.

Le consensus est aussi général pour dire que la croissance de l'industrialisation agro-alimentaire le long de l'axe de développement de la BR 364, serait condamnée à l'échec sans une capacité endogène de gestion stratégique de la production. Il serait crucial de se donner les moyens de dépasser les obstacles logistiques que représente le

manque d'infrastructures de transport, d'énergie et de commercialisation. Dans le cadre de cette question névralgique, la formation des ressources humaines a été considérée comme une nécessité incontournable de toute politique éducative et culturelle visant le développement.

Le Scénario Souhaité a déterminé que cette gestion stratégique devait prioritairement s'occuper des questions suivantes :

- disséminer des pôles agro-alimentaires diversifiés en rapport avec les vocations locales et régionales ;
- renforcer les coopératives, les associations et les capacités technologiques et de gestion chez les petits agriculteurs, les populations riveraines autochtones et indigènes ;
- implanter une infrastructure d'entrepôts adaptés ;
- dans le cadre du zonage socio-économique et écologique, goudronner et construire le drainage du réseau routier. Assurer l'entretien des voies secondaires ;
- avoir une offre suffisante et adaptée de lignes de crédit (y compris avec des conditions différenciées, capables de répondre aux besoins des populations indigènes et autochtones) ;
- appuyer les recherches sur le potentiel économique des activités indigènes.

Ci-dessous, nous avons établi une liste indicative de directives concernant une industrie agro-alimentaire vouée à devenir le principal vecteur d'une intégration verticale de la chaîne productive en Rondônia :

I. Appuyer en priorité des études destinées à identifier les potentiels et les possibilités d'installations agro-alimentaires dans diverses micro-régions de l'Etat, surtout par rapport au soja, en prenant en compte leurs impacts socio-environnementaux.

II. Définir des procédures différenciées afin d'appuyer une intégration verticale dans des secteurs industriels traditionnels, l'agriculture ou l'élevage, et mettre en place des études expérimentales innovantes.

III. L'apprentissage des technologies, la formation à la gestion et au commerce, ainsi que la qualification de la main d'œuvre (en plus des conditions générales de

politique monétaire et financière) ont été identifiés comme des goulots d'étranglement à résoudre si on veut réellement implanter une industrie agro-alimentaire. Dans quelques cas la précarité et le coût élevé de l'énergie ont aussi été soulignés comme un problème grave susceptible de freiner l'implantation de nouvelles entreprises agroalimentaires dans l'état.

IV. L'industrialisation agroalimentaire devrait d'abord s'intéresser en priorité à des entreprises biotechnologiques qui pourraient proposer de nouveaux systèmes d'exploitation agro-forestière. Cela demande un effort important de formation scientifique, technologique et de gestion, ainsi que la mise en place d'un programme d'appui de la part d'instituts de recherche et d'assistance technique, ce qui exige la mise en œuvre de partenariats au niveau national.

La promotion du tourisme écologique et culturel dans la zone protégée de l'état

Le Scénario Souhaité a reconnu que la région du fleuve Guaporé devrait rester protégée, en tant que « sanctuaire » écologique, et que l'exploitation de son potentiel économique devrait respecter cette préservation. Les actions mises en œuvre pour le développement durable du Rondônia devront être formulées avec des réserves en ce qui concerne leurs possibles impacts sur cette région. En effet, celle-ci pourrait devenir la principale zone touristique de l'état, ainsi que sa plus grande réserve de « capital naturel » pour une exploitation économique associée à la préservation de la biodiversité.

Pour le Scénario Souhaité, le développement durable du Rondônia exige que l'État soit capable de s'occuper de ces zones protégées, la plus grande de celles-ci (Unités de préservation et Réserves indigènes) se trouvant à l'ouest de son territoire. Il faudrait ainsi négocier avec le gouvernement fédéral pour qu'il révise sa politique de réforme agraire et qu'il la concentre sur l'axe de développement de la BR 364, évitant ainsi la zone de préservation Guajará-Mirim – Costa Marques.

En accord avec le consensus établi par le Scénario Souhaité, la révision du zonage socio-économique et écologique, comme instrument effectif de gestion du territoire au niveau de la commune et de l'état, devrait se focaliser sur les vulnérabilités et les

potentialités des axes de « développement » (BR 364) et de « préservation » (Guajará-Mirim – Costa Marques). La promotion du tourisme écologique le long de ce dernier demande de gros investissements, car l'infrastructure (assainissement de base, transports, communications, réseau hôtelier, etc.) et la qualification de la main-d'œuvre sont considérés comme précaires. La région, très attractive, pourrait associer ses dimensions écologique et culturelle à travers une implication des communautés indigènes et des autres populations amazoniennes, ceci dans le cadre d'activités artisanales associées aux nouvelles potentialités du marché. Le panorama pourrait être enrichi grâce à l'incorporation du Fort Príncipe da Beira au circuit d'activités culturelles et à la reconstruction de la ligne de chemin de fer Madeira-Mamoré à des fins touristiques et culturelles, en tant que musée « vivant ». La micro-région de Guajará-Mirim pourrait bénéficier de ce processus et servir de « porte d'entrée de la zone de protection ». Elle profiterait ainsi d'un dynamisme bien plus efficace que celui de la Zone de Libre Commerce qui y est implantée et qui stagne.

Nous avons fait une liste des principales orientations de cette ligne d'action stratégique :

I. Révision des critères définissant les Aires Protégées de l'état, afin d'éviter que l'application de normes générales à des régions d'occupation hétérogènes et complexes vienne stimuler l'expansion de la frontière agricole vers des terres encore préservées, entraîner la migration de petits agriculteurs, et permettre la concentration foncière chez les grands propriétaires.

II. Étant donné le modèle d'imposition, les communes ayant de grandes zones préservées, et par conséquent un faible peuplement, sont considérées comme « improductives ». Elles perçoivent ainsi une faible part des ressources de l'état et de la fédération. Malgré leurs faibles ressources fiscales, elles doivent supporter les coûts de protection de ces zones. L'ensemble des lois et procédures de distribution des ressources devrait donc être altéré, sous peine de stimuler le déboisement et la dégradation environnementale, seuls moyens capables de promouvoir la croissance des recettes municipales.

III. Les rapports de la Banque Mondiale (1992) ont déjà montré la part de responsabilité qui revient aux pays riches et aux organismes internationaux en ce qui

concerne le financement, la création et le maintien de zones protégées sur la planète, surtout dans les régions situées en zone équatoriale —« rainforest », d'importance stratégique pour le contrôle des changements climatiques. Les initiatives de l'UNESCO, avec la création de réserves de la biosphère, les investissements du WWF et du PPG-7, illustrent cet effort initial qui tend à considérer la forêt amazonienne comme réserve mondiale de la biodiversité pour le futur. Cet effort devrait être revu sur quelques points critiques concernant les normes d'investissements externes, comme : (a) le fait que les fonds sont destinés de façon unilatérale à la création de nouveaux secteurs de protection, ce qui, à long terme, augmente les difficultés fiscales municipales ; (b) le fait que la majeure partie des ressources investies sont dépensées dans des actions qui concernent les moyens (renforcement des ONG locales, investissements et maintien de la bureaucratie d'État), alors que les populations des zones protégées n'ont pas d'alternatives économique et subissent un contrôle croissant des agents de protection environnementale, du gouvernement et de la société civile.

IV. Stimuler le tourisme écologique en investissant de façon prioritaire dans la région de Costa Marques (y compris avec la rénovation du Fort Príncipe da Beira, pour le transformer en « musée vivant ») et de Guajará-Mirim (avec la reconstruction de la voie de chemin de fer Madeira-Mamoré, afin de la transformer en centre culturel et « musée vivant »). Cela exige un programme complexe d'agencement des investissements, non seulement en ce qui concerne le réseau hôtelier au sens strict, mais aussi par rapport à l'infrastructure d'assainissement, d'énergie, de transports et de communications.

V. Création d'une ceinture de zones de protection aux frontières du Brésil et de la Bolivie, comme une des voies de consolidation de « l'axe de conservation ». L'implantation du « couloir écologique » Guaporé-Iteñez deviendrait un projet stratégique bi-national qui pourrait avoir d'importantes répercussions dans le cadre de la consolidation du tourisme écologique, de la sécurité des frontières et de l'intégration régionale.

La mise en œuvre de pratiques efficaces de gestion environnementale, en particulier dans le cadre des Unités de Conservation

Le Scénario Souhaité a reconnu le caractère stratégique de la variable environnementale et a considéré que la formation des compétences, pour une mise en place d'une gestion environnementale efficace, était l'une des conditions de sa réalisation. Le développement durable de l'environnement en Rondônia devrait prendre appui sur des actions stratégiques allant dans trois directions :

- un aménagement du territoire qui prenne en compte les demandes sociales et économiques tout en protégeant les ressources naturelles ;
- une gestion environnementale qui renforce le rôle de l'État en tant que principal agent de médiation des conflits socio-environnementaux ;
- une internationalisation de la variable environnementale dans le cadre général des politiques publiques (éducation, sécurité, santé, agriculture, industrie, etc.).

Ci-dessous, nous avons fait la liste d'un ensemble de directives, classées selon ces trois catégories :

Aménagement du territoire

Implantation de la « bourse verte » pour les populations de la forêt

Il faut signaler que la « bourse verte » ne doit pas être vue comme un « instrument d'aide » à l'exploitation de produits peu compétitifs sur le marché. En réalité, elle est un « instrument de gestion socio-environnementale ». Elle devra être accordée aux mères de famille, sous réserve que leurs enfants en âge d'aller à l'école (entre 7 et 14 ans) soient dûment inscrits dans le système scolaire. Si les études démontrent que cette « bourse verte » peut s'étendre aux populations indigènes, il faudra en viabiliser les adaptations pour qu'elle s'applique à un univers culturel différent, celui de la *mère indienne*. Dans tous les cas, les enfants en âge d'aller à l'école devront être rattachés à des organismes mettant en œuvre un système éducatif différencié, tourné vers les besoins et les identités culturelles des populations concernées. De plus, il faudra mettre en place un suivi systématique par les instances démocratiques (dans le cadre, par exemple, des nouveaux conseils au niveau de l'Etat et des Communes) afin que les familles bénéficiaires de la bourse verte se fixent

réellement dans les zones de préservation.

Implantation effective des unités de conservation

Les principales entraves à l'implantation de ces unités sont :

- le manque de régularisation foncière de ces zones ;
- le manque de compétence pour administrer et contrôler les unités ;
- le manque d'infrastructures d'appui, de communications, de transports et d'énergie, pour la conservation de ces zones.

Les possibilités de partenariats dans le cadre de la gestion de ces unités de conservation se heurtent à un appareil législatif restrictif. La possibilité de mettre en place une gestion partagée de ces zones demanderait une révision de l'ensemble des lois qui réglementent cette matière.

Créer un système de compensation « vert »

La reconnaissance du besoin de mise en place d'une industrie agroalimentaire, le long de l'axe de la BR 364, implique une révision du concept de réserve légale, les Unités de conservation servant de « fonds pour le maintien du vert » dans des zones colonisées par des agriculteurs. La création d'un système de compensation verte a été suggérée, grâce auquel les unités de préservation pourraient « vendre » des certificats de préservation de terres, en échange des aires de conservation permanente des terres agricoles occupées. Ce mécanisme aurait le bénéfice de régulariser l'usage économique des réserves légales sur des communes où le taux de déforestation dépasse déjà les 50 %.

Réduire les taux de déforestation et contrôler les brûlis

L'objectif déforestation zéro a été proposé pour le début de la deuxième décennie du XXI^e siècle, ce qui entraîne :

- la révision du programme de colonisation agricole de l'INCRA dans les régions de l'Amazonie ;
- l'implantation de grands projets de reforestation ;
- de rigoureux contrôles des brûlis ;
- la création de valeur ajoutée grâce à des encouragements économiques, une

valorisation de l'entretien des forêts et une adoption d'une exploitation durable ;

- la révision de la structure foncière de l'état.

Le renforcement de la gestion environnementale

- Une gestion environnementale intégrée, avec une redéfinition des rôles et des responsabilités entre l'Union, l'état et les communes qui élimine la superposition des fonctions et des activités aux différents niveaux gouvernementaux.
- Instituer des instruments politiques et une régulation des activités économiques qui rendent effectif le zonage socio-économique et écologique, non seulement comme instrument normatif/coercitif, mais aussi dans le but de l'articuler à un ensemble d'instruments destinés à rendre l'action environnementale plus attractive en terme de rentabilité monétaire.

L'internationalisation de la variable environnementale dans le cadre des politiques publiques

Implanter des systèmes agro forestiers compatibles avec le potentiel et la vulnérabilité des ressources naturelles, en tenant compte des procédures suivantes :

- une gestion environnementale de la production, avec une utilisation rationnelle de la biomasse végétale et l'optimisation de la production en fonction des caractéristiques de la nature au niveau local ;
- une exploitation adéquate des sols, afin de minimiser les effets de lessivage et combattre les processus d'érosion ;
- une diversification de la production, avec des aides permettant une augmentation de la productivité ;
- un contrôle de l'utilisation d'engrais et d'émissions d'origine agro-industrielle (abattoirs et usines laitières) ; et
- une exploitation durable des réserves forestières.

Adopter une exploitation forestière durable qui cherche à éviter un « orpaillage forestier » qui décime les réserves de bois nobles. Le renversement de ce processus requiert :

- un encouragement de la pratique de reforestation, de telle sorte qu'elle devienne économiquement intéressante étant donné la raréfaction des ressources forestières

originelles ;

- une valorisation de la forêt sur pied, qui rende l'entretien des réserves forestières attractif d'un point de vue économique ;
- une "professionnalisation" et une spécialisation croissante de la main-d'œuvre du secteur forestier ;
- une rationalisation de l'utilisation de la biomasse végétale.

Amélioration de la qualité de vie

Le Scénario Souhaité a défini qu'un haut-niveau de qualité de vie devrait être une des caractéristiques de cet état futur de la société. Cet objectif stratégique ne pourra être atteint que si la population bénéficie d'une santé publique de qualité, ce qui requiert un régime prioritaire d'implantation d'un large programme d'investissements, d'assainissement et de logements populaires, ainsi qu'une vigoureuse expansion du réseau de services urbains d'utilité publique, complétés par des investissements dans la production et la commercialisation d'aliments.

Les principaux problèmes de qualité de vie en Rondônia proviennent d'une urbanisation accélérée, sans infrastructures d'appui correspondantes. Le niveau insuffisant des services d'assainissement de base dans le futur pourrait entraîner des indices préoccupants de santé publique, ainsi que la surcharge des équipements existants.

Nous avons établi une liste de directives à suivre :

- I. Elaborer et implanter des plans directeurs de développement urbain
- II. Implanter des systèmes d'infrastructures d'assainissement urbain
- III. Implanter un système de gestion des ressources hydriques pour tout l'état, par l'intermédiaire des comités de gestion des macro-bassins
- IV. Réaliser des programmes de santé environnementale, avec des projets spécifiques pour l'enfance, la santé de la femme et les populations autochtones

Promotion d'une politique d'enracinement culturel et de vulgarisation scientifique et technique

Lors de la consultation ayant abouti au Projet Úmidas, le Scénario Souhaité pour le Rondônia a mis en évidence que la population devait enraciner son identité culturelle et la fonder scientifiquement. Ce qui impliquerait la nécessité de réaliser des actions stratégiques dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Dans le champ de l'éducation, il faudrait au minimum éradiquer l'analphabétisme, afin de mettre en place l'objectif majeur de formation de la population pour la maîtrise des technologies modernes d'information. Dans le champ culturel, le but serait d'enraciner la population dans son héritage historique propre, afin de lui offrir la possibilité d'affirmer son identité dans un monde qui change de façon accélérée.

La politique éducative devra mettre en œuvre un réseau géographique adéquat d'écoles, ainsi qu'une valorisation et qualification des professionnels de l'éducation. De la même manière, la politique culturelle devra offrir des espaces culturels et qualifier ses gestionnaires dans le domaine de la culture.

Nous avons fait ci-dessous une liste de directives pouvant s'appliquer dans le champ de l'éducation et de la culture :

I. Disséminer dans tout l'état un réseau de projets pédagogiques adaptés aux besoins locaux, proposant un éventail diversifié d'alternatives dans le champ de l'éducation de base pour les jeunes et les adultes, depuis l'éducation par correspondance, jusqu'à l'enseignement pour les populations autochtones et indigènes, ainsi que le renforcement de l'enseignement technique et industriel, en partenariat avec des organisations de la société civile.

II. Développer dans tout l'état un réseau d'espaces culturels définis comme « musées vivants » qui ne soient pas seulement des « lieux de mémoire » où sont réalisés des événements artistiques, des expositions de réalisations et d'œuvres du passé, mais aussi des lieux d'actualisation de cette mémoire.

III. Insérer, de façon prioritaire, les thématiques indigènes et des peuples de tradition amazonienne au curriculum scolaire du primaire et du secondaire, ainsi qu'aux programmes universitaires.

IV. Faire de l'Université, surtout des universités publiques, un point d'organisation stratégique des directives transformatrices, grâce à un large éventail d'activités annexes, conduisant à des partenariats avec différents acteurs sociaux.

V. Associer à la protection des Terres Indigènes des instruments juridico-politiques qui permettent à ces communautés de protéger la propriété intellectuelle de leur « capital culturel ». Ce type de procédure pourrait être adapté à d'autres populations de tradition amazonienne. Il est devenu nécessaire d'étendre la notion de « protection environnementale » au domaine de la « protection intellectuelle ».

VI. Mettre en place une école différenciée, avec obligation d'intégrer un matériau scientifique et technique concernant les populations indigènes et traditionnelles. Celle-ci serait au service de l'affirmation identitaire et de l'autonomie socio-économique et culturelle de ces dernières. Il faudrait que ces écoles puissent à la fois affirmer une tradition culturelle et fournissent les moyens de l'intégrer à la modernité. Par conséquent, l'éducation devrait être différenciée et inter-culturelle, surtout dans le cas des peuples indigènes bilingues. La réalisation de ce projet pédagogique présuppose : des programmes différenciés, développés par des équipes multidisciplinaires, une connaissance de la pratique culturelle de chaque groupe auquel l'école est destinée ; des infrastructures adéquates, en accord avec les éléments culturels de chaque groupe ; une formation de professeurs indigènes/autochtones et de professeurs non-indigènes/autochtones.

VII. La politique culturelle devrait avoir comme principale ligne d'action l'aide à la production esthétique et artisanale locale. Cette politique d'aide à la production artisanale pourrait être complétée par l'institutionnalisation d'un programme d'État servant de « couveuse » aux initiatives d'intérêt social.

VIII. Les politiques culturelles et éducatives devraient obtenir une aide stratégique avec la régionalisation des moyens de communication. Cela demande, de façon plus large, la mise en œuvre d'un éventail de partenariats avec des organisations

de la société civile, qui promeuve une politique culturelle et éducative, en particulier en ce qui concerne l'Université.

IX. De plus, comme c'est déjà le cas dans d'autres états de la fédération, le Rondônia devrait mettre en place une politique d'appui au développement scientifique et technologique, orientée vers les priorités locales. Pour cela, il faudrait structurer de façon effective une Fondation d'aide à la Recherche, en la dotant d'un budget qui corresponde à un pourcentage fixe de la recette fiscale de l'État (autour de 1 %).

Consolidation de la démocratie

Le Scénario Souhaité a considéré qu'il était indispensable que la reformulation de la structure et du profil des actions de l'État soit étroitement associée à la démocratie participative. Il ne faut pas oublier que le Rondônia a eu la tâche difficile de construire toute l'architecture institutionnelle nécessaire à sa transformation de Territoire fédéral en État, dans un contexte difficile, aggravé par une demande croissante d'intervention des pouvoirs publics, résultat de l'important flux démographique dont il a bénéficié. Ses institutions démocratiques ont été édifiées « à contre courant » dans un cadre national d'affaiblissement institutionnel. De ce fait, nous avons pu observer une hypertrophie des demandes sociales face à un État relativement fragile.

La caractéristique la plus marquante de l'identité du Rondônia –son grand pluralisme culturel– exige une grande « plasticité » institutionnelle. Cette question est d'autant plus aiguë qu'elle vient renforcer une autre caractéristique marquante : il s'agit d'une société de migrants, marquée par l'éthique de l'aventure et de l'ouverture des frontières, où toute la structure institutionnelle reste à faire. Dans ce cas de figure, il existe toujours une possibilité latente de voir se former des structures de pouvoir parallèles. Ceci est aggravé par la dimension géopolitique : d'importantes zones de frontières où la densité démographique est faible, proches de régions à risques (contrebande, trafic de stupéfiants, etc.).

L'instauration effective d'une « gouvernabilité pour le développement durable » présuppose la consolidation des institutions démocratiques et l'exercice de l'autorité

légitime des pouvoirs publics.

Nous avons fait une liste des directives pouvant servir de boussole à cette action stratégique :

I. Structurer, équiper et qualifier les organismes de sûreté et de contrôle gouvernementaux. Une action conjointe des niveaux fédéraux, d'état et communaux est importante. Celle-ci doit être développée, y compris avec l'aide de l'armée brésilienne, sur les zones de frontière, dans les réserves extractivistes effectivement implantées et protégées, ainsi que dans les Terres Indigènes et les Aires Protégées.

II. Les actions économiques et productives, éducatives et culturelles, devront être développées sous le contrôle rigoureux des pouvoirs publics, afin d'interdire le travail des enfants et d'éliminer toutes les formes de discrimination qui existent sur le marché du travail. Les pouvoirs publics, en partenariat avec la société civile organisée, devraient agir rapidement pour garantir : un traitement digne de la délinquance adolescente ; une lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents ; une éradication de la prostitution infantile ; une lutte contre l'usage de stupéfiants chez les enfants et les adolescents ; une disparition des enfants vivant dans les rues ; une réduction de la mortalité infantile, une éradication du travail des enfants. L'institution d'un programme d'état de bourses scolaires constituerait un important instrument de sauvegarde contre ces situations de risques.

III. Renforcer les commissariats de défense de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, renforcement accompagné de campagnes d'information et de la valorisation des professionnels qui travaillent dans ce domaine.

IV. Restructurer le système pénitentier, en l'humanisant pour qu'il soit capable de corriger et de réintégrer socialement les condamnés.

V. Renforcer les conseils (d'éducation, de santé, pour l'environnement, pour l'enfance, pour la femme, pour l'emploi, etc.) au niveau de l'état et de la commune. Ils pourraient se transformer en instances décisionnelles légitimes et pourraient gérer les ressources budgétaires et extra-budgétaires, ainsi que les dons institutionnels.

VI. Dans la logique de ce qui a déjà été présenté comme une directive spécifique

de l'action stratégique de la réforme de l'État, il nous faut insister sur l'importance de la réforme du système judiciaire, comme une condition sine qua non d'une pleine consolidation de la démocratie.

VII. L'ouverture de canaux de communication entre l'État et la Société devrait faire partie intégrante du processus de renforcement institutionnel. De tels canaux de communication devraient être élargis et impliquer les acteurs de la vie associative, en particulier ceux qui proviennent des mouvements sociaux urbains, étant donné que l'un des principaux goulots d'étranglement du développement durable en Rondônia vient du problème de l'urbanisation accélérée.

CONSIDÉRATIONS FINALES

L'expérience du Projet Úmidas, bien que circonscrite à l'univers territorial de l'état du Rondônia, constitue une avancée importante sous deux aspects. D'abord, dans le contexte brésilien actuel, elle a permis de sauvegarder la pratique de la planification gouvernementale à long terme, au niveau des états. Ensuite, grâce à l'implication de tous les acteurs sociaux, elle a pu établir un agenda comportant des actions et des directives stratégiques dont la légitimité est importante.

Il nous faut insister sur le fait que la méthodologie et la stratégie adoptées peuvent être précieuses pour rendre opérationnelles d'autres expériences du même genre.

Cinq ans après la conclusion de cette étude, le pays présente un profil de stratégies politiques qui reprend et valorise de nombreux éléments pris en compte en Rondônia. Ainsi, de même que la bourse scolaire (instrument qui jusque là était limité au District Fédéral et à quelques villes brésiliennes) a été adoptée comme politique nationale (Aguiar et Araújo, 2002), les processus de décision publique associés à une assemblée collégiale incluant la société civile se sont largement répandus (Santos, 1999 et 2002). D'autres expériences de consultation sociale, tournées vers une recherche de définition des stratégies de développement durable ont aussi été entreprises. C'est le cas de l'Agenda 21 national et de l'Agenda positif de l'Amazonie. Cependant, aucune de ces initiatives n'est parvenue à un niveau de propositions comparable à celui atteint en Rondônia.

L'élaboration du Plan national Pluriannuel (2004-2007) du gouvernement Lula s'est appuyée sur une large consultation de la société, recherchant un maximum de transversalité au niveau des actions, comme principes de base. Pour ce faire, il est indispensable de disposer de mécanismes d'auscultation sociale et de rompre avec les barrières typiques de la culture bureaucratique et institutionnelle, qui conspirent contre la démocratisation des décisions publiques et l'interaction entre les différents organismes du gouvernement. Dans le cadre d'une recherche technique de solutions à ce défi, cette expérience à la frontière de l'Amazonie, un peu comme un verre grossissant, nous semble être un élément riche d'apprentissages.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGUIAR, Marcelo et ARAÚJO, Carlos Henrique (2002) : *Bolsa-Escola : educação para enfrentar a pobreza*. UNESCO, Brasília.

BARTHOLO, Roberto et BURSZTYN, Marcel (1999) : *Amazônia Sustentável. Estratégia de desenvolvimento Rondônia 2020*. Ed. Ibama, PNUD/CDS, Brasília.

BRASIL (2000) : *Agenda Positiva da Amazônia*. MMA, Brasília.

Idem, (2002) : *Agenda 21 brasileira – Ações Prioritárias*. MMA, Brasília.

Idem, (2002) : *Agenda 21 brasileira – Resultado da Consulta Nacional*. MMA, Brasília.

Idem, (2003) : *Plano Brasil de Todos. Participação e Inclusão Social*. Plano Plurianual 2004-2007, Brasília.

CERQUEIRA, Flora (2002) : *O Zoneamento em Rondônia : entre o desenvolvimento e a conservação*. Universidade de Brasília, Centro de Desenvolvimento sustentável, Tese de doutorado.

FIORI, José Luis (1998) : *Os Moedeiros Falsos*. Ed. Vozes, Petrópolis.

FURTADO, Celso (1998) : « O Desafio Futuro ». *Folha de São Paulo, Caderno Mais!* 16/08.

IANNI, Octávio (1979) : *Estado e Planejamento econômico no Brasil (1930-1970)*. Ed. Civilização brasileira, Rio de Janeiro.

SANTOS, Boaventura de Souza (1999) : « Reinventar a Democracia : entre o

précontratualismo e o pós-contratualismo ». (in) *A crise dos paradigmas em Ciência Sociais e os Desafios para o Século XXI*. Ed. Contraponto/Corecon-RJ.

SANTOS, Boaventura de Souza et AVRITZER, Leonardo (2002) : « Para ampliar o cânone democrático ». (in) SANTOS, Boaventura de Souza [org.] *Democratizar a Democracia – Os caminhos da democracia participativa*. Ed. Civilização Brasileira, Rio, p. 39-82.

LA POLITIQUE FONCIÈRE COMME INSTRUMENT D'ORGANISATION TERRITORIALE – LE CAS DE L'AMAPÁ*

Sérgio Paulo de SOUZA JORGE**, José Augusto DRUMMOND***

INTRODUCTION

Depuis 1970, l'Amazonie est devenue une zone dynamique d'expansion de la frontière intérieure du Brésil. L'incorporation de vastes territoires, dans une optique de développement, a rapidement intégré l'Amazonie à l'économie nationale et mondiale, comme fournisseur de matières premières. Ce processus a entraîné un fort taux de concentration des terres, des tensions sociales liées à l'occupation et à l'usage du sol, d'importantes migrations, la croissance de la population et de graves impacts environnementaux (taux élevé de déforestation lié aux activités d'élevage et à l'exploitation minière).

Ce thème a fait l'objet de nombreuses études académiques, d'origines variées (cf. la révision effectuée par Drummond, 2001b). Malgré de nombreuses divergences, la plupart des auteurs sont d'accord pour reconnaître que le gouvernement doit implanter un projet de développement qui ne prenne pas seulement en compte les intérêts du marché mais aussi les intérêts, plus larges, des sociétés locales et de l'environnement.

Les défis socio-environnementaux de l'Amazonie sont complexes. Ils sont la conséquence non seulement du niveau de développement régional, mais aussi du

* D'après le mémoire de DEA de Sérgio Paulo de Souza Jorge: *Política Fundiária como Instrumento de Ordenamento Territorial* (Jorge, 2003), sous la responsabilité de José Augusto Drummond.

** DEA en développement durable, Université de Brasília / Centre de développement durable de l'Université de Brasília. Ingénieur agronome, lié à l'INCRA – Amapá. E-mail : sergio.jorge@mpa.incra.gov.br.

*** Ph. D. en ressources naturelles et développement durable, University of Wisconsin, Madison (USA). Professeur adjoint du Centre de Développement Durable de l'UNB. E-mail : jakdrummond@uol.com.br.

modèle de développement adopté. Il est donc impératif de rechercher un style de développement qui offre une plus grande harmonie entre les hommes et leur milieu. Depuis une trentaine d'années, de grandes avancées ont été réalisées dans la recherche d'alternatives qui rendent possible à la fois le développement de la société humaine et la conservation de son espace de vie. Le rapport de Founex (1971), la Déclaration de Stockholm (1972), la Déclaration de Cocoyoc (1974), le Rapport Brundtland (1987) et la Déclaration du Sommet de la Terre (1992) expriment cette préoccupation générale de trouver un nouveau type de développement qui incorpore les questions environnementales et éradique la pauvreté, comme les deux faces d'une même monnaie.

Le Rapport Brundtland a proposé le développement durable comme un développement « qui a pour objectif la satisfaction des besoins des générations actuelles, sans que cela compromette la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». Celui-ci ne sera possible qu'à partir d'un processus de « changement social où l'exploitation des ressources, les choix d'investissement, le progrès technique et les réformes institutionnelles seront mis en œuvre de façon coordonnée » (CMMAD, 1991). D'autre part, Sachs (2000) réaffirme que le développement durable peut être ce nouveau modèle de développement s'il prend en compte à la fois les dimensions sociales, économiques, écologiques, géographiques et culturelles.

Dans ce contexte, la question de l'organisation du territoire prend toute son ampleur. Cet aménagement doit être considéré comme un programme destiné à établir des critères d'utilisation de l'espace géographique et de ses ressources, grâce à des instruments permettant de déterminer les utilisations les mieux adaptées. Ces critères doivent aussi apporter des éléments qui permettent de définir des politiques de régulation de ces usages. L'ensemble des outils qui sont à la base de ces politiques de régulation de l'usage du territoire peut être entendu comme le moyen de développer la dimension spatiale de la durabilité. Ces transformations exigent une révision du concept d'organisation de l'espace géographique, afin d'éviter qu'elles ne soient orientées exclusivement par des objectifs économiques immédiats et/ou sectoriels. Il est donc nécessaire d'analyser les conceptions régionales et locales d'organisation du territoire, afin de pouvoir adopter des

principes organisateurs qui en tiennent compte sans pour autant s'y soumettre. Au Brésil, cette préoccupation est née en 1989, quand le gouvernement fédéral a créé le Programme d'Organisation Territoriale⁴, qui a adopté comme instrument technico-scientifique le Zonage Écologique et Économique – ZEE. L'espace représenté par l'Amazonie Légale est devenu le domaine prioritaire du ZEE (SAE, 1993, p. 12).

Il est donc nécessaire de créer un système d'information capable d'orienter les actions du gouvernement et de permettre la gestion du territoire en accord avec le nouveau modèle de développement. Les obstacles au développement durable des régions qui possèdent de grands stocks de ressources naturelles sont surtout de nature politique et institutionnelle. Ils proviennent fréquemment de politiques qui favorisent une mauvaise répartition des droits d'occupation et d'appropriation de la terre, de l'absence de réforme agraire, de la privatisation des terres collectives suivie de la marginalisation de leurs habitants, ou d'une exploitation à courte vue des ressources naturelles. Au Brésil (voir entre autres Schubart, 1992), le débat tourne autour d'une politique d'organisation territoriale qui permette une meilleure gestion de l'utilisation du territoire, ce qui exige une plus grande intervention de l'État, comme régulateur des politiques publiques territoriales.

L'intérêt de la présente étude est de considérer la gestion des ressources foncières comme un instrument stratégique de mise en œuvre des propositions d'utilisation de l'espace, conformément aux directives établies par le programme d'organisation territoriale. Des politiques foncières bien définies doivent assurer une utilisation mieux adaptée du territoire, en prenant en compte ses potentialités et ses vulnérabilités, ainsi qu'en contribuant à un développement économique et social compatible avec une exploitation durable des ressources naturelles.

De manière générale, l'exploitation d'une grande partie des ressources naturelles passe par la maîtrise de la terre. C'est elle qui, en y fixant les activités productives, viabilise l'utilisation du territoire. Par conséquent, le contrôle de

⁴ En portugais : Programa de Ordenamento Territorial. Littéralement: ordonnancement. Proche de l'aménagement du territoire français, mais avec un sens juridique et programmatique plus prononcé (note PL).

l'affectation des terres publiques et la vérification que la fonction sociale des terres privées est bien respectée doivent faire l'objet de politiques publiques, qui concilient les besoins sociaux et économiques avec la préservation environnementale. La connaissance de la dimension foncière, liée à la connaissance des ressources naturelles de la terre, doivent permettre à l'État de mettre en place des politiques publiques capables de réaliser cette conciliation.

Castro (1998, p.17) montre que le souci de viabiliser le développement durable a mis à l'ordre du jour deux thématiques associées : la formulation de stratégies de mise en œuvre de cette proposition de développement et la gestion environnementale. Bien que la gestion de l'environnement soit au centre des débats depuis un certain temps, sa relation avec la thématique du développement a pris de l'ampleur à partir du débat suscité par l'Agenda 21. Ce dernier a d'ailleurs été formulé dans le but de promouvoir le développement durable aux niveaux de la communauté internationale, nationale, régionale et locale. Pour Becker (1993, p.135), « le développement durable constitue l'aspect territorial d'une nouvelle manière de produire, la version contemporaine de la théorie des modèles de développements régionaux ». Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de formuler des stratégies qui réglementent l'utilisation de l'espace. La connaissance des ressources foncières est donc un facteur important pour la production de politiques publiques de gestion et d'utilisation territoriale.

L'AMAPÁ EN TANT QU'OBJET DE RECHERCHE

L'état de l'Amapá a été choisi comme objet d'étude en fonction de la disponibilité de données pertinentes et de l'existence des aspects naturels et sociaux suivants :

- Ressources naturelles riches, diversifiées et bien préservées ;
- Majorité du territoire appartenant au domaine public ;
- Faible densité de population – 3,32 hab/km² (IBGE, 2000) ;
- Forte croissance de la population – entre 1991 et 2000, le taux moyen annuel a dépassé les 5,7 %, il s'agit du plus haut taux au Brésil pour cette période (IBGE, 2000) ;
- Goudronnage (en cours) de la BR 156, ce qui devrait stimuler le processus

d'occupation des zones rurales tout au long de son axe (MMA, 2000) ;

- Acquisition irrégulière de grandes surfaces de terres publiques par des entreprises transnationales ; et
- Apparition, depuis 1995, de près de 20 noyaux de peuplement dans des zones vierges, impliquant le nombre significatif de 5000 familles.

Le territoire actuel de l'Amapá a été le théâtre de disputes géopolitiques durant la période coloniale. Il a ensuite connu une période de prospérité lors de l'exploitation aurifère au XIX^e siècle, puis du latex au XX^e siècle. De plus, il a été le siège du premier grand projet minier Amazonien – la mine de manganèse de Serra do Navio, le premier des « grands projets » réalisés en Amazonie (Drummond, 2000a).

Parmi les différents états amazoniens, l'Amapá possède une caractéristique singulière : il s'agit d'un microcosme représentatif des principales caractéristiques de cette région immense et complexe. En termes géographiques et climatiques, l'Amapá présente des traits caractéristiques de la région amazonienne : abondance de cours d'eau ; territoires de « terres fermes » (*terra firme*), de plaines inondables (*várzeas*), de marécages (*igapos*) et de nombreux lacs ; des paysages de plaines et de montagnes (à l'exemple de la *Serra do Tumucumaque*) ; une saison marquée par des pluies fortes et continues, suivie d'une autre moins pluvieuse. Ses écosystèmes sont variés : des zones de plateaux entrecoupés de vallées où se trouvent des formations de palmiers « *buriti* » ; des forêts inondables, denses qui s'étirent des contreforts de la *Serra de Tumucumaque* vers la côte atlantique et jusqu'aux marges du bras nord de l'Amazonie. De plus, les régions de mangrove du littoral sont encore bien préservées et constituent de riches réserves de biodiversité marine. À tout cela il faut ajouter une donnée prometteuse : parmi les états de l'Amazonie, l'Amapá est celui qui a l'environnement le moins transformé par l'homme (Castro, 1998 ; Jorge, 2003 ; IEPA, 2002). Malgré tout, la pression humaine est en train d'augmenter et pourra devenir incontrôlable si une stratégie de développement associée à une gestion environnementale adéquate n'est pas implantée en temps utile.

La mise en place d'une politique foncière appropriée, dans le cadre d'un vaste programme de contrôle et de gestion du territoire, en définissant les meilleures

localisations possibles pour les différentes activités (production, infrastructures, aires protégées...), représenterait une avancée considérable en direction d'un développement durable.

Les ressources naturelles de l'Amapá, sa localisation à l'embouchure de l'Amazone, ainsi que la grande quantité de terres publiques encore non affectées à un usage précis, sont des avantages comparatifs qui peuvent être utilisés pour la mise en place d'une stratégie de développement harmonieuse et respectueuse de l'environnement.

Du fait des ressemblances entre l'Amapá et le reste de l'Amazonie, Castro (1998, p.44) suggère qu'il « ...remplit toutes les conditions pour devenir un "laboratoire" d'expériences de développement durable. Ces expériences, dans la mesure où elles répondront aux attentes d'amélioration des conditions de vie de la population de l'Amapá, pourront sans doute permettre d'ouvrir de nouvelles voies qui seront mises à profit pour libérer l'Amazonie du carcan des projets conventionnels de développement ». Il est donc fort possible que, sous certaines conditions, l'Amapá puisse devenir un modèle de développement durable en Amazonie.

STRUCTURE AGRAIRE ET FONCIÈRE DE L'AMAPÁ

L'actuelle structure foncière de l'Amapá remonte à l'époque coloniale, quand son territoire était l'objet de dispute entre le Portugal et la France. Après règlement du litige par un arbitrage international, les terres du futur Amapá ont été incorporées le 1^{er} décembre 1900 à l'état du Pará. Le processus d'affectation des terres pouvait commencer. Sur la base de la législation du Pará, 1542 titres de propriété (INCRA/TERRACAP, 1995) ont été distribués entre 1901 et 1943 dans ce qui est aujourd'hui l'Amapá. La plupart de ces documents étaient provisoires et leur légitimité discutable (Chambre des Députés. 2001). Les difficultés d'accès et la distance des institutions publiques rendaient difficile l'enregistrement des terres, laissant s'installer une situation où l'irrégularité était la règle. Durant les 42 ans de gestion des terres de l'actuel Amapá par le Pará, il n'y a pas eu de travail effectif de régularisation des zones occupées, probablement, selon Meira (1989) à cause de la stagnation économique de toute la région amazonienne. Un des indicateurs de ce

déclin est la réduction de la population. Montenegro (1908) montre qu'en 1904, la population de l'actuel Amapá était de 35.000 habitants ; Benevides (1946) affirme qu'en 1943, l'Amapá n'avait que 21.491 habitants. Les préoccupations de l'époque étaient avant tout géopolitiques et non la croissance économique ou le bien être de la population (Moraes et Rosário, 1999 ; Santos, 1998 ; Sarney et Costa, 1998).

Après la création du TFA en 1943, 143.453, 31 km² sont passés du Pará au domaine de l'Union Fédérale. Le Décret 9760/46 autorisait le gouverneur du TFA à proposer au SPU (Service du Patrimoine de l'Union) l'émission d'autorisations d'occupation, documents provisoires de propriété de la terre, destinés à ceux qui la travaillaient. Conformément au rapport de l'INCRA et de la TERRACAP (1995), cette solution a empêché, au moins jusqu'en 1973, l'organisation foncière, sauf en ce qui concerne la création de quelques noyaux de colonisation à partir de 1949. Le gouvernement a continué à distribuer des terres à titre précaire. Cela n'a pas encouragé les investissements agricoles, surtout de la part des petits et moyens exploitants. Entre 1943 et 1973, la Division des Terres et de la Colonisation du TFA n'a conduit qu'à l'émission de 1917 titres, tous précaires (INCRA et TERRACAP, 1995).

En janvier 1966, un modeste bureau de l'Institut Brésilien de Réforme Agraire (IBRA), la Circonscription Régionale (CR-Macapá), a été ouvert dans l'Amapá. Ses activités ont essentiellement porté sur le recensement des propriétés rurales.

En 1967, il avait déjà recensé 1899 propriétés (TFA, 1967). Le décret-loi 1164/71 (réglementé par le décret 71615 du 22 décembre 1972) déterminait que les terres publiques situées sur une bande de 100 km de largeur de chaque côté des routes fédérales construites, en construction ou à l'étude, était indispensable à la sécurité nationale et au développement de l'Amazonie Légale. Ces terres ainsi passées sous le contrôle de l'Union correspondent à près de 60 % du territoire de l'Amapá. Dans la pratique, ce décret, associé à la loi 2597 du 12 septembre 1955 qui définit une bande de frontière internationale de 150 km de large, a inclus environ 90 % des terres de l'Amapá dans le patrimoine de l'Union. L'administration des terres a ainsi été re-structurée, passant sous la juridiction de l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire – INCRA.

En 1973, le Projet Foncier de l'Amapá, subordonné à la Surintendance de l'INCRA du Pará, a été lancé, marquant le début des activités de cette institution dans l'Amapá. En 1974, les distributions de titres de propriété, les discriminations administratives, les recouvrements sommaires et les expropriations ont débuté. L'INCRA a recouvré et contesté 9. 615.156 ha entre 1974 et 1996, ce qui correspond à 67,02% du territoire de l'Amapá. Seuls 2,03 % du territoire de l'Amapá sont provisoirement considérés comme appartenant à des propriétaires privés, ce qui correspond à 291.576 ha. Tout cela montre la négligence qui caractérise, sur la longue durée, la problématique du règlement foncier de l'Amapá, que ce soit durant l'administration du Pará ou au cours de l'existence du Territoire Fédéral.

Le changement d'optique géopolitique concernant l'occupation de l'Amazonie, à la fin des années 1960, qui s'est exprimé à travers les Projets de Colonisation mis en œuvre par le gouvernement fédéral (programmes PIN et PROTERRA), n'a pas directement affecté les formes d'occupation de l'espace rural dans l'Amapá. Le gouvernement de l'Amapá n'a pas non plus adopté de mesures favorisant une occupation ordonnée de ses terres. Finalement, l'organisation foncière n'a jamais été une priorité dans aucune des trois phases politico-administratives de l'Amapá (municipe du Pará, Territoire Fédéral et état de la fédération).

Jusqu'à aujourd'hui, aucune politique d'affectation des terres publiques n'a été entreprise. Pour pouvoir régulariser la terre, il faut encore et toujours, en effectuer la *posse*, c'est-à-dire s'y établir à ses risques et périls, y construire, y planter et y habiter au moins un an et un jour (Loi 4.504 - 30/11/1964 du Statut de la Terre). De plus, après la promulgation de la Loi 9605 du 12 février 1998 (Loi sur les crimes contre l'environnement), les nouveaux occupants peuvent faire l'objet de sanctions. En effet, toute occupation entraîne une intervention sur l'environnement et l'occupant ne possède aucun document l'autorisant à le faire, ni d'un organisme foncier, ni d'un organisme environnemental. Il s'agit d'un « imbroglio » légal et institutionnel, qui constitue un sérieux obstacle à tout processus rationnel d'occupation et d'organisation territoriale.

Cette situation est causée par l'actuelle législation foncière du pays, qui ne

prévoit la reconnaissance de l'occupation qu'après sa réalisation effective. Elle ne définit aucun critère d'occupation des terres publiques, si ce n'est la vente (aux enchères) ou la donation. Dans les années 1960 et 1970, ces deux procédés ont communément été utilisés dans la région amazonienne à travers les programmes PIN et PROTERRA, quand le gouvernement a procédé à l'installation de populations en zone rurale. Cependant, le problème demeure entier car il reste de grandes quantités de terres publiques à affecter dans la région. Ce climat favorise les trafiquants de terres qui occupent de grands espaces et, par leurs activités, aggravent généralement le désordre foncier, lésant la population et détruisant l'environnement.

Ce n'est qu'en 1987 que l'INCRA a commencé à distribuer les terres qui étaient sous sa juridiction dans l'Amapá, en créant des Projets d'installation agricole dans le cadre du 1^{er} Plan National de Réforme Agraire – PRNA. Jusqu'alors, l'INCRA se limitait à régulariser des situations d'occupations de fait. La seule exception ayant été l'aliénation de terres publiques, au travers d'appels d'offres, destinées à la mise en œuvre de grands projets agricoles et forestiers par des entreprises.

Les données du tableau 1 (ci-dessous) montrent la situation juridique actuelle des terres de l'Amapá. Des préoccupations géopolitiques ont défini l'approche de la gestion territoriale de l'Amapá par le gouvernement fédéral. Quand le décret 2373/1987 a permis que les états s'attribuent la propriété des terres publiques, l'INCRA avait déjà inscrit la plupart des terres au domaine de l'Union.

Tableau 1 – Situation juridique des terres de l’Amapá en 2003

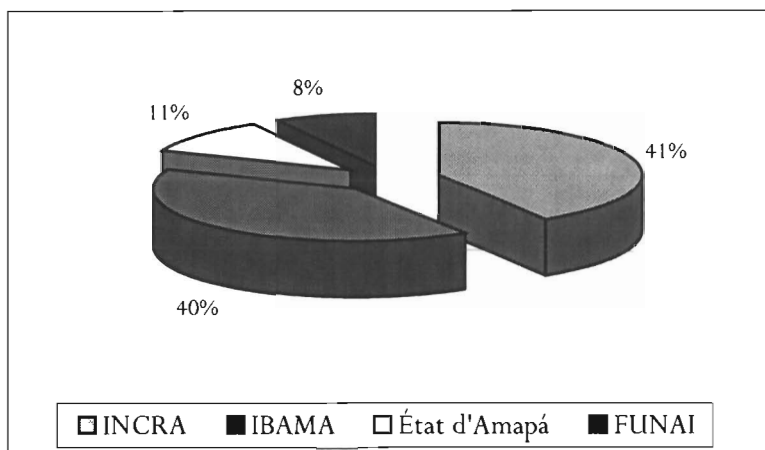
Description	%	superficie (ha)
A – Juridiction de l’INCRA	41,0	5.899.621,30
Discriminations administratives - Loi 6.383/76.		3.308.375,00
Recouvrements sommaires - art. 28 Loi n° 6.383/76.		5.439.586,00
Expropriations - Décret n° 83.235, 6/9/81.		575.619,00
Exclus par des discriminations et des recouvrements administratifs		291.576,00
Destinées au PN des Montagnes du Tumucumaque		3.715.534,70
B – Juridiction de la TERRAP (Décret n° 2.373/87)	11,0	1.632.297,00
domaine public		1.354.334,82
domaine privé		277.962,18
C – Juridiction de l’IBAMA (unités de préservation)	40,0	5.743.837,70
Réserve Biologique du Lago Piratuba		357.000,00
Zone Ecologique du Maracá - Jipioca		72.000,00
Forêt Nationale de l’Amapá		412.000,00
Parc National du Cabo Orange		619.000,00
Parc National des Montagnes du Tumucumaque		3.715.534,70
Zone Ecologique du Jarí		86.653,00
Réserve d’Exploitation du Cajari		481.650,00
D – Juridiction de la FUNAI (terres indigènes)	8,0	1.183.838,00
Galibi		6.689,00
Juminá		41.601,00
Uaçá		470.164,00
Waiãpi		607.000,00
Tumucumaque ⁽¹⁾		58.384,00
TOTAL		14.459.594,00²

⁽¹⁾Réserves situées dans l’état de l’Amapá.

⁽²⁾Cette zone est plus grande que celle qui avait été définie pour l’état de l’Amapá (143.453,70 km²), probablement à cause d’estimations erronées sur quelques surfaces.

Sources: INCRA – Amapá – Archives; SIUC – IBAMA, 2003; TERRAP, 2002; CPT-AP, 2002; Catalogue statistique de l’Amapá, 1998-2000.

Graphique 1 – Distribution juridictionnelle des terres de l'Amapá (%) – 2003



Source : Elaborée par Jorge (2003) à partir des sources du tableau 1, programme Gcomedia.

Il est possible de voir que l'Union a un rôle prépondérant dans l'organisation territoriale de l'Amapá, 89 % des terres se trouvant sous sa responsabilité. D'autre part, 40 % d'entre elles sont classées comme Unités de Conservation fédérales, autrement dit, les activités productives y sont exclues ou limitées. On peut dire la même chose des 8 % de terres indigènes, destinées à leurs activités traditionnelles. Seuls 11 % des terres sont placées sous l'autorité de l'état fédéré. Ainsi, l'autonomie de l'Amapá est fragile car il ne possède pas les instruments qui lui permettraient de planifier l'usage et l'aménagement de la plus grande partie de son territoire. Cela a été confirmé lors de la création du Parc National des Montagnes du Tumucumaque (le plus grand parc national brésilien), en août 2002, quand l'Union en a décrété la création de manière unilatérale. Néanmoins, 41 % de l'Amapá (sous contrôle de l'INCRA) peuvent encore faire l'objet d'une régularisation foncière et d'une affectation adéquate, si celle-ci est en accord avec les principes du développement durable et les directives du zonage écologique et économique (ZEE). Cette surface n'est pas négligeable.

Les données du tableau 2 (ci-dessous) montrent les taux d'occupation de l'espace par des propriétés rurales au Brésil, dans la région Nord et dans l'Amapá. Le faible taux d'occupation de l'espace est notable dans la région Nord (26,47%) et, plus

particulièrement dans l'Amapá (13,43 %).

Tableau 2 – Brésil, région Nord et Amapá :
occupation territoriale des propriétés rurales en 2001

unité territoriale	superficie (ha)	Nombre de propriétés rurales	Superficie des propriétés rurales	% de la superficie occupée par des propriétés rurales
Brésil	854.739.310	4.686.340	457.175.775	53,48
Région Nord	386.973.771	524.398	102.440.123	26,47
Amapá	14.345.371	8.774	1.926.682	13,43

Source : INCRA – 2001.

Ces données renforcent l'affirmation de Becker (1998), selon laquelle l'Amazonie est encore un territoire en construction qui manque de politiques publiques d'organisation territoriale. Celles-ci devraient s'appuyer sur des informations qui permettent son développement durable. En effet, en Amazonie et dans l'Amapá, il y a encore de grands espaces qui peuvent être occupés de façon légale. Si les pouvoirs publics n'assument pas une attitude énergique afin d'organiser les droits de propriété sur ces espaces, il est facile de prévoir des décennies de disputes et de conflits. En d'autres termes, l'expansion de la « frontière amazonienne », contrairement à ce que rapporte une bonne partie de la littérature, n'est pas terminée, car il existe encore beaucoup de terres publiques inoccupées et/ou irrégulièrement occupées qui peuvent alimenter cette dynamique.

Près de 100 ans d'omission politique en ce qui concerne l'affectation des terres publiques de l'Amapá prouve le manque d'intérêt des dirigeants politiques pour viabiliser l'implantation d'une base productive solide, s'appuyant sur un fort secteur agricole. Malgré tout, cela a eu pour effet involontaire d'empêcher ou d'atténuer une utilisation anarchique de ses ressources naturelles. Ainsi, l'Amapá est l'état brésilien qui a le plus faible taux de déboisement cumulé – 1.962 km², soit 1,36 % de son territoire (PRODES/INPE, 2002).

Toutefois, la partie de l'Amapá occupée par la propriété privée a connu une

concentration foncière semblable à celle qui a été enregistrée dans les autres états amazoniens, c'est à dire des niveaux supérieurs à la moyenne nationale. Mais depuis 1995, l'Amapá (et les autres états) connaît une forte tendance à la déconcentration de la propriété de la terre, conformément aux taux enregistrés par l'indice Gini, calculé par l'INCRA (2001) (voir tableau 3 ci-dessous). Cela est dû aux avancées de la réforme agraire (création de *Projetos de Assentamentos* – PA) dans l'état et sur toute l'Amazonie.

Tableau 3 – Indice Gini de répartition de la propriété foncière dans la région Nord du Brésil et les états de l'Amazonie légale, 1967 – 2000

Unité géographique	1967	1972	1978	1992	1998	2000
Brésil	0,836	0,837	0,854	0,831	0,843	0,802
Région Nord	0,882	0,889	0,898	0,878	0,871	0,714
Rondônia	0,984	0,903	0,770	0,644	0,644	0,559
Acre	0,944	0,955	0,962	0,889	0,872	0,645
Amazonas	0,844	0,857	0,935	0,937	0,929	0,783
Roraima	0,522	0,568	0,531	0,874	0,796	0,500
Pará	0,871	0,883	0,863	0,892	0,889	0,744
Amapá	0,832	0,873	0,905	0,845	0,780	0,613
Tocantins	-	-	-	-	-	0,711

Source : INCRA (2001).

Ces données montrent que les indices du Brésil et de la région Nord sont restés stables ou ont même augmenté durant plus de 30 ans (1967-1998), et n'ont que faiblement commencé à diminuer à partir de 2000. Les taux de la région Nord sont restés au-dessus de la moyenne nationale jusqu'en 1998. Dans les états de cette région, la situation a été variable en intensité et selon les époques, à cause des programmes d'installation rurale et des grands flux migratoires, importants en Rondônia et faibles dans l'Amazonas par exemple. Néanmoins, à partir de 1992 tous les indices ont commencé à diminuer de façon sensible. L'Amapá a été le théâtre d'une des plus fortes

baisses. Ce qui montre que même une mise en œuvre brève et relativement limitée de projets de réforme agraire —soit une politique foncière différente— a pu rapidement modifier, à l'échelle macro-régionale, la forte concentration de la propriété foncière.

Ces données permettent de dresser un bilan très différent de ce que les allégations communes racontent —« la fermeture de la frontière », « la concentration foncière croissante » ou « la privatisation du domaine public qui favorise les grands propriétaires ». En effet, pour ce qui est du niveau d'occupation des terres rurales (tableau 2) et de la disponibilité de terres dans le domaine public (tableau 1), l'histoire de l'Amapá (et de l'Amazonie en générale), en tant que zone de frontière, est loin d'être terminée. La frontière de l'Amapá et de l'Amazonie est vivante et a de quoi durer des décennies. La destination correcte des terres publiques déterminera si l'expansion de la frontière continuera à être très destructive (dans une optique environnementale), turbulente et injuste (socialement), comme cela a été le cas ces dernières décennies.

PROFIL ET RÉSULTATS DE LA POLITIQUE D'INSTALLATIONS RURALES DANS L'AMAPÁ

En 1985, après 21 ans de dictature militaire, a commencé la période des gouvernements démocratiques et civils. Les problèmes sociaux ont pris plus d'importance, parmi eux la question agraire et foncière. Le gouvernement José Sarney a lancé le 1^{er} Plan National de Réforme Agraire, qui s'est étendu de 1985 à 1989. Son objectif national (non atteint) était d'installer à la terre 1,4 millions de familles. Dans l'Amapá, le plan n'a commencé qu'en 1987, avec la création de trois projets d'installation —le PA Piquiazal, le Perimetral et le Carnot (INCRA — Projet Pilote d'installations, 1987). Le premier répondait à une demande de populations locales et les deux autres à la demande d'immigrés venant essentiellement du Maranhão. En 1987, les PA extractivistes Maracá I, II, III ont aussi été créés (réunis en 1997 sous l'appellation PAE Maracá) en réponse aux luttes pour la régularisation des terres habitées par les « peuples de la forêt ». Allegretti (1994, p. 20) ajoute que la proposition de « Réserves Extractivistes » a été proposée comme alternative à la régularisation foncière des anciennes exploitations de latex, transformées en même temps en zone de production et de préservation au bénéfice des anciens employés. Dans l'Amapá, en 1990, l'IBAMA a mis en place la Réserve Extractiviste du Rio Cajari qui, avec le PAE Maracá, correspond à 5,89% de la surface de l'état.

Entre 1988 et 1994, la réforme agraire n'a plus été prioritaire et a marqué le pas. Ce n'est qu'après 1994, qu'un nouveau Projet d'installation a été créé dans l'état de l'Amapá, il s'agit du PA Bom Jesus dos Fernandes. Il a fait partie du « Programme d'Urgence de Réforme Agraire » du gouvernement Itamar Franco (1993-1994) qui prévoyait l'installation de 20.000 familles en 1993 et 80.000 en 1994 (MA/INCRA, 1993, p. 11).

Durant le gouvernement Fernando Henrique Cardoso (1995-2002) la réforme agraire a retrouvé une nouvelle vigueur, avec comme référence le plan « Nouveau Monde Rural ». Ce dernier a été conçu selon une orientation « de marché », suivant en cela les recommandations issues du bilan effectué par le ministère du Développement Agricole (INCRA, 2003b). Durant cette période, plus de 600.000 familles ont été installées. Dans l'Amapá, 22 nouveaux PAs ont été créés, ce qui a permis d'installer 5.700 familles (Diocèse de Macapá, 1995). Celles-ci étaient constituées d'occupants spontanés (*posseiros*) qui revendiquaient *a posteriori* la légalisation de la terre qu'ils occupaient et trouvaient dans la création de PA la figure juridique la plus adéquate. Cependant, l'INCRA n'a fait attention ni à la sélection des candidats à l'installation, ni aux localisations les plus correctes. Il n'y a pas eu non plus de stratégies permettant le développement durable de ces nouveaux PAs. Par conséquent, jusqu'à nos jours, une bonne partie d'entre eux ne correspond pas aux attentes d'amélioration de la qualité de vie des personnes installées.

Les problèmes rencontrés lors de la création des colonies agricoles en 1950 se répètent. La faible fertilité des sols ne permet pas le développement de la plupart des cultures qui ont été introduites, comme l'ont constaté Cunha et Genschouw (1958). De plus il existe des facteurs aggravants : un manque d'assistance technique ; une offre limitée de systèmes de production adaptés au milieu amazonien ; des infrastructures précaires, la difficulté d'accès au crédit ; enfin une difficulté de la part des producteurs à travailler en coopérative.

Aujourd'hui, les 26 PAs de l'INCRA, dans l'Amapá, occupent près de 7% du territoire total de l'état, soit près de 1 million d'hectares (voir le graphique 2, p.203). Près de 6.119 familles y ont été recensées, nombre supérieur aux 4.936 propriétés enregistrées au cadastre du SNCR/INCRA pour tout l'état en 1996. Comme c'est le cas dans les autres états de l'Amazonie, les Projets d'installations de l'Amapá se trouvent

le long des routes fédérales et de l'état. La surface moyenne des exploitations est de 157,88 ha, mais il existe des Projets où la surface moyenne est de 200 ha par producteur (PA Casulo, Jari). Le PAE (extractiviste) de Maracá présente des surfaces bien plus grandes encore—495 ha par producteur. La plupart des 26 installations ont été mises en place entre 1987 et 2002, et 20 d'entre elles ont été créées en à peine 4 ans—entre 1996 et 1999. Près de 90 % de celles-ci ont été créées dans des zones vierges, ce qui fait qu'aujourd'hui elles manquent jusqu'à aujourd'hui d'infrastructures de production (routes, entrepôts, eau, énergie), tout autant que de carences sociales (écoles, postes de santé, centres de loisirs) (Jorge, 2003).

Les Projets d'installations de l'Amapá souffrent d'autres problèmes, courants en Amazonie. Des études récentes mettent en relief les questions environnementales, en particulier la déforestation et l'augmentation des foyers d'incendie (Prodes/Inpe, 2002). Le nettoyage des surfaces destinées à l'agriculture entraîne de grandes pertes en ressources naturelles. De plus, la Commission Pastorale de la Terre (CPT/AP) dénonce la mauvaise qualité de vie et les indices élevés d'évasion. La presse de l'Amapá, ainsi que le parquet, sont en train d'enquêter pour savoir s'il a y eu des malversations d'argent public ou des erreurs de conceptualisation à la base. De manière générale, ces Projets d'installation ne réussissent pas à atteindre leur objectif de redistribution des revenus grâce au développement de l'agriculture. Ces mauvais résultats devraient obliger toutes les personnes concernées à réfléchir à la mise en œuvre de cette politique publique, qui aurait dû apporter une solution aux problèmes et pas en créer de nouveaux. Il faut reformuler les plans de développement des Projets existants, en prenant en compte les potentialités et la fragilité des écosystèmes amazoniens, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre des technologies écologiquement correctes, économiquement viables et socialement justes.

ZONES DESTINÉES À LA PROTECTION ET À LA PRÉSERVATION ENVIRONNEMENTALE DEL'AMAPÁ

SOLUTION OU PROBLÈME ?

Dans cette partie, nous examinons la signification des politiques de protection de l'environnement du point de vue de l'organisation territoriale de l'Amapá. L'extension du domaine foncier public de l'Amapá a facilité la création d'unités de conservation (UC), rendant superflu un programme d'expropriation toujours

coûteux. Les faibles densités rurales ont également facilité la création d'UC. Le grand nombre d'UC, ainsi que leur dimension, font de l'Amapá le deuxième Etat de la fédération possédant le plus haut pourcentage d'Aires Protégées du pays, juste derrière le District Fédéral. En plus des UC, il existe d'autres zones où les exploitations conventionnelles sont restreintes –PAE (*Projetos de Assentamento Extrativista*), RDS (zones destinées au développement durable), Terres Indigènes, etc.

En août 2002, le plus grand parc national brésilien a été créé dans l'Amapá –le Parc National des Montagnes du Tumucumaque (PNMT), avec près de 3.867.000 ha, soit 25,9 % de la superficie totale de l'état. Le processus de création de ce parc illustre la manière dont l'Union interfère dans la question foncière de l'Amapá. Cette décision a été prise dans les bureaux du ministère de l'Environnement et de la Présidence de la République, en collaboration avec des ONG environnementalistes internationales. Elle a été fondée sur la recommandation d'un séminaire réalisé en 1999 sur les zones prioritaires de protection de la biodiversité (MMA et al., 2001 ; Capobianco et al., 2001). Toutefois, il n'y a pas eu d'études sur le terrain qui confirment les potentialités indiquées lors du séminaire, la présence d'occupants n'a pas non plus été vérifiée et encore moins si les richesses naturelles pourraient être importantes pour le développement de l'Amapá.

L'INCRA a donné à l'IBAMA la zone du PNMT, en tant que compensation pour l'absence de Réserves Légales dans tous ses Projets d'installation dans le reste du pays. Ainsi, le territoire de l'Amapá a servi de « monnaie d'échange » entre deux institutions fédérales (l'IBAMA et l'INCRA), qui n'ont que peu écouté la société locale. Les manifestations du Conseil d'État pour l'environnement de l'Amapá – COEMA n'ont pas été prises en considération, ce qui viole le principe de développement durable participatif. Même les citoyens et les organisations de l'Amapá favorables aux politiques de préservations et au PNMT n'ont pu participer au processus et l'ont critiqué.

Le PNMT s'est rajouté à un nombre significatif d'UC préexistantes dans l'Amapá, conformément aux informations contenues dans le tableau 4.

Tableau 4 – Unités de Conservation de l'état de l'Amapá – situation en 2003

Nom	Juridiction	Superficie (hectares)	% du territoire de l'état
Parc National du Cabo Orange	fédérale	619.000,00	4,31
Réserve Biologique du Lago Piratuba	fédérale	357.000,00	2,48
Zone Ecologique Maracá-Jipioca	fédérale	72.000,00	0,50
Zone écologique du Jari	fédérale	86.653,00*	0,60
Forêt Nationale de l'Amapá	fédérale	412.000,00	2,87
Réserve d'Exploitation du Rio Cajari	fédérale	481.650,00	3,36
Parc National des Montagnes du Tumucumaque	fédérale	3.715.534,70	25,90
Réserve Privée du Patrimoine Naturel Seringal Triunfo	fédérale	9.996,16	<0,01
Réserve Privée du Patrimoine Naturel Retiro Paraíso	fédérale	46,75	<0,01
Réserve Privée du Patrimoine Naturel REVECOM	fédérale	17,18	<0,01
Réserve Privée du Patrimoine Naturel Retiro Boa Esperança	fédérale	43,01	<0,01
Réserve Privée du Patrimoine Naturel Aldeia Ekinox	fédérale	10,87	<0,01
Réserve Biologique de la Fazendinha	État	193,53	<0,01
Réserve Biologique du Parazinho	État	111,32	<0,01
Réserve de développement durable du Rio Iratapuru	État	806.184,00	5,61
Zone de Protection environnementale du Rio Curiaú	État	21.676,00	0,14
Total	-	6.581.922,99	45,88

* – La superficie totale de l'unité est de 227.126 ha, répartie entre la commune de Laranjal do Jari – AP (40 % de la surface totale) et la commune de Almeirim – PA (60 % de la surface totale).

Source : archives de l'IBAMA-AP ; SEMA-AP et IEPA (2002).

45,88% du territoire de l'Amapá se trouvent inclus dans des Aires Protégées. Pourtant, l'Union et les ONG environnementalistes, nationales et internationales, n'y réalisent pas d'investissements sérieux. En règle générale, le niveau d'entretien y est minimum. Seule la RESEX du Cajari a un Plan d'utilisation et une démarcation topographique définitifs. Les autres UC manquent de ressources financières, techniques et humaines.

De plus, ce « gel » du territoire de l'Amapá monte à 59,93 % quand nous y incluons deux autres types de zones environnementales protégées –les Terres Indigènes et les Projets d'Installation agro-extractivistes– conformément aux données du tableau 5.

Tableau 5 – Occupation territoriale de l'Amapá d'après les différents types d'Aires Protégées
– situation en janvier 2003

Types	Superficie (ha)	% de l'état
Unités de Conservation (fédérales et d'états)	6.581.922,99	45,88
Terres indigènes	1.183.838,00	8,25
Installations agro-extractivistes	400.558,44	2,80
Total	8.166.319,43	56,93

Sources : SIUC/IBAMA (2003) ; Catalogue statistique de l'Amapá (2000) ; INCRA (2002).

Les données du tableau 6, ci-dessous, comparent l'étendue de ce « gel » avec les niveaux national et régional. L'Amapá possède une superficie d'UC 6 fois supérieure à la moyenne nationale et près de 4 fois supérieure à la région Nord. Cela montre qu'il est nécessaire de trouver un équilibre entre les politiques de préservation environnementale et celles de développement en Amapá, car cet état pourra difficilement absorber de nouvelles aires de protection environnementale. Néanmoins, il est évident que l'impératif de développement durable rend indésirable une prospérité de l'état basée sur un usage destructif des zones restantes.

Tableau 6 – Occupation territoriale du Brésil, de la région Nord et de l’Amapá avec les Unités de Conservation fédérales – situation en janvier 2003

Unité territoriale	Nombre d’unités de Conservation fédérales	Superficie (ha)	% par rapport aux UC fédérales du Brésil	% du territoire occupé par des unités de préservation fédérales
Brésil	249	54.039.022	100,00	6,32
Région Nord	92	42.025.434	77,76	10,86
Amapá	7 ^a	5.743.838	10,86	40,04

^a – Cinq petites réserves naturelles privées en ont été exclues.

Source : SIUC/IBAMA (2003).

Les UC de l’Amapá ont une très grande valeur environnementale pour le Brésil et pour le monde, mais il faut que le gouvernement national et les organismes internationaux comprennent que tout le monde doit participer à l’entretien de ce patrimoine naturel. Ainsi, les services environnementaux engendrés par ces zones protégées doivent être rémunérés de façon correcte. L’état se trouvera alors en condition de financer des activités productives durables sur le reste de son territoire. Cela concrétiserait l’hypothèse de Castro (1998) et de l’Atlas des Unités de Conservation de l’Amapá (IBAMA–SEMA, sous presse) selon laquelle l’Amapá pourrait servir de modèle régional de développement durable, dans une optique de préservation. L’Amapá est aussi l’illustration vivante de l’affirmation de Mota (2001) pour qui « concilier le profit économique et le développement environnemental durable est l’un des grands défis de notre temps, dont les répercussions seront considérables pour les temps et les générations à venir ».

AUTRES PROBLÈMES FONCIERS DE L’AMAPÁ

L’Amapá présente d’autres problèmes fonciers, retrouvés à des degrés divers dans les autres états amazoniens, parmi lesquels nous pouvons relever les suivants :

- La grande quantité de terres recouvrées (c’est-à-dire considérées comme publiques)

mais sans affectation.

- Les surfaces privées possédant quelque justificatif de propriété ne couvrent qu'à peine 51,2 % du cadastre actuel de l'état. Il y a 1.926.682 ha de terres occupées par 8.722 propriétés cadastrées, ce qui correspond à 13,43 % de l'état. Parmi celles-ci 21,7 % d'entre elles ont des titres de propriété définitifs et 29,5 % sont passibles de l'obtenir (soit au total 51,2 %).
- Il existe un grand nombre d'occupations en phase de régularisation, souvent superposées (avec d'autres titres de propriété ou bien avec des Aires Protégées), ce qui entraîne des litiges (INCRA et TERRAP, 1995).
- La même source considère qu'il existe quelques milliers de propriétés rurales qui sont en dehors de tout cadastre.
- Le nombre de titres provisoires de propriété est élevé, ce qui est à l'origine de grandes difficultés pour les producteurs ruraux.
- L'INCRA continue à ignorer la priorité qui devrait être donnée à l'émission de titres définitifs.
- Dans la sphère de l'État, le manque de régularisation se perpétue à cause de la discontinuité administrative, du manque de cadres de fonctionnaires compétents et du manque de définition de la mission institutionnelle du TERRAP. Tout cela est aggravé par la faible dimension de la zone qui se trouve sous la juridiction de l'organisme – à peine 11 % de la surface de l'état.

LA POLITIQUE FONCIÈRE

UNE VOIE POUR L'ORGANISATION TERRITORIALE

Une politique foncière fondée sur les principes du développement durable pourrait être une stratégie efficace de mise en œuvre concrète de l'organisation territoriale de l'Amapá. Pour cela, il faut mettre en place des instruments juridiques compatibles avec les différentes dimensions et exigences du développement durable. Quelques lois en vigueur sur l'affectation des terres publiques fédérales vont partiellement dans ce sens. Il en va ainsi de l'Instruction Normative n° 2 de l'INCRA, du 20 mars 2001, relative au Programme National de Réforme Agraire, qui prévoit l'élaboration d'un Plan intégré de destination des terres publiques – PID devant s'appliquer à chaque unité foncière ou « glèbe ». Le PID doit être défini à partir du ZEE, après un large débat local et régional. Il doit établir des critères d'occupation des terres, ainsi que des mécanismes capables

d'éviter la concentration des terres.

Comme nous l'avons déjà souligné, à partir de la Loi sur les Crimes contre l'environnement de 1998, l'individu qui réalise une *posse* (qui s'approprie spontanément une terre publique) et modifie l'environnement pour la cultiver peut être responsabilisé sur le plan pénal. Il est donc nécessaire d'établir des critères d'installation privilégiant les petits agriculteurs, et une localisation proche des infrastructures sociales et productives existantes. Ceci aura pour effet d'inhiber l'occupation de la terre par des spéculateurs, qui créent presque toujours d'importants impacts environnementaux et sociaux.

Le Statut de la Terre (1964) et le Code Forestier (1965) désignaient déjà le zonage territorial comme un instrument capable d'organiser la structure foncière du Brésil afin que le pays se développe de façon plus solidaire et moins destructrice pour la terre et les autres ressources naturelles. Cependant, depuis 30 ans, les gouvernements ont fait le choix politique de destiner le territoire brésilien, et surtout l'Amazonie, à des activités tournées vers la seule croissance de la production, sans prendre en compte les dommages environnementaux.

La vigoureuse avancée de la frontière brésilienne a provoqué une réflexion sur les problèmes sociaux et environnementaux qu'elle a entraînés. L'État a joué un rôle fondamental dans l'avancée de la frontière, soit pour résoudre des problèmes économiques et techniques (conséquences de la révolution verte...), soit pour résoudre des problèmes sociaux d'autres régions (colonisation pour les migrants du Nordeste...) et bien sûr par la création d'infrastructures de transport. Ces actions ont entraîné des tensions sociales et des dommages environnementaux. Dans l'Amapá et en Amazonie, pour reprendre Sachs (2000) en le paraphrasant, il serait possible de sauter des étapes et d'éviter ces problèmes. Pour cela, il faut mettre en place un système de gestion des ressources foncières basé sur une information provenant des moyens technologiques modernes, comme c'est le cas du ZEE (en phase avancée d'élaboration dans l'Amapá). Cette gestion permettra d'étendre la base productive en prenant en compte les besoins de la population locale, ainsi que les potentialités et les fragilités des écosystèmes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les politiques publiques qui s'occupent de l'Amazonie ne tiennent que rarement compte de la population locale et de la préservation des ressources naturelles. Par conséquent, la région a été soumise, pendant des décennies, à des projets de développement qui n'ont pas donné de résultats positifs pour la plus grande partie de la population. Les problèmes environnementaux engendrés par ce modèle ont attiré l'attention de la communauté nationale et internationale. Afin d'essayer de régler ces problèmes environnementaux et sociaux de l'actuel modèle de développement, l'Agenda 21 a été approuvé lors de la Conférence de Rio (1992). Cet Agenda engage les pays signataires à incorporer les principes du développement durable aux politiques publiques, en accord avec les orientations du Rapport Brundtland (CMMAD, 1991).

Les principes du développement durable peuvent ainsi servir de référence à la formulation de politiques publiques novatrices. L'organisation territoriale, en tant que système de planification et de gestion du territoire, apparaît comme la meilleure solution pour une meilleure utilisation des ressources naturelles et pour le développement local durable. Encore faut-il qu'elle soit accompagnée d'une compréhension des dynamiques sociales et économiques, aussi bien extérieures qu'intérieures, qui ont mis en place les pratiques actuelles. Le ZEE, quant à lui, est un instrument stratégique qui fournit des informations utiles à l'organisation territoriale et à la formulation de politiques publiques sectorielles.

La grande quantité de terres publiques disponibles (non encore affectées) en Amazonie et dans l'Amapá, entraîne un flux permanent d'occupation spontanée, suivi de demandes de régularisation foncière. Si cette dernière, comme c'est le cas, revêt un caractère erratique et discontinu, le processus de concentration foncière persiste ou s'aggrave, puisque de manière générale ce sont les petits propriétaires qui ont le plus de difficultés à réunir la documentation nécessaire. Ce processus est d'autant plus facilité que l'état ne contrôle pas son patrimoine foncier et que les critères d'occupation légale des terres publiques ne sont pas respectés. Cela encourage les spéculateurs (*grileiros*) et les grands exploitants de ressources naturelles (en particulier les exploitants de bois) à procéder à des occupations sommaires de terres publiques, ce qui accroît la concentration foncière et la destruction des ressources. Ainsi, la régularisation foncière apparaît comme un aspect fondamental de la lutte contre la non durabilité des activités

productives en Amazonie.

L'INCRA et les organismes qui gèrent les terres publiques sont complices de l'actuel processus, en particulier lorsqu'ils procèdent à la régularisation de grandes surfaces destinées à des utilisations incompatibles avec leur vocation naturelle. Ceci est d'ailleurs en contradiction avec le Statut de la Terre, qui limite la reconnaissance des *posses* à un maximum de 100 ha. Cette limite n'est même pas respectée par les organismes fonciers des états fédérés. Il n'y a que peu de temps que l'INCRA, à travers l'Instruction Normative N° 2, du 20 mars 2001, a interdit la régularisation de *posses* supérieures à 100 ha et conditionné toute régularisation de terres publiques de plus de 100 ha à une étude sur la capacité de charge et la vocation des écosystèmes concernés, en accord avec les critères établis par le ZEE.

Malgré tout, l'attention de la direction de l'INCRA et des organismes fonciers d'Etat est davantage orientée vers les actions de réforme agraire. Ceci même en Amazonie où, en 1998, seulement 26,47 % des terres étaient occupées par des propriétés rurales – dans l'Amapá le chiffre correspondant était de 13,43 % (Jorge, 2003). Dans les états amazoniens possédant de grandes quantités de terres publiques disponibles, à l'exemple de l'Amapá, la politique foncière doit représenter un instrument opérationnel stratégique d'organisation du territoire, afin d'établir les conditions des futures occupations pour qu'elles servent à construire une société durable. Cela va bien au-delà de la création d'installations. Ainsi, deux des processus stratégiques de développement durable de l'Amazonie sont : 1) la régularisation (et par conséquent un usage plus intensif) des terres rurales occupées et 2) un effort systématique d'organisation de l'occupation des terres encore inoccupées, afin qu'elle ne soit pas faite de façon anarchique et destructrice. C'est-à-dire qu'il est tout aussi stratégique de régulariser, de stabiliser et d'approfondir les occupations existantes que d'organiser les futures occupations. Les affirmations, récurrentes et infondées, selon lesquelles la « frontière amazonienne » s'est « fermée » ne font qu'affaiblir la mobilisation nécessaire à l'adoption de cette double stratégie capable de freiner l'impétuosité destructrice, caractéristique d'une frontière déréglementée.

Les informations fournies par le ZEE et les organismes de recherche tels que l'EMBRAPA, l'INPA, le Musée Emílio Goeldi, l'IEPA, etc. sont fondamentales pour ce qui est de la définition des formes d'exploitation de l'Amazonie. Pour sa part, la

législation agraire doit établir des critères de régularisation foncière, y compris pour les bénéficiaires de la réforme agraire. Il est inconcevable que les pouvoirs publics se montrent incapables d'interdire les invasions d'importantes superficies de terres publiques et acceptent ensuite de procéder à leur régularisation par ses propres organismes fonciers. Il est non seulement souhaitable que l'affectation des terres inférieures à 100 ha obéisse à des critères rigoureux, mais encore que l'affectation des zones plus vastes prenne en compte les recommandations du ZEE et des organismes de recherche. De plus, les décisions concernant des surfaces de cette importance doivent être précédées par un large débat au sein des sociétés locales, afin que les possibles gains économiques et sociaux soient évalués à l'aune du besoin de préservation et conservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

L'actuelle situation foncière de l'Amapá, malgré ses problèmes, présente encore de bonnes possibilités de réorganisation dans un sens favorable au développement de l'état, mais, pour l'instant, force est de constater qu'elle n'est pas apparue comme prioritaire pour les politiques gouvernementales. Il va de soi que la faible occupation humaine de son territoire y a contribué. L'Amapá n'a que 13,43 % de son espace territoriale occupé de façon permanente, mais la croissance démographique de ces dernières années et les récentes installations réalisées dans le cadre du programme de réforme agraire ont créé une demande de rationalisation de cette occupation. L'Amapá reproduit le cadre peu enviable de forte concentration foncière existant dans le pays et en particulier en Amazonie. Autrement dit, les faibles portions de terre réellement occupées offrent un profil de forte concentration foncière alors qu'il existe de grandes réserves foncières qui permettraient d'atteindre un meilleur équilibre social et un développement durable.

L'autre caractéristique importante de l'Amapá résulte de l'importance de ses espaces protégés. Ce patrimoine naturel possède une grande valeur, mais sa gestion requiert des ressources humaines et financières qui n'ont pas été libérées en quantité et qualité suffisantes. De plus, il exige des politiques environnementales, sociales et économiques complémentaires, afin de compenser les services environnementaux qui profitent au Brésil et au reste du monde. La création récente du Parc National des Montagnes du Tumucumaque pourrait être le point de départ d'une nouvelle ère, qui verrait se mettre en place la nécessaire intégration entre les politiques environnementales, sociales et économiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEGRETI, M. H. (1994) : « Reservas Extrativistas: parâmetros para uma política de desenvolvimento sustentável na Amazônia ». (in) ARNT, R. [org.], *O Destino da Floresta*. Rio de Janeiro, Relume Dumará.
- BECKER, B. K. & GOMES, P. C. C. (1993) : « Meio ambiente: matriz do pensamento geográfico ». (in) VIEIRA, P. F. e MAIMON, D. [orgs.], *As ciências sociais e a questão ambiental: rumo à interdisciplinaridade*. Belém, APED e NAEA/UFPa, p. 147-174.
- BECKER, B. K. (1998) : *Amazônia*. São Paulo, Ática, 6ª ed.
- BENEVIDES, M. A. (1946) : *Os Novos Territórios Federais*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional.
- CAMARA dos DEPUTADOS (2001) : *Relatório Final da Comissão Parlamentar de Inquérito destinada a investigar a ocupação das Terras Públicas na Região Amazônica*. Brasília.
- CAPOBIANCO, J. P. et. al. (2001) : *Biodiversidade na Amazônia Brasileira: Avaliação e ações prioritárias para a conservação, uso sustentável e repartição de benefícios*. São Paulo, Estação Liberdade, Instituto Socioambiental.
- CASTRO, M. C. (1998) : *Desenvolvimento Sustentável e Gestão Ambiental na Formulação de Políticas Públicas : A Experiência do Estado do Amapá*. Macapá, CEFORH/SEMA.
- COMISSÃO MUNDIAL SOBRE o MEIO AMBIENTE e DESENVOLVIMENTO (CMMAD) : 1991. *Nosso futuro comum*. Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas.
- CPT, Reforma Agrária. Povo da Terra (1987) : Macapá, março-abril. 5ª Parte, p. 12-22.
- CUNHA Jr., A. J. & GENSCHOUW, F. (1958) : *Amapá : Um estudo para a colonização*. Rio de Janeiro, Instituto Nacional de Imigração e Colonização.
- DIOCESE de MACAPA (1995) : *Realidade Migratória em Macapá e Santana*. Macapá, Gráfica São José.
- DRUMMOND, J. A. (2000a) : « Investimentos privados, impactos ambientais e qualidade de vida num empreendimento mineral amazônico – o caso da mina de manganês de Serra do Navio (Amapá) ». *Manguihos - História, Ciência, Saúde*, VI (Suplemento), setembro, p. 753-792.
- Idem, (2000b) : « Recursos Naturais, Meio Ambiente e Desenvolvimento na Amazônia Brasileira : Um Debate Multi-Dimensional – Ensaio Bibliográfico ». *Manguihos -*

História, Ciência, Saúde, VI (Suplemento), setembro, p. 1135-1177.

GTFA (1967) : *Relatório Final*: Governo Luis Mendes da Silva.

IBAMA – SEMA (sous-presses) : *Atlas de Unidades de Conservação do Estado do Amapá*. Macapá, IBAMA e SEMA-AP.

IBGE (2000) : *Censo 2000*. Rio de Janeiro, IBGE.

IEPA (2002) : *Macrodiagnóstico do Estado do Amapá – Primeira Aproximação do ZEE* Macapá, IEPA.

INCRA (2003a) : *Sistema Nacional de Cadastro Rural – SNCR*. Disponível em : <http://www.incra.gov.br/serviços/estatísticas_cadastrais>. Acesso em 23 de fevereiro de 2003.

INCRA (2003b) : *Balanco Global de Gestão: Relatório final*. Disponível em : <<http://www.incra.gov.br>>. Acesso em 7 de março de 2003.

INCRA e TERRAP (1995) : *3º Encontro da Bancada Parlamentar da Amazônia: Câmara Setorial de Assuntos Fundiários*. Macapá, INCRA e TERRAP (mimeo).

IRDA e IBGE (1966) : *Atlas do Amapá*. Rio de Janeiro, Gráfica do IBGE.

JORGE, S. P. S. (2002) : *Política Fundiária como Instrumento de Ordenamento Territorial*. Dissertação (Mestrado em Desenvolvimento Sustentável) – Centro de Desenvolvimento Sustentável, Universidade de Brasília, Brasília.

LOURENÇO, J. S. (2001) : « Amazônia : Trajetória e Perspectivas ». (in) SACHS, I ; WILHEIM, J ; PINHEIRO, P. S. [orgs.]. *Brasil: um século de transformações*. São Paulo, Companhia das Letras.

MDA/INCRA (2001) : *O Brasil Desconcentrando as Terras: índice de Gini*. Brasília, MDA/INCRA.

MINISTERIO do MEIO AMBIENTE et al. (2001) : *Avaliação e Identificação de Ações Prioritárias para a Conservação, Utilização Sustentável e Repartição dos Benefícios da Biodiversidade na Amazônia Brasileira*. Brasília, MMA-SBF.

MEIRA, Silvio (1989) : *Fronteiras setentrionais, 3 séculos de lutas no Amapá*, São Paulo, EDUSP, 3ª ed.

MENDES, A. & SACHS, I. A (1997) : « Inserção da Amazônia ». (in) CASTRO, E. ; PINTON, F. [orgs.]. *Faces do trópico úmido: conceitos e novas questões sobre desenvolvimento e meio ambiente*. Belém, Cejup, UFPA-NAEA, p. 133-146.

- MMA (2000) : *Zoneamento Ecológico-Econômico – Elementos para discussão*. Brasília, MMA.
- MONTENEGRO, A. (1908) : *Álbum do Estado do Pará: oito anos de governo*. Paris, éd. Chaponet.
- MORAES, P. D. & ROSARIO, I. S. (1999) : *Amapá: de Capitania a Território*. Macapá, Valcan.
- MOTA, J. A. (2001) : *O Valor da Natureza – economia e política dos recursos naturais*, Rio de Janeiro, ed. Garamond.
- PRODES/INPE.(2001) : *Monitoramento da Floresta Amazônica brasileira por satélite : 1999-2000*. Relatório Anual, Junho de 2001. 22p. Disponível em : <<http://www.inpe.br>> Acesso em 10 de outubro de 2001.
- SACHS, I. (2000) : *Caminhos para o Desenvolvimento Sustentável*. Rio de Janeiro, ed. Garamond.
- SAE-PR (1991) : *Programa de Zoneamento Ecológico-Econômico da Amazônia Legal*. Brasília, Secretaria de Assuntos Estratégicos da Presidência da República, Comissão Coordenadora do ZEE do Território Nacional, novembro de 1991.
- SANTOS, F. R. (1998) : *História do Amapá da Autonomia Territorial ao Fim do Janarismo, 1943-1970*. Macapá, FUNDECAP/GEA.
- SARNEY, José & COSTA, Pedro (1998) : *Amapá : A terra onde o Brasil começa*. Brasília, Senado Federal.
- SCHUBART, H. O. R. (2002a) : « Planejando a ocupação sustentável do território nacional : o exemplo da Amazônia ». *Planejamento e Políticas Públicas*, 7, junho 2002, p. 27-38.
- Idem, (2002b) : « O zoneamento ecológico-econômico como instrumento para o desenvolvimento sustentável da Amazônia ». (in) D'INCÃO, M. A. e SILVEIRA, I. M. [orgs.], *A Amazônia e a crise da modernização*. Belém, Museu Paraense Emílio Goeldi, p. 493-500.
- SIUC/IBAMA (2003) : *Unidades de conservação ambiental*. Disponível em : <<http://www.ibama.gov.br>> Acesso em 20 de janeiro de 2003.
- TERRAP (2001) : *Relatório da Situação das Terras do Estado do Amapá*. Macapá.

UN DEMI SIÈCLE D'EXPLOITATION MINIÈRE EN AMAZONIE

DE LA CONJONCTURE À LA DIVERSIFICATION CONCENTRÉE

Maria Amélia RODRIGUES da SILVA¹

INTRODUCTION

Malgré les avancées technologiques du dernier quart du XX^e siècle, le monde contemporain a encore besoin, et continuera à avoir besoin longtemps encore, d'un approvisionnement efficace en matières premières minérales. Ces biens ne sont pas distribués de façon uniforme, bien au contraire, ils sont souvent concentrés dans des zones d'accès difficile ou localisés dans des régions qui exigent la mise en place d'une infrastructure lourde pour pouvoir en viabiliser l'exploitation. En règle générale, cela provoque de grands changements, aussi bien dans le sens d'une déstructuration des anciennes formes d'utilisation et d'occupation de ces espaces, que dans la structuration d'autres formes qui, à leur tour, déclenchent une nouvelle dynamique de développement régional.

De même que les ressources minérales sont inégalement réparties au niveau global, le poids des activités minières est très variable entre les neuf états qui constituent l'Amazonie légale brésilienne. Cependant, l'histoire de la région ne peut être correctement comprise sans y inclure l'histoire de son activité minière car, pour certains états amazoniens, cette activité a joué un rôle décisif dans la trajectoire récente de leur développement.

Ainsi, à partir d'un tableau rétrospectif de l'activité minière et métallurgique² en Amazonie, cet article analyse son influence dans la configuration et la structuration de la dynamique régionale. Il va aussi chercher à identifier les principaux traits de celle-ci

¹ Économiste, professeur et chercheur aux départements d'économie de l'UFPA et de l'UNAMA. Élève de doctorat du CDS/UNB (amelia@ufpa.br)

² Cet article abordera aussi bien l'industrie d'extraction minière, qui inclut la première étape de transformation du minerai, que l'industrie de transformation qui fournit le bien transformé.

dans la région, afin de contribuer à une réflexion sur l'avenir de cette activité et ses impacts locaux.

L'article examine deux aspects d'un même processus : la trajectoire de l'activité minière en Amazonie, à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, et ses défis à venir. Dans une première partie, les principaux événements historiques liés à l'univers minier vont être analysés, afin de faire ressortir le rôle joué par cette activité dans le processus d'intégration de l'Amazonie aux scénarios mondial, national et régional. Pour ce faire, nous proposerons un calendrier des principales phases de l'activité minière et métallurgique en Amazonie, depuis l'époque dite « spéculative », qui a prédominé jusqu'aux années 1950, moment où les relevés géologiques systématiques ont commencé, jusqu'à la phase actuelle de « diversification concentrée », à partir des années 1990. Dans une deuxième partie, nous analyserons la vision classique à partir de laquelle les entreprises minières et métallurgiques ont été étudiées en Amazonie, ainsi que les nouveaux défis que la région doit résoudre pour potentialiser les bénéfices de ce secteur sur son territoire.

LE RÔLE DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DE L'AMAZONIE

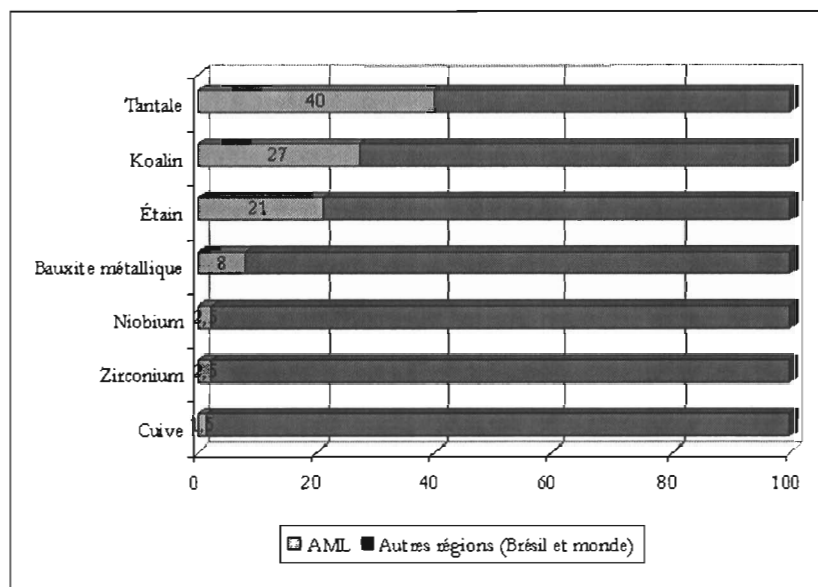
L'Amazonie Légale Brésilienne (AML) représente 61 % du territoire national et est composée de neuf états (l'Acre, l'Amapá, l'Amazonas, le Pará, Rondônia, Roraima, le Mato Grosso et une partie du Maranhão et du Tocantins). Elle a 21 millions d'habitants, soit 12,4 % de la population du pays. Elle représente 6,8 % du PIB national (données 2001, IPEA/DATA) et 10 % des exportations brésiliennes. À la fin du XX^e siècle, l'AML présente un cadre de grande diversité en termes de ressources et réserves minérales³.

D'après les informations officielles du Département national de production minérale (DNPM), l'AML possède des réserves de 37 substances minérales (données

³ La frontière entre les « ressources » et les « réserves » dépend du niveau de connaissance et de la viabilité technique et économique des dépôts de minerais. Ainsi, les ressources dûment quantifiées et viables techniquement et économiquement sont des réserves. Il est ainsi possible qu'une région ait de nombreuses ressources minières qui ne constituent pas des « réserves ».

2000). Parmi les plus recherchées sur le marché international se trouvent : le tantale (40 %) dans les états d'Amazonas et Rondônia ; le kaolin (27%) dans le Pará et Amapá ; l'étain (21 %) dans l'Amazonas, le Rondônia et le Pará ; la bauxite (8 %) dans le Pará ; le niobium (2,5 %) dans l'Amazonas ; la fluorite (2,3 %) dans l'Amazonas ; le fer (2,0 %) dans le Pará ; le zirconium (1,7 %) dans l'Amazonas ; le cuivre (1,5 %) dans le Pará, et le potassium (1,3 %) dans l'Amazonas (graphique 1).

Graphique 1 - AML / Réserves de minerais d'intérêt international (%)

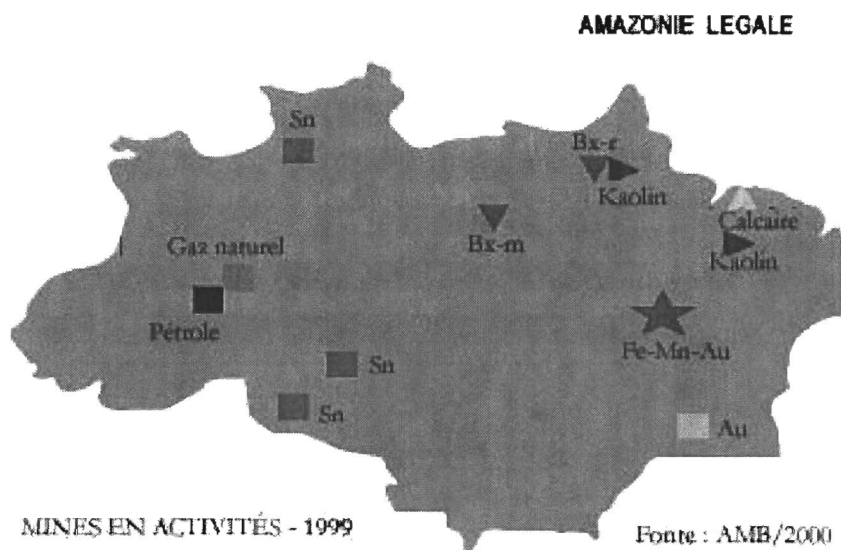


Source : Liste des minerais 2003 (DNPM).

Bien qu'elles n'aient pas un poids international très important, de nombreuses réserves minérales de l'AML ont une importance nationale. Elles représentent 20 % des réserves brésiliennes, 15 d'entre elles sont significatives (graphique 3), dont la plus grande partie se trouve au Pará (cuivre, bauxite, kaolin, manganèse, bauxite réfractaire, or, gypse et fer – il existe d'autres réserves moins significatives). Dans l'Amazonas, il y a des réserves de fluorite, zirconium, étain, tungstène, gaz naturel et,

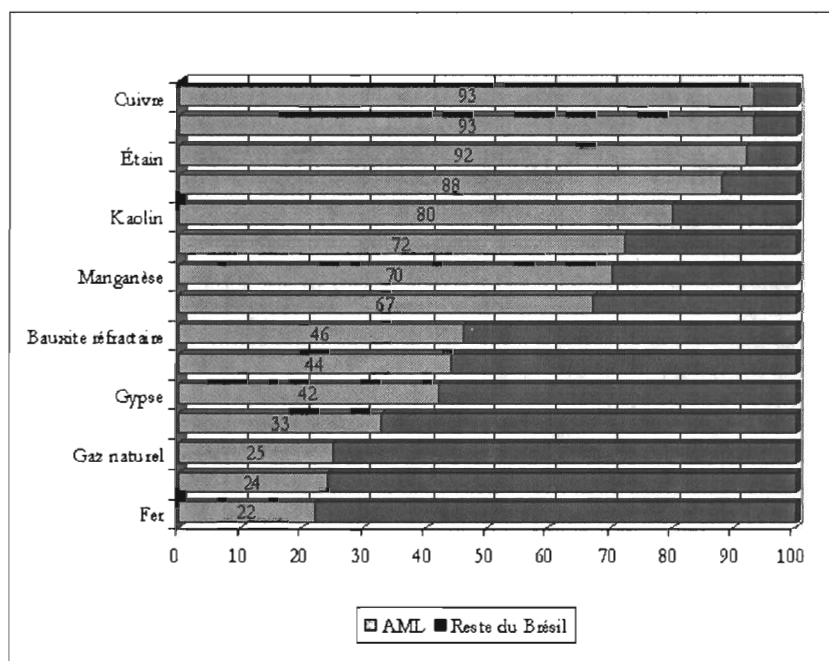
en plus faible proportion, de pétrole. Dans l'Amapá, il y a du kaolin, de l'or et du chrome. Dans l'état de Rondônia, il existe des réserves d'étain. Les états de l'Acre et de Roraima n'ont pas, à ce jour, de réserves connues. Les autres états possèdent quelques réserves qui n'ont pas d'importance nationale. L'état du Mato Grosso a des réserves de plomb, cuivre, étain, or, argent, calcaire et pierres précieuses. Le Maranhão a des réserves d'or, de gypse, de calcaire et de granit. Enfin, le Tocantins a des réserves d'étain, d'or, de calcaire, de gypse, de mica et de potassium.

Graphique 2 : AML – Réserves de minerais d'intérêt national



Source : Basé sur le catalogue minéral brésilien (2001), liste minérale (2003)/DNPM.

Graphique 3 – AML / Reste du Brésil (%)



D'après Silva (2002), entre 1991 et 2001, la valeur de la production de l'industrie minière et métallurgique a atteint 30,5 milliards de dollars. Le Pará représente 58 % de ce total, le Maranhão 20 %, le Mato Grosso 7 %, l'Amapá 4 %, l'Amazonas 3 % et les autres États 8 %. En 2001, cette valeur a atteint 3,1 milliards de dollars, dont 2 milliards (66,7 %) pour le Pará, 735 millions (24,1 %) pour le Maranhão et 283 millions (9,2 %) pour les autres états.

En ne considérant que la valeur de la production de l'industrie d'extraction minière (tableau 1), le Pará reste le plus important (61 %), suivi de l'Amazonas (29 %) – grâce à sa production de gaz naturel et de pétrole –, le Maranhão et les autres états ont, quant à eux, une participation plus modeste.

Les minerais et métaux représentent en moyenne 85 % des exportations du Maranhão, 76 % de celles du Pará, 60 % pour le Roraima (diamant brut), 13 % de celles de l'Amapá (taux qui dépassait les 60 % avant l'épuisement de la mine de manganèse) et 12 % des exportations du Mato Grosso (essentiellement des diamants bruts) (Benchimol, 1997).

Tableau 1 – Valeur de la production minière des états de l'Amazonie
(millions de US\$) 2000

	Valeur de la production minière (vpm)	Vpm/vpm de l'AML (%)	vpm/vpm du Brésil* (%)
AC	1.784	0,1	0,0
AP	94.649	4,5	0,5
AM	611.091	28,9	3,3
MA	22.828	1,1	0,1
MT	39.239	1,9	0,2
PA	1.292.248	61,2	7,0
RO	31.673	1,5	0,2
RR	1.517	0,1	0,0
TO	17.216	0,8	0,1
Total AML	2.112.245	100,0	11,4

Source : Catalogue Minéral Brésilien 2001.

(*) 18.549.231 US\$ (Les sédiments énergétiques – pétrole, gaz naturel – représentent 63 % de ce total).

L'immensité du territoire amazonien, le manque d'études géologiques suffisamment consistantes et la chute des investissements dans la recherche minière, indiquent que le véritable potentiel de la région n'est pas encore évalué et qu'il est vraisemblablement supérieur aux informations disponibles actuellement (ORDANI, 1996 ; SANTOS, 1996). Néanmoins, il y a 50 ans, la connaissance du sous-sol se limitait, à quelques exceptions près, aux découvertes faites par les *garimpeiros*.

La configuration actuelle, et probablement future, de l'exploitation minière en Amazonie ne peut être comprise qu'à partir des mouvements de l'économie mondiale et nationale, puisqu'il est clair que la demande de matières premières minérales est une demande dérivée. Autrement dit, elle est la conséquence des performances du marché des biens de consommation fabriqués avec des produits miniers. Ainsi, la dynamique productive et technologique des grands marchés consommateurs des pays riches, qui consomment 80 % de la production globale, dicte, et a historiquement dicté, le rythme d'expansion de l'activité minière mondiale (Crowson, 1988).

L'expansion de la frontière d'accumulation nationale, par appropriation des ressources, a joué un rôle décisif dans le processus d'exploration et d'exploitation des minerais de l'Amazonie (Diniz, 1988 ; Costa, 1992 ; Silva, 1994).

Le tableau 2 propose un calendrier de l'activité minière amazonienne des 50 dernières années. Il prend en compte le panorama international, les politiques nationales, les politiques spécifiques pour l'Amazonie et les principaux événements miniers de cette période.

Tableau 2 - Trajectoire des activités minières en Amazonie – principales politiques et événements (Source: Silva (2001))

Événements/ politiques	Jusqu'au années 1950	Années 1960	Années 1970	Années 1980	Années 1990
Activité minière dans l'économie mondiale	Taux de croissance élevé de la demande et des prix, depuis la fin de la guerre.	Les minerais prennent une importance «stratégique» -les prix atteignent leur niveau maximum	Crise de l'énergie, suivie d'une recombposition du cadre global ; le marché est secoué	Restructuration du marché mondial des biens miniers, excès de l'offre ; réduction de l'usage intensif et baisse des prix. Perte du statut « stratégique ».	Stabilisation de la baisse des prix des métaux ; réduction des investissements ; intérêt croissant pour les métaux nobles ; Vision à court terme
Politiques minières nationales	Code Minier de 1937 qui empêche l'accès direct du capital étranger.	67- Nouveau code minier-concept d'entreprise nationale ; I Plan Directeur décennal pour le secteur minier. Création de la CPRM (1969). Création du GEIMI	70 - Projet Radam Brésil	Constitution de 1988 - écarte le capital étranger ; modifie le concept d'entre- prise nationale, élimine PIUM et introduit de nouveaux impôts dans le secteur (ICMS et CFEM)	1995-révision constitutionnelle qui revoit le concept d'entreprise nationale
Politique de développement de l'Amazonie	Absence de politique délibérée d'intégration de l'Amazonie	Opération Amazonie Création d'un système de subventions fiscales pour l'Amazonie (Sudam et Basa)	Polamazônia II PDA destine 15,4 % de son budget au secteur minier	Programme Grande Carajás -exemption de IR sur 10 ans; réduction de II et IPI, recommandation d'exemp- tion d'ICMS	Brésil en Action-reprise de projets d'infrastructure ; En Avant Brésil
Événements importants	L'activité des garimpeiros domine 1946-Début de l'exploit- ation du manganèse dans l'Amapá ; 1952 - Cassitérite en Rondonia	66- Al (Alcan) ; Mn (USSteel) ; 67-Fe et Mn (USSteel) ; 69- Ti (Codim) ; 70 -Al (RTZ) ; activité de recherche : Alcan, Union Carbide, USSteel, RTZ,	Domination des entreprises d'État ; + de 15 réserves découvertes ; 76- start-up de Cadam 79- start-up de MPN	85-start-pr CVRD (Fe et Mn) - Parauapebas ; M.Sta.Lucrecia (baux.réfractaire)-Almeirim ; Albras (Al) Barcarena ; 88 - Cosipar (gusa)-Marabá ; CCM (Tucuruí) Simara (gusa) Marabá	91- Cvrtd (Au) - Parauapebas ; 95-Alunorte (alumine) - Barcarena ; 97 - Pour les Pigments Cvrtd/Cadam - kaolin - Ipiuna ; 97- RCCSA - kaolin - Ipiuna
Phases d'activité minière en Amazonie	Spéculative (modèle privé national)	Découvertes Minérales (modèle privé international)	Exploratoire (modèle public national)	Croissance (modèle national)	Diversification Concentrée (modèle privé national)

1^{re} Phase « spéculative » où domine le capital privé, prédominante jusqu'aux années 1950

La période qui va de l'après-guerre aux années 1970, a été une période de croissance sans précédent du marché mondial des matières premières minérales. Les taux moyens de croissance annuelle, la demande et les prix ont stimulé les investissements de grands groupes qui voulaient contrôler les réserves mondiales, et plus particulièrement celles des pays de la périphérie (Silva, 1994).

Le climat de compétition féroce entre les grandes puissances, caractéristique de la période de la Guerre Froide, a entraîné des carences en produits de base, surtout miniers, pour l'industrie en général et pour l'armement en particulier. L'Amazonie a été intégrée à ce processus, du fait de l'exploitation du manganèse dans l'Amapá par l'Icomi, entreprise implantée en 1946 dans cet état. Ce projet a été le point de départ d'une exploitation minière à grande échelle en Amazonie et est une des rares expériences d'entreprise minière qui ait pris fin.

Le projet de l'Icomi est toutefois un cas à part et isolé, qui ne s'encadre pas dans le développement minier de la région et du Brésil. En effet, jusqu'aux années 1960, ce sont les *garimpeiros* qui dominent le secteur en Amazonie et seuls quelques relevés géologiques ont été effectués le long des principaux fleuves de la région :

- 1910 – extraction de diamants, par des *garimpeiros*, en Rondônia ;
- 1920 – découverte de diamants et d'or, par des *garimpeiros*, en Roraima ;
- 1926 – reconnaissance géologique le long du Rio Xingu, à la recherche de charbon et de pétrole, au Pará ;
- 1928/30 – études géologiques sur le Rio Negro, Amazonas ;
- 1930 – découverte d'affleurements⁴ de sulfate de cuivre, par des *garimpeiros*, au Maranhão ;
- 1931 – relevé géologique du fleuve Oyapock, à la recherche d'or, dans l'Amapá ;
- 1934 – affleurements de manganèse dans l'Amapá ;
- 1935 – filon d'or sur le fleuve Gurupí, découvert par des *garimpeiros*, au Pará ;

⁴ L'affleurement n'est qu'un indice de gisement, il demande donc des études détaillées et une minutieuse recherche géologique afin de déterminer s'il existe une réserve économiquement viable.

- 1937 – découverte de diamants sur les fleuves Araguaia et Tocantins, par des garimpeiros, au Pará ;
- 1937 – découverte d’affleurements d’or et de bauxite sur le fleuve Gurupí, par des garimpeiros, au Pará ;
- 1945 – affleurements de cassitérite, en Rondônia ;
- 1952 – découverte de cassitérite, en Rondônia ;
- années 1950 – premiers affleurements de pétrole découverts en Amazonie, dans la commune de Nova Olinda, état d’Amazonas ;
- 1958 – découverte d’or au Tapajós, par des garimpeiros, dans l’état du Pará ;
- 1957 – premier chargement de manganèse extrait par l’Icomi, dans l’Amapá.

Plus que des découvertes effectives de réserves minérales, cette phase est caractérisée par l’apparition d’indices dus aux activités des garimpeiros et à la découverte d’affleurements. On ne peut que spéculer quant au véritable potentiel de la région.

2^e Phase de découvertes minérales où prédomine le capital privé international, caractéristique des années 1960

Sá & Marques (1987) ont observé que jusqu’au milieu des années 1960, malgré le panorama mondial du marché des minerais, le secteur minier brésilien a eu une croissance modeste, à cause des restrictions imposées par le Code minier de 1937, toujours en vigueur, qui empêchait l’accès direct du capital étranger au sous-sol national, et aussi du fait que la demande domestique restait limitée.

À partir des réformes institutionnelles survenues après 1964, plusieurs actions visant à permettre une plus grande participation du capital étranger ont été mises en place. Parmi celles-ci on trouve :

- le plan directeur décennal d’évaluation des ressources minières (1965/1974) ;
- la publication du nouveau code minier en 1967 ;
- la création de la compagnie de recherche de ressources minérales (CPRM).

Ces actions ont eu de profonds effets sur les nouvelles directions prises par le secteur minier du pays, et plus spécialement en Amazonie, car la question de l’intégration a été prise en compte par la planification nationale. Parmi les actions et

les instruments créés à cet effet, il faut retenir (Costa, 1984 *apud* Silva, 1994) :

- L'ouverture de la BR 010 (1956/60) ;
- La mise en place de « l'opération Amazonie » (1965) ;
- La création de la SUDAM en remplacement de l'ancienne Spvea et la transformation de l'ancienne Banque du Caoutchouc en Banque de l'Amazonie (1966) ;
- L'ouverture de la route transamazonienne (1970).

Un marché international des ressources minérales en expansion, une plus grande ouverture au capital étranger (permise par une nouvelle structure légale), ainsi que des réformes institutionnelles, ont entraîné une nouvelle dynamique minière en Amazonie (surtout au Pará), qui dès lors a attiré l'attention de grands groupes multinationaux. Pendant les années 1960, les entreprises multinationales ont joué un rôle décisif pour garantir le ravitaillement et former des réserves minérales stratégiques au service des pays riches, à partir des gisements présents dans les pays de la périphérie.

La deuxième moitié des années 1960 a vu une augmentation considérable des découvertes effectuées par des entreprises multinationales. Parmi celles-ci nous retiendrons :

- 1966 – bauxite sur le fleuve Trombetas, découverte par les Aluminiums Canadiens (ALCAN) – l'un des sept grands de l'aluminium, au Pará ;
- 1966 – manganèse dans la serra do Sereno (à Carajás), découvert par la Codim, filiale de l'Union Carbide Corporation (multinationale nord-américaine), au Pará ;
- 1967 – relevé photogrammétrique aérien du bassin stannifère du Rondônia ;
- 1967 – minerai de fer à Carajás, découvert par la Cie Minière Méridionale, filiale de l'United States Steel (US Steel), au Pará ;
- 1967 – manganèse à Buritirama, découvert par la Cie Minière Méridionale, au Pará ;
- 1969 – titane à Maraonai, découvert par la Codim ;
- 1969 – kaolin dans la région du Jari, découvert par l'entreprise nord-américaine Daniel Ludwig, dans l'Amapá ;
- 1970 – bauxite à Paragominas, découverte par le groupe Rio Tinto Zinc (RTZ –

multinationale anglaise), au Pará.

Ainsi, les années 1960 représentent une phase d'intenses découvertes minérales en Amazonie. Cela s'est traduit par l'apparition de réserves effectives, grâce au travail du capital privé international, pendant une période où les matières premières minérales bénéficiaient d'un statut « stratégique ». Cependant, de nombreuses découvertes n'ont pas été exploitées de façon effective, car l'action simultanée de ces groupes multinationaux dans divers pays a entraîné un excès d'offre et une baisse des prix dès la décennie suivante.

3^e Phase « exploratoire » où prédomine le capital public national, caractéristique des années 1970

Les années 1970 sont caractérisées par une action plus décisive de l'État national dans la conduite des secteurs considérés comme essentiels pour le déclenchement du processus de croissance économique. Le secteur minier était l'un de ceux-ci.

Durant cette décennie, le centre dynamique du pays a connu une croissance industrielle sans précédent, grâce à la deuxième phase de substitution des importations. Ceci malgré le fait que les Plans de Développement Économique (I PND, 1972/74 et II PND 1975/79) aient détecté une insuffisance d'approvisionnement en produits de base pour que le processus d'industrialisation en cours puisse se poursuivre. Cette constatation a entraîné une plus grande intervention de l'État dans le secteur minier. Le but du gouvernement était d'approfondir la connaissance du sous-sol, de garantir l'autosuffisance en matières premières minérales, surtout ferreuses, et de contrôler les gisements de la région. Ainsi, une série d'actions ont été mises en œuvre ; celles qui ont eu la plus forte influence sur la dynamique du secteur minier amazonien ont été (Silva, 1994) :

- 1970 – création de l'AMZA (Amazonie Minière S/A), joint venture avec 51 % du capital de la CVRD (Companhia Vale do Rio Doce) et 49 % de l'United States Steel. Cette association montrait déjà une certaine préoccupation face au contrôle des gisements par des entreprises étrangères, caractéristique de la phase antérieure ;
- 1974 – création de Docegeo (Rio Doce Mineração), filiale de la CVRD, principale responsable des recherches minières en Amazonie ;
- 1974 – entrée de la CVRD dans le capital de Mineração Rio do Norte ;

- 1974 – transformation du Consider en Conseil National des non-ferreux et de la sidérurgie, afin de stimuler la production des non-ferreux au Brésil ;
- 1977 – approbation du règlement interne du DNPM.

Dans le cadre de la région amazonienne, d'importants projets ont été implantés, comme le II^e PDA (plan de développement économique de l'Amazonie) qui destinait 15,4 % de son budget au secteur minier et au Polamazônia, en 1974. Il cherchait, entre autres choses, à insérer l'activité minière et métallurgique de l'Amazonie à l'économie internationale. Les effets de cette série de mesures ont entraîné des découvertes minières importantes dans la région, surtout dans l'état du Pará :

- 1970 – cassitérite, région de velho Guilherme (Idesp/Promix – entreprise d'État, privée localement) ;
- 1970 – cassitérite, région de Mocambo (Promix) ;
- 1970 – kaolin, Rio Capim (CPRM et Mendes Jr) ;
- 1971 – manganèse à Carajás, Serra Azul (CVRD) ;
- 1971 – chromite à Quatipuru (Docegeo) ;
- 1972 – bauxite à Paragominas et Almeirim (Docegeo) ;
- 1973 – bauxite réfractaire à Almeirim (Docegeo) ;
- 1973 – nickel (AMZA) ;
- 1974 – gypse à Aveiro (CPRM) ;
- 1974 – cassitérite, région d'Antônio Vicente (Docegeo) ;
- 1974 – nickel et cuivre, Igarapé Vermelho et Igarapé Bahia – Carajás (Docegeo) ;
- 1977 – or à Andorinhas – Rio Maria (Docegeo) ;
- 1977 – étain à Itaituba (CPRM) ;

Dans les autres états nous pouvons retenir :

- 1978 – gaz naturel sur le Rio Jurua, dans l'Amazonas (Petrobrás)
- 1979 – potassium dans l'Amazonas (Petrobrás).

Ainsi, un intense processus de recherche minérale, avec à sa tête des entreprises d'État, a caractérisé les années 1970. Ce changement, par rapport à la décennie antérieure, est dû à la politique explicite de l'Union visant la recherche de l'autosuffisance minérale et le contrôle des gisements. Ces politiques ont aussi

accélére le processus d'intégration de l'Amazonie aux centres du capitalisme national, dans un scénario géopolitique favorable. Néanmoins, il y a eu un fort déphasage temporel entre la recherche exploratoire et l'exploitation effective. Les grands gisements découverts dans les années 1960 et 1970 n'ont « mûri » que dans les années 1980, lorsque ces matières premières n'avaient plus de statut « stratégique ».

4^e Phase, de « croissance », où domine le capital d'État national, caractéristique des années 1980

Dans le cadre national, les années 1980 sont caractérisées par une recrudescence de la crise des taux de change, résultat du second choc pétrolier (1979) – à cette époque la facture pétrolière représentait environ 50 % de la valeur des importations nationales, soit 3,5 % du PIB brésilien ou 6,8 milliards de dollars – et par une baisse généralisée du niveau d'activité économique – le taux moyen de croissance du PIB, de 10,2 % dans les années 1970, est tombé à 2,3 % dans les années 1980 (Silva, 1984).

Dans ce contexte peu favorable, les politiques nationales ont privilégié l'urgence dans le secteur minier. Elles n'ont pas travaillé à long terme et ont souvent cherché avant tout à soulager la balance des paiements. D'après Sá & Marques (1987) durant cette période, les principaux objectifs de la politique minière brésilienne n'ont fait que répondre aux besoins internes en matières premières et contribuer à la captation de devises.

C'est pendant les années 1980 que le gouvernement brésilien a voulu attirer le capital étranger, par la mise en œuvre de grands projets, comme ce fut le cas du Programme Grande Carajás (PGC). Toutefois, la réponse du capital étranger a été faible, étant donné la récession vécue par l'industrie minière et métallurgique.

Dans les années 1980, du fait de la propagation de la connaissance du potentiel minéral de l'Amazonie, les entreprises ont demandé le gel de vastes régions afin d'y effectuer des recherches. Dans la plupart des cas, ce mouvement n'a été que spéculatif puisqu'il n'y a pas eu de résultats effectifs en termes de réserves minérales.

Les faibles résultats du secteur minier brésilien pendant les années 1980 ont été aggravés par la Constitution de 1988, qui a modifié le concept d'entreprise nationale

et écarté un peu plus le capital étranger, déjà faible. Durant cette période, les projets conçus pendant les décennies antérieures sont devenus opérationnels. Les entreprises déjà installées ont bénéficié d'une exonération fiscale de 10 ans concernant l'impôt sur le revenu, d'une réduction de l'impôt sur les importations et de l'impôt sur les produits industriels, en plus d'une exemption de l'ICMS. Ces projets ont été les suivants :

- 1983 – début de la production concentrée de cassitérite, mine de Pitinga dans l'Amazonas (Mineração Taboca, groupe Paranapanema) ;
- 1985 – début de l'opération du Projet Fer de la CVRD à Carajás, au Pará ;
- 1985 – production de gaz et extraction de pétrole, dans les champs du bassin de l'Urucu, commune de Coarí, Amazonas (Petrobrás) ;
- 1985 – début de l'exploitation industrielle de l'or dans l'Amapá (Novo Astro et Yukio Yoshimono) ;
- 1987 – lancement de la production industrielle de cassitérite de la mine de Bom Futuro, commune de Ariquemes, en Rondônia ;
- 1987 – implantation de l'usine sidérurgique de Margusa au Maranhão ;
- 1988 – mise en service des projets de production de fonte dans le district industriel de Marabá, au Pará (Cosipar et Simara).

Les années 1980 ont encore été influencées par le capital d'État, mais en plein processus d'épuisement de ses capacités. Cette phase est caractérisée par une croissance, non pas de découvertes qui demandent des investissements risqués, mais d'une production minière effective, résultat de l'arrivée à maturité des projets lancés lors des décennies antérieures.

5^e Phase, de « diversification concentrée », où prédomine le capital privé national, caractéristique des années 1990

Durant la dernière décennie du XX^e siècle, les prix internationaux des minerais (surtout des métaux) ont baissé, pour atteindre des moyennes proches des coûts de production, ce qui a augmenté la concurrence internationale, à la recherche de réduction des coûts.

Dans le cadre domestique, la révision du concept d'entreprise nationale en

1995, tout comme le processus de privatisation, misaient sur une augmentation du flux des investissements étrangers dans le secteur. Cependant, la conjoncture internationale était peu favorable à ce type d'investissements, à l'exception du secteur des métaux précieux qui a été le seul à enregistrer une augmentation soutenue de ceux-ci du fait d'un retour sur investissements très rapide.

Avec la privatisation de la CVRD en 1997, le cycle du capital d'État a pris fin et une nouvelle phase d'émergence du capital privé national a débuté. À court terme, ces changements n'ont pas modifié grand-chose dans la mesure où, depuis le début des années 1980, la capacité financière de l'État était déjà affaiblie. Toutefois, à moyen et long terme, le risque existe que la logique du marché compromette l'apparition de nouvelles réserves et la viabilité de nouvelles mines, surtout s'il faut construire des infrastructures.

Néanmoins, en tant que principal état minier d'Amazonie, le Pará a réussi à surmonter l'obstacle en diversifiant sa production minière et métallurgique, grâce à l'ouverture de nouvelles mines, comme dans le cas du premier grand projet d'exploitation industrielle de l'or — celui d'« Igarapé Bahia » — de la CVRD — à Carajás, avec un début d'exploitation en 1991 ; ainsi que les mines de kaolin de la Pará Pigmentos — de la CVRD — et celles du Rio Capim Kaolin, toutes deux sur la commune d'Ipixuna, en 1996. La diversification apparaît aussi avec l'implantation d'usines appartenant au deuxième et troisième cycle de transformation de l'aluminium, comme dans le cas de production d'alumine par l'Alunorte, en 1996, ou de la production de barres et de câbles d'aluminium par l'Alubar en 1999, toutes deux sur la commune de Barcarena.

Les activités minières et métallurgiques du Pará ont mis en évidence la présence envahissante de la CVRD qui participe à tous les projets développés dans l'état, à cause de ses différents centres d'intérêts — fer, manganèse, aluminium, cuivre et or — et de sa logistique. Cela configure ainsi un modèle extrêmement concentré qui empêche la concurrence, limite le débat et restreint la formation d'une culture minière pluraliste dans la région.

Il est important d'insister sur le fait que la diversification n'a pas eu lieu dans tous les états. Dans le cas de l'Amapá, par exemple, on constate une phase de déclin qui

s'exprime dans la fermeture des ses principales mines :

- 1995 – fermeture de la mine Novo Astro ;
- 1997 – fin du gisement de manganèse exploité par l'Icomi.

Cette description historique nous montre que la dynamique du secteur minier, surtout au Pará, a traversé plusieurs phases : une phase spéculative qui a duré jusqu'aux années 1950, une période d'intenses découvertes minérales dominée par le capital privé international pendant les années 1960, une phase exploratoire – dominée par le capital d'État – qui a cherché à mieux connaître l'ampleur et le potentiel des gisements découverts durant les décennies antérieures. Ce capital, qui a eu une grande importance dans les années 1970, s'est peu à peu affaibli tout au long des années 1980, jusqu'à aboutir à la phase actuelle de croissance et de diversification concentrée, typique des années 1990, où prédomine le capital privé national, plus particulièrement celui de la CVRD.

La première décennie du *XXI*^e siècle indique clairement la suprématie du « libre jeu des forces du marché » dans la conduite de la dynamique du secteur minier et métallurgique en Amazonie. En ce qui concerne l'industrie d'extraction minière, les seuls projets implantés sont ceux qui présentent de fortes évidences de viabilité et de retour sur investissement à court terme, ou ceux qui participent d'une stratégie concurrentielle d'entreprises consolidées. Dans le cadre de l'industrie de transformation, les entreprises développent les installations existantes mais prennent beaucoup de précautions lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouvelles implantations.

Tout au long de ces années, l'activité minière a contribué de façon significative au processus d'intégration de l'Amazonie aux scénarios international et national, même si ce processus est resté limité du fait des conflits d'intérêts existant autour de l'utilisation et de l'occupation de l'espace territorial. Un de ces conflits découle des nombreuses pressions exercées sur l'Amazonie pour que son territoire reste en grande partie préservé, grâce à la création d'Aires Protégées. Celles-ci peuvent prendre, entre autres, la forme de réserves indigènes, de zones de préservation environnementale, de réserves biologiques et de parcs nationaux. Cependant, toutes restreignent et conditionnent les possibilités d'utilisation future de ces espaces, y compris en ce qui concerne l'activité minière.

Il existe de nombreux exemples, comme celui du nouveau « Parc National des Montagnes de Tumucumaque », dans l'état de l'Amapá, qui occupe 3,8 millions d'hectares correspondant à 26,5 % de la superficie totale de l'état. Ajoutons qu'il y a déjà 4,4 millions d'hectares de zones de préservation dans cet état et que, par conséquent, l'Union a amputé 57 % de son territoire, qui possède un grand potentiel minier (lettre du député fédéral Antônio Feijão au Président Fernando Henrique Cardoso, juillet 2002). Des situations semblables se répètent dans l'état de Roraima, qui a 43 % de son territoire destiné aux réserves indiennes (en particulier Yanomami) ; dans l'Amazonas, dont les très précieuses réserves de Niobium ne peuvent pas être exploitées parce qu'elles se trouvent dans des zones protégées (Silva, 1999).

LA VISION TRADITIONNELLE DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE EN AMAZONIE ET LES NOUVEAUX DÉFIS

Malgré son importance décisive pour le processus d'intégration nationale et internationale, la lecture de l'activité minière en Amazonie se résume au fait qu'on la considère comme une activité d'enclave, c'est-à-dire comme une activité autocentrée, incapable d'engendrer un processus de développement dans les espaces où elle est implantée. Cette vision a d'ailleurs joué un rôle important pour accréditer la thèse selon laquelle ce secteur n'a que faiblement contribué au développement socio-économique régional. Cette interprétation est cependant fortement remise en cause, surtout parce qu'elle a longtemps inhibé l'émergence de nouvelles approches et de nouvelles propositions. Coelho (2000) ajoute que :

« Les études privilégiant cette vision d'enclave ne considèrent pas leurs effets sur l'économie locale, qui la réorientent, même si leur propagation est réduite. La seule présence d'une enclave minière dans une région influence les autres secteurs d'activités qui ne peuvent pas rester comme avant. Elle augmente les migrations et donc les noyaux de peuplement. Des liaisons, qui jusqu'alors n'existaient pas, apparaissent et entraînent des changements, comme l'émergence de villages, à l'exemple de Parauapebas (1980), dont la localisation (au pied de la Serra du Carajás) et la croissance rapide l'ont amené à devenir le siège de la commune de Parauapebas, détachée de Marabá en 1987. L'action concentrée du mouvement des Sans-terre sur Parauapebas (principalement entre 1990 et 1998) n'aurait vraisemblablement pas eu lieu sans la mine de fer de Carajás et la ligne

de chemin de fer Carajás/EFC. De la même manière, Brüseke considère que la production de charbon végétal dans la région est une conséquence de l'implantation d'usines sidérurgiques le long de la ligne de chemin de fer de Carajás. En effet, celles-ci seraient impensables sans l'existence de la mine de fer de Carajás (Brüseke, 1997, p. 42). Poursuivant la pensée de Brüseke, les dommages écologiques provenant de la production de charbon, à la demande des usines de fonte, modifient le cadre des possibles et limitent le développement d'autres activités dans la région » (p.123).

De fait, en observant les principaux projets miniers et métallurgiques de l'Amazonie, il est possible d'identifier de profonds changements dans la reconfiguration de l'espace, non seulement géographique, avec la fragmentation et la création de nouvelles communes, villages et hameaux, mais aussi du point de vue de la structure et de la recomposition de l'espace productif, en termes socio-économiques (tableau 3).

Tableau 3 : Principaux projets miniers et métallurgiques de l'Amazonie et les communes directement touchées.

États	Projets miniers et métallurgiques/ substances	Communes/impacts
Amapá	Manganèse, chrome, kaolin	Serra do Navio, Santana, Mazagão, Vitória do Jari
Pará	Projets fer et manganèse de Carajás Projets usines de fonte Projet Trombetas Projets Albras/Alunorte	Parauapebas; Curionópolis ; Communes du lac de Tucuruí; démembrement et changement de structure productive de Marabá, Oriximiná Déplacement de la population de Barcarena
Maranhão	Projets d'infrastructure pour l'exportation du fer de Carajás Alumar et consortium Alcoa/Billiton Usines de fonte Usimar, Margusa, Cosima et Simasa	Complexe portuaire et industriel de l'Île de São Luís, Açailândia, Santa Inês, Rosário
Amazonas	Province pétrolière et de gaz naturel des fleuves Uruçú et Juruá	Presidente Figueiredo Urucará, Région du Moyen Solimões à Manaus
Mato Grosso	Calcaire, or, diamant.	Alta Floresta, Nobres, Nortelândia
Rondônia	Cassitérite	Ariquemes, Itapoã D'Oeste

Source : *Rodrigues da Silva, 2000 et Sommaire minéral, 2001.*

L'activité minière et métallurgique entraîne des rentrées fiscales pour les communes productrices. La plus importante provient de la CFEM (Compensation Financière pour l'Exploitation Minière), instituée par la constitution de 1988 et effectivement implantée en 1992. Il existe aussi des royalties, plus connues, reversées par les industries extractives, ainsi que l'ISS (Impôt Sur les Services) payé par les usines de transformation et leurs prestataires de services. Ces bénéfices, malgré leur réduction après l'implantation de la Loi « Kandir » en 1996, qui a réduit le report d'ICMS (Impôt sur la Circulation des Marchandises et des Services), sont une source importante de recettes pour ces communes.

Dans certaines communes minières et métallurgiques du Pará, il y a eu une nette augmentation des recettes, qui arrivent à représenter jusqu'à 36% de la recette municipale. Ce trait les distingue de la grande majorité des autres communes d'Amazonie, pour lesquelles le reversement fiscal constitutionnel représente autour de 95 % de leurs recettes. Malheureusement, la plupart des communes bénéficiaires n'utilisent pas ces ressources dans la perspective d'un développement durable, en prévision de l'épuisement de la ressource minérale. Néanmoins, l'analyse des indices IDHM (indice de développement humain municipal) des communes du Pará, pour les années 1970, 1980 et 1990, révèle que les communes minières et métallurgiques ont eu des résultats meilleurs que la moyenne des communes du Pará (tableau 4).

Tableau 4 – IDHM des communes minières et métallurgiques du Pará (sélection)

Communes	IDHM			
	1970	1980	1991	2000
Almeirim	0,374	0,684	0,632	0,745
Capanema	0,377	0,501	0,556	0,729
Oriximiná	0,356	0,540	0,560	0,717
Parauapebas	-	-	0,601	0,740
Barcarena	0,363	0,472	0,631	0,769
Moyenne des communes de la région	0,339	0,474	0,473	0,658
Moyenne du Pará	0,341	0,480	0,491	0,671

Source : IPEA/PNUD apud Silva 2002 et IPEA, 2003.

Pendant les années 1970, les indices de toutes les communes étaient proches. Les différences se sont creusées significativement durant les années 1980, lors de la phase de « croissance », lorsque la plupart des projets miniers et métallurgiques ont commencé à produire.

La tendance de ces activités sur le territoire amazonien est à l'expansion. Benchimol, 1997, présente les principales potentialités de l'Amazonie Occidentale :

- bassin stannifère du Rondônia (Santa Bárbara, São Lourenço, Massangana et surtout la zone de l'igarapé de Santa Cruz où se trouve la plus grande mine d'étain de la planète : Bom Futuro) et les affleurements d'or alluvionnaire du Rio Madeira ;
- bassin stannifère et aurifère du Roraima (Mau, Contigo, Quino, Tepequém, Uraricoera, Surucucú) ;
- bassin minier du Mapuera-Pitinga, y compris la zone d'étain de Pitinga, exploitée par la Taboca-Paranapanema, et la région de colombite / tantale / zirconium de la Serra da Madeira (Am).
- gisement de kaolin de Manaus/Presidente Figueredo, occupant une zone de 30 km de longueur, le long de la BR-174, à partir du km 25 ;
- gisements de niobium et d'or du haut Rio Negro, comprenant le niobium du Morro dos seis Lagos, dont la réserve de près de 3 millions de tonnes est évaluée à 1000 milliards de dollars (estimation CPRM), ainsi que les domaines aurifères de la Serra do Traíra, Caparro, Pico da Neblina e Serra Uneixui, qui ont été à l'origine de conflits frontaliers, ainsi qu'avec les peuples indigènes ;
- le gisement de sylvite du bas Madeira (bassins de fazendinha et Arari) où se trouvent d'immenses réserves de sels de potasse, qui pourraient permettre une révolution agricole sur les sols pauvres de l'Amazonie. En effet, quand ce potassium sera exploité avec le phosphate de Maicuru (Pa), le nitrogène du complexe pétrochimique d'Urucú-Manaus et le calcaire de Nhamundá, les problèmes de faibles rendements des sols seront résolus ;
- gisement de calcaire et de gypse de Nhamundá et Urucará, qui permet la production des cimenteries du groupe Nassau, à Manaus ;
- bassin pétrolier et gazier (22% des réserves nationales) d'Urucú. D'après la Petrobrás ces réserves ne pourront être exploitées qu'après la construction du gazoduc Urucú-Porto Velho et Coari-Manaus, actuellement en projet.

Toutefois, c'est en Amazonie Orientale, principalement dans l'état du Pará, que les perspectives d'expansion sont les plus concrètes, surtout grâce à la présence de la CVRD depuis les années 1970. En effet, ses projets ont permis d'améliorer les connaissances du sous-sol et les structures logistiques de la région. Jusqu'en 2008, cinq grands projets seront implantés au Pará, avec des investissements de l'ordre de 600 millions de dollars chacun. Trois d'entre eux sont liés à la CVRD, alors que les deux autres dépendent d'entreprises privées multinationales. Ils chercheront tous à exploiter les réserves découvertes dans les années 1960 et 1970. Il s'agit du :

- Projet cuivre de la mine Serra do Sossego (Groupe CVRD) à Canaan dos Carajás, avec des investissements prévus à hauteur de 500 millions de dollars ;
- Projet d'exploitation de bauxite de la mine Vera Cruz (Groupe CVRD) à Paragominas, avec des investissements à hauteur de 900 millions de dollars ;
- Projet nickel, acheté à l'INCO par le canadien Canico, sur la commune d'Ourilândia do Norte, avec des investissements à hauteur de 1 milliard de dollars ;
- Projet d'exploitation de bauxite sur la commune de Juriti, au Pará, par le groupe Alcoa, avec des investissements prévus à hauteur de 350 millions de dollars ;
- Projet d'implantation sidérurgique, pour la production de fonte à Barcarena, avec des investissements à hauteur de 800 millions.

Il existe également des études avancées concernant l'implantation d'un complexe de production d'aluminium. Celui-ci impliquera toutes les étapes de production et sera mis en œuvre par la multinationale Alcoa sur la commune de Juruti. Il existe aussi un projet cuivre, dirigé par la Codelco, sur la commune de Banach.

Depuis 30 ans, l'état du Maranhão reconfigure sa base de production à partir des externalités et de la dynamique minière et métallurgique du Pará. Dans les années 1970, il a mis en place son industrie de l'aluminium (Alumar) à partir de la centrale de Tucuruí et de la bauxite de Trombetas. Dans les années 1980, un port a été inauguré à Ponta da Madeira, afin de pouvoir écouler la production de fer et de manganèse de Carajás. À la fin des années 1980, des fonderies ont été installées le long de la voie de chemin de fer, pour pouvoir travailler le fer de Carajás. Ce n'est pas un hasard si, en 2001, les exportations minières et métallurgiques du Maranhão

correspondent à 85 % du total de ses exportations.

D'après le ministère des Mines et de l'Énergie, le secteur minier de l'Amazonie sera prioritaire pour les investissements en études géologiques et cartographie. La CPRM estime que d'ici 2010, 100 % du territoire amazonien sera cartographié à l'échelle 1/100 000, grâce aux nouvelles technologies s'appuyant sur les relevés géophysiques aériens, qui réduisent le temps nécessaire à la mise en place d'un système de cartographie géologique. Il s'agira d'un facteur important d'attraction de nouveaux investissements miniers dans la région.

Comme tout le monde le sait, l'implantation de nouvelles mines et d'usines de transformation des minerais crée un mouvement de « (dé)structuration territoriale » (selon Coelho, 2001), étant donné la force d'attraction exercée par cette activité. La connaissance de cette dynamique représente une occasion décisive pour la (re)formulation et la mise en place de politiques publiques qui puissent répondre à la principale attente qui accompagne l'implantation d'un grand projet : celle d'amener des bénéfices à la région.

D'après la littérature spécialisée, *les revenus salariaux, les impôts payés et les achats réalisés dans la région*, sont les principaux liens que l'activité minière entretient avec l'économie locale et régionale (Silva, 2002).

Le récent processus de restructuration de la production a impliqué une baisse absolue de l'emploi ainsi que d'importants gains de productivité du travail. Durant la décennie 1990, le secteur minier et métallurgique amazonien a réduit de façon significative son nombre d'emplois directs, impliquant une diminution des revenus distribués sous forme de salaires, au détriment de l'économie locale. Du point de vue fiscal, l'exonération d'ICMS sur les produits de base et semi-industriels destinés à l'exportation, à partir du milieu des années 1990, a représenté une perte de recettes pour les états, puisqu'il s'agissait de l'impôt le plus significatif du secteur minier.

Enfin, les achats régionaux, comme chacun sait, sont limités par la structure économique de la région qui ne peut pas répondre à toutes les demandes des grandes entreprises de ce secteur, du fait de la nature des achats qu'elles réalisent (machines lourdes, équipements sophistiqués, camions spéciaux, etc.), que même l'économie

nationale est souvent incapable d'offrir. Cependant, un espace significatif pourrait être occupé par l'offre locale, mais il n'a malheureusement pas été mis à profit par manque de main d'œuvre locale qualifiée. C'est sur ce point que des politiques publiques devraient travailler pour créer des possibilités de développement dans la région.

Une autre de ces possibilités serait de garantir des crédits spéciaux aux entrepreneurs locaux, afin qu'ils investissent dans la formation et qu'ils produisent des biens et des services demandés par les grandes entreprises ou leurs prestataires de services. Il serait alors possible de potentialiser les effets bénéfiques que cette activité peut engendrer en Amazonie.

La vision d'enclave de la dynamique minière et métallurgique qui prévaut en Amazonie, ne permet pas une vision d'ensemble des possibilités et ne permet donc pas la mise en place de politiques publiques volontaristes. Il faut donc abandonner cette perspective d'enclave et utiliser comme stratégie de planification de nouveaux concepts politiques, comme par exemple celui de « complexe industriel » qui permet de détecter les points d'étranglement (Carvalho, 2000 *apud* Silva, 2000) ; ou de « groupements » qui met en relief les différentes formes d'interdépendance entre les secteurs (Haguenauer & Prochnik, 2000).

CONSIDÉRATIONS FINALES

À partir de l'analyse historique des principaux événements et des politiques directement ou indirectement liées au secteur minéral, il devient évident que l'activité minière joue un rôle fondamental dans la dynamique du développement récent de l'Amazonie. Toutefois, son poids varie selon les états. Il est significatif au Pará, avec une industrie extractive, au Maranhão avec une industrie de transformation et en Amazonas avec un secteur énergétique.

Les premières entreprises minières et métallurgiques qui se sont implantées en Amazonie ont demandé des investissements importants, non seulement par rapport à leurs installations matérielles, mais aussi pour le montage de toute une infrastructure, comme des centrales hydroélectriques, des lignes de transmission, des ports, des aéroports, des routes, des voies ferrées, etc. Pour cela, il a donc fallu une importante

participation du gouvernement fédéral, qui a dû faire des investissements directs et donner son autorisation pour des accords internationaux qui ont garanti des financements extérieurs, afin de viabiliser tous ces projets. Lors de leur phase d'implantation, ils ont obtenu des aides fiscales de la Sudam, grâce surtout à l'exemption ou la réduction de l'impôt sur le revenu, instrument le plus utilisé.

Ainsi, les premières entreprises minières ont été caractérisées par leur taille importante, un long temps de maturation et des liens limités avec l'économie régionale, ce qui explique le terme « d'enclave », surtout utilisé pendant les années 1980. Toutefois, cette analyse a limité la perception des multiples implications de l'activité dans son aire d'influence. Des études empiriques démontrent que les espaces affectés par l'exploitation minière évoluent grâce à celle-ci. L'activité ne provoque pas seulement une reconfiguration géographique, qui entraîne la création de nouvelles communes autour des projets, mais aussi des effets sociaux et environnementaux.

Une des attentes de la société amazonienne, surtout des régions où l'activité minière est importante, est de participer davantage aux bénéfices produits par cette activité. Une partie de ces bénéfices ne sont pas utilisés, par manque de capacité des entrepreneurs locaux, incapables d'offrir les biens et les services, en quantité et en qualité, que les grandes entreprises demandent. Les entrepreneurs locaux, quant à eux, n'arrivent pas à se qualifier car il n'y a pas de politiques publiques orientées dans ce sens. Chacun sait que le crédit, aussi bien pour ce qui est de la production que pour la qualification, est un des éléments essentiels de l'accélération du développement.

La région amazonienne doit jouer son rôle politique d'orientation des activités productives sur son territoire de manière plus énergique. Pour cela, il lui faut redéfinir de façon claire et explicite les résultats qu'elle escompte obtenir de l'activité minière et quels sont les instruments dont elle dispose pour arriver à ses fins.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

- MINISTERIO DAS MINAS E ENERGIA (2001) : Departamento Nacional de Produção Mineral ; Anuário Mineral Brasileiro.
- BENCHIMOL, Samuel (1996) : *Amazônia 96 – Fisco e Contribuintes*. Edição Universidade do Amazonas. Amazonas, Manaus.
- BUNKER, Stephen (1999) : *Notas sobre a Renda do solo e a Tributação no Pará*. (Texte interne objet de discussion).
- DINIZ, Clélio Campolina (1987) : *Capitalismo, Recursos Naturais e Espaço*. UNICAM/IE, Campinas, Thèse de doctorat.
- COELHO, M. Célia Nunes ; SIMONIAN, Lígia & FENZL, Norbert [orgs] (2000) : *Estado e Políticas Públicas na Amazônia: Gestão de Recursos Naturais*. Belém, CEJUP.
- COSTA, J. Marcelino Monteiro da [coord.] (1992) : *Amazônia – Desenvolvimento ou Retrocesso*. Belém, CEJUP.
- CORDANI, Umberto G. (1996) : «Recursos Minerais da Amazônia e sua Problemática », (in) PAVAN, Crodowaldo [coord.], *Uma estratégia latino-americana para a Amazônia*. Brasília, Ministério do Meio Ambiente e dos Recursos Hídricos da Amazônia Legal, São Paulo, Memorial, p. 169-174.
- CROWSON, Philip (1988) : *Structural Changes in the World Mineral Industry: implications for Canada*. Ontario, Kingston, Center for Resources Studies.
- HAGUENAUER, Lia & PROCHNIK, Victor (2000) : « Cadeias Produtivas: Conceituação e Metodologia », (in) *Identificação de Cadeias Produtivas e Oportunidades de Investimentos no Nordeste do Brasil*. Fortaleza, Banco do Nordeste.
- LUZ, Acyr Ávilla da (1981) : « Conférence sur le Projet Radam ». (in) *Recursos Minerais da Amazônia*, Boletim da XVI^a semana de estudos. Minas Gerais, SICEG.
- SANTOS, Breno Augusto dos (1996) : « Potencial Mineral da Amazônia para o século XXI e os problemas ambientais correlacionados », (in) PAVAN, Crodowaldo [coord.], *Uma estratégia latino-americana para a Amazônia*. Brasília, Ministério do Meio Ambiente e dos Recursos Hídricos da Amazônia Legal. São Paulo, Memorial, p. 175-204.

SILVA, Ma (1994) : *Amélia Rodrigues. Mineração no Pará – Elementos para uma Estratégia de Desenvolvimento Regional*. Belém, SEICOM/DIRAM.

SILVA, Ma et RODRIGUES Amélia [coord.] (1999) : *Mineração na Amazônia Legal: Importância Sócio Econômica e Perspectivas – Amazônia Ocidental*. Belém, SUIDAM, UFPA/FADESP.

Idem, (2001) : *O Pará e a Mineração no Limiar do Século XXI: Crescimento Inercial ou Desenvolvimento Sustentável?* Rapport de recherche. Belém, Unama.

Idem, (2002) : « O Papel da Indústria Minero-Metálica no Desenvolvimento do Pará ». *Brasil Mineral*, n° 202, jan/fev.

SÁ, P. C. & MARQUES, M. Izabel (1987) : « 20 Anos de Política Mineral », (in) *Política Mineral no Brasil*. Brasília, CNPq, Assessoria Editorial e Divulgação Científica.

SILVA, Alberto Rogério B. (2002) : *Perspectivas da Indústria Mineral na Amazônia*.

LE PARC NATIONAL MONTANHAS DE TUMUCUMAQUE (BRÉSIL)

UN LABORATOIRE POUR LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE D'UNE COOPÉRATION RÉGIONALE EN AMAZONIE ?

Marta de AZEVEDO IRVING*

RÉFLEXIONS SUR LE SUJET : COMMENT JUSTIFIER LES OBJECTIFS ?

La gestion de la biodiversité à l'époque actuelle représente une question stratégique sur les plans locaux et globaux. Selon Albagli (1998), « la récente motivation et l'intérêt croissant pour le sujet résultent, grâce aux avancées scientifiques, des possibilités de manipulations génétiques, ce qui élargit considérablement les utilisations et applications potentielles de la biodiversité et attire l'attention d'importants secteurs économiques et industriels qui voient en elle un capital naturel de réalisation future... la thématique de la biodiversité cesse d'appartenir aux sphères scientifique et environnementale au sens strict et commence à être placée au centre de disputes géopolitiques serrées, concernant particulièrement l'accès aux ressources génétiques et l'accès à la technologie, comme voies d'accès aux informations stratégiques associées à la biodiversité » (p. 59-60).

Ainsi, les parcs nationaux de frontière en Amazonie brésilienne constituent, *per se*, un sujet stratégique au niveau de la recherche et des politiques publiques. Ils impliquent une discussion interdisciplinaire complexe, liée à la gestion de la biodiversité sur les plans locaux et globaux, à la souveraineté et à la géopolitique, aux

* Professeur à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro. Le présent travail a eu le support de la CAPES et, pour la recherche sur le terrain, du DAP/MMA. Il constitue le point de départ d'un projet de recherche, en cours, développé entre le Projet Interdisciplinaire des Espaces Protégés et Intégration Sociale du Programme EICOS/IP/UFRJ, le département d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN), et le Centre de Recherche sur le Brésil Contemporain (CRBC) de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Nos remerciements à Françoise Briot et Jean-Pierre Briot pour la révision en français de cet article.

dimensions culturelle et anthropologique, aux mécanismes de gouvernance et à la logique du développement régional durable.

La compréhension de la dynamique de la gestion de la biodiversité dans ces espaces protégés, représente, de nos jours, une des principales équations à résoudre par le gouvernement brésilien. Ceci au moment où il s'engage dans la construction du Plan National des Espaces Protégés, encore en phase de discussion et de maturation institutionnelle, dont la conclusion était prévue pour mars 2005 (MMA, 2004a).

Malgré l'importance de ce sujet de recherche, les efforts réalisés pour comprendre, de façon intégrée, la logique et les défis impliqués dans les processus de gestion de la biodiversité dans les espaces protégés, sont encore faibles. En particulier si l'on considère l'ampleur des questions et des conflits soulevés par les dynamiques du développement régional, qui résultent d'un processus historique, certes ancré dans un territoire continu mais réglementé à partir de bases culturelles, juridiques, institutionnelles et politiques distinctes.

Cette réflexion révèle encore de nouveaux aspects éthiques dans le cas du Parc National Montanhas de Tumucumaque (PNMT), situé dans l'état d'Amapá (et du Pará), à la frontière de la Guyane française et du Surinam. De fait, le PNMT, avec le Parc National du Cabo Orange, sont les seuls parcs nationaux brésiliens ayant une frontière commune avec l'Union européenne. Ainsi, sur le plan régional, il est un exemple représentatif et simultané de deux logiques de développement.

Cette discussion implique non seulement d'aborder d'une manière classique la gestion des parcs nationaux dans un univers circonscrit aux limites territoriales et aux représentations symboliques propres à une culture nationale, mais aussi de prendre en compte la perspective régionale, dans un contexte dynamique et « bouillonnant », fait d'hétérogénéité culturelle, de dissonances juridiques et institutionnelles, de priorités politiques inégales et de configurations de développement distinctes.

Cette affirmation jette un nouveau regard sur le cas amazonien, où les espaces de frontière sont fortement associés au débat sur la souveraineté et l'intégrité territoriale, à la violence et à l'illégalité, à l'exploitation illimitée et inconséquente des ressources naturelles, à l'absence quasiment totale de l'État et à une grande diversité ethnique et culturelle. Cette dernière est souvent difficile à interpréter pour le regard

urbain contemporain, éloigné de la réalité de la forêt et des peuples qui y habitent dans une relation historique et ancestrale avec les ressources naturelles. Dans ce contexte mutant de frontière, dans ce territoire « en état de transe », les parcs nationaux représentent, *per se*, des situations de conflit, d'exclusion, de négation de dialogues ancestraux avec le territoire et les ressources, interprétés de nos jours comme relevant d'un passé éloigné et obsolète, distant des nécessités frénétiques d'une société avide de consommation et d'exotisme.

Ainsi, le présent travail, de caractère exploratoire et préliminaire, est une invitation à la réflexion et son but est de contribuer à la compréhension des défis impliqués dans la gestion de la biodiversité du Parc National Montanhas de Tumucumaque, du point de vue régional, en envisageant les perspectives actuelles et futures de la coopération Brésil-France. De plus, le travail vise à enrichir la discussion, en contribuant à l'amélioration de la Politique des Espaces Protégés du Brésil, en ce qui concerne les parcs nationaux de frontière.

Le travail a été conduit entre avril 2004 et mai 2005, simultanément au Brésil et en France, d'après des recherches documentaires et bibliographiques ; des entrevues avec des interlocuteurs sélectionnés (chercheurs, administrateurs d'espaces protégés et hommes politiques des deux pays, impliqués dans la thématique des espaces protégés, de la gestion de la biodiversité et du développement durable) ; des questionnaires envoyés aux directeurs de parcs ; et, enfin, des recherches sur le terrain. Une suite est prévue dans le cadre du Programme Interdisciplinaire sur les Espaces Protégés et l'Intégration Sociale du Programme Eicos/IP/UFRJ et des projets de coopération Brésil-France pour la gestion de la biodiversité, en phase de finalisation entre l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, le Centre sur le Brésil Contemporain (CRBC/EHESS) et la direction des Espaces Protégés du ministère de l'Environnement du Brésil.

DES ESPACES PROTÉGÉS DE FRONTIÈRE À LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Un sujet central dans cette réflexion concerne le concept de frontière et les terminologies, parfois controversées, utilisées pour caractériser les espaces protégés dans ces secteurs. Même si cette question ne constitue pas l'objet du présent travail, la discordance terminologique semble évidente quand les secteurs protégés situés en

régions de frontière sont présentées indistinctement dans les publications académiques ou les accords politiques, comme des secteurs frontaliers ou transfrontaliers. Cette difficulté semble représenter, d'une part, des inconsistances lors de l'interprétation conceptuelle de la signification du mot « frontière » et, d'autre part, des problèmes de traduction directe de textes de référence, publiés en langues étrangères. En vérité, une consultation du dictionnaire portugais (Ferreira, 1975) repère la définition de *fronteira* comme « l'extrémité d'un pays ou région qui en rencontre une autre » et de *limite* en tant que « la ligne de démarcation, réelle ou imaginaire qui sépare deux terrains ou deux territoires contigus »¹. Néanmoins, selon Silva (1986) « le concept de frontière n'est pas le même que celui de limite. La frontière possède une relation spécifique avec la limite. Bien que la limite soit la donnée réelle, elle est perçue à travers la frontière... la limite est un lieu, la frontière un ensemble de relations ».

De ce fait, la frontière peut être également perçue dans une perspective dynamique, qui dépasse la notion de barrière politique surimposée à un territoire continu. Néanmoins, quand la thématique de l'intégrité du territoire est prise en compte, la « dynamique de frontière », même si elle est réelle, ne remet pas en question la perception de la frontière selon la logique géopolitique de souveraineté, c'est-à-dire en tant que limite.

Sur le plan politique-institutionnel, la Constitution brésilienne de 1988 (Brasil, 1988), Article 20, établit que « la bande de 150 km de largeur, le long des frontières terrestres, désignée comme bande de frontière, est considérée comme fondamentale pour la défense du territoire national, et son occupation et son utilisation seront réglementées par la loi ». Cela signifie que les parcs nationaux placés dans la bande de frontière constituent des espaces protégés de frontière et non des secteurs transfrontaliers, comme cela est affirmé par quelques auteurs.

En vérité, ce type de problème semble résulter de la traduction et de l'interprétation directe de textes de référence, qui définissent les directives pour les « Transboundary Protected Areas » (TBPAs) ou Espaces Protégés Transfrontaliers

¹ Le dictionnaire français (Hachette, 2003) considère une frontière comme (une) « limite séparant deux États », une limite comme « ce qui sépare un terrain, un territoire d'un autre, contigu », et transfrontalier comme (ce) « qui concerne les relations de deux pays limitrophes ».

(Sandwich *et al.*, 2003). Selon les auteurs, un espace protégé transfrontalier est « un secteur terrestre ou maritime spécifiquement consacré à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, géré par des moyens légaux ou autres ». Dans la plupart des cas, la notion de « transboundary » ou « transfrontalier » implique la coopération internationale et l'articulation entre deux ou plusieurs secteurs protégés constitue une condition préalable pour une TBPA.

Malgré la nouveauté du sujet et la quantité insuffisante de publications, les espaces protégés de frontière constituent des thématiques privilégiées pour la construction de modèles novateurs de coopération internationale ainsi que pour la gestion transfrontalière de la biodiversité. Dans certains cas, ils peuvent constituer une base de départ pour l'implantation d'espaces protégés réellement transfrontaliers, comme les Parcs de la Paix, en Afrique (Sandwich *et al.*, 2003) et les Réserves de Biosphère Transfrontalières (UNESCO, 2004).

Néanmoins, cette expérience n'existe pas au Brésil et son implantation exigerait un examen spécifique du côté des politiques publiques, selon une nouvelle approche géopolitique, afin de faire face au défi de la coopération transfrontalière pour la gestion de la biodiversité. Dans ce contexte, le Parc National Montanhas de Tumucumaque a été identifié par le ministère de l'Environnement comme un « laboratoire » exemplaire, puisqu'il réunit les différents aspects de ce dialogue complexe. C'est un dialogue possible, mais encore en construction.

PARCS NATIONAUX DE FRONTIÈRE EN AMAZONIE BRÉSILIENNE

QUEL CONTEXTE ?

Les parcs nationaux de frontière ne diffèrent pas significativement, du point de vue de leur origine et de leur historiographie, des autres espaces protégés d'Utilisation Indirecte (recherche, éducation pour l'environnement, et écotourisme), comme cela a été démontré par Medeiros *et al.* (2004). Sur l'ensemble des 55 parcs nationaux brésiliens, représentant 17.437.631,18 ha, 13 sont situés dans la région Nord du pays et 5 d'entre eux se trouvent en zone frontalière : PN Serra do Divisor, PN Pico da Neblina, PN Monte Roraima, PN Cabo Orange, PN Montanhas de Tumucumaque.

En règle générale, ces parcs sont créés par décret gouvernemental, selon un processus *top down*, sans discussion préalable avec la société. De plus, ils ne disposent pas d'instruments de gestion ou, dans le cas où ces instruments existent, ils sont inadéquats et/ou obsolètes. L'équipe technique responsable est insuffisante ou sans expérience et les moyens pour l'implantation efficace de ces espaces protégés sont, jusqu'à présent, quasiment inexistants.

Par ailleurs, les parcs nationaux situés dans les secteurs de frontière en Amazonie ont été peu étudiés, les initiatives de recherche en partenariat avec les pays voisins sont dispersées, sans perspective politique intégrée et sans mécanismes systématiques et continus de coopération.

Les instruments juridiques de création, la caractérisation générale, les mécanismes de gestion et les questions liées à la coopération avec les pays voisins sont systématisés dans les tableaux 1 et 2, élaborés à partir des questionnaires envoyés aux directeurs de parcs.

Dans ce contexte, il est évident que le processus participatif et l'inclusion des acteurs sociaux dans la gestion —engagements établis dans le cadre du Système National d'Unités de Conservation/SNUC/loi 9985/2000 (Brasil, 2000a et b)—représentent encore une « abstraction », un objectif à atteindre à moyen ou long terme. En outre, ces « parcs de papier », éloignés des grands centres urbains, constituent des Unités de Conservation d'accès difficile, peu visités par les touristes et sans mécanismes structurés de participation sociale à leur gestion. Ainsi, ils constituent une « matière première encore non utilisée » pour la recherche académique et pour la prise de décision dans le domaine politique.

Tableau 1 : Parcs nationaux de frontière en Amazonie : contexte légal, caractérisation et mécanismes de gestion

Parcs Nationaux	Pico da Neblina	Cabo Orange	Serra do Divisor	Monte Roraima	Montanhas do Tumucumaque
Extension (ha)	2.200.000	619.000	846.633	116.000	3.867.000
Décret/ Année de création	83550/76	8491315/80	97.839/89	97.887/89	sans numéro/ 22.08.2002
Municipalités/ États/Pays de Frontière	São Gabriel da Cachoeira (AM)- Frontière avec le Venezuela	Oiapoque et Calçoene (AP) – Frontière avec la Guyane Française	Máncio Lima, Rodrigues Alves, Cruzeiro do Sul, Porto Walter et Marechal Traumaturgo (AC) – Frontière avec le Pérou	Uiramutã, Pacaraima et Água fria (RR) – Frontière avec Venezuela et Guyana	Serra do Navio, Pedra Branca do Amapari, Calçoene, Oiapoque, Laranjal do Jarí (AP) et Almerim (PA) – Frontière avec le Surinam et la Guyane française
Plan de Gestion	Il n'y a pas de Plan de Gestion	En cours d'élaboration/ Conclusion prévue pour 2006	Le Plan de Gestion a été approuvé en 2002 mais il n'est pas mis à jour, donc il se trouve déphasé par rapport à la réalité du parc et à ses ressources humaines et financières.	Plan de Gestion approuvé en mars 2000. Cependant, un secteur du parc a été mis en question par la FUNAI en raison de la Réserve Indigène Raposa/Serra do Sol – Aménagement du plan prévu pour 2005.	En cours d'élaboration / Conclusion prévue pour 2006
Conseil de Gestion	Il n'y a pas d'information	En cours de création	Conseil Paritaire, créé par un acte administratif (Portaria N° 78, du 5 juillet 2002). Le Conseil a un statut interne depuis 2002. Il est actif et représentatif avec ses 38 conseillers et une réunion ordinaire par semestre.	Conseil à constituer après la révision du Plan de Gestion	En cours de création / Restructuration prévue pour 2006
Source : Réponses au questionnaire envoyé aux directeurs de parcs (2005), à l'exception du PN de Pico da Neblina, qui n'a pas répondu.					

Tableau 2 : Parcs nationaux de frontière en Amazonie : programmes en cours et recommandations pour la coopération transfrontalière

Parcs Nationaux	Programmes en Cours	Questions de Frontière et Recommandations pour la Coopération
Serra do Divisor	Projet ARPA, en phase de mobilisation. Néanmoins, les actions ne sont pas encore effectives.	Il n'existe pas de stratégie d'intégration avec les pays voisins mais le parc subit des impacts significatifs provenant de l'exploitation du bois au Pérou. Des réunions avec l'INRENA ont été réalisées mais n'ont pas été reprises. Le SOS Amazônia essaie d'établir des partenariats pour la coopération Brésil-Pérou. L'implantation de cette coopération est urgente pour favoriser la gestion de la biodiversité en région frontalière, avec la participation de l'Itamarati (la diplomatie brésilienne) et de l'IBAMA.
Cabo Orange	ARPA en phase d'implantation	La pêche et la chasse pratiquées à la frontière constituent un problème, notamment parce que la chasse est une activité légale en Guyane. Il est important de diffuser l'existence du parc en Guyane à l'occasion de foires et d'événements touristiques, de créer un programme de coopération internationale entre le gouvernement d'Amapá et la Guyane française et d'établir une politique compatible entre les deux pays.
Montanhas de Tumucumaque	ARPA en phase d'implantation	Espoir de création d'un Parc National du Sud de la Guyane Française, ce qui signifiera une possibilité de coopération binationale avec la France, mais sans aucune relation avec le Surinam. Au Surinam on observe l'utilisation touristique induite en région frontalière, stimulée par des agences spécialisées. Cette utilisation est observée à un faible degré en Guyane Française, grâce à la présence de la police et de l'accès restreint à Camopi, St Georges et Maripasoula. On enregistre des cas de bio piraterie, d'innombrables pistes d'atterrissage clandestines dont l'origine n'est pas identifiée, et des exploitations minières (garimpos) irrégulières, de contrôle difficile des deux côtés de la frontière.
Monte Roraima	« Protection et Recherche », du Plan de Gestion, perturbé en raison des conflits agraires.	Il n'y a pas de conflits avec les pays voisins, ni de stratégies de coopération. Néanmoins, la seule voie d'accès au Monte Roraima se trouve du côté du Venezuela, ce qui exigera la signature d'accords internationaux pour le développement du tourisme et les visites.
Obs : Le Parc National de Pico da Neblina n'a pas répondu au questionnaire.		

Toutefois, ces parcs ont une importance significative, tant dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, que du point de vue géopolitique ou de celui du développement du pays. Ils constituent des espaces privilégiés pour la création de nouveaux modèles de gestion de la biodiversité, fondés sur une perspective éthique de collaboration et de construction d'un nouveau dialogue entre des pays distincts, impliquant respect mutuel, inclusion sociale et participation politique.

Parmi les parcs nationaux situés dans les secteurs de frontière en Amazonie brésilienne, le Parc National Montanhas de Tumucumaque apparaît comme un « laboratoire » sans précédent pour la gestion de la biodiversité et pour le développement régional. Ceci dans la mesure où il synthétise, de façon singulière, les contradictions du processus de mondialisation et du dialogue Nord-Sud, dans un espace de frontière que Masteau (1997) identifie comme « l'ultrapériphérie » de l'Union européenne et de l'Amérique latine. Ce parc acquiert une importance encore plus significative au niveau des politiques publiques, puisqu'il constitue l'espace protégé de frontière qui a été sélectionné comme objet de réflexion dans le cadre du Plan National des Espaces Protégés (MMA, 2004) en cours d'élaboration, sous la responsabilité de la direction des Espaces Protégés du ministère de l'Environnement. Encore faut-il ajouter l'importance historique de la région d'insertion du parc, objet de disputes coloniales et post-coloniales, qui mettent en évidence la notion de patrimoine, ainsi que la dimension historique de la construction de l'identité brésilienne en Amazonie.

Le Parc National Montanhas de Tumucumaque intègre aussi le Programme des Espaces Protégés de l'Amazonie (ARPA), une initiative du gouvernement fédéral, coordonnée par le ministère de l'Environnement et l'IBAMA, en partenariat avec des états et villes de l'Amazonie brésilienne et des donations internationales. Le PNMT constitue la pièce la plus importante d'une mosaïque d'Espaces Protégés. Il occupe plus de 50 % du territoire de l'état d'Amapá et fait partie d'un Couloir de Biodiversité, en cours d'implantation avec les pays du Plateau des Guyanes.

LE PARC NATIONAL MONTANHAS DE TUMUCUMAQUE L'IMPORTANCE HISTORIQUE DU TERRITOIRE DANS LE CONTEXTE DE LA DISPUTE

Le Parc National Montanhas de Tumucumaque (PNMT) a été créé par le décret s/n publié le 23 août 2002, avec une superficie de 3.867.000 ha, et constitue le plus grand parc national de forêt tropicale du monde. Il est situé dans les états d'Amapá et du Pará (tableau 3), à la frontière avec la Guyane française et le Surinam (figure 1) : donc, en contact direct avec l'Union européenne en Amazonie.

Tableau 3 : Municipalités d'Amapá et du Pará associées au PNMT (surface, population, IDH)

Villes	Surface/Date/IDH	Population/ Densité Démographique
Pedra Branca do Amapari	9495 km ² , Créée en Mai/1992 IDH : 0,625	4009 hab (0,42 hab/km ²)
Oiapoque	22625 km ² , Créée en mai 1945 IDH : 0,737	12886 hab (0,56 hab/km ²)
Serra do Navio	7757 km ² , Créée en mai 1992 IDH : 0,743	3293 hab (0,42 hab/km ²)
Laranjal do Jari	30996 km ² , Créée en décembre 1987 IDH : 0,733	28 515 hab (0,91 hab/km ²)
Calçoene	14296 km ² , Créée en décembre 1956 IDH : 0,688	6730 hab (0,47 hab/km ²)
Almerim*	72.960 km ² , Créée en novembre 1930 IDH : pas d'information	34.230 hab (0,51 hab/km ²)

Sources : www.amapa.net (consultation en février 2005).

(*) Les données sur la ville d'Almerim ont été obtenues sur <http://ibge.com.br>; www.citybrazil.com.br; www.pa.gov.br (consultation le 30 mars 2005).

territoire et de l'identité nationale, puisqu'elle représente un objet de dispute depuis l'époque des grandes découvertes du continent américain jusqu'à la période récente de la République. Son parcours historique remonte à la dispute entre les Portugais et les Espagnols et à la signature imprécise du Traité de Tordesillas, en passant par les tentatives d'occupation de l'Amazonie brésilienne par d'autres pays européens, jusqu'à la dispute directe entre la France et le Brésil pour la souveraineté sur le territoire situé entre l'Amazonie et l'Oiapoque. Cette dispute s'est terminée en 1900, par la signature d'un Traité d'Arbitrage en Suisse, qui établit, sur le plan international, les limites définitives de la frontière et réaffirme ainsi les bases du Traité d'Utrecht. Une étude détaillée est présentée par Sarney *et al.* (2003) et par Masteau (1997).

De toute évidence la dimension historique est extrêmement complexe et affecte jusqu'à présent la dynamique du territoire et le paysage culturel de la zone de frontière. Cette dimension mérite une attention spéciale lorsqu'on veut caractériser le parc, dans la mesure où elle souligne son importance et dépasse l'interprétation centrée uniquement autour du discours sur la biodiversité. Dans le territoire du PNMT et ses alentours, les empreintes historiques et les influences réciproques entre le Brésil et la France sont nombreuses, ce qui semble configurer un contexte particulier au sein de la dynamique amazonienne, peu étudié et négligé par les textes traditionnels et qui mérite une recherche plus approfondie. Encore faut-il souligner que la valeur historique du PNMT peut devenir un élément de haute attraction touristique pour la région, ce qui signifierait un atout important pour les stratégies futures de développement.

RÉFLEXIONS SUR LE CONTEXTE ACTUEL ET LES PERSPECTIVES FUTURES VERS LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La gestion de la biodiversité dans le Parc National Montanhas de Tumucumaque ne peut pas être comprise si on la dissocie de la vision d'un « territoire en état de transe silencieux », traversé par des changements rapides, contradictoires, mais encore peu organisés et peu visibles, qui posent la question des voies du développement régional.

Malgré l'insertion du PNMT dans une région jusque là récemment classifiée

comme « l'ultrapériphérie » amazonienne (Masteau, 1997), le scénario du développement régional semble indiquer des transformations possibles, à moyen et long terme, capables d'influencer la logique d'utilisation et d'occupation de l'espace de frontière et d'intensifier la pression sur les ressources renouvelables. Ceci affectera certainement les stratégies de gestion de la biodiversité associées au PNMT et aux autres secteurs protégés ou terres indigènes, proches de la frontière.

Pourtant, « l'état de transe silencieux » semble lent et peu perceptible pour le regard urbain et distant des métropoles, ce qui rend la région intéressante en tant que « laboratoire » pour la gestion de la biodiversité en région de frontière : les mécanismes de protection de la nature et d'inclusion sociale pourront être, en théorie, discutés et améliorés avant que la pression exercée par les activités humaines, qui tend à augmenter inéluctablement, ne soit trop intense.

L'état d'Amapá, qui est en train d'implanter un partenariat formel avec le Gouvernement fédéral pour la gestion de la biodiversité, à travers la construction de couloirs écologiques régionaux, semble avoir vécu longtemps sous le signe de la résignation et de la soumission à une décision qu'il considérerait comme autoritaire et qui ne représentait pas sa position. De ce fait, le PNMT a été perçu, en général, par cet état, comme une affaire du gouvernement fédéral, même si l'Assemblée législative de l'état d'Amapá a accompagné activement la procédure pendant tout son parcours. Du fait de cette impression, un sentiment généralisé de frustration semble avoir existé, durant une certaine période (Assemblée législative de l'état d'Amapá, 2004). Cette perception a été renforcée par les résultats limités d'autres projets destinés à la région, comme le PROECOTUR (Projet d'Ecotourisme pour l'Amazonie) et l'ARPA (Projet des Espaces Protégés en Amazonie) qui, selon certains interlocuteurs, « restent encore dans le domaine des idées »².

À cette question s'ajoutent « l'immédiatisme » politique observé jusque récemment et une situation chronique de discontinuité administrative qui, dans certains cas, semble transformer la machine étatique en instrument de solutions à court terme, et rend le dialogue entre les partis politiques presque impraticable. Dans

² Les entrevues réalisées à Macapá, en août 2004, avec plusieurs interlocuteurs de l'IBAMA, du secrétariat au Tourisme et du secrétariat à l'Environnement, ont été concordantes à ce sujet.

ce contexte, la mise en place d'un partenariat entre les institutions publiques stratégiques et la société civile organisée, notamment en ce qui concerne la gestion des espaces protégés, est problématique.

L'affaiblissement des institutions publiques et, par conséquent, des projets à « grande portée » menés par ces institutions, ouvre un espace à l'action des institutions internationales, largement présentes dans la société civile organisée, autour des thématiques environnementales et sociales. De telles institutions disposent de moyens et d'assistance technique de haut niveau. Elles jouent un rôle primordial dans la gestion, le développement, la recherche, l'implantation d'infrastructure, et ceci de façon relativement indépendante des agences publiques. Ces dernières, surchargées d'attributions, délèguent même, dans certains cas, ce qui ne devrait pas être délégué à travers la signature de contrats formels de partenariat.

Encore faut-il souligner l'apathie de la population de l'état, dont une grande partie n'a pas accès aux ressources avancées de la technologie, n'a pas participé à la consultation publique et reste en marge d'une procédure de décision qui certainement influencera sa vie dans un avenir relativement proche.

Par ailleurs, la définition des mécanismes de gestion régionale de la biodiversité doit aussi considérer la position géographique du PNMT, dont le territoire est situé majoritairement dans l'état d'Amapá, mais inclut également une petite partie de l'état du Pará (municipalité d'Almerim), qui ne participe pas encore, de manière effective, à l'agenda de discussions.

De plus, dans le cadre du plan de gestion « intraterritoire » des secteurs protégés de frontière en Amazonie brésilienne, certaines questions demeurent sans réponse. Des stratégies efficaces pour la conservation de la biodiversité régionale ne pourront être conçues qu'à partir de l'implantation de mécanismes cohérents et participatifs de gestion, impliquant, d'une part, l'élaboration de Plans de Gestion réalistes et opérationnels et, d'autre part, la création de Conseils de Gestion efficaces et représentatifs. Mais cela ne semble pas être le cas dans la plupart des parcs. De plus, aucune stratégie ne sera possible hors du cadre d'une politique gouvernementale qui puisse assurer des ressources humaines qualifiées et permanentes, des ressources financières suffisantes pour l'implantation effective des plans et des programmes prévus dans le Plan de Gestion, et, le cas échéant, des mécanismes clairs de gestion

partagée. En effet, en l'absence d'une initiative claire et transparente de coopération avec les pays voisins pour la gestion de la biodiversité et le développement régional, les actions du gouvernement fédéral risquent de devenir obsolètes et restreintes à l'usage interne des institutions publiques.

En outre, le PNMT est une Unité de Conservation insérée dans une mosaïque beaucoup plus large constituée de terres indigènes, de réserves extractivistes³ et d'autres catégories de territoires collectifs et de gestion des ressources. Également situé dans la région de frontière, le Parc National de Cabo Orange représente aussi une priorité pour la coopération internationale. Il constitue un élément fondamental pour toute stratégie régionale de biodiversité, puisqu'il englobe des écosystèmes côtiers et marins de grande importance pour les discussions menées dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique et du récent Accord de Durban (IUCN, 2003).

Dans ce contexte, on doit noter la distance encore importante qui existe entre les positions des gouvernements brésilien et français dans les domaines de la recherche et des politiques publiques liées à la conservation de la biodiversité. De plus, l'absence quasiment totale de communication entre ces deux pays et le Surinam est regrettable. En effet, les écosystèmes débordent les frontières politiques et l'occupation et/ou l'utilisation du territoire résultent directement d'une équation encore peu apparente. Néanmoins, à moyen et long terme, cette équation tendra à promouvoir l'intégration régionale à travers le transport routier et le contact direct avec les pays de l'Union européenne par la seule voie amazonienne possible. Il est également important de souligner le laborieux processus de création du Parc National du Sud de la Guyane, dont la discussion est en cours depuis environ 10 ans⁴ (Charles-Dominique, 1998 ; Fleury, 1998 ; Lepêtre, 1998 ; Navet, 1998 ; préfecture de la

³ Les Réserves extractivistes sont des Espaces Protégés qui abritent des populations traditionnelles et qui ont pour objectif la conservation et l'utilisation durable des ressources renouvelables.

⁴ Cette discussion met en évidence une grande polémique amazonienne : la confrontation entre les perspectives écocentrique et anthropocentrique en ce qui concerne la gestion de la biodiversité. D'un côté, la revendication en faveur de la protection de la nature et, de l'autre côté, la nécessité d'inclusion sociale et de conservation du savoir et des droits des populations traditionnelles, dans une région géographique située en marge du processus de développement.

Région Guyane, 2003). Le parc se situera dans un territoire contigu au PNMT et sa création a été annoncée par le Président Jacques Chirac, en janvier 2005⁵.

Mise à part la création du Parc de la Guyane, prévue pour la fin 2006, il est fondamental de prendre en compte la dynamique du développement régional et le dialogue direct entre l'état d'Amapá et le gouvernement local de la Guyane. Quelques projets sont à l'ordre du jour dans le cadre de cette discussion : le goudronnage intégral du système de transport routier entre Cayenne et Macapá et la construction d'un pont entre Saint-Georges et Oiapoque, afin de connecter le Brésil et la Guyane française. Des négociations entre le gouvernement de l'état d'Amapá et le réseau international d'hôtels Accor⁶ sont en cours et visent la construction d'un hôtel de haut niveau à Macapá, en 2006/2007, ce qui pourra favoriser la création et la mise en oeuvre d'un circuit touristique régional, impliquant directement Cayenne, Macapá, Belém et Fortaleza et, dans une seconde étape, Manaus et les Antilles. De plus, on constate aussi le développement progressif de la Base Aérospatiale de Kourou pour faire face aux besoins des pays européens et d'autres, une croissance démographique significative et l'évidente augmentation du tourisme et/ou des affaires commerciales des deux côtés de la frontière (Masteau, *op. cit.* et Governo do Amapá, 2004). Ainsi, le PNMT représente le cœur d'un territoire, où une « transformation silencieuse », de grande importance écologique et géopolitique, pourra survenir à moyen et long terme. Il existe une certaine inertie historique propre à cette « ultrapériphérie », qui tend à masquer la réalité aux yeux des centres politiques de décision, éloignés de la réalité locale. Dans ce contexte, les stratégies de gestion du PNMT ne peuvent absolument pas être dissociées d'une stratégie de développement régional cohérente et à long terme, ce qui exige un effort urgent de promotion de la recherche interdisciplinaire, un dialogue permanent entre les pouvoirs publics des villes et des états concernés et le gouvernement fédéral, ainsi que la création de nouveaux modèles de coopération internationale pour la recherche et le développement entre le Brésil, le Surinam et la France, à travers le gouvernement local de la Guyane française.

⁵ Allocation prononcée à la conférence Internationale sur la Biodiversité, la Science et la Gouvernance (UNESCO), qui a eu lieu à Paris le 24 janvier 2005.

⁶ Informations obtenues à partir de discussions avec Alberto Goes, en novembre 2004.

Il est important de considérer que, même du point de vue français, les problèmes et les défis liés à la gestion de la biodiversité et à l'inclusion sociale en Guyane française sont nombreux, avec comme « arrière-plan » la logique du développement régional. Une synthèse scientifique préliminaire à propos des questions environnementales en Guyane a été publiée par la *Revue d'Ethnobiologie* de 1998⁷. Cette synthèse démontre clairement une bipolarité entre les regards des sciences de la nature et des sciences sociales, ce qui est interprété par Grenand (1998) comme « la tentation du regard mono-disciplinaire ». Cela semble indiquer que la recherche régionale, selon la perspective française, est encore en quête d'une voie interdisciplinaire et de nouveaux concepts, bien que la connaissance de la réalité locale ait progressé durant ces dernières années. Dans son analyse, l'auteur mentionne aussi l'importance de développer le concept du « chercheur citoyen » dans une région qui offre une synthèse du contexte amazonien dans toute sa complexité. Il réaffirme la dimension internationale souhaitable pour le Parc National du Sud de la Guyane (puisque les mêmes menaces touchent la Guyane française, le Brésil et le Surinam), et considère la coopération scientifique internationale comme nécessaire à la capitalisation de la connaissance accumulée. Enfin, selon l'auteur, « l'objectif n'est (-il) pas la création d'une politique environnementale efficace en Guyane, avec la participation des communautés locales, des chercheurs et des preneurs de décision ? ».

Comme dans le cas brésilien, la recherche et les initiatives communes avec les pays de la région doivent être capables de contribuer à l'équilibre entre l'exigence sociale et les pressions engendrées par le développement. Selon Gombauld et Gachet (1998), le faible développement économique et social de la région (de la Guyane française) représente un obstacle à la mise en oeuvre d'une politique environnementale cohérente. Cette affirmation est également applicable à l'état d'Amapá, qui a été longtemps négligé par les politiques fédérales d'encouragement au développement régional.

Barbault (1998) propose une action et une ouverture à la coopération avec les pays voisins, en particulier le Brésil, en ce qui concerne la recherche et la politique de

⁷ *Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2).

formation, ce qui permettra de donner à la recherche une dimension amazonienne globale. L'auteur propose aussi que le Parc du Sud de la Guyane soit considéré comme une possible réserve de biosphère, ce qui permettrait la conjugaison de la protection de la nature et des activités humaines, dans une perspective de développement durable. Cela peut aussi représenter une alternative dans le cas brésilien. Une solution pourrait être une réserve de biosphère transfrontalière, ayant comme noyaux le Parc National Montanhas de Tumucumaque et le futur Parc National du Sud de la Guyane et englobant aussi les autres espaces protégés de la région. Cela pourrait représenter un exercice de coopération binationale et une avancée considérable dans la construction des stratégies régionales de gestion de la biodiversité dans les secteurs de frontière en Amérique latine.

Toute politique de coopération régionale doit également considérer la logique du Traité de Coopération Amazonien, un acte stratégique international qui va dans le sens de la régionalisation de l'Amazonie⁸. Ce sujet est largement discuté par Brackelaire (1998) qui défend une plus grande insertion de la Guyane dans le processus⁹. Selon l'auteur, la thématique de la conservation et de la gestion de la biodiversité en Guyane s'insère dans un contexte régional beaucoup plus large, dans lequel interviennent huit pays amazoniens, voisins directs ou indirects de la Guyane française, dont le principal partenaire est le Brésil, avec une frontière commune de 655 km. D'après l'auteur, cet engagement permettrait à la Guyane française de partager certains des résultats atteints par la recherche scientifique avec les autres pays amazoniens et, d'autre part, de bénéficier des expériences intéressantes menées dans ces pays, sur les thèmes de la gestion participative des espaces protégés et de la gestion durable de la biodiversité.

Irving (2004) cherche aussi à analyser le potentiel de la coopération entre les deux pays, sujet d'importance globale dans le cadre de la convention sur la Diversité Biologique, et cite comme l'un des éléments favorables, le moment politique-

⁸ Traité adopté en 1978 par huit pays amazoniens, dont l'un des principes les plus importants est l'affirmation et la défense de la souveraineté de chacun des pays membres en ce qui concerne la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, y compris la forêt amazonienne.

⁹ Ce n'est que récemment que la France a demandé le statut de « pays observateur » dans le cadre du Traité de Coopération Amazonien.

institutionnel actuel, où la France et le Brésil se mobilisent pour la mise en œuvre de leurs politiques de biodiversité et de leurs stratégies globales pour la gestion des espaces protégés (IFB, 2003a, e ; 2003b ; Brasil, 2000a, e, b ; Brasil, 2002 ; MMA, 2004a, e, b). L'auteur mentionne aussi que, même si les initiatives actuelles pour la recherche en commun sont encore faibles, il existe un potentiel illimité qui pourra être progressivement renforcé, au travers d'initiatives de coopération (déjà en progrès) entre des institutions de recherche des deux pays. En bref, l'auteur affirme que la recherche commune peut contribuer à la construction de nouveaux modèles de coopération, basés sur la symétrie des relations et sur la possibilité d'apprentissage mutuel. Pour la France, ce serait l'occasion de partager l'expérience acquise dans ce domaine ; de connaître plus profondément le processus et les défis de gestion de la biodiversité dans un contexte amazonien élargi, où les exigences sociales sont importantes et prioritaires ; et la possibilité de contribuer efficacement aux principes de la convention sur la Diversité Biologique. Pour le Brésil, ce serait la possibilité de créer un réseau scientifique et institutionnel de recherche sur un sujet encore récent, du point de vue de l'intégration entre la nature et la société ; l'occasion de connaître les expériences en cours en France et dans ses territoires d'outre-mer ; la possibilité d'entreprendre un mouvement vers l'intégration sociale et la construction de la citoyenneté, liées à la gestion des espaces protégés et d'assumer, efficacement, le rôle de « leader » —en tant que pays riche en diversités— dans le processus de construction d'une éthique globale, proposée par la convention sur la Diversité Biologique. Pour les deux pays, ce serait également l'occasion de promouvoir les échanges culturels, la production scientifique commune, l'innovation, le partage des connaissances et la construction d'un nouveau modèle de coopération internationale, basé sur le principe de la solidarité entre les pays, fondé sur une perspective éthique de développement¹⁰.

Cependant, plusieurs questions récurrentes refont surface à l'occasion des discussions sur la gestion de la biodiversité dans les espaces protégés de frontière, dans

¹⁰ Selon Sachs (2005), cette coopération serait justifiée dans le cas où le Brésil aurait une politique claire pour l'Amazonie et que la France serait ouverte au partage de la connaissance et du savoir-faire accumulés concernant l'environnement tropical (entretien avec Ignacy Sachs à l'École de Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Paris, en janvier 2005).

le cadre de la coopération internationale entre pays voisins :

- a Comment promouvoir la coopération internationale et assurer le contrôle de la souveraineté et l'intégrité du territoire dans un secteur géographique continu ?
- b Comment concevoir des stratégies de surveillance de l'utilisation des ressources renouvelables sans intervenir sur l'autonomie politique du (des) pays voisin(s) ?
- c Comment harmoniser des concepts d'ordres juridiques et institutionnels, et implanter des mécanismes de gestion dans des contextes aussi distincts ?
- d Comment assurer une base de données et d'informations commune et partagée pour la gestion de la biodiversité, capable de faire face aux exigences des divers pays de la région ?
- e Comment créer un programme commun de formation de ressources humaines, ainsi qu'une activité de recherche capable de faire face aux exigences simultanées de ces pays, dans une perspective interdisciplinaire et régionale ?
- f Comment assurer une approche transversale de la gestion de la biodiversité dans la perspective d'un développement régional durable ?
- g Comment réglementer l'accès aux ressources génétiques dans les écosystèmes continus soumis à différents niveaux formels de contrôle ?
- h Comment implanter, conjointement, des stratégies de développement régional durable fondées sur l'évaluation des ressources renouvelables locales ?

Dans ce possible cheminement vers une coopération régionale Brésil-France renforcée, quelques avancées politiques et institutionnelles sont en cours. Au-delà d'une base juridique formelle et historique entre les deux pays¹¹ concernant la gestion de la biodiversité et le développement durable, un Mémorandum d'Accord a été signé, en octobre 2004, entre le ministère de l'Environnement du Brésil et le ministère de l'Écologie et du Développement Durable de la France, qui envisage de favoriser des actions concrètes au niveau régional dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- a promouvoir l'échange de leurs réflexions sur les questions environnementales globales ;
- b mettre en oeuvre des échanges d'expériences et de connaissances, moyennant la coopération technique entre les administrations et les institutions spécialisées ;
- c coopérer aux projets environnementaux et de développement soutenable ajustés aux

¹¹ Ce cadre légal est déjà bien consolidé et date de plus de 35 ans. Il remonte au décret 63.404 du 10 octobre 1968 qui établit les bases de l'Accord de Coopération Technique et Scientifique avec la France, ensuite renforcé par l'Accord Cadre du 28 mai 1996.

exigences et aux priorités des politiques environnementales des deux pays ;

- d coopérer aux projets mis en œuvre dans la région transfrontalière Guyane/Amapá et renforcer les actions de coopération régionale ;
- e promouvoir la discussion sur la possibilité d'implantation de coopérations triangulaires, notamment avec des pays latino-américains.

Dans le cadre du Mémorandum d'Accord cité ci-dessus, la première réunion entre les parties a eu lieu à Brasília en avril 2005, avec la participation des représentants des gouvernements du Brésil (au niveau fédéral et de l'état d'Amapá) et de la France (au niveau de la région de la Guyane française). Cette réunion a abouti à l'élaboration d'une liste de priorités pour une action commune, qui représente le début symbolique d'un long processus, encore à construire. En novembre 2005, une réunion à Macapá a discuté les stratégies de mise en œuvre des actions considérées comme centrales pour la coopération entre les deux pays. En décembre 2005, à Cayenne, les bases d'un Plan d'Action pour la Coopération Transfrontalière ont été établies, selon quatre thématiques prioritaires : articulation politique institutionnelle, surveillance, recherche et développement local. À cette occasion, la création d'un Comité Binational pour la coopération a été décidée.

Dans ce « mélange de cultures » hétérogène, les conflits émergent sous les discours convenus. Conflits concernant les priorités politiques, le rôle des instances gouvernementales et des ethnies, dépassant la perspective géopolitique, les pays, les frontières, les cultures, le passé, le présent et l'avenir. On passe du conflit voilé à la possibilité d'adopter un nouveau regard, orienté vers la construction d'un nouveau modèle de gestion de la biodiversité dans les parcs nationaux de frontière, vers le « transfrontalier ». Ceci dans le cadre d'une nouvelle conception éthique incluant le respect des valeurs, « l'interculturalité », le partenariat, une redéfinition des objectifs où la logique de la frontière politique puisse être remplacée par une logique de la coopération, selon une perspective égalitaire, sans colonisés et colonisateurs, dans une version postmoderne de solidarité et de respect du patrimoine global.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBAGLI, S. (1998) : *Geopolítica da Biodiversidade*. Brasília, éd. Atlas.
- ASSEMBLÉIA LEGISLATIVA do Estado do Amapá. Comissão Especial do Parque Nacional Montanhas de Tumucumaque. (2004) : *Parque Nacional Montanhas de Tumucumaque*. Macapá, Assembléia Legislativa do Amapá.
- BARBAULT, R. (1998) : « Conserver et gérer la biodiversité en Guyane : Quelle stratégie pour la recherche ? » *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 207-217.
- BRACKELAIRE, V. (1998) : « Dynamiques amazoniennes autour de la Guyane ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 635-646.
- BRASIL. (1988) : Constituição (da) República Federativa do Brasil. Brasília, Ministério da Educação.
- BRASIL. (2000 a) : Lei 9985, que regulamenta o art. 225, Parágrafo 1º, Incisos I,II,III e IV da Constituição Federal, institui o Sistema Nacional de Unidades de Conservação e dá outras providências. Brasília.
- BRASIL. (2000 b) : Decreto 4.340, que regulamenta artigos da Lei no. 9.985, que dispõe sobre o Sistema de Unidades de Conservação e dá outras providências. Brasília.
- BRASIL. (2002) : Decreto nº 4.339, que institui princípios e diretrizes para implementação da Política Nacional de Biodiversidade. Brasília.
- CHARLES-DOMINIQUE, P. (1998) : « Parcs, réserves et structures de protection de l'environnement en Guyane française, le point de vue d'un écologue ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 523-531.
- COMBAULD, P. et GACHET, J.P. (1998) : « Préservation et valorisation des ressources naturelles : quel compromis ? ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 355-372.
- FERREIRA, A. B. de H. (1975) : *Novo dicionário Aurélio*. Rio de Janeiro, éd. Nova Fronteira.
- FLEURY, M. (1998) : « Les populations du Haut Maroni et le projet de Parc national de la Guyane ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 577-610.
- GALLOIS, D.T. et GRUPIONI, D.F. (2003) : *Povos Indígenas no Amapá e Norte do Pará*. Iepê.
- GOVERNO do ESTADO do AMAPÁ. (2004) : Disponible en <http://www.amapa.net> (Consultation le 30/3/2005).
- GRENAND, P. (1998) : « Respecter l'homme, respecter la nature. La fin d'un malentendu ? » *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 659-678.
- IBAMA, Instituto Brasileiro de Meio Ambiente, dos Recursos Hídricos e da Amazônia Legal.

(2004) : Disponible en <http://www.ibama.gov.org>. (Consultation le 20/8/2004)

IFB. (2003a) : *Stratégie Nationale de recherche pour la biodiversité : Au service du développement durable*. Paris, IFB.

IFB. (2003b) : *Des espaces protégés pour concilier conservation de la biodiversité et développement durable*. Paris, IFB.

IRVING, M.A. (2004) : « Gestion de la Biodiversité et intégration sociale au Brésil : Vers une coopération franco- brésilienne pour la recherche. Du sujet : Théorie et praxis/Groupe de Réflexion en Sciences de la cognition ». Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, p. 91-97.

IUCN. (2003) : *Acuerdo de Durban*. (Mimeo).

LEPÊTRE, L. (1998) : « Les amérindiens wayana et la mise en place du Parc national de la Guyane ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 559-576.

MASTEAU, A. (1997) : *La frontière franco-brésilienne de l'Oyapok-Guyane : essai de géographie culturelle et politique*. Université Paris III-Sorbonne Nouvelle. Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, Thèse de doctorat, dir. Collin Delavaud (Claude), 2 vol.

MEDEIROS, R., IRVING, M. A., et GARAY, I. (2004) : « A proteção da natureza no Brasil: Evolução e conflitos de um modelo em construção ». *Revista de Desenvolvimento Econômico*, Ano IV, n° 09, janvier, p. 83-93.

MMA, Ministério do Meio Ambiente. (2004a) : *Protocolo de Intenções para Implementação do Programa de Trabalho para Áreas Protegidas no Brasil no âmbito da Convenção da Diversidade Biológica*, Brasília.

MMA, Ministério do Meio Ambiente. (2004b) : *Memorando de Entendimento entre a Ministra do Meio Ambiente da República do Brasil e o Ministro da Ecologia e do Desenvolvimento Sustentável da França sobre Cooperação em Meio Ambiente e Desenvolvimento Sustentável*. Caiena.

MMA. Ministério do Meio Ambiente. (2004c) : Disponible en <http://www.mma.gov.br/port/sbf/dap/novidad.html> (consultation le 20/08/2004).

NAVET, E. (1998) : « Le parc de la forêt tropicale guyanaise : espace de vie ou dernier avatar de colonialisme ? ». *JATBA, Revue d'Ethnobiologie*, vol. 40 (1-2), p. 329-374.

PRÉFECTURE de la RÉGION GUYANE. (2003) : *Compte-rendu du Comité de Pilotage de la Mission pour la création du Parc de la Guyane*. Cayenne.

SANDWICH, T., SHINE, C., HAMILTON, L., et SHEPPARD, D. (2003) : *Transboundary Protected areas for peace and cooperation*. Gland, Switzerland, IUCN.

SARNEY, J., MOURÃO, G. M., DORATOTO, F., COELHO, M. C. et CORRÉA, L. F. S. (2003) : *Rio Branco e a Questão de Fronteiras com a Guiana Francesa*. Brasília, Senado Federal/Ministério das Relações Exteriores.

SILVA, A. D. da. (1986) : De quem é o pedaço? São Paulo, éd. Hucitec.

UNESCO.(2003) : *Five transboundary biosphere reserves in Europe*. Paris, UNESCO.

LA BIODIVERSITÉ EN AMAZONIE BRÉSILIENNE : L'EXPERTISE NON GOUVERNEMENTALE

NOTE DE RECHERCHE

Benjamin BUCLET¹

Le projet « Évaluation et identification des actions prioritaires pour la conservation, l'utilisation durable et la répartition des bénéfices de la biodiversité au Brésil » mené par le ministère de l'Environnement dans le cadre du programme PRONABIO (Programme National pour la Biodiversité Biologique) a donné lieu en 2002 à une publication intitulée « Biodiversité brésilienne ». Cette publication du ministère de l'Environnement présente la synthèse des résultats du projet. Elle est divisée en 6 parties, une pour chaque biotope caractéristique (Amazonie brésilienne, *caatinga*, *cerrado* et *pantanal*, forêt atlantique et région Sud, zone côtière) et se termine par une synthèse. Pour chaque biotope, une étude approfondie a été menée par un certain nombre d'organisations et institutions, publiques et privées. Une des études se distingue des autres par le fait d'avoir été réalisée exclusivement par des organisations non gouvernementales (ONG) : celle portant sur la région amazonienne, qui représente 1/3 du rapport.

Coordonnée par l'*Instituto Sociambiental* (ISA), la recherche s'est basée sur un atelier de travail organisé en 1999 et réunissant plus de 200 scientifiques, complété par 18 mois de travail de collecte et d'organisation des données. L'objectif général était de fournir une analyse approfondie sur la situation de la biodiversité en Amazonie. Le résultat a été l'identification et la description de 385 zones prioritaires pour la biodiversité en Amazonie légale, chacune d'elles étant caractérisée par diverses informations concernant la biologie, l'économie, les programmes de développement, la population, la déforestation ou les risques d'incendie. En dehors de l'ISA, 4 ONG et un collectif d'organisations de la « société civile » ont participé à

¹ Docteur de l'EHESS, consultant à Rio de Janeiro.

la recherche : *Instituto do Homem e Meio Ambiente da Amazônia* (IMAZON), *Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazônia* (IPAM), *Conservation International Brasil* (CI) et *Instituto Sociedade, População e Natureza* (ISPN) ainsi que le réseau *Grupo de Trabalho Amazônico* (GTA).

L'objectif de cette note de recherche est de mettre à jour quelques caractéristiques des organisations considérées par les pouvoirs publics brésiliens comme légitimes et compétentes pour ce qui concerne la biodiversité en Amazonie. On y présente le profil des 6 organisations mentionnées plus haut, dressé à partir de différentes données collectées au fil d'une recherche de terrain portant sur les ONG en Amazonie brésilienne, qui concernent leur histoire et leur mode de formation, leur organisation interne et le profil de certains de leurs dirigeants. L'ordre dans lequel les ONG sont présentées est fidèle au degré de représentation des ONG à l'atelier de travail qui a servi de base à l'étude², mis à part une inversion entre IPAM et IMAZON³.

INSTITUTO SOCIOAMBIENTAL (ISA)

INSTITUT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL

L'ISA a été fondé en 1994 mais il faut remonter aux années 1970 pour retrouver ses racines. Tout commence par la réunion d'un groupe d'amis chrétiens-activistes, surtout protestants, qui se réunit pour lire de la poésie à Rio de Janeiro pendant la dictature. Peu à peu, des étudiants et professeurs universitaires se joignent au groupe ; parmi eux, des anthropologues soucieux de démarquer les terres indigènes. Grâce à l'appui et à la protection d'Églises évangéliques et catholiques, le groupe se formalise en créant le *Centro Ecuménico de Documentação e Informação* (CEDI), qui a une vocation supra-confessionnelle bien que quelques évêques liés à la théologie de la libération y participent activement. Le CEDI est monté dans un local prêté par l'évêque de São Paulo, une cave de l'école Notre Dame de Sion (local que

² Nombre de représentants pour chaque ONG : ISA : 12 ; IPAM : 7 ; IMAZON : 4 ; CI : 3 ; ISPN : 2 ; GTA : 1.

³ La première ayant été créée à partir de la seconde, il semblait plus logique de les présenter dans cet ordre.

l'ISA occupe toujours aujourd'hui, mais sur 4 étages). Il se définit petit à petit comme étant « à l'intersection des Églises et du mouvement populaire », organisant des formations et des discussions sur les processus sociaux et fournissant à ses partenaires et clients des informations collectées de façon indépendante du pouvoir en place. Des financements internationaux issus d'organisations oecuméniques européennes (ICCO, NCA notamment) financent dès le départ les programmes de formation syndicale et d'éducation populaire.

Le CEDI est né à un moment de transformation de la politique officielle. En 1974, le président change (Ernesto Geisel, général plutôt modéré, remplace Emílio Médici, représentant de la ligne dure) et le gouvernement veut modifier une image détestable du régime vis-à-vis des Indiens, alors qu'on est en plein « miracle » économique et qu'un grand programme de développement de l'Amazonie est en route, le PIN (Plan d'intégration national). La *Fundação nacional do Índio* (FUNAI) avait commencé à lancer de nombreux « projets de développement communautaire », initiatives qui, même si elles suivaient clairement le modèle autoritaire et développementiste, permirent néanmoins d'ébaucher des méthodes d'intervention innovantes dans la région amazonienne. Dans le cadre de ces programmes, les nombreux anthropologues employés, soulèvent rapidement des contradictions dans les méthodologies appliquées et vont parfois jusqu'à bloquer certains projets mais, dans tous les cas, s'impliquent, discutent et travaillent avec des communautés indigènes. Quelques expériences se prolongèrent et s'amplifièrent les années suivantes.

Par ailleurs, on observe à cette époque des transformations au sein de l'Église catholique, qui commence à rompre avec les procédés traditionnels des missionnaires et incorpore peu à peu un projet indigéniste plutôt opposé à la posture officielle d'« émancipation des Indiens », faite d'intégrationnisme et d'acculturation. La recherche, par le gouvernement, de l'appui des intellectuels pour valoriser son image, ainsi que la relative ouverture du milieu des années 1970, permettent l'affirmation d'organisations comme le CEDI, où se développent des idées de valorisation des droits des Indiens, alors politiquement et culturellement marginalisés. Le CEDI met en place le programme *Povos Indígenas do Brasil* (PIB) qui produit de l'information et de la documentation relatives aux peuples indigènes, fournit une assistance juridique ainsi que de l'aide technico-scientifique. Le CEDI

fournit entre autre de l'aide technique à l'organisation catholique *Conselho Indigenista Missionário* (CIMI), créée en 1972 pour faire du prosélytisme et divulguer un catéchisme, parfois libérateur.

Au cours des années 1980, avec le retour progressif de la démocratie, les mouvements populaires s'organisent —syndicats (CUT-1983 ; CGT-1986 ; FS-1991), mouvements sociaux (MST-1984) et organisations indigènes (COIAB-1989 ; CAPOIB-1992)—, ce qui remet en question le rôle des ONG qui agissaient jusque là comme des soutiens logistiques et financiers aux mouvements populaires. Le CEDI n'échappe pas aux questionnements internes, en particulier au sujet de son rôle vis-à-vis des Indiens. Ces questionnements seront ajournés par la participation à l'organisation du sommet de la terre (CNUCED) en 1992 —qui a considérablement élargi l'audience des ONG brésiliennes et en particulier permis le rapprochement des ONG indigénistes avec les ONG environnementalistes internationales (notamment nord-américaines). Ils aboutiront finalement à la séparation du CEDI en 3 organisations : *Koinonia* (aide sociale oecuménique), *Ação Educativa* (tourné vers la jeunesse —dirigée par Sérgio Haddad, actuel président de l'Association brésilienne d'ONG - ABONG) et l'ISA, qui regroupe le programme PIB du CEDI et l'ONG *Núcleo de Direitos Indígenas* (NDI), montée en 1989 par un groupe d'avocats, anthropologues et leaders indigènes pour accompagner la rédaction du chapitre de la constitution sur les droits indigènes.

La raison d'être initiale de l'ISA était la tentative de faire le lien entre les questions d'ordre social et la préservation de l'environnement. La question environnementale n'était pas centrale au départ ni pour le CEDI, ni pour le NDI. Elle est arrivée après, une fois la démarcation des terres indigènes bien avancée et aussi avec ce que l'on peut appeler le « moment historique », c'est à dire la montée du courant environnementaliste à l'échelle globale (et, entre autre, l'afflux de ressources destinées à des projets liés à la protection de l'environnement). L'objectif était de faire le lien entre les réalités locales (celles du *terrain*) et les autorités publiques nationales. Aujourd'hui, les activités de l'ISA concernent les populations « traditionnelles » en général (*quilombos*, petits agriculteurs, *ribeirinhos*, *seringueiros*) et plus seulement les Indiens.

L'ONG est physiquement basée à São Paulo et Brasília (le NDI était à Brasília) et est organisée autour de 5 programmes :

- Rio Negro : l'ISA possède un bureau dans la région, où 22 peuples indigènes différents se côtoient. Élaboration de modèles de développement durable.
- Mata Atlântica : réalisation d'études et de campagnes de préservation.
- Parc indigène du Xingu : 14 communautés indigènes différentes : services en matière d'éducation, formation et aide technique, accompagnement des politiques publiques et autres activités liées au développement durable.
- Brésil socio-environnemental : programme national de recherche, production d'information sur le développement durable et accompagnement des politiques publiques.
- Droit socio-environnemental : équipe d'avocat qui offre une assistance juridique.

S'ajoutent à cela deux projets à l'échelle locale, avec les Indiens Panará et Xicrin do Cateté ainsi que des activités de lobbying et d'occupation des espaces d'expression existants. L'ISA fait partie des réseaux ABONG, CONAMA, RMA, GTA, Rede Cerrado, Rede Brasil.

L'ISA compte sur plus de 40 bailleurs de fonds (ceux du NDI se sont ajoutés à ceux du CEDI), parmi lesquels ICCO (organisation inter ecclésiastique hollandaise), Norwegian Church Aid (NCA), NORAD (programme norvégien pour les peuples indigènes), CESE, PPM ; l'Union européenne, l'Agence Nationale de Coopération autrichienne (IIZ), l'ambassade des Pays-Bas, l'ambassade de Grande-Bretagne, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), USAID, quelques institutions publiques brésiennes (CNPq, MMA, FINEP, MPEG, FUNAI) ; des ONG internationales comme Terres des hommes, The Nature Conservancy (TNC), les Amis de la Terre, WWF, Fondation Rainforest (Norvège et US), Fondation Ford, Fondation McArthur, Fondation Konrad Adenauer . Il compte aussi sur un appui de la coopération scientifique internationale à travers l'IRD (Institut de Recherches pour le Développement).

Le budget en 2001 s'élevait à plus de 8 millions de R\$, dont 6,6 viennent de l'étranger. La vente de produits et services représentait seulement 174.367 R\$. L'ISA se considère très compétitif sur le marché de l'expertise et est souvent en compétition avec des institutions publiques ou privées de recherche ; il refuse

régulièrement des propositions. L'ISA a la qualification d'Organisation de la société civile d'intérêt public (OSCIP), qui lui permet de recevoir de l'argent public.

140 personnes environ travaillent à l'ISA. Une centaine est salariée et le reste est constitué de volontaires ou de spécialistes engagés sur projets. Selon certains employés, les salaires sont environ 2 fois moins élevés que ce qu'ils seraient ailleurs, mais ce manque est compensé par les grandes satisfactions apportées par un travail basé sur un engagement personnel.

L'ISA se considère entièrement transparent –davantage que les ONG concurrentes comme WWF, les Amis de la Terre ou Greenpeace. La logique de gestion des ressources humaines est de recruter des jeunes pas encore trop formatés par une culture professionnelle et de les intégrer à des équipes, encadrés par des scientifiques de haut niveau. Cela permet, selon l'ISA, d'opérer un bon mélange entre militantisme et professionnalisme.

Politiquement, l'ISA n'a pas d'identité partisane mais reconnaît des affinités avec le Parti des travailleurs (PT) –deux des 14 coordinateurs faisaient partie de l'organisation de la transition du gouvernement Lula (João Paulo Capobianco et Carlos Alberto Ricardo). Par ailleurs, Marcio Santilli, l'un des fondateurs de l'ISA, et toujours membre du conseil directeur, était lié à Fernando Henrique Cardoso. Formé en philosophie à l'université de l'état de São Paulo (UNESP), il a été député fédéral du PMDB de 1982 à 1986. Il a également été président de la FUNAI et l'un des fondateurs du NDI. Très actif durant les discussions sur la question indigène lors de la constituante, il se considère comme faisant partie du monde des ONG malgré sa participation dans des institutions publiques. Il est actuellement technicien de l'IPAM et travaille pour le PPG7 (à la mise en place de la seconde phase du projet).

INSTITUTO DO HOMEM E MEIO AMBIENTE DA AMAZÔNIA (IMAZON)

INSTITUT DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT D'AMAZONIE

L'IMAZON a été créé en 1990 par Christopher Uhl, chercheur américain qui réalisait une étude sur l'impact de l'industrie forestière sur la forêt au sein de l'*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária* (EMBRAPA), à Belém (état du Pará), avec un financement de la fondation Alton Jones. Suite à des difficultés

institutionnelles et culturelles avec l'EMBRAPA, il décide de monter une structure indépendante, l'IMAZON. Il obtient pour cela une bourse de la Fondation McArthur qui lui permet d'acheter la maison qui servira de siège à l'ONG et assure les deux premières années de fonctionnement de l'ONG. Un autre chercheur américain, David McGrath, lié à un département de l'Université Fédérale du Pará (UFPA), le *Núcleo de Altos Estudos sobre Amazônia* (NAEA), participe activement à la fondation de l'IMAZON.

L'objectif général de l'IMAZON est de comprendre les transformations des écosystèmes forestiers et l'impact des politiques interventionnistes. Plus concrètement, il s'agit d'élaborer des systèmes d'utilisation durable des ressources naturelles et d'en faire la promotion grâce à des publications et à travers la formation d'étudiants-chercheurs.

Aujourd'hui, l'IMAZON regroupe 27 chercheurs, auxquels s'ajoute une dizaine de stagiaires et employés divers. L'ONG réalise trois types d'activités :

- Recherche : diagnostic de l'utilisation des sols ; développement de méthodes pour évaluer et accompagner les activités d'utilisation des sols ; réalisation de projets démonstratifs ; analyse des politiques publiques ; élaboration de scénarios et de modèles de développement durable.
- Formation professionnelle : l'un des objectifs de l'IMAZON est de former des chercheurs ayant une capacité d'analyse et une expérience de terrain, et qui se consacrent à la compréhension et à la recherche de solutions pour les problèmes environnementaux de l'Amazonie.
- Divulgateion : publication de livres et d'articles scientifiques, diffusion grand public (vidéo, presse, télévision – on trouve par exemple les publications de l'IMAZON chez le marchand de journaux de l'aéroport de Belém) et réalisation de conférences.

Les principaux bailleurs de fonds de l'IMAZON sont la fondation Mc Arthur, la fondation Ford, la fondation Hewlett (100.000 \$/an destinés à administrer l'institution et à améliorer la communication), le WWF, le PPG-7 et USAID. L'ONG réalise également des études pour différents commanditaires (parmi eux le gouvernement de l'état d'Amapá et la Banque mondiale). Le budget annuel s'élevait en 2002 à 2,5 millions de R\$.

Le fondateur de l'ONG, Christopher Uhl, est rentré aux États-Unis et

l'IMAZON est aujourd'hui dirigé par Paulo Barreto, ingénieur forestier. Né en 1967, il a été, de 1989 à 1995, l'assistant de recherche de Christopher Uhl tout en travaillant à l'IMAZON sur un projet financé par USAID qui consistait à élaborer des scénarios novateurs d'exploitation forestière. Il a ensuite fait un *master* aux États-Unis, pendant deux ans à l'université de Yale, puis a réintégré l'IMAZON à son retour pour devenir directeur administratif en 1998.

Convaincu de l'efficacité des ONG dans la défense des intérêts collectifs, l'IMAZON se positionne comme une alternative à des institutions publiques défectueuses dans la mesure où sa crédibilité repose sur la valeur scientifique. En concurrence avec les ONG qui lui ressemblent (comme Greenpeace, WWF, les Amis de la Terre ou l'IPAM), l'IMAZON n'a pas de soucis de financement pour l'instant, recevant de nombreuses propositions de travail. Son directeur précise qu'il faut faire attention à préserver sa crédibilité en sélectionnant soigneusement les contrats. L'expertise de l'ONG sert également à renforcer certains ministères dans les luttes internes du gouvernement : le ministère de l'Environnement commande des études à l'IMAZON pour avoir du poids dans les négociations avec d'autres ministères (notamment le ministère de la Réforme Agraire et celui du Budget).

INSTITUTO DE PESQUISA AMBIENTAL DA AMAZÔNIA (IPAM)

INSTITUT DE RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE D'AMAZONIE

En 1995, David McGrath et Daniel Nepstad, élève informel de Christopher Uhl, par ailleurs lié à l'ONG nord-américaine *Woods Hole Research Center*⁴ (WHRC), quittent l'IMAZON pour fonder une autre ONG, l'IPAM, qui fonctionne au départ comme une filiale de WHRC.

WHRC est une des organisations qui a bénéficié du programme d'aide à la protection de l'environnement de USAID au Brésil (avec d'autres organisations, gouvernementales et non gouvernementales comme WWF ou l'Université de

⁴ ONG américaine fondée par des dissidents d'institutions publiques de recherche dont le budget annuel s'élève à près de 5 millions de US\$ (en 2001/2002), 22% (1.087.000 US\$ exactement) étant destinés à des recherches sur le Brésil.

Floride) : alors que l'aide américaine avait été réduite au minimum depuis le refus par le Brésil de signer un traité de non prolifération nucléaire dans les années 1970 (sous la dictature), elle revient en force au début des années 1990, quand Collor signe le traité et qu'une partie de la dette est réglée. L'ONG, qui fonctionnait au départ dans des bureaux de l'EMBRAPA, créa l'IPAM pour faciliter la gestion des recherches. Depuis 1995, l'IPAM a considérablement développé ses activités et l'ONG regroupe aujourd'hui environ 120 personnes, réparties entre Belém, Santarém et Brasília ainsi que sur différents terrains de recherche (Acre, Macapá, Paragominas entre autres). Tous les salariés ont leur carte de travail en règle et l'organisation interne de l'ONG est fière de répondre aux normes internationales de travail ISO 14000. Le fonctionnement se fait selon une logique moderne du travail, chaque chercheur étant responsable de ses projets, pour lesquels il doit trouver les financements et gérer la comptabilité.

Cette croissance et la multiplication des contrats et des financements sont le résultat d'un travail spécifique de gestion mis en oeuvre à partir de 1998 par Ana-Cristina Barros. Celle-ci, née en 1971 à Rio de Janeiro, est arrivée en Amazonie en 1989 comme étudiante en biologie, initialement pour effectuer un stage de trois mois dans le cadre des recherches de Christopher Uhl (celui-ci était allé la recruter à Rio). Elle est restée à Belém pendant près de deux ans, comme assistante de recherche à l'IMAZON. Après avoir terminé ses études en 1992, elle s'est faite embaucher à l'IMAZON comme auxiliaire de recherche, jusqu'en 1996, date à laquelle elle est partie aux États-Unis pour une année d'étude à l'Université de l'Indiana, dans un centre de recherche fondé par Elinor Ostrom. À son retour, en 1998, elle a travaillé pendant quelques mois comme consultante pour le PPG7 sur un projet d'appui institutionnel à la *Secretaria de ciência, tecnologia e meio ambiente* (SECTAM), puis s'est fait recruter comme coordinatrice administrative à l'IPAM. Elle devient rapidement directrice adjointe puis directrice exécutive, poste qu'elle a occupé jusqu'en janvier 2003. Elle travaille maintenant pour l'ONG américaine *The Nature Conservancy* (TNC).

À la différence de l'IMAZON, l'IPAM souhaite développer des recherches basées sur le dialogue avec les populations qui vivent des ressources naturelles en général (pas uniquement la forêt). La posture de l'IPAM est davantage tournée vers la critique des politiques publiques et la mobilisation sociale, tout en ayant des activités

de recherche.

L'IPAM est organisé en 4 secteurs :

- Économie forestière : programme réalisé en partenariat avec le WHRC, l'UFPA, l'Université Fédérale de l'Acre, la *Fundação Floresta Tropical* (ONG environnementale basée à Belém, filiale de l'ONG américaine *Tropical Forest Foundation*) et l'IMAZON. Il regroupe des activités scientifiques qui visent à comprendre la forêt et les conséquences des activités humaines sur celle-ci (étude des feux accidentels, récupération des sols, racines et biodiversité). Chaque année, des universitaires sont accueillis, formés par les chercheurs, et ont l'opportunité de réaliser leurs travaux académiques (mémoires, thèses) au sein de l'IPAM.
- Forêt et communauté : les études réunies dans ce secteur visent à développer et implanter, en collaboration avec les producteurs ruraux, des techniques d'utilisation des ressources naturelles qui soient viables à moyen ou long terme. Tout effort de recherche se concrétise dans des formations offertes aux agriculteurs locaux.
- *Várzea*⁵ : le projet, basé à Santarém, est divisé en 4 axes de travail : éducation environnementale, utilisation des zones inondées, organisation de la pêche et marché halieutique. L'objectif général est la promotion d'une utilisation durable des ressources naturelles disponibles dans la *várzea* (pêche, agriculture, élevage) en se basant sur une complémentarité des savoirs locaux et scientifiques.
- Politiques environnementales : l'objectif est la définition des propositions issues des différents programmes de l'ONG pour appuyer les mouvements sociaux à formuler des alternatives qui puissent influencer les politiques publiques.

Les principaux financeurs de l'IPAM sont USAID (via WHRC), WWF, DFID (agence de coopération anglaise), le PPG-7, la fondation Ford, le projet LBA (projet d'expérimentation à grande échelle sur la biosphère-atmosphère de l'Amazonie), *Conservation International* (ONG américaine), Fondation Avina (Suisse), *The Nature Conservancy* (ONG américaine). S'ajoutent à ceux-ci de nombreux financements locaux. Le budget annuel est difficile à évaluer, l'ONG ne publiant pas de rapport d'activité et les responsables restant plutôt flous à ce sujet. Selon les interlocuteurs, il est estimé entre 1,5 et 5 millions de US\$.

⁵ Zone périodiquement inondée par le fleuve.

L'IPAM est devenu un acteur reconnu dans la définition des politiques publiques depuis une prise de position très critique sur le programme *Avança Brasil* (publication dans *Nature*). À tel point que l'IPAM participe régulièrement à des consultations auprès du ministère de l'Environnement et a récemment signé un contrat avec le gouvernement pour travailler sur l'impact des axes de développement national du programme. La Banque nationale de développement économique et social (BNDES), qui avait sous-traité au bureau d'expertise américain Booz Allen la définition des axes de développement, sous-traite aujourd'hui, également à Booz Allen, l'évaluation des risques du programme. L'IPAM a été engagé, via Booz Allen, pour participer à ce travail.

En novembre 2003, les prises de position de l'un des fondateurs de l'ONG, David McGrath, en faveur de l'industrie du soja en Amazonie, lui ont valu les foudres de nombreuses institutions publiques et d'universités dont les recherches montrent depuis de nombreuses années les dangers sociaux et écologiques de la monoculture pour la région. En août 2004, la signature d'un accord entre l'IPAM et le groupe Maggi, géant du soja dans l'état du Mato Grosso, pour réaliser une expérimentation à grande échelle de brûlis a continué à faire parler de l'ONG dans les milieux environnementalistes et dans les centres de recherches et les universités.

L'IPAM se considère comme une ONG qui fait de la recherche, et non comme un bureau d'étude ou une institution de recherche. Sa posture vis-à-vis du pouvoir est celle de la réappropriation de l'espace public, dans un sens de co-responsabilité avec l'État. L'ONG se considère alors comme un complément de l'action du gouvernement, agile et autonome, qui contrôle et fait pression sur l'État si nécessaire. L'IPAM se pose comme organisme de développement, concerné par la prospérité de la région –prospérité économique au sens large– considère que les Unités de Conservation (UC) ne sont qu'un élément parmi d'autres dans la concrétisation du développement durable.

CONSERVATION INTERNATIONAL (CI) BRASIL

CONSERVATION INTERNATIONALE BRÉSIL

Apparue en 1987 à Washington, CI est une ONG qui travaille dans 27 pays pour la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Avec un budget annuel de près de 100 millions de US\$ (en 2002), CI est l'une des trois grosses ONG environnementalistes (avec le WWF et TNC) qui captent environ 50% du total des ressources mondiales destinées à la conservation⁶ (Chapin, 2004). L'ONG réalise ses activités avec l'objectif de « trouver des solutions innovatrices et scientifiquement valables qui participent à la promotion d'un développement économique compatible avec la protection des écosystèmes naturels, et qui prenne toujours en considération les réalités locales et les besoins spécifiques des communautés ».

CI a ouvert un bureau au Brésil en 1997, à Belo Horizonte, et compte aujourd'hui 4 autres bureaux : Campo Grande, Brasília, Caravelas et le plus récent, Belém (ouvert en 2001).

Les activités de CI sont réparties en 4 programmes (économie de la conservation ; biologie de la conservation ; politique de la conservation ; planification et formation en conservation) et suivent 4 types de caractérisation :

- *Hotspots* : 25 régions dans le monde qui sont particulièrement en danger ; parmi elles, la *Mata atlântica* et le *Cerrado*.
- Grandes régions naturelles : caractérisées par une grande richesse biologique, possédant encore 75% de leur végétation originale et de faibles densités démographiques.
- Corridors de biodiversité (ou écologique) : zones dans lesquelles CI tente d'établir un réseau d'unités de conservation ainsi qu'une série d'actions dans des zones non protégées, dans l'objectif d'augmenter les espaces protégés.
- Pays de *mégadiversité* : prise en compte des espaces nationaux dans l'analyse de la richesse biologique. Selon cette classification, le Brésil est le champion absolu avec le nombre d'espèces végétales et animales le plus important.

⁶ Chapin, Mac (2004), « A Challenge to Conservationists », *World Watch*, N° 17 vol.6, p. 17-31.

Les activités au Brésil sont réparties par secteur géographique :

- Cerrado/Pantanal : corridor écologique, recherche sur la biodiversité (*Jalapão, Parque Nacional das Emas*), promotion de l'écotourisme (*Fazenda Rio Negro*).
- Amazonie : recherche scientifique et projet d'aide à la protection des terres Kayapó, corridor des écotones (entre Amazonie et Cerrado), projet d'accompagnement de la mise en place du Parc Tumucumaque, dans l'état d'Amapá.
- Écosystèmes marins : projet du Parc des Abrolhos, dans l'état de Bahia (utilisation durable des ressources naturelles, formation professionnelle de la communauté en écotourisme, pratiques économiques alternatives et éducation environnementale), réserves extractivistes.
- Mata Atlântica : corridor de biodiversité, écoparc de Una (écotourisme, éducation environnementale et recherche scientifique –passerelle de plusieurs kilomètres au dessus des arbres), récupération de zones dégradées, mise en place de refuges biologiques pour les espèces en danger, recherche scientifique (avec le centre de primatologie de Rio de Janeiro).

Le bureau de Belém est actuellement dirigé par le vice-président scientifique (il y a dans l'organigramme un autre vice-président, des opérations), José Maria Cardoso da Silva, né en 1965 à Belém. Pendant ses études de biologie à l'UFPA, il est stagiaire au *Museu Paraense Emílio Goeldi*. Il y reste jusqu'à son départ pour Brasília en 1988 où il fait un *mestrado* en biologie sous la direction de Roberto Cavalcanti. De retour à Belém, il obtient une « bourse de développement régional » du CNPq pour travailler deux ans au *Museu Goeldi*, en 1990 et 1991. Il passe ensuite un concours pour rentrer à l'université du Goiás, qu'il réussit. Pour des raisons administratives, son recrutement prend du temps, ce qui le pousse à demander une bourse au CNPq pour faire son doctorat. Celle-ci lui est offerte, ce qui lui permet de partir à Copenhague pour trois ans et demi et de revenir, en 1995, avec son doctorat. Il réintègre le *Museu Goeldi*, cette fois-ci avec une bourse de « jeune docteur ». Il rentre ensuite à l'Université Fédérale du Pernambouc (UFPe) où il reste deux ans. C'est alors que la direction de CI cherche quelqu'un pour ouvrir un bureau à Belém. Roberto Cavalcanti, alors président de CI Brésil, recommande José Maria, qui accepte.

Le rôle de l'ONG est, selon José Maria, de fournir des informations fiables, collectées de manière autonome et les mettre à disposition de la société dans l'objectif

d'augmenter les capacités techniques de gestion environnementale et de conservation des ressources biologiques dans la région. Il insiste sur le fait que CI est une ONG indépendante et que, sur les problèmes de fond, c'est toujours l'État qui, en dernier ressort, prend les décisions. José Maria juge absurde que certaines ONG considèrent des zones de conservations intégrales comme étant quelque chose appartenant au passé.

INSTITUTO SOCIEDADE, POPULAÇÃO E NATUREZA (ISPN)

INSTITUT SOCIÉTÉ, POPULATION ET NATURE

L'ISPN est une ONG qui pourrait sans doute être qualifiée d'ING (individu non gouvernemental). L'existence de l'ONG repose entièrement sur le travail d'une personne, Donald Sawyer, américain né en 1947. Arrivé au Brésil à 21 ans, en 1968, comme Peace Corps, ce fils d'ingénieur se passionne immédiatement pour le pays. Il décide d'y rester. Après des études de sociologie (au *Museu Nacional* de Rio de Janeiro), il devient professeur de démographie à l'université fédérale du Minas Gerais (UFMG) en 1977. Il y réalise de nombreux travaux sur les migrations, sur le processus de colonisation en Amazonie ainsi que sur la malaria.

À partir du milieu des années 1980, avec la médiatisation des problèmes environnementaux (notamment la question des feux de forêt) et surtout après la mort de Chico Mendes, apparaissent de nombreuses demandes pour faire des recherches sur l'environnement. Donald oriente alors son travail vers les questions environnementales en Amazonie. Il organise un groupe d'étude sur l'Amazonie qui se réunit de façon informelle chez lui le soir, composé principalement d'étudiants. En 1987, ils discutent autour de livres portant sur le sujet ; en 1988, ils commencent à écrire leurs propres textes ; en 1989, ils réalisent des recherches avec l'aide financière de l'UFMG et de différents organismes comme la fondation Ford, l'agence de coopération canadienne, l'OMS ou la Banque mondiale.

Pourtant, à la fin des années 1980, l'Amazonie ne comptait plus parmi les priorités thématiques de l'UFMG. Motivé par le désir de continuer ces recherches et par une aide généreuse de la fondation McArthur (en 1989, Donald demande 25.000 US\$ pour faire ses recherches pendant une année en dehors de l'UFMG, on lui

répond que c'est impensable pour 25.000 mais qu'il pourrait demander 250.000. Il demande 250.000 et reçoit 480.000 US\$). Grâce à ce pécule, le groupe de travail fonde l'ISPN en 1990. L'ONG est composée à l'époque d'une dizaine de personnes : outre Donald, un canadien ayant de l'expérience au niveau international (George Martine, expert de l'IPEA, qui, ne pouvant plus continuer comme expert international et ne voulant pas travailler pour le gouvernement Collor mais souhaitant rester au Brésil, s'implique dans l'ISPN), quelques anciens élèves de Donald et un professeur de l'Université de Brasília. En 1992, entre à l'ISPN Bruno Pagnoccheschi, Brésilien qui sortait du gouvernement et avait de nombreux contacts dans le milieu environnementaliste. Il est resté secrétaire exécutif jusqu'en 1999, date à laquelle il a intégré le secrétariat pour l'Amazonie du ministère de l'Environnement (MMA). Il est maintenant directeur de l'agence nationale de l'eau (ANA).

L'objectif général de l'ISPN est de « faire des recherches, produire des connaissances, éclairer et influencer la formulation des politiques publiques, travailler sur la population et l'environnement ». Depuis sa création, l'ONG a un peu changé : « on a découvert qu'on était une ONG et on a commencé à agir comme tel : on avait au début un petit peu l'idée d'aider les mouvements sociaux et environnementaux. On avait quelques idées mais pas d'expérience. On a été appelés pour participer à des collectifs comme le *forum brésilien d'ONG et des mouvements sociaux pour l'environnement et le développement* (FBOMS) ». Entre 1995 et 1997, le secrétariat du forum était assuré par l'ISPN. Ils avaient également de bonnes relations avec le *Conselho nacional dos Seringueiros* (CNS), qui fonctionnait également dans les locaux. Au milieu des années 1990, l'ONG avait beaucoup de contact avec les forums (*rede cerrado de ONG, rede Brasil*). Selon Donald, ce qui a également poussé à assumer l'identité d'ONG a été le fait d'assurer la fonction de coordinateur technico-administratif du programme des petits projets (PPP) du GEF (dans le Cerrado), qui a commencé en 1995 au Brésil. L'ISPN administre le programme (pour le PNUD).

L'ISPN fait de la prestation de service, fonctionnant comme un bureau d'étude. Il travaille beaucoup pour les pouvoirs publics brésiliens (ministères de l'Environnement, de la santé, éducation, agriculture) ainsi que pour des organisations internationales (Banque mondiale, organisation panaméricaine pour la santé) et des grandes ONG (WWF, CI).

Petit à petit, la niche de l'ISPN s'est définie comme « la réalisation d'études socio-économiques pour des projets et recherches qui touchent à la protection de l'environnement ». L'ISPN ne se considère pas comme une ONG environnementaliste même si une grande partie de ses financements provient d'organisations environnementalistes. Il adhère à l'identité « socio-environnementale » et revendique la mission d'intégrer environnement et société, s'opposant aux ONG ayant une posture conservationniste, comme CI ou TNC.

À la fin des années 1990, les activités de l'ISPN ont un petit peu ralenti. « On découvre que ce n'est pas viable, à cause, d'un côté, de la rigidité et de l'inadéquation des contrats d'exécution et, de l'autre, des difficultés pour trouver les experts spécialisés. On ne pouvait pas maintenir les spécialistes en interne car le flux de travail est variable et le gouvernement ne permet pas de payer les gens ». L'ONG décide d'arrêter de travailler avec le gouvernement parce que, selon le responsable de l'ONG, c'est trop risqué, trop compliqué (ils changent d'idées tout le temps, les exigences comptables sont absurdes), parfois trop corrompu...

Aujourd'hui l'ISPN sélectionne les contrats, ce qui est possible grâce à l'afflux des demandes qui arrivent, ce que Donald explique par leurs compétences ainsi que par leur bonne localisation à Brasília. La stratégie de survie est pour le moment de rester petit. Avec une source de revenus relativement fixe (le GEF), quelques programmes (notamment avec DFID et GTZ) et le partage de la location du lieu (ils partagent l'espace de travail avec deux autres ONG, l'*Instituto Internacional Educação Brasil* (IIEB) et *Transparência, Cidadania e Consciência* (TCC)), le budget est de 25.000 R\$ par mois. L'ONG emploie 7 personnes fixes (2 anthropologues et 5 administrateurs, tous salariés). Donald, lui, travaillant par ailleurs comme consultant au ministère de l'Environnement et au ministère de la Science et de la Technologie (contrat avec l'UNESCO), n'est pas payé par l'ISPN.

Le rôle que s'attribue l'ISPN est de se positionner dans les coulisses du pouvoir, en conservant un état d'esprit militant.

GRUPO DE TRABALHO AMAZÔNICO (GTA)**GROUPE DE TRAVAIL AMAZONIEN**

Le GTA est un réseau constitué par plus de 500 « organisations de la société civile (OSC) » représentant les « populations traditionnelles d'Amazonie » (*seringueiros*, pêcheurs, *quebradoras de côco babaçu*, Indiens, *ribeirinhos*). Le GTA national, basé à Brasília, est composé de 35 personnes auxquelles s'ajoutent entre 50 et 80 consultants embauchés ponctuellement. Le réseau est organisé en 17 bureaux régionaux qui se répartissent dans l'Amazonie légale. Chaque bureau régional possède une coordination composée de 3 à 7 OSC, parmi lesquelles deux organisations sont élues respectivement conseiller régional et secrétaire exécutif. La direction se réunit tous les trois mois. Un conseil délibératif composé des conseillers régionaux se réunit tous les 6 mois et une assemblée générale tous les trois ans.

Créé en 1991 pour représenter les intérêts de la « société civile » dans les discussions et la réalisation du programme pilote pour la protection des forêts tropicales du Brésil (PPG7), le GTA est entièrement dépendant des financements du PPG7 (300.000 US\$ par an). S'il n'est pas à proprement parler une ONG, il tend à le devenir puisqu'il est maintenant opérateur de projets de développement (projet *Proteger*, programme de sensibilisation-formation-propositions alternatives des petits agriculteurs pour lutter contre les feux de forêts accidentels sur l'arc de déforestation). Avec un seul participant à l'atelier de travail qui a été le point de départ de l'étude sur la biodiversité, la présence du GTA parmi les ONG qui ont réalisé l'étude semble être davantage symbolique qu'effective. Le GTA étant légitime par son côté représentatif des populations amazoniennes (par ailleurs hautement discutable) et n'ayant pas, a priori, de compétences spécifiques liées à la biodiversité, on peut avancer l'hypothèse que sa participation à l'atelier de travail a apporté la caution de la « société civile » au travail réalisé. La manière dont s'est formé le GTA montre que ce rôle de caution est à la base de son existence.

La création du GTA est due à l'activisme d'un petit groupe d'individus liés à l'ONG internationale *les Amis de la Terre*. Dans les années 1980, l'ONG travaillait déjà à des activités liées à la forêt tropicale, principalement en Asie, avec des groupes assez forts et organisés des *Amis de la Terre*. L'importance des forêts tropicales, de la biodiversité, des peuples qui habitaient la forêt étaient des thèmes de discussion

courants. L'ONG n'avait pourtant pas encore d'activités institutionnelles liées au pouvoir fédéral brésilien, mais seulement des contacts avec quelques organisations qui agissaient dans le domaine environnemental comme l'*Instituto de estudos amazônicos* (de Mary Allegretti), d'autres plus sociales, comme le *Conselho nacional dos seringueiros* (CNS), le CEDI ou le *Núcleo de direitos indígenas* (NDI) (de Marcio Santilli). En 1987/88, plusieurs événements ont encouragé les *Amis de la Terre* à agir plus directement au Brésil :

- Des négociations au ministère de la *fazenda* au sujet d'un emprunt de 500 millions de dollars pour la construction de 5 barrages le long du Xingu, avec inondation de Terres Indigènes, etc. Ce projet avait été approuvé, il ne manquait que le financement.
- Des initiatives de la part du CNS pour rentrer en contact avec les institutions internationales et participer à des réunions à Washington... L'assassinat de Chico Mendes donnera une visibilité internationale au CNS.
- Les discussions autour du chapitre sur les indigènes dans la constitution.

Après l'organisation par l'ONG d'un grand événement international à Altamira, en février 1988, qui eut une énorme répercussion (notamment grâce à la participation du chanteur Sting) ainsi que le parrainage d'un voyage d'une délégation d'Indiens auprès des gouvernements influents à la Banque mondiale, le bureau des *Amigos da Terra* se monte à São Paulo en 1989.

En juillet 1990, à Houston, les 7 pays les plus industrialisés (G7) reconnaissent la nécessité de faire quelque chose pour la protection de l'Amazonie. À ce moment là, rien n'est vraiment défini mais des discussions commencent entre le gouvernement du Brésil, la Banque mondiale et l'Union européenne. Au cours de ces discussions, *Amigos da terra* lança l'idée que la société brésilienne devait faire partie du processus. À l'époque, certaines ONG brésiliennes pensaient que c'était absurde et rejetaient dans son ensemble le projet proposé par le G7. On trouve notamment une lettre de la *Sociedade de preservação dos recursos naturais da Amazônia* (SOPREN), écrite avec d'autres ONG (comme la FASE) qui refuse le PPG7 pour deux raisons principales : la société n'était pas préparée, pas assez organisée en Amazonie ; une aversion pour tout ce qui venait de la Banque mondiale.

Finalement, en 1992, le GTA est créé avec 6 ONG : *Instituto de Estudos Amazônicos* (IEA), *Centro de Trabalho Indigenista* (CTI), *Fundação Mata Virgem*, *Fundação Vitória Amazônica*, *Projeto Saúde e Alegria* (PSA), *Conselho pela criação do Parque Ianomami*. Le rôle du GTA dans le PPG7 s'est défini graduellement :

- De 1991 à 1995, peu de participation du GTA dans le PPG7 : phase pendant laquelle le gouvernement brésilien n'acceptait pas de discussion formelle⁷.
- En 1994, à la réunion annuelle du PPG7, à Bruxelles, était présent un petit groupe de 5 ou 6 personnes, dont 2 du GTA, représentant la « société civile ». Le représentant brésilien et le secrétaire exécutif du MMA trouvèrent important que la réunion soit écoutée par ce groupe.
- En 1997, à Manaus, le GTA participait au même titre que les autres.
- En 1999, le GTA faisait partie de la réunion d'ouverture.

Sans rentrer dans les discussions autour de la légitimité du GTA à représenter la société civile de l'Amazonie, on soulignera seulement les difficultés de communication d'un réseau de plus de 500 membres, dont la grande majorité est constituée de Syndicats de Travailleurs Ruraux (STR), de communautés de pêcheurs ou de petites associations locales ayant un représentant, parfois un endroit pour se réunir et parfois une ligne de téléphone. D'autre part, les faits montrent une certaine hégémonie du CNS au sein du GTA (les 3 présidents qui se sont succédés à la tête du GTA sont Julio Barbosa (CNS, maire PT de Xapuri), Gatão (CNS), Leide, épouse de Julio Barbosa). L'une des grosses difficultés du GTA vient du fait qu'il a besoin de beaucoup de moyens pour fonctionner et que ses membres n'ont pas de ressources. Cela le rend excessivement dépendant de la Banque mondiale⁸.

⁷ Roberto Esmeraldi, directeur des *Amis de la terre* Brésil : « Je me souviens, en décembre 91, à la première réunion annuelle du PPG7, à Genève, on était, comme représentants de la société civile, seulement moi et Mary Allegretti, à l'époque encore présidente de l'IEA, et on a été, sans aucune invitation, sans rien d'officiel, à l'hôtel où se réunissaient les gens, et on a commencé à solliciter les diplomates pour être écoutés pendant une demi-heure et qu'on dise ce qu'on avait à dire... Le gouvernement brésilien trouvait que c'était très dangereux. Les autres participants pensaient que c'était intéressant... Au bout du compte on a trouvé une manière d'être reçus en dehors de l'agenda officiel. Au petit déjeuner, à 6h15 du matin, il faisait complètement noir (hiver), on a été reçus et on a parlé de nos propositions ».

⁸ Pour une évaluation intéressante du GTA, voir : Wagner, Alfredo Berno de Almeida (2000), *The*

En guise de conclusion, nous pouvons faire les remarques suivantes :

Les ONG ont aujourd'hui les moyens et la légitimité nécessaires pour représenter la voix officielle du gouvernement en ce qui concerne la biodiversité en Amazonie. Cela ne signifie pas qu'elles aient le monopole de l'expertise mais seulement qu'elles ont une position dominante sur ce terrain. Même si l'on trouve dans les participants à l'atelier de travail initial de nombreuses institutions publiques de recherche et de nombreuses universités, ce sont bien des ONG, et seulement des ONG, qui sont chargées de traiter la question de la biodiversité en Amazonie.

Les ONG sont liées entres-elles (reflet de l'idée de champ : il y a un intérêt commun). L'IPAM est financé par CI ; le GTA est hébergé par ISPN ; IPAM et IMAZON ont le même père, ils publient ensemble ; les ONG ont les mêmes bailleurs de fonds ; elles naissent au même moment (début des années 1990) ; certains individus sont liés à plusieurs ONG (Marcio Santilli membre du Conseil directeur de l'ISA et expert de l'IPAM).

La réunion de ces ONG autour d'un projet commun est représentative de l'identité « socio-environnementale ». On trouve les racines sociales de l'histoire de la formation des ONG : les financements issus des agences oecuméniques européennes de l'ISA (source de revenu qui lui donne une certaine autonomie par rapport aux autres) ; la participation de l'ISA et de l'ISPN à des collectifs comme l'ABONG, Rede Brasil ou le Forum Brésilien (FBOMS) ; la simple présence du GTA, absolument nécessaire pour bénéficier du crédit de la « société civile ». On voit à travers les différentes histoires comment la rencontre d'idéologies politiques issues du marxisme et de la théologie de la libération avec des préoccupations environnementales (qui prend ici une tournure quasi exclusivement scientifique) a pris forme dans les ONG. Cette cristallisation n'a été possible qu'avec l'injection de capitaux internationaux, américains principalement.

On voit également l'importance des investissements de capitaux issus du champ

international, à travers les financements (il est frappant de constater la centralité des fondations américaines, notamment McArthur) et à travers la formation des responsables. Les Brésiliens n'accèdent à des postes de direction que s'ils ont validé leur formation au niveau international. Le capital international fonctionne ici comme un droit d'entrée dans le domaine de l'expertise non gouvernementale.

On voit apparaître des logiques d'import-export de l'expertise environnementale : l'internationalisation du champ de l'expertise environnementale, dont les ONG étudiées ici semblent être le support idéal, apparaît, à bien des égards, comme un processus homologue à l'essor du marché international de l'expertise économique ou de l'expertise en droits de l'homme. Tous ont leur centre au Nord, plus précisément sur les campus des universités nord-américaines. Tous collaborent étroitement avec les médias et deviennent de plus en plus compétitifs (voir Dezalay et Garth⁹). On retrouve dans l'espace national brésilien la même tendance qu'à Washington, où les grandes ONG sont aujourd'hui étroitement liées aux institutions internationales. D'une part les ONG servent aux bureaucrates dominés (MMA), qui ont intérêt à nouer des alliances avec les ONG pour acquérir du poids dans leurs négociations ; d'autre part, le jeu du marché (et un certain désir de pouvoir) encourage les ONG à accepter les rapprochements. Ceux-ci ne sont pas trop durs, étant donné la similitude de formation, d'éducation, de trajectoire et de carrière des individus. Cela se retrouve dans la circulation à double sens des individus entre ONG et institutions publiques, comme l'a montré, en 2003, l'intégration au MMA de plusieurs personnalités du monde des ONG : Marcelo Marquesini (6 ans à Greenpeace) ; Flávio Montiel da Rocha (Greenpeace et consultant du WWF) ; Tasso Rezende de Azevedo (Instituto de Manejo e Certificação Florestal e Agrícola – Imaflo) ; João Paulo Capobianco (qui a fondé la fondation SOS Mata Atlântica – de laquelle il a été directeur exécutif – et a été coordinateur et membre du Conseil directeur de l'ISA) ; Marijane Lisboa (10 ans à Greenpeace) et Mary Helena Allegretti (présidente de l'IEA), reconduite par Marina Silva à la direction de la *Secretaria de Coordenação da Amazônia*, récemment remplacée par Muriel Saragoussi (*Fundação Vitória Amazônica*).

⁹ Dezalay, Yves ; Garth, Bryant G., (2002), *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « chicago boys »*, Paris, Seuil.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ABONG	Associação brasileira de ONGs
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNDES	Banque nationale de développement économique et social
CAPOIB	Conselho de articulação do povos e organizações indígenas do Brasil
CEDI	Centro ecumênico de documentação e informação
CESE	Coordenadoria ecumênica de serviço
CGT	Confederação geral dos trabalhadores
CI	Conservation international Brasil
CIMI	Conselho indigenista missionário
CNPq	Conselho nacional do desenvolvimento científico e tecnológico
CNS	Conselho nacional dos Seringueiros
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
COIAB	Coordenação das organizações indígenas da região amazônica
CONAMA	Conselho nacional do meio ambiente
CTI	Centro de trabalho indigenista
CUT	Central única dos trabalhadores
DFID	Department for international development
EMBRAPA	Empresa brasileira de pesquisa agropecuária
FASE	Federação de órgãos para assistência social e educacional
FBOMS	Forum brésilien d'ONG et des mouvements sociaux pour l'environnement et le développement
FINEP	Financiadora de estudos e projetos
FS	Força sindical
FUNAI	Fundação nacional do Índio
GEF	Fonds global pour l'environnement
GTA	Grupo de trabalho amazônico
GTZ	Gesellschaft für technische zusammenarbeit
ICCO	Organisation inter ecclésiastique pour le développement en coopération
IEA	Instituto de estudos amazônicos
IMAZON	Instituto do homem e meio ambiente da Amazônia
IPAM	Instituto de pesquisa ambiental da Amazônia

IPEA	Instituto de pesquisa econômica aplicada
IRD	Institut de recherches pour le développement
ISA	Instituto socioambiental
ISPN	Instituto sociedade, população e natureza
LBA	Large scale biosphere atmosphere experiment in Amazonia
MMA	Ministério do meio ambiente
MMA	Ministère de l'environnement
MPEG	Museu paraense Emílio Goeldi
MST	Movimento dos trabalhadores rurais sem terra
NAEA	Núcleo de altos estudos sobre Amazônia
NCA	Norwegian church aid
NDI	Núcleo de direitos indígenas
OMS	Organisation mondiale de la santé
OSCP	Organisation de la société civile d'intérêt public
PIB	Povos indígenas do Brasil
PIN	Plan d'intégration nationale
PMDB	Partido do movimento democrático brasileiro
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPM	Pão para o mundo
PSA	Projeto saúde e alegria
RMA	Rede mata atlântica
TNC	The nature conservancy
UFMG	Universidade federal do Minas Gerais
UFPA	Universidade federal do Pará
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	United-States agency for international development
WHRC	Woods hole research center
WWF	World wildlife fund

José PIMENTA

« De l'échange traditionnel à l'économie du "développement durable". La notion de "projet" entre les Ashaninka du Haut-Juruá (Amazonie brésilienne) »

Cet article discute la notion de « projet » entre les Ashaninka du fleuve Amônia (État d'Acre, Amazonie brésilienne). Après de longues années de lutte contre l'exploitation du bois sur son territoire, ce groupe indigène a réussi à s'unir pour obtenir des autorités la démarcation de sa terre et s'est, peu à peu, engagé dans l'exécution de différents projets de « développement durable », en particulier la commercialisation d'artisanat. Dans cette nouvelle configuration du développement amazonien, le terme « projet » a intégré le vocabulaire indigène pour se référer à ces alternatives économiques, réalisées avec l'appui de différents partenaires de l'indigénisme. Pour les Ashaninka, le « projet » se présente surtout comme le principal moyen d'accès aux biens industriels qui sont devenus indispensables à la vie quotidienne. Après avoir souligné l'importance du commerce interethnique dans l'histoire des Ashaninka et exploré certains aspects de la mythologie du groupe, en particulier la place occupée dans cet univers symbolique par les Blancs et les produits manufacturés, cet article cherche à montrer la conception autochtone de la notion de « projet », en examinant les similitudes et les différences entre le système d'échange traditionnel du ayompari et les nouveaux projets de « développement durable ».

Mots-clés : Indiens Ashaninka, développement durable, projet, échange traditionnel, commerce interethnique.

« Da troca tradicional à economia do « desenvolvimento sustentável » - a noção de "Projeto" entre os Ashaninkas do Alto Juruá (Amazônia brasileira) »

Este artigo discute a noção de « projeto » entre os Ashaninka do Rio Amônia (Estado do Acre). Após uma longa luta contra a exploração madeireira em seu território, esse grupo indígena conseguiu unir-se para garantir a demarcação de sua Terra e começou, progressivamente, a implementação de projetos de « desenvolvimento sustentável », particularmente a comercialização de artesanato. Nessa nova configuração do desenvolvimento amazônico, o termo « projeto » passou a integrar o vocabulário nativo para se referir à essas alternativas econômicas que os índios realizam hoje com diferentes atores do indigenismo. Para os Ashaninka, o « projeto » apresenta-se, sobretudo, como o principal meio de acesso aos bens industrializados que tornaram-se necessários na vida quotidiana. Depois de salientar a importância do comércio interétnico na história ashaninka e explorar alguns aspectos da mitologia indígena, sobretudo o lugar ocupado pelos Brancos e as mercadorias

nesse universo simbólico, este artigo procura mostrar a concepção indígena da noção de « projeto », examinando as similitudes e as diferenças entre o sistema de troca tradicional do *ayompari* e os atuais projetos de « desenvolvimento sustentável ».

Palavras-chaves : Índios Ashaninka, desenvolvimento sustentável, projeto, troca tradicional, comércio interétnico.

« From traditional trade to *sustainable development* economy – the notion of “project” among the Ashaninka of Alto Juruá region (Brazilian Amazonia) »

This article deals with the notion of « project » amongst the Ashaminka of the Amônia river (state of Acre, Brazil). After a long fight against timber logging in their territory, this indigenous people succeeded in their plea for the demarcation of their land and progressively initiated the implementation of « sustainable development projects », particularly the comercialization of handcrafts. In this new configuration of Amazonian development, the term « project » became part of native vocabulary as reference to such economic alternatives as implemented by the Indians together with different indigenist agents. For the Ashaninka, a « project » presents itself, above all, as the principal means of access to industrialised goods that became of great importance in their everyday life. After stressing the importance of inter-ethnic trade in Ashaninka history, and exploring some aspects of Indigenous mythology, (especially the place occupied by « white men » and by trade goods in this symbolic universe), this article strives to show an Indigenous conception of « project », examining the similarities and differences between the traditional exchange system of *ayompari* and contemporary « sustainable development projects ».

Key-words : Ashaninka Indians, sustainable development, project, traditional exchange, inter-ethnic trade.

Gláucia SILVA

« *Durabilité* ou *subordination* : modes de vie dans les communautés de *várzea* de l'estuaire de l'Amazone »

Des observations effectuées dans deux municipalités de l'estuaire de l'Amazone montrent comment le discours et les pratiques liés à la notion de durabilité permettent à la fois de rassembler les *ribeirinhos* là où les anciens mots d'ordre ont perdu leur efficacité, et de promouvoir l'environnementalisation des conflits sociaux, notamment dans la lutte contre les mécanismes de subordination encore présents dans la région. L'article décrit les processus de traduction nécessaires à la construction d'une identité « traditionnelle » face au marché du développement durable, tout en ne les réduisant pas à une simple stratégie.

Mots-clés : Amazone, várzea, ribeirinhos, durabilité, extractivisme, subordination, conflits sociaux.

« Durabilidade ou subordinação? Modos de vida nas *comunidades* de várzea do estuário do Amazonas »

Observações realizadas em dois municípios da foz do Amazonas mostram como o discurso e as práticas associadas com a noção de sustentabilidade favorecem a associação entre os *ribeirinhos*, quando as antigas palavras de ordem já perderam seu poder de mobilização, e promovem a ambientalização dos conflitos sociais, em particular na luta contra os mecanismos de subordinação ainda presentes na região. O artigo descreve os processos de tradução necessários à construção de uma identidade « tradicional » frente ao mercado do desenvolvimento sustentável, sem reduzi-los, no entanto, a uma simples estratégia.

Palavras-chaves : Amazonas, várzea, ribeirinhos, sustentabilidade, extrativismo, subordinação, conflitos sociais.

« Sustainability or subordination? Way of living among a *várzea community* of the Amazon estuary »

The paper relates some observations of two municipalities situated in an Amazonian estuary regarding how the discourse and practices associated with the notion of sustainability may lead to a certain consensus between the *ribeirinhos*, while the old ways of calling to order are losing power of mobilization. They promote an environmentalization of social conflicts, particularly concerning the fight against the mechanisms of subordination which still can be found in the region. The work describes the translation process necessary to the construction of a « traditional » identity faced to the sustainable development market, however without reducing it to a mere strategy.

Key-words : Amazon, várzea, ribeirinhos, sustainability, extractivism, subordination, social conflicts

Scott William HOEFLE

« L'«*empowerment*» politique et la construction de communautés en Amazonie Centrale »

Le conflit entre les nouvelles formes de participation politique et les anciennes formes de clientélisme est ici analysé dans des régions situées en zone pionnière et aussi auprès des populations riveraines de l'Amazonie centrale. Tout d'abord, on examine le passage du patronage pré moderne basé sur l'exploitation des produits de la forêt au patronage moderne

basé sur les politiques conventionnelles de développement régional. Sera décrite à la suite l'émergence, durant les années 1990, d'un réseau politique alternatif de type socio-environnemental « post-moderne » au sein duquel les populations autrefois marginalisées (amérindiens, seringueiros, paysans de frontière) nouent des alliances politiques avec des organisations non gouvernementales écologistes, syndicalistes et religieuses, au niveau national et international. A travers ces alliances à différents niveaux, de fortes pressions politiques sont effectuées de « bas en haut », à partir du niveau communautaire, et de « haut en bas » à partir du niveau national et international. Cependant, le retrait des politiques d'aménagement fédérales, l'autoritarisme des états fédérés et le caractère unidirectionnel « de haut en bas » du nouveau secteur socio-environnemental, frustrant la mobilisation horizontale au-delà des frontières municipales. Seuls les mouvements amérindiens, qui construisent des alliances à toutes les échelles de l'action politique, parviennent à développer des stratégies de développement réellement participatives, indispensable pour éviter le « nouveau clientélisme » qui produit des formules simplistes et naïves en vue de sauver l'Amazonie.

Mots-clés : Amazonie, patronage, clientélisme, politiques alternatives, développement participatif.

« O “empoderamento” político e a construção de comunidades na Amazônia Central »

Analisa-se na Amazônia Central o conflito entre novas formas de política participativa e velhas formas de clientelismo em áreas localizadas ao longo da fronteira agrícola e em áreas ribeirinhas localizadas além da grande fronteira. Primeiro, é examinada a mudança da patronagem pré-moderna baseada na exploração dos produtos da floresta para a patronagem moderna baseada em políticas convencionais de desenvolvimento econômico regional. Em seguida, retrata-se o surgimento nos anos de 1990 de uma rede política alternativa, de cunho socioambiental “pós-modernista”, na qual grupos sociais, outrora marginalizados (ameríndios, seringueiros, camponeses de fronteira), entraram em alianças políticas com organizações não governamentais ambientalistas, sindicalistas e religiosas de atuação nacional e internacional. Através das alianças de escala múltipla, uma forte pressão política é aplicada simultaneamente de “baixo para cima”, partindo do nível comunitário, e de “cima para baixo”, partindo dos níveis nacionais e internacionais. Contudo, o recuo do governo federal no planejamento regional, a permanência da política autoritária estadual e a estrutura unidirecional de “cima para baixo” do novo setor socioambiental frustram a mobilização horizontal além dos limites municipais. Somente os movimentos ameríndios, que constroem alianças em todas as escalas de ação política, alcançam as estratégias de desenvolvimento realmente participativas,

necessárias para evitar o 'novo clientelismo' que gera formulações simplistas e ingênuas para salvar a Amazônia.

Palavras-chaves : Amazônia, patronagem, clientelismo, política alternativa, desenvolvimento participativo.

« Political "empowerment" and community construction in Central Amazonia »

The conflict between new forms of political participation and old forms of client-patron political relationships in areas on and beyond the advancing frontier in the Central Amazon are analysed. First, the change from pre-modern patronage based on the products of the forest to modern patronage based on conventional economic-regional development policy is examined. Then, the rise of a network of alternative politics of a 'postmodernist' socio-environmental nature in the 1990s is critically evaluated. This network involves political alliances between previously marginalised Amerindians, rubber tapers and frontier peasants on one hand and national and international environmental, labour and religious organisations on the other. Strong political pressure is applied simultaneously through multiple-scale alliances, 'bottom-up' from the community level and 'top-down' from the national and international levels. However, the retreat of the federal government from regional planning, the retention of authoritarian political relationships at the state level and the top-down nature of decision-making in the new socio-environmental sector have stymied significant horizontal political mobilisation beyond the municipal level. Only Amerindian movements which construct alliances at all scales of political action are shown to truly achieve participatory development strategies and so avoid the new form of patron-client relationships which result in simplistic and naive formulations for saving the Amazon.

Key-words : Amazon, patron-client relationships, alternative politics, participatory development.

Susana Lena LINS de GÓIS

« Le biome amazonien dans le cadre multifonctionnel de l'agriculture familiale : perspectives d'emplois et de revenus »

Ce travail a pour objectif d'identifier les principales fonctions exercées par l'agriculture familiale dans la région du Bico do Papagaio, à l'extrême nord de l'État du Tocantins, et de les analyser dans le contexte du développement rural. À cet effet, un diagnostic de la réalité locale du Projet d'Installation Pontal a été réalisé, grâce à la technique de Diagnostic Rural Participatif – DRP. L'influence et les conflits de pouvoirs entre les acteurs sociaux locaux ont été analysés ; les agriculteurs pluriactifs de la région ont été identifiés ; la dynamique agricole a

été évaluée en fonction de la diversification de la production et de l'élargissement de la division sociale du travail ; l'importance des revenus engendrés par les activités non agricoles a été discutée ; et des propositions de politiques publiques pour le monde rural brésilien ont été soumises au débat. Les résultats obtenus démontrent la fragilité des acteurs sociaux, l'absence d'interaction institutionnelle et l'inefficacité de l'assistance technique et de l'innovation rurale dans la région. Il faut y ajouter la distance de la localité par rapport aux grands centres urbains, la sous-utilisation des potentiels locaux et l'exclusion des politiques institutionnelles des agriculteurs pluriactifs. Par conséquent, le portrait de la région se construit à partir des activités agricoles, qui prennent une importance économique, non seulement parce qu'elles sont éventuellement rentables, mais aussi parce qu'elles sont la principale ressource alimentaire. Ces activités ont aussi un impact non négligeable sur la préservation de l'environnement, à cause de la dynamique propre de la production diversifiée et de la dépendance directe de la terre comme moyen de survie et patrimoine. Cependant, cette dynamique productive réduit les ressources naturelles disponibles dont dépendent les processus productifs – fait qui conduit à mettre en doute leur durabilité à long terme. Enfin, il est évident que les propositions de politiques publiques pour le milieu rural brésilien, qui consistent à proposer une diversification des économies locales, représentent une alternative crédible. La reconnaissance du fait que l'agriculture familiale peut exercer diverses fonctions pour la société doit se traduire par des politiques publiques appropriées.

Mots-clés : Multifonctionnalité de l'agriculture, Agriculture familiale et pluriactivité, Emploi et revenu, Amazonie.

«O bioma amazônico no contexto multifuncional da agricultura familiar : perspectivas de emprego e renda »

Este trabalho tem como objetivo identificar as principais funções exercidas pela agricultura familiar no Bico do Papagaio, região extremo norte do estado do Tocantins e analisá-las no contexto do desenvolvimento rural. Para tanto, foi realizado um diagnóstico acerca da realidade local do Projeto de Assentamento Pontal, mediante aplicação de técnicas do Diagnóstico Rural Participativo – DRP. Foram analisadas a influência e os conflitos de poder entre os atores sociais locais; identificados os agricultores pluriativos da região; avaliada a dinâmica agrícola, no âmbito da diversificação produtiva e de ampliação da divisão social do trabalho; discutida a importância das rendas provenientes de atividades não-agrícolas; e discutidas propostas de políticas públicas para o rural brasileiro. Os resultados alcançados apontam para a fragilidade dos atores sociais, ausência de interação institucional e para a ineficiência da extensão rural na região. Acrescenta-se a distância da localidade de centros urbanos, o sub aproveitamento das potencialidades locais e a exclusão dos agricultores

pluriativos nas políticas institucionais. Como consequência, o retrato da região se traduz nas atividades agrícolas, as quais ganham importância econômica, não somente pela possível rentabilidade da produção, mas por ser fonte primária de alimento. Tais atividades também propiciam impacto marcante na preservação do meio ambiente, pela própria dinâmica da produção diversificada e pela dependência direta da terra como patrimônio e meio de sobrevivência. No entanto, a dinâmica de exploração limita os recursos naturais disponíveis, dos quais dependem os processos produtivos – fato que leva a questionar sua sustentabilidade no longo prazo. Evidencia-se, por fim, que, em termos de proposições de políticas públicas para o meio rural brasileiro, a diversificação das economias locais é uma alternativa, e o reconhecimento da agricultura familiar na execução de múltiplas funções para a sociedade deve ser traduzido em políticas públicas apropriadas.

Palavras-chaves : Multifuncionalidade da agricultura, Agricultura familiar e pluriatividade, Emprego e renda, Amazônia.

« The Amazonian bioma in the multifunctional context of family agriculture – an employment and income perspective »

The aim of this paper is to identify the main roles played by familiar agriculture in Bico do Papagaio region, far-north of the state of Tocantins, as well as to analyze them within the context of rural development. For that purpose, a diagnostic was carried out on the real conditions of an agrarian reform project, called Pontal, through techniques of Rapid Rural Appraisal. Influences and power conflicts between local stakeholders and their participation in the rural development process were analyzed; all part-time farmers in the region were identified; the dynamic of agriculture was also analyzed in order to identify the diversification of production and enlargement of social division of labor; and the importance of revenue not obtained from non agricultural activities was discussed. The dissertation still discussed proposals on public policies for rural areas in Brazil. The results obtained indicate the fragility of social actors, absence of institutional interaction and inefficiency of technical assistance and dissemination of innovation in the region. Moreover, one can add distance of the place from urban centers, depreciation on local potentialities and the exclusion of part-time farmers from institutional policies. As a result, the picture of the region is the importance of agricultural activities in the rural sector, which gains economic importance, not only for the possible profitability of production, but also for being primary resource of food. Such activities also lead to important impact in environmental sustainability, by the dynamics of the diversified production itself and for the direct dependence of land as capital and way of survival. However, the dynamics of exploitation limits the available natural resources, which productive processes depend on – fact that may tend to question its sustainability in the long

run. It can be understood, finally, that, in terms of proposals of public policies for the Brazilian rural area, the diversification of local economies is an alternative and the acknowledgement of family agriculture in the implementation of multiple functions for society must result in appropriate public policies.

Key-words : Multifunctionality of agriculture, Familiar agriculture and part-time activity, Employment and income, Amazonia.

Xavier ARNAULD de SARTRE

« Vers une ruralisation des fronts pionniers amazoniens ? Transformation de l'agriculture paysanne et ruralisation du front pionnier de la Transamazonienne »

Les fronts pionniers d'Amazonie brésilienne sont connus pour être le lieu de reproduction des inégalités foncières caractéristiques d'une grande partie de l'Amérique latine du fait de l'adaptation des logiques de reproduction de l'agriculture familiale à un contexte politique et économique largement favorable à la grande propriété capitaliste. Mais dans une région relativement à l'écart des grands pôles d'investissement capitaliste, la région d'Altamira le long de la route transamazonienne, le changement de génération dans l'agriculture familiale est l'occasion d'analyser un changement social suffisamment profond pour permettre d'observer la construction d'un monde rural fondé autour de cette agriculture... du moins tant que la région restera épargnée par des politiques publiques dans le sillage desquelles arrivent souvent les capitaux et la violence rurale.

Mots-clés : Agriculture familiale, front pionnier, Amazonie, installation en agriculture, jeunesse, rural.

« No caminho de uma "ruralização" das frentes pioneiras amazônicas? Transformação da agricultura camponesa e "ruralização" da frente pioneira da Transamazônica »

Na Amazônia brasileira, as frentes pioneiras são conhecidas como o lugar de reprodução de práticas fundiárias ilícitas, características de uma boa parte da América Latina. Este fenômeno deve-se à adaptação das lógicas de reprodução da agricultura familiar a um contexto econômico e político que favorece as grandes propriedades capitalistas. Na região de Altamira, localizada ao longo da rodovia Transamazônica e relativamente afastada dos grandes polos de investimento capitalista, a mudança de geração na agricultura familiar oferece a oportunidade de analisar uma transformação social suficientemente profunda para observar a construção de um mundo rural baseado nessa agricultura... ao menos enquanto a região ficará a salvo do impacto das políticas públicas que trazem capitais e violência rural.

Palavras-chaves : Agricultura familiar, frente pioneira, Amazônia, mundo rural.

« Towards a “ruralization” of Amazonian pioneer fronts ? Farming community transformation and “ruralization” of transamazonian pioneer front »

The frontiers of Brazilian Amazon are known to be the place of reproduction of the land inequalities characteristic of most of the Latin America. This is due to the adaptation of the logics of reproduction of family farmers to a political and economical context largely favorable to the great capitalist property. But in an isolated area (relatively with the variation of the large poles of capitalist investment), the area of Altamira (Pará) along the road transamazonica, the generation change in family farming is the occasion to observe a sufficiently major social change to make possible the construction of a rural world based on this agriculture... as long as the area will remain saved by public policies in the wake of which often the capital and rural violence usually come.

Key-words : Family farming, frontier, Amazon, youth, rural area.

Roberto BARTHOLO et Marcel BURSZTYN

« Un agenda pour un développement durable de l'Amazonie : nouveau regard sur l'expérience du Rondônia »

L'article analyse les perspectives du développement durable dans le contexte de l'Amazonie brésilienne. Le point de départ fût une vaste étude prospective qui a été élaborée à partir de consultations auprès des acteurs sociaux locaux. L'état du Rondônia – un vrai laboratoire expérimental pour les politiques publiques d'occupation de l'Amazonie – est un lieu où s'expriment des tendances qui se reproduisent dans toute la région. Comprendre sa dynamique représente donc une démarche importante pour la définition d'alternatives à plus grande échelle. L'étude présente les macro tendances prévues à l'horizon temporel de 2020, identifie les vecteurs de transformation et établit des orientations pour un développement durable.

Mots-clés : développement durable, Amazonie, scénarios, développement régional.

« Uma agenda para a Amazônia sustentável : revisitando uma experiência em Rondônia »

O artigo analisa as perspectivas de desenvolvimento sustentável na Amazônia brasileira. Partiu-se de um amplo estudo prospectivo elaborado a partir de consultas a segmentos organizados da sociedade. O estado de Rondônia – verdadeiro laboratório de experimentação de estratégias de ocupação da região – configura tendências que se reproduzem em outras partes da Amazônia. Seu entendimento é, portanto, relevante para se definir alternativas. O

estudo apresenta as macro-tendências previstas para o horizonte temporal de 2020, identifica vetores de transformação e estabelece diretrizes para o desenvolvimento sustentável.

Palavras-chaves : desenvolvimento sustentável, Amazônia, cenários, desenvolvimento regional

« An agenda for a sustainable Amazonia : revisiting an experience in Rondônia »

The article analyzes the context of Brazilian Amazon in the view of sustainable development. The starting point was a deep prospective study produced after hearing local social actors. The State of Rondonia — a real laboratory for trying public policies aiming the occupation of the Amazon region — is a place that expresses tendencies which are reproduced in the whole region. To understand its dynamics is an important step towards the definition of alternatives in a larger scale. The study presents macro-tendencies foreseen in the time horizon of 2020, identifies vectors of changes and proposes targets to reach a sustainable development.

Key-words : sustainable development, Amazon, scenarios, regional development.

Sérgio Paulo de SOUZA JORGE et José Augusto DRUMMOND

« Politique foncière et aménagement du territoire : le cas de l'Amapá »

Le texte analyse le potentiel des politiques foncières comme instrument stratégique d'organisation territoriale. L'hypothèse de base est que la gestion de l'usage et de l'occupation du sol, surtout en Amazonie brésilienne, peut aider à instaurer un mode de développement durable. Jusqu'à présent, l'Amazonie brésilienne a principalement été une « frontière d'expansion », grâce à l'ouverture, par le gouvernement fédéral, de grands axes routiers destinés à viabiliser l'exploitation de ses ressources naturelles. Ce processus d'expansion a entraîné de nouvelles formes d'occupation et de nouveaux usages des sols, et provoqué une augmentation de l'indice de concentration foncière. Comme l'a suggéré Sachs (2000), la formulation de politiques foncières basées sur des principes de durabilité, peut constituer une stratégie efficace pour améliorer la distribution, la destination et l'utilisation des grandes réserves de terres publiques fédérales (et des états) qui se trouvent en Amazonie. En effet, seulement 26,47% d'entre elles sont occupées par des propriétés rurales. Cela permettrait d'éviter l'aggravation du problème historique de la concentration des terres au Brésil. Pour démontrer cette affirmation, une étude détaillée du profil foncier, passé et actuel, de l'état de l'Amapá a été réalisée. Celle-ci a permis de constater la possibilité d'une politique foncière adéquate, qui fonctionnerait comme outil d'aménagement du territoire et de développement durable, et s'appuierait sur des instruments tels que le zonage économique-écologique et un large débat avec les sociétés locales.

Mots-clés : politique foncière, aménagement du territoire, concentration foncière, ressources naturelles, Amazonie, Amapá.

« Política Fundiária como Instrumento de Ordenamento Territorial – O Caso do Amapá »

O texto analisa as potencialidades das políticas fundiárias como um instrumento operacional estratégico de ordenamento territorial. O pressuposto é que a gestão do uso e da ocupação do solo, principalmente na Amazônia brasileira, é um instrumento para se alcançar um padrão sustentado de desenvolvimento. No contexto atual, a Amazônia brasileira tem sido uma fronteira de expansão, em virtude da estruturação de grandes eixos viários construídos pelo governo federal, que permitem o acesso aos seus recursos naturais. Esse processo tem provocado novas ocupações e novos usos do solo, acarretando um elevado índice de concentração da propriedade. A formulação de políticas fundiárias com base em princípios de sustentabilidade, sugeridos por Sachs (2000), pode ser uma estratégia eficiente para melhor ordenar a distribuição, destinação e uso das terras públicas federais e estaduais da Amazônia, pois apenas 26,47% delas estão ocupadas por imóveis rurais. Isso evitaria o agravamento do problema histórico de concentração da propriedade de terras no Brasil. Para demonstrar isso, foi feito o levantamento detalhado do perfil fundiário passado e presente do estado do Amapá. Constatou-se que é possível uma política fundiária adequada que funcione como instrumento de ordenamento territorial e desenvolvimento sustentável, devidamente apoiada em instrumentos como o zoneamento ecológico-econômico e numa ampla discussão com as sociedades locais.

Palavras-chaves : política fundiária, ordenamento territorial, concentração fundiária, recursos naturais, Amazônia, Amapá.

« Land tenure policy as territorial planning instrument – the case of Amapá »

The text examines the potential of land tenure policies as a strategic operational tool for territorial organization. It supposes that the management of land occupation and use may aid in the attainment of sustainable development, particularly in the Brazilian Amazon region. This region has played the role of a frontier, in conjunction with the construction of roads that allow access to its natural resources. This process has allowed new forms of occupation and new land uses and favored a strong concentration of land tenure. It is suggested that new land tenure policies, adequately based on the principles of sustainable development, as proposed by Sachs (2000), may be an efficient tool for the better distribution and use of the region's state public lands, given that private holdings cover only 26.46% of the region's area. This would avoid worsening Brazil's serious problem of land tenure concentration. In order to prove this, the text provides a detailed profile of the past and current land tenure situation in the state of

Amapá. It was found that land tenure policies may be a factor for the attainment of territorial organization and sustainable development, with the help of instruments such as ecological-economic zoning and widespread participation of local communities.

Key-words : land tenure policies, territorial organization, land tenure concentration, natural resources, Amazon Region, Amapá.

Maria Amélia RODRIGUES da SILVA

« Un demi siècle d'exploitation minière en Amazonie : de la conjoncture à la diversification concentrée »

Le processus d'exploitation et l'utilisation des ressources minérales de l'Amazonie doivent être analysés à partir de la compréhension des dynamiques technologiques et de l'accumulation tant dans les économies centrales que dans les centres dynamiques du pays, puisque la demande de minerais en est dérivée. En effet, cette dernière est le résultat de la consommation de produits finis qui contiennent ces matières premières. À la différence des autres ressources naturelles, l'activité minière exige une présence humaine de longue durée entraînant des externalités. Tout au long des 50 dernières années, la trajectoire du secteur minier en Amazonie a redéfini les espaces et transformé la réalité socio-économique de la région. L'analyse historique de cette trajectoire est fondamentale pour comprendre les processus ainsi que pour alimenter une réflexion sur les instruments d'intervention nécessaires à la maximisation des effets positifs que cette activité peut offrir au développement durable de la région.

Mots-clés : Amazonie, activité minière, développement régional.

« Meio Século de Mineração na Amazônia: das ocorrências à diversificação concentrada »

O processo de exploração e uso dos recursos minerais da Amazônia deve ser analisado a partir da compreensão das dinâmicas tecnológica e de acumulação das economias centrais e do centro dinâmico do país, uma vez que a demanda por bens minerais é derivada, ou seja, ela é o resultado do consumo de produtos finais que usam os bens minerais como matéria-prima e insumos. Diversamente dos demais recursos naturais as características específicas da atividade mineral exigem a fixação humana, potencializando a geração de externalidades. Ao longo dos últimos 50 anos, a trajetória do setor mineral na Amazônia promoveu a redefinição de espaços e transformou a realidade sócio-econômica regional. O resgate histórico dessa trajetória é de fundamental importância para a compreensão dos processos e para se refletir sobre os instrumentos de intervenção necessários a fim de maximizar os efeitos benéficos que a

atividade pode oferecer ao desenvolvimento regional dentro de uma proposta de sustentabilidade.

Palavras-chaves : Amazônia, mineração, desenvolvimento regional.

« Half-Century of Mineral Explorations in the Amazon: since the first discoveries to the concentrated diversification »

The exploitation and utilization of the mineral resources of the Amazon region must be analyzed in relation to how technological advances contribute to both first world economies and Brazil, considering that finished products are derived from consumption of raw material. In contrast to other natural resources, mineral extraction necessarily requires a fixed and prolonged human presence introducing externalities. The influence of the increasing mining activity in the Amazon region during the last 50 years had resulted in socio-economic changes and transformations of the area. These changes are important to understand how to develop the tools necessary to maximize the positive effects of mineral exploration in a sustainable perspective.

Key-words : Amazonia, mining, regional development.

Marta de AZEVEDO IRVING

« Le Parc National Montanhas de Tumucumaque (Brésil) : un laboratoire pour la gestion de la biodiversité dans le cadre d'une coopération régionale en Amazonie ? »

Les parcs nationaux de frontière en Amazonie brésilienne constituent un objet essentiel pour la réflexion académique et pour les politiques de l'environnement, du développement et de la sécurité du pays. L'objet implique une discussion interdisciplinaire complexe, encore à ses débuts, en ce qui concerne la gestion de la biodiversité et le développement régional durable, tant du point de vue historique que des différents cadres juridiques, institutionnels, sociaux, économiques, environnementaux et politiques impliqués. Cette affirmation devient encore plus évidente dans le cas des Parcs Nationaux Montanhas de Tumucumaque et Cabo Orange, situés dans l'état d'Amapá, à la frontière avec la Guyane française ; ce sont les seuls parcs nationaux en contact direct avec l'Union Européenne, en Amazonie. Dans ce contexte, le présent travail, de caractère exploratoire et préliminaire, a pour but de contribuer à la compréhension des défis liés à la gestion de la biodiversité du Parc National Montanhas de Tumucumaque et au développement régional, au regard des perspectives actuelles et futures de la coopération Brésil-France.

Mots-clés : Gestion, biodiversité, Parc National Montanhas de Tumucumaque, Brésil, France.

« O Parque Nacional Montanhas de Tumucumaque (Brasil) : um laboratório para a gestão da biodiversidade no âmbito da cooperação regional na Amazônia ? »

Parques Nacionais de fronteira na Amazônia brasileira representam temas essenciais para a reflexão acadêmica e para as políticas ambiental, de segurança e de desenvolvimento do país. Este tópico envolve uma abordagem interdisciplinar complexa, ainda recente, com relação à gestão da biodiversidade e ao desenvolvimento sustentável, segundo diferentes bases históricas, legais, institucionais, sociais, ambientais e políticas. Esta perspectiva é ainda mais evidente no caso dos Parques Nacionais Montanhas de Tumucumaque e Cabo Orange, situados no Estado do Amapá, na fronteira com a Guiana francesa, sendo assim os únicos parques nacionais da Amazônia brasileira em fronteira direta com a União Européia. Nesse contexto, o presente trabalho, de caráter preliminar, objetiva contribuir para a compreensão dos desafios envolvidos na gestão da biodiversidade e no desenvolvimento regional, no caso do Parque Nacional Montanhas de Tumucumaque, considerando as tendências atuais e futuras para a cooperação Brasil-França.

Palavras-chaves : Gestão, Biodiversidade, Parque Nacional Montanhas de Tumucumaque, Brasil, França.

« The Montanhas de Tumucumaque National Park (Brazil) : a laboratory for biodiversity management within the framework of regional cooperation in Amazonia ? »

National Frontier Parks in the Brazilian Amazon represent an essential issue for the academic reflexion and for the country environmental, security and development policies. This topic involves a complex interdisciplinary approach, still recent, with regards to biodiversity management and sustainable development, according to different historical, legal, institutional, social, economic, environmental and political frameworks. This context is even more evident in the case of National Parks Montanhas de Tumucumaque and Cabo Orange, situated in the State of Amapá, at the border with the French Guiana, the only national parks in the Amazon with a direct border with the European Union. In this context, the present work, still preliminary, aims to contribute to the understanding of the challenges involved in biodiversity management and regional development connected with the National Park Montanhas de Tumucumaque, based on present and future trends for the cooperation Brazil-France.

Key-words : Management, Biodiversity, National park Montanhas de Tumucumaque, Brazil, France.

Benjamin BUCLET

« La biodiversité en Amazonie brésilienne : l'expertise non gouvernementale. Note de recherche »

Les organisations non gouvernementales (ONG) brésiennes ne sont plus seulement incontournables dans les processus de définition des politiques environnementales. Elles sont centrales. Preuve en est une publication du ministère de l'Environnement, en 2002, qui présente un état des lieux de la situation de la biodiversité au Brésil et dont la partie consacrée à l'Amazonie a été réalisée exclusivement par des ONG. L'article présente cette publication et décrit les 6 ONG impliquées.

Mots-clés : ONG, Brésil, Amazonie, biodiversité, politiques publiques, développement.

« Biodiversidade na Amazonia brasileira : a perícia não governamental. Notas de pesquisa »

As organizações não governamentais (ONGs) brasileiras não são somente incontornáveis nos processos de definição das políticas ambientais. Elas são centrais. Como prova disso, uma publicação do ministério do meio ambiente de 2002, que apresenta a situação da biodiversidade no país, e cuja parte sobre a região amazônica foi da responsabilidade exclusiva de ONGs. O artigo apresenta esta publicação e descreve as 6 ONGs envolvidas.

Palavras-chaves : ONG, Brasil, Amazônia, biodiversidade, políticas públicas, desenvolvimento.

« Biodiversity in Brazilian Amazonia : the non governmental expertise. Working paper »

Brazilian non-governmental organizations (NGOs) are not only unavoidable when it comes to defining environmental public policies. They are central. A publication of the Ministry of Environment from 2002 which presents the situation of biodiversity in the country testifies to this: the entirety of the section on the Amazon region was drafted exclusively by NGOs. This article examines the aforementioned publication and describes the 6 NGOs involved.

Key-words : NGO, Brazil, Amazon, biodiversity, public policies, development.

Cahiers du Brésil Contemporain

NOTE AUX AUTEURS

La revue publie des articles relevant des disciplines les plus variées.

Les articles peuvent être :

- soit une étude méthodologique ;
- soit un article fondé sur des résultats de recherches originales ;
- soit un article de synthèse passant en revue l'état actuel d'un problème, dressant le bilan des recherches ou confrontant les diverses conceptions ou tendances d'une problématique.

Ils doivent être impérativement remis à la revue en français. La revue ne se charge pas des traductions.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et ne pas dépasser 25 pages (soit au maximum 50 000 caractères espace non compris), tableaux et graphiques compris.

Ils doivent être remis à la revue sous la forme d'un tirage papier et d'un fichier enregistré sous Word ou sous RTF.

La première page mentionnera :

- le titre de l'article en français, en portugais et en anglais ;
- les prénoms et noms des auteurs ;
- le titre de l'auteur (chercheur, professeur, etc.), son laboratoire et son université de rattachement seront mentionnés en note infra-paginale (appel de note au niveau de son nom).

Les tableaux et les graphiques devront être enregistrés sous format Excel (avec les données originales), les figures et documents devront être joints en format JPG.

Les références bibliographiques seront appelées dans le texte par le nom d'auteur (suivi de *et al.* lorsqu'il y a plusieurs auteurs) et la date de parution entre parenthèses. Les auteurs cités seront classés en fin d'article sous le titre « Références bibliographiques » et par ordre alphabétique : nom, prénom de l'auteur, (année), titre complet du livre ou de l'article, titre de la revue avec les abréviations usuelles (éventuellement la ville entre parenthèses), n° du volume, pagination.

Les notes seront situées en bas de page et insérées dans le texte par l'intermédiaire de la fonction « note » de Word (numérotation continue tout au long de l'article).

Un court résumé en français, portugais et anglais figureront en fin d'article. Ils devront être proposés par les auteurs. Ils seront suivis d'une liste de mots-clés pour le catalogage (six mots clés au maximum).

Les manuscrits doivent être envoyés au siège des Cahiers du Brésil Contemporain 54, bd Raspail 75006 Paris (E-mail : duchanel@ehess.fr), à la date prévue par le ou les responsables du numéro. Ils seront soumis à deux membres au moins du Comité de Lecture et pourront être retournés aux auteurs pour des amendements. Ce premier aller-retour pourra être fait dans la langue originale d'écriture avant traduction. Un deuxième aller-retour sera fait avec le texte définitif en français.

Les auteurs recevront 10 tirés à part gratuits ainsi qu'un numéro complet de la revue.

Le Comité de rédaction

*Maison des Sciences de l'Homme,
Centre de Recherches sur le Brésil contemporain (EHESS)
Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine (Paris III)*

CENTRE DE RECHERCHES SUR LE BRÉSIL CONTEMPORAIN (C.R.B.C.)



Le Centre de Recherches sur le Brésil Contemporain a été créé en mars 1985, au sein de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Il est actuellement dirigé par son fondateur, Ignacy Sachs et par Afrânio Garcia

Le Centre a pour objectif de promouvoir et de soutenir scientifiquement les recherches portant sur les dynamiques socioculturelles, économiques et politiques du Brésil contemporain. Il s'agit donc d'un centre à vocation pluridisciplinaire qui vise à encourager les échanges entre les groupes de recherche brésiliens et les équipes de chercheurs français travaillant sur le Brésil à l'École ou hors de celle-ci.

Le CRBC maintient également des contacts nombreux avec divers centres universitaires spécialistes des études brésiliennes, dans d'autres pays d'Europe.

54, boulevard Raspail 75270 Paris Cedex 06
Tél. 01 49 54 20 85 — Fax 01 45 44 93 11
e-mail : crbc@ehess.fr — <http://web. www.ehess.fr/crbc>

Revue Cahiers du Brésil Contemporain

Numéros déjà parus

1987

- n°1 Recherche urbaine au Brésil. Études sur le logement (épuisé)
n°2 Thèses sur le Brésil soutenues en France, 1980-1984 (épuisé)

1988

- n°3 Le capitalisme brésilien : inflation, contrôle des prix, dette extérieure
n°4 Structures agraires (épuisé)
n°5 Anthropologie : Brésil aux racines multiples (épuisé)

1989

- n°6 Problèmes de développement économique du Brésil (épuisé)
n°7 Génèse d'une politique et gestion locale (épuisé)
n°8 Famille et habitat (épuisé)

1990

- n°9 Défis politiques et économiques (épuisé)
n°10 Les Boias-Frias et la terre : politique publique dans l'État de São Paulo (épuisé)
n°11 Amazonie : mythe d'actualité et réalités en devenir (épuisé)
n°12 France-Brésil : une histoire croisée (épuisé)

1991

- n°13/14 Thèses sur le Brésil soutenues en France, 1985-1989. (épuisé)
n°15 L'éducation : affaire d'État et de vie quotidienne (épuisé)
n°16 Conférence européenne : «Le Brésil au seuil du XXI^e siècle» Paris, 17-20 décembre 1990 (épuisé)

1992

- n°17 Dynamiques sociales et politiques. (épuisé)
n°18 Les organisations en milieu rural : patronat et paysannerie (épuisé)
n°19 De la Vieille République à l'État Nouveau (épuisé)

1993

- n°20 Environnement et développement : après le Sommet de la Terre (épuisé)
n°21 Amazonies : problèmes globaux, données locales
n°22 Violences et politique : aléas de la construction du citoyen et dilemmes de la modernité (épuisé)

1994

- n°23/24 Pouvoir et nation : l'idée nationale au Brésil (épuisé)
n°25/26 La ville et l'entre-deux

1995

- n° Spécial 27/28 Le statut de la terre : 30 ans de questions agraires au Brésil

1996

- n° 29/30 Thèses sur le Brésil soutenues en France, 1990-1994

1997

- n° 31 "Miscellanea"
n° 32 Le Brésil à l'époque moderne : perspectives missionnaires et politiques européennes (épuisé)

1998

- n° 33/34 Le développement, qu'est-ce ? L'apport de Celso Furtado (épuisé)
n° 35/36 Religions - Orthodoxie, hétérodoxie et mysticisme

1999

- n° 37 Les inégalités socio-économiques au Brésil : Cartographie de quelques indicateurs (épuisé)
n° 38/39 Les villes et ceux qui les disent (Histoire, mémoires, regards)

2000

- n° 40 Brésil - Le siècle des grandes transformations (épuisé)
Hors-série Catalogue général des thèses soutenues en France sur le Brésil (1823-1999) (épuisé)
n° 41/42 L'économie brésilienne et la mondialisation

2001

- n° 43/44 Occupations de terres et transformations sociales
n° 45/46 Thèses soutenues en France sur le Brésil, 1995-1999

2002

- n° 47/48 Élités brésiliennes : approches plurielles
n° 49/50 Les mots du discours afro-brésilien en débat

2003

- n° 51/52 Dynamique familiale, productive et culturelle dans les assentamentos ruraux de São Paulo
n° 53/54 Écrire l'esclavage, écrire la liberté épuisé

2004

- n° 55/56 Miscellanea II

2004-2005

- n° 57/58 Le Brésil et le Marché mondial de la coopération scientifique épuisé
& 59/60

2005

- n° 61/62 Thèses soutenues en France sur le Brésil, 2000-2004

Publié par :

Maison des Sciences de l'Homme
Centre de Recherches sur le Brésil Contemporain (E.H.E.S.S.)
Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine (Paris III)



Léna Philippe (ed.), Aparecida de Mello N. (ed.). (2006)

Amazonie : développement durable et dynamiques
sociales

Cahiers du Brésil Contemporain, (63-64), 299 p.

ISSN 0989-5191.